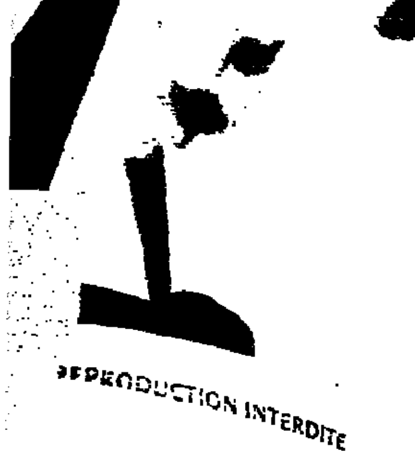
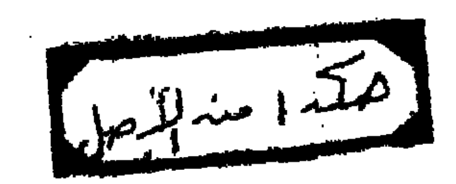




Le Monde

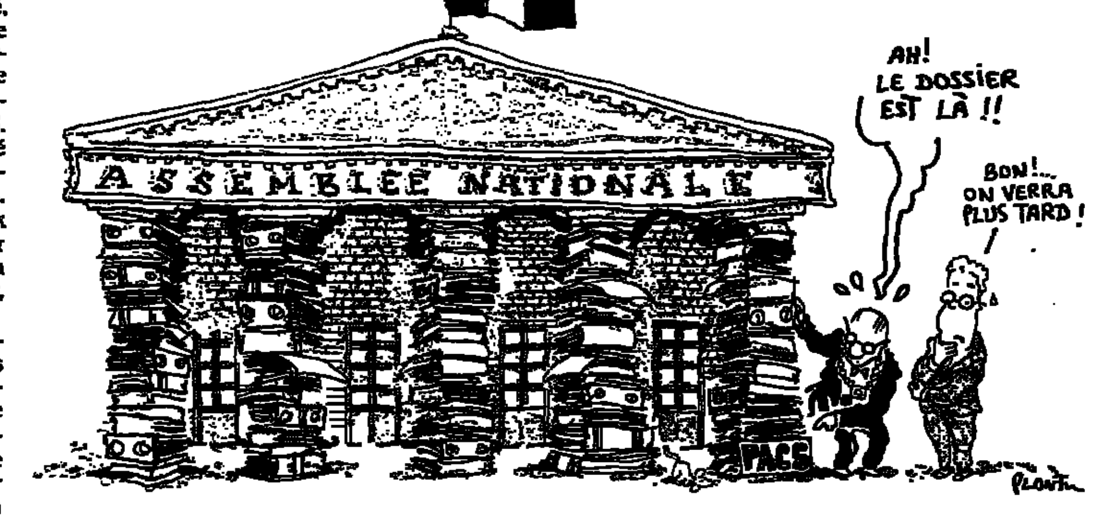
CINQUANTE-QUATRIEME ANNÉE – Nº 16734 – 7,50 F — SAMEDI 14 NOVEMBRE 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Gauche : le PACS peut attendre

- L'adoption définitive du texte est maintenant envisagée pour l'automne 1999.
- La majorité invoque un calendrier parlementaire surchargé.
- Le gouvernement veut contrer les tactiques d'obstruction de l'opposition

L'EXAMEN de la proposition de loi sur le pacte civil de solidarité, tout juste commencé à l'Assemblée nationale les 7 et 8 novembre, pourrait ne s'achever qu'à l'automne 1999. Les députés doivent en achever la première lecture avant Noël. Le texte devait ensuite être discuté au Sénat en février 1999, mais ce débat serait repoussé au printemps. Les « navettes » entre les deux Chambres, qui devaient s'achever avant la fin de la session, le 30 juin 1999, se prolongeraient, de ce fait, jusqu'à l'automne.

Alors que Catherine Tasca, présidente (PS) de la commission des lois de l'Assemblée, avait promis la signature des premiers PACS pour le printemps, le gouvernement envisage, à présent, de n'obtenir le vote définitif du texte que dans le dernier trimestre de 1999. Ce retard est dû à l'obstruction de l'opposition, dont le gouvernement pense qu'elle se maintiendra tout au long de l'examen de la proposition par le Parlement. Cependant, en anticipant sur cette tactique de la droite, le gouvernement et le PS cherchent à éviter la répétition d'affrontements comme ceux des 3, 7 et 8 novembre.



Patrick Bloche (PS), l'un des auteurs de la proposition et rapporteur de la commission des affaires sociales de l'Assemblée, maintient le souhait d'un vote définitif avant la fin juin 1999. *« Ce texte, qui concerne près de cinq millions de gens et qui est dans le débat public depuis sept ans, suscite une forte attente sociale. Il ne faut pas créer trop d'impatience »*, déclare M. Bloche au *Monde*.

Lire page 7 et notre éditorial page 13

Ces cinq Lords maîtres du sort de l'ex-dictateur Augusto Pinochet

LES CINQ magistrats de la Chambre des lords, qui doivent dire si le général Augusto Pinochet, arrêté le 16 octobre à Londres, bénéficiait de l'immunité diplomatique, ont mis leur verdict en délibéré. Pour les avocats des victimes, l'enjeu est de savoir si les gouvernements doivent répondre de leurs actes devant la communauté internationale et si le droit international naissant sur les crimes contre l'humanité prime sur les textes britanniques. Après l'Espagne et la Suisse, la France a formé jeudi 12 novembre une demande officielle d'extradition visant Augusto Pinochet. Le gouvernement français a rapidement donné suite au mandat d'arrêt pour *« séquestrations suivies de tortures »* lancé le 2 novembre à l'encontre de l'ancien dictateur par le juge parisien Roger Le Loire.

Lire page 5

L'Irak sommé de reculer

- Washington rejette toute négociation avec Bagdad
- L'armada américaine se rapproche du Golfe
- Kofi Annan refuse d'intervenir
- Les pays arabes sont réticents mais résignés
- Rencontre avec les intellectuels irakiens

Lire pages 2 et 3 et notre enquête page 12

Le Minotaure en gestation dans un laboratoire du Massachusetts

QUELQUES JOURS après l'annonce de la mise en culture de cellules issues d'embryons humains et capables de donner naissance aux différents tissus et organes qui composent l'organisme, une équipe américaine vient de révéler avoir brisé un nouveau tabou en fabriquant des cellules et des tissus fruits d'une chimère homme-vache. S'inspirant de la technique du clonage mise en œuvre lors de la création de Dolly, les chercheurs de la société Advanced Cell Technology ont expliqué, jeudi 12 novembre, avoir implanté le noyau d'une cellule humaine adulte dans un ovule de vache préalablement vidé de son noyau, et donc de l'essentiel de son matériel génétique. *« Les cellules indifférenciées embryonnaires offrent l'espoir de fournir une quantité illimitée de cellules capables d'être cultivées en laboratoire pour remplacer, sous forme de greffes, tous les types de tissus humains »*, a expliqué le docteur James Robl, l'un des fondateurs de la société américaine basée à Worcester (Massachusets).

Les chercheurs américains ont, dans un premier temps, prélevé sur un homme un fragment de peau au sein duquel ils ont isolé une série de cellules. Ils ont ensuite, à partir de techniques de micromanipulations, extrait les noyaux de ces cellules « adultes » puis placé ces noyaux dans des ovules prélevés chez une vache et énucléés. Ils ont ainsi obtenu, à partir de la fusion de ces deux éléments, des cellules hybrides, mi-bovines mi-humaines, mises en culture et dont ils espèrent pouvoir faire bientôt un usage thérapeutique. *« Ces cellules indifférenciées offrent l'espoir de fournir une quantité illimitée de cellules cultivables en laboratoire pour remplacer, sous forme de greffes, tous les types de tissus humains »*, a commenté le docteur Robl, qui envisage déjà de soigner de la sorte des affections aussi variées que le diabète, certains cancers ou la maladie de Parkinson.

Associant les techniques du clonage et de la biologie moléculaire, un tel travail soulève de nouvelles et redoutables questions morales et scientifiques dans la mesure où, pour la première fois, des chercheurs franchissent la barrière d'espèce, frontière considérée comme sacrée par les autorités éthiques. L'objectif thérapeutique officiellement visé, et encore bien lointain, peut-il, à lui seul, justifier une « première » à ce point lourde de menaces ? *« Nous n'utiliserons pas cette technologie pour cloner des êtres humains »*, affirme aujourd'hui Michael West, PDG de la société américaine, déjà connue pour avoir réussi, en janvier dernier, la création de trois veaux clonés parfaitement identiques.

Les responsables de cette firme reconnaissent volontiers que de telles expériences posent de sérieuses questions morales. Mais ils estiment, en substance, que les avantages médicaux à venir sont supérieurs aux risques encourus, au premier rang la création d'êtres vivants « humanisés ». Outre-Atlantique, l'émotion soulevée par une telle annonce est très vive. Plusieurs responsables de l'industrie des biotechnologies ont déclaré qu'ils allaient saisir le comité en charge des questions éthiques auprès de Bill Clinton afin qu'un débat puisse s'ouvrir au plus vite sur la légitimité de tels travaux. Officiellement, ces derniers sont prohibés sur le sol américain dès lors qu'ils sont financés par des fonds publics. Mais, en pratique, rien n'interdit aux biologistes de se transformer en démiurges lorsqu'ils œuvrent dans le privé.

Jean-Yves Nau

■ Représentativité syndicale à revoir

Selon le bilan des rencontres socialistes, il faut réformer la représentativité syndicale, jugée obsolète. *« Il est nécessaire d'avoir une réflexion sur ce sujet »*, déclare au *Monde* Bernard Grassi, président de Villermé, association nationale d'inspecteurs du travail. p. 6

■ Les pédiatres en péril

Concurrencés par les généralistes et l'hôpital, redoutant les filières de soins, les pédiatres de ville craignent pour leur survie. Une réforme des études médicales est en cours. p. 8

■ Benetton sur la sellette

Déjà accusé de faire travailler indirectement des enfants en Turquie, le groupe italien ferme sa dernière usine française et délocalise sa production en Hongrie. Dans un entretien au *Monde*, Luciano Benetton, sur la défensive, précise sa stratégie. p. 16

■ La « République » d'Henri Emmanuelli

L'ancien trésorier du PS devrait lancer, mardi 17 novembre, le *Quotidien de la République*, journal de gauche non partisan, pour *« lutter contre l'indifférence »*. p. 19

■ La fourrure sans complexe

Finie la tendance « défense de la nature » du début des années 90 : 170 stylistes emploient cette année de la fourrure, naturelle ou artificielle, dans leur collection. p. 24

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1114 - 7,50 F

La bourrée, joie du chorégraphe

LES CHORÉGRAPHES les *plus actuels se souviennent* des racines traditionnelles de leur art et les bourrées, danses bigoudènes, branles et autres maraîchines inspirent de plus en plus la danse contemporaine. La mode des bals (bals tango, bals salsa, bals auvergnats) a aussi contribué à ce regain d'intérêt pour des danses tombées en désuétude après la deuxième guerre mondiale. Des danseurs et des chercheurs – Francine Lancelot a été l'une des premières, au CNRS, à tenter de comprendre ce phénomène – s'expliquent sur ce renouveau d'une tradition qui semblait ringarde à un milieu artistique pour lequel la danse commençait avec le XXe siècle.

Lire page 26

POINT DE VUE

Brûlante vérité sud-africaine

par André Brink

COMME le rapport *Nunca mas ! (Jamais plus !)* publié après l'enquête sur les atrocités commises par le régime militaire argentin dans les années 80, la publication du rapport d'étape de la commission sud-africaine *Vérité et réconciliation* marque une nouvelle avancée de mon pays dans sa remontée hors de son antique et obscure caverne vers ce moment où, selon la formule de Platon, *nous pourrons regarder en face* l'œil de feu du soleil. Ce rapport peut illuminer de plus d'une manière, dans notre monde agité, la route que l'ensemble de l'humanité *a parcourue dans l'ombre et la clarté* de notre siècle stupéfiant.

On a beaucoup remis en cause, ces derniers temps, et non sans raison, la nature du « miracle » sud-africain. *Il est clair que l'euphorie* qui marqua le passage à la démocratie après les premières élections libres de 1994 s'est pour l'essentiel dissipée. Est-ce forcément une mauvaise chose ? Une attitude de plus en plus réaliste, la conscience que les véritables miracles ne sont pas surnaturels mais, en général, le fruit d'un travail très long et pénible : ce sont là des conditions aussi nécessaires, à terme, pour construire un avenir vivable que les transports dans lesquels nous fêtions notre irruption titubante dans la lumière, il y a quatre ans.

Au fond, ce rapport est une tentative pour embrasser autant de vérité sur le passé que pouvaient en supporter victimes et bourreaux à ce moment de l'Histoire ; autant de vérité, peut-être, que le pays peut tolérer pour l'instant. On doit appliquer à la vérité ce que Camus disait de la liberté et de la justice : ce ne sont pas des absolus, mais des processus. Nous ne saurions avoir, jamais, une liberté totale ni une justice absolue, nous prévient-il, mais nous pouvons toujours mieux faire et en avoir davantage que nous en avons à tel moment précis.

Lire la suite page 15

***André Brink** est écrivain.*

Rugby : objectif Coupe du monde



STÉPHANE GLAS

L'ÉQUIPE de France de rugby entame sa saison internationale contre l'Argentine, samedi à Nantes. Pour préparer la Coupe du monde organisée à l'automne 1999 au pays de Galles, les sélectionneurs du XV de France privilégient le *« jeu à la française »*, alliant vitesse et créativité, plutôt que puissance pure. Le trois-quart centre Stéphane Glas incarne cette spécificité.

Lire pages 22 et 23

DIPLOMATIE Les Etats-Unis ont réaffirmé, jeudi 12 novembre, leur opposition à toute négociation avec Bagdad. *« Il n'y a rien à négocier »*, a commenté le porte-parole de la Maison Blanche, Joseph Lockhart, qui a rappelé que l'Irak devait reprendre sans condition sa coopération avec les experts du désarmement. ● KOFI ANNAN, le secrétaire général de l'ONU, qui devait rencontrer à huis clos vendredi soir les membres du Conseil de sécurité, a affirmé qu'il n'avait pas l'intention *« pour le moment »* de se rendre à Bagdad pour une mission de la dernière chance. ● LES PAYS ARABES ont exhorté Saddam Hussein à coopérer avec les Nations unies, tenant *« le gouvernement irakien »* pour responsable des conséquences de son obstination. La technologie militaire américaine n'est pas nécessairement en mesure de déstabiliser le régime irakien.

Saddam Hussein n'a pas d'autre choix que de faire marche arrière

Les Etats-Unis ont réaffirmé, jeudi 12 novembre, qu'il était hors de question de « négocier » avec Bagdad, sommé de coopérer avec l'ONU. Selon le chef de l'Unscom, les frappes aériennes paraissent de plus en plus probables. Plusieurs pays ont demandé à leurs ressortissants de quitter l'Irak

« IL n'y a rien à négocier. La communauté internationale a envoyé [au président irakien Saddam Hussein] *un message fort. La question qui se pose est de savoir s'il l'entendra »*. Tout est dit dans ces propos, tenus jeudi 12 novembre par le porte-parole de la Maison Blanche, Joseph Lockhart, puis relayés par la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright, pour qui *« les Irakiens n'ont pas besoin d'autres avertissements »*. Cela signifie clairement que, pour Washington, un recours à la force contre l'Irak est inéluctable si Bagdad ne revient pas sur sa décision de rompre toute coopération avec la commission des Nations unies chargée de le désarmer (Unscom).

Les Etats-Unis ont affirmé, en outre, avoir reçu le ferme soutien de la communauté internationale face à l'Irak qui n'est plus, selon Washington, qu'une *« voix isolée »*. A Bagdad, le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, a en revanche accusé Washington de *« ne pas respecter les résolutions de l'ONU et de bloquer la voie vers une levée des sanctions »*. Il a appelé le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, à intervenir. Celui-ci est *« le bienvenu et nous sommes prêts à travailler avec lui »*, a-t-il dit.

Mais M. Annan, qui s'était rendu à Bagdad en février 1998 pour désamorcer *in extremis* la crise sur l'inspection des *« sites présidentiels »*, a répété jeudi qu'il n'envisageait pas de se rendre à Bagdad *« pour le moment »*. Le secrétaire général des Nations unies devait rencontrer, vendredi soir, les membres du Conseil de sécurité, lors d'une réunion à huis clos. *« Il ne voit pas en ce moment le rôle qu'il pourrait jouer »*, a déclaré Fred Eckhart, le porte-parole de l'ONU. *« Cela ne veut pas dire qu'il ne serait pas disponible si le Conseil lui demande de faire quelque chose. »*

La Grande-Bretagne a apporté son appui total aux Etats-Unis. Saddam Hussein *« doit revenir en arrière et se mettre en conformité avec l'accord conclu avec l'Unscom, ou l'action suivra »*, a prévenu le premier ministre, Tony Blair. De Mexico, où il accompagne le président Jacques Chirac en visite officielle, le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, a souligné que Paris et Washington demandent à Bagdad de satisfaire les *« exigences du Conseil de sécurité des Nations unies »*. M. Chirac a cependant rappelé que *« seule l'ONU dispose de la légitimité pour parler et agir au nom de tous »*. Le chancelier allemand Gerhard Schröder a pour sa part appelé Bagdad à se conformer *« immédiatement »* aux résolutions de l'ONU. La Chine s'est déclarée *« très inquiète »* des risques d'escalade, le Canada a dit espérer une *« solution diplomatique »*, tandis que la Russie a souligné les risques menaçant, selon elle, la région en cas de frappes sur Bagdad.

Le chef de l'Unscom, Richard Butler, interrogé jeudi soir par la chaîne de télévision américaine MSNBC, a déclaré qu'il n'entrevoyait pas, à l'heure actuelle, de solution diplomatique et que des frappes aériennes paraissaient de plus en plus probables. Cette perspective, a incité plusieurs pays à conseiller fermement à leurs ressortissants de quitter au plus tôt l'Irak. Parmi ceux-ci figurent l'Australie, le Canada, l'Allemagne et la Grande-Bretagne.

Enfin, pour le sénateur républicain américain Richard Lugar, si une action militaire semble nécessaire car *« la crédibilité* [des Etats-Unis] *est en jeu »*, elle constituerait *« un pas positif »* si elle contribuait à déstabiliser *« les bases du soutien »* dont bénéficie le régime irakien. – *(AFP, Reuters.)*

La Turquie préférerait une solution diplomatique

De passage à Paris, jeudi 12 novembre, le ministre turc des affaires étrangères, Ismail Cem, a rappelé que son pays *« a toujours mis en avant la nécessité d'une solution diplomatique à la crise »* entre l'Irak et l'ONU et qu'il *« n'est pas en faveur des frappes »*. *« Ce qui va être fait risque de ne pas être un succès »*, a-t-il déploré. *« La communauté internationale aurait dû être plus sensible au sort du peuple irakien et esquisser quelques avancées en vue d'une levée partielle des sanctions »*, a ajouté ce social-démocrate, membre du Parti de la gauche démocratique (DSP) du vice-premier ministre Bülent Ecevit.

Les pays arabes sont à court d'arguments contre un recours à la force

LE COMPORTEMENT de l'Irak les laisse cois, et les Etats-Unis ont trouvé le moyen de leur faire avaler la couleuvre. Les pays arabes se retrouvent aujourd'hui dans une position plus délicate qu'elle ne l'était lors de la crise de janvier-février 1998 entre Bagdad et les Nations unies. Et si huit ans d'expérience leur ont appris à ne pas croire à l'efficacité d'un recours à la force contre Bagdad, ils peuvent difficilement s'y opposer, étant donné l'obstination du régime irakien.

Les six monarchies pétrolières du Golfe, plus l'Egypte et la Syrie – c'est-à-dire ceux qui comptent dans le monde arabe –, ont donc appelé l'Irak, jeudi 12 novembre, à *« renoncer à sa décision »* de rompre la coopération avec la commission de l'ONU chargée de le désarmer (Unscom), et à *« revenir à la raison et faire preuve de sagesse pour permettre aux Nations unies de trouver une issue diplomatique à la crise »*.

INCOMPRÉHENSION

Dans cet appel commun, les Huit ne font qu'une allusion indirecte à un recours possible à la force contre Bagdad, rejetant par avance sur *« le gouvernement irakien »* la responsabilité de tout *« refus »* de coopérer avec l'ONU, qui exposerait *« les Irakiens innocents à davantage de souffrances et d'épreuves »*. Suit l'inévitable expression du souci de voir *« sauvegardées l'indépendance, l'intégrité et l'unité de l'Irak »*. Vu la quasi-innocuité, pour le régime irakien, des frappes antérieures – alors que les conditions de vie du peuple irakien vont se dégradant de jour en jour –, les Etats arabes doutent en réalité de la pertinence du recours à la force. Mais le comportement du président Saddam Hussein dépasse leur entendement. Et c'est lui qu'ils accusent de prendre des décisions *« dont il est incapable d'assumer les conséquences »*, selon des déclarations récentes du chef de la diplomatie saoudienne, Saoud El Fayçal.

On est loin du climat résolument hostile à toute frappe qui prévalait lors de la précédente crise. Des propos, alors attribués par le *Financial Times* au prince héritier saoudien, Abdallah Ben Abdel Aziz, en disaient long sur cet état d'esprit. Recevant la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, venue expliquer les raisons d'un recours à la force, le prince Abdallah lui avait raconté un conte bédouin : le propriétaire d'un troupeau, dont une bête était tuée tous les deux ou trois jours par un loup, décida d'acheter vingt chiens de garde féroces pour maintenir le prédateur à distance. Mais il se retrouva en train de tuer lui-même deux ou trois bêtes par jour, pour nourrir les chiens. Il décida alors de se débarrasser de ces derniers et de coexister avec le loup, parce que cela lui revenait moins cher et que c'était encore la voie la moins dangereuse.

Le prince héritier faisait sans doute allusion au coût exorbitant pour les pays du Golfe de la guerre de libération du Koweït en 1991 – (60 milliards de dollars) – et à l'instabilité suscitée dans le royaume saoudien par la présence de forces américaines sur son sol. Traduisant le conte bédouin en propos plus concrets, le ministre de la défense, le prince Sultan, avait précisé quelques jours plus tard que son pays ne servirait pas de base à un éventuel bombardement de l'Irak. Aujourd'hui, Riyad ne veut toujours pas que son territoire constitue le point de départ d'avions qui participeraient à des raids contre l'Irak.

UN NOUVEL ENVIRONNEMENT

Outre le fait que l'attitude de Bagdad leur paraît maintenant moins justifiée qu'elle ne l'était en janvier-février – lorsque Bagdad réclamait le respect de sa souveraineté et de sa dignité par les inspecteurs de l'Unscom –, les Etats arabes doivent aussi tenir compte de certains changements dans la conjoncture régionale. Les Etats-Unis ont réussi non seulement à décrocher le mémorandum israélo-palestinien de Wye River, mais à obtenir sa ratification, mercredi 11 novembre, par le gouvernement de Benyamin Nétanyahou. Malgré leur scepticisme quant aux intentions réelles du premier ministre israélien, ils doivent admettre que les choses ont progressé, au moins sur le papier. Par ailleurs, même si les suspicions demeurent grandes quant aux intentions réelles des Turcs dans le nord de l'Irak et à la portée de leur alliance avec Israël, le climat s'est quelque peu amélioré avec Ankara, depuis que la Syrie et la Turquie sont convenues, en octobre, d'aplanir leur contentieux.

Des différences de vues existent cependant entre les pays arabes, que le communiqué des Huit estompe. Ainsi le président égyptien, Hosni Moubarak, avait-il affirmé mardi qu'il n'existait *« pas un seul pays arabe qui appuie le recours à la force contre l'Irak »*, tous les Arabes *« étant préoccupés par le sort du peuple irakien »*. L'Egypte, avait-il ajouté, *« refuse le recours à la force par les Etats-Unis ou tout autre pays chaque fois qu'un différend surgit avec l'Irak, car cela reviendrait à adopter une politique de deux poids, deux mesures »*. Le recours à la force *« n'est pas utilisé contre d'autres pays – comme Israël, qui viole toutes les lois internationales »*. Et, en Syrie, le quotidien gouvernemental *Techrine* indiquait, jeudi, que *« tout le monde sait que l'Irak a coopéré avec les inspecteurs internationaux et ne possède plus d'armement à détruire »*. *« La politique américaine, hostile aux droits arabes et favorable à la politique agressive d'Israël, prouve que l'attachement de l'administration* [américaine] *aux résolutions internationales n'est que tromperie »*.

M. Na.

Bassma Kodmani-Darwish, maître de recherche à l'Institut français des relations internationales

« Pour les Etats-Unis, isoler un pays est en soi une stratégie »

– « Une intervention militaire américaine contre l'Irak vous paraît-elle inéluctable ?

– Les Etats-Unis ont une conception singulière : pour eux, isoler un pays est en soi une stratégie, et la solution du problème l'endiguement. Pour eux, le maintien des sanctions [imposées à l'Irak par l'ONU depuis 1990] dispense d'une frappe. Il est vrai que, depuis la crise de janvier-février, quelques éléments ont changé. Les alliés occidentaux sont moins rétifs à un recours à la force, mais les pays arabes eux, y sont toujours hostiles. Disons que ce qui milite contre une frappe, c'est l'hostilité des pays de la région, alors que l'attitude des alliés occidentaux des Etats-Unis, qui peuvent difficilement s'y opposer aujourd'hui, milite pour un recours à la force. Washington peut aussi considérer que la ratification par Israël du mémorandum israélo-palestinien de Wye River lui donne un argument pour faire pression sur l'Irak. Inversement, plus les Etats-Unis sont fermes face à Bagdad, et plus large est la marge de manœuvre dont ils disposent à l'égard d'Israël.

– N'avez-vous pas l'impression que l'hostilité des pays arabes à un recours à la force est ambiguë ?

– Leur attitude n'est pas fondamentalement différente aujourd'hui de celle de janvier-février. Mais les Etats-Unis sont convaincus, à juste titre, que les Etats arabes ne feront rien. Les Américains calculent en termes de risques de déstabilisation et non en fonction de leurs relations avec les gouvernements arabes. Jusqu'à maintenant, chaque fois qu'ils ont eu recours à la force contre l'Irak, ils ont considéré que les risques étaient maîtrisables. Il est très difficile aujourd'hui de comprendre quel est leur plan. Par exemple, est-ce que les mouvements de troupes turques à la frontière irakienne font partie d'un plan américain de déstabilisation du régime irakien ?

– Mais ce qui effrayait la Turquie, jusqu'à présent, c'était bien davantage la relative autonomie des Kurdes d'Irak.

– La Turquie est peut-être tentée par l'idée de pouvoir porter un coup fatal au Parti des travailleurs kurdes de Turquie, le PKK [qui a établi des bases arrière dans le Kurdistan irakien]. La coïncidence entre les mouvements de troupes turques et l'escalade des menaces vis-à-vis de l'Irak est en tout cas suggestive.

– Les risques de déstabilisation régionale que craignent les Etats-Unis sont-ils aujourd'hui plus grands ?

– Non. Les Etats-Unis ont suffisamment de raisons de croire que ces risques sont gérables. Les risques d'attentat existent depuis 1990. L'environnement sécuritaire est très tendu depuis la guerre du Golfe. Les Américains pensent, à juste titre, que les gouvernements régionaux, qui ont pu tenir depuis huit ans, peuvent continuer de le faire.

– Comment voyez-vous évoluer les choses en cas de frappes américaines ?

– S'il ne s'agit que de frappes punitives, c'est-à-dire si l'objectif n'est pas la déstabilisation du régime irakien, une solution diplomatique devra être ensuite recherchée. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, pourrait être chargé de repenser l'Unscom [la commission spéciale chargée de désarmer l'Irak], peut-être même de la changer, de créer une commission plus dépendante du Conseil de sécurité. En d'autres termes, des concessions pourraient être faites à l'Irak, mais seulement après une frappe. Parce que l'objectif, après tout, est la surveillance de l'armement irakien. »

Propos recueillis par Mouna Naïm



Un arsenal irakien diminué fa

Jacques Chirac au Mexique évoq

La rébellion en Sierra Leone m



Un arsenal irakien diminué face au matraquage américain

DEPUIS un demi-siècle, les Américains ont développé la thèse selon laquelle l'aviation est devenue une arme décisive dans tout conflit, en ce sens qu'elle est censée préparer ou hâter la solution sur le terrain. Les Italiens, avant eux, avaient émis cette conception. Mais le général Curtis Le May passe pour être le précurseur de cette théorie aux Etats-Unis, qu'il a formulée à la fin de la seconde guerre mondiale. Depuis lors, il a eu des héritiers dans tous les états-majors à Washington. Et les Irakiens se souviennent de son application dans le Golfe, en 1991.

A chaque fois, les Américains déploient donc des navires et des avions, qui emportent des missiles de croisière, comme le Tomahawk. Mais ils alignent aussi des bombardiers qui larguent des armes guidées avec précision grâce au système de navigation satellitaire GPS. Le Tomahawk est connu, qu'il soit embarqué sur des bateaux de surface et sur des sous-marins ou qu'il équipe des B-52. Depuis, les Etats-Unis ont ajouté à leur panoplie des bombes laser AGM-130 ou GBU-24B, dont sont armés des avions de combat F-15 et F-14 ou des bombardiers « furtifs » B2, appelés à s'en prendre à des cibles « durcies », c'est-à-dire enterrées et protégées, voire bétonnées. Une fois ouverts – grâce à des avions spécialisés dans le renseignement et dans la guerre électronique – les itinéraires aériens qui mènent aux objectifs choisis par le Pentagone, ces armements auront pour mission prioritaire de neutraliser les centres nerveux de la défense irakienne, c'est-à-dire les installations de contrôle et de commandement, les bases militaires, les sources d'énergie, les infrastructures industrielles, les dépôts en tous genres.

UNE ÉVALUATION DIFFICILE

Cependant, malgré leur précision à l'impact, ces armements n'épargnent pas les populations civiles environnantes, quoi que puissent en dire les industriels qui les fabriquent. Leur intérêt majeur – loin d'être négligeable dans un pays, comme les Etats-Unis, où le sort de tout combattant est fortement médiatisé – tient au fait que l'équipage du bateau ou de l'avion demeure à l'abri, parce que la munition en question est tirée largement à distance de sécurité.

Rien ne prouve, pour autant, que des « gadgets » technologiques aussi sophistiqués soient la panacée dans des opérations militaires à risques. On l'a vu dans le passé. Matraqué autant qu'il a pu l'être en 1990-1991 et par la suite par ces campagnes aériennes, le régime de Saddam Hussein est resté en place et la menace qu'il représente n'a pas été éradiquée.

Dans les calculs des états-majors, l'état de l'armée irakienne et son aptitude à soutenir pleinement le régime sont, de ce point de vue, la grande inconnue. Avant l'opération « Tempête du désert » en 1991, beaucoup d'officiers ont été retirés du front. Ce qui a expliqué, en partie, la débandade. Mais cette initiative et les épurations et les règlements de comptes qui s'ensuivirent ont permis au président irakien de sauvegarder l'encadrement militaire de son régime grâce à des cadres politisés souvent issus de la même région que lui. Il existe, néanmoins, dans les forces irakiennes, des disparités à la fois claniques et opérationnelles telles que, sans être réduites à néant, leur efficacité tactique globale sur le terrain est difficile à évaluer. D'une façon générale, la troupe a perdu la moitié de ses moyens. C'est le cas de l'armée de terre et de l'aviation où, faute de pièces de rechange, les parcs d'armement n'ont pas été réalignés.

Les seules exceptions concernent la défense anti-aérienne de l'Irak, la Garde républicaine et, peut-être, les capacités chimiques et biologiques, autant de moyens susceptibles de gêner les Américains et de justifier une attaque préventive, par surprise, pour les neutraliser. S'agissant de la défense sol-air, les services occidentaux ont détecté la présence en Irak de missiles français Roland et russes (SA-2, 3, 6, 7, 8, 9, 13, 14 et 16), avec une remise en état des réseaux de commandement, de contrôle et de communications associés, qui sont loin d'être dépassés. De même, la Garde républicaine, avec sa dizaine de divisions fortes de 90 000 hommes, reste le fer de lance du régime, à côté d'un élément – estimé à 10 000 hommes – de protection rapprochée de Saddam Hussein, voué à sa personne et à sa famille. Enfin, l'obsession des services occidentaux continue d'être, malgré le travail respectable des inspecteurs de l'ONU, ce qui subsiste de l'arsenal irakien de destruction massive qui a pu leur être dissimulé par Bagdad : les agents toxiques encore plus ou moins actifs, comme le bacille de charbon, l'aflatoxine, l'aérosol VX, la toxine botulique ou le gaz moutarde, pour s'en tenir à ces quelques exemples.

Jacques Isnard

Jacques Chirac au Mexique évoque la « fin de l'ordre bipolaire »

MEXICO
de nos envoyés spéciaux

Dix-sept ans d'absence : pour les Mexicains, la visite de Jacques Chirac s'effectue avec un trop grand retard. François Mitterrand était venu en 1981 et, depuis lors, même si les contacts au plus haut niveau n'ont pas manqué, aucun voyage officiel d'un chef d'Etat français n'avait marqué cette « *même vision de l'homme et du monde* » que les deux pays veulent célébrer aujourd'hui.

Arrivé dans la nuit du mercredi 11 au jeudi 12 novembre, Jacques Chirac a pris la mesure de l'accueil et de l'attente des Mexicains lorsqu'il s'est exprimé, jeudi, devant les deux chambres du Parlement réunies en Congrès. Dans cette enceinte néomoderne et imposante, il a dit mesurer « *le privilège rare* » de s'adresser ainsi au peuple mexicain, comme l'avait fait le général de Gaulle, en 1964.

Ce voyage de M. Chirac au Mexique s'inscrit dans la suite logique de celui effectué dans les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay) en mars 1997. Comme il l'avait fait alors, le chef de l'Etat français a insisté sur la « *fin de l'ordre bipolaire* ». « *Nous devons apporter notre contribution à la reconstruction de l'ordre mondial. Nous partageons les mêmes valeurs, nous faisons les mêmes analyses et nous avons une même volonté* », a-t-il déclaré devant les parlementaires.

L'organisation d'un « *monde multipolaire* », a poursuivi M. Chirac, passe par de « *nouvelles relations entre les grandes régions, entre puissances installées et puissances émergentes* ». Elle nécessite « *un renforcement des institutions et des instruments de maintien de la paix* », ce qui implique une « *rénovation* » de l'organisation des Nations unies et, notamment du Conseil de sécurité dont la composition « *ne reflète plus la réalité d'aujourd'hui* ».

Le président français a, d'autre part, renouvelé son appel en faveur d'« *un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement rassemblant les pays membres du comité intérimaire du Fonds monétaire international pour adopter solennellement toutes les réformes en préparation, et notamment celle du FMI* ».

LE RANG DE L'EUROPE

Au-delà de ces considérations internationales, le propos de M. Chirac a surtout été de défendre le rang de l'Europe, et celui de la France dans l'Europe. L'Union européenne (UE) est en effet le premier partenaire de l'Amérique latine et le premier contributeur de l'aide internationale dont bénéficie cette dernière. M. Chirac a réaffirmé, devant le Congrès, que l'initiative franco-espagnole d'un sommet entre l'UE et l'Amérique latine, en mai 1999 à Rio de Janeiro, a pour ambition de confirmer la volonté réciproque de mettre en place un partenariat politique, économique et culturel entre les deux continents. « *Oui, la France vous aidera sur le chemin de l'Europe* », a lancé Jacques Chirac.

De ce soutien sans réserve apporté à l'accord, en cours d'examen, entre le Mexique et l'UE, M. Chirac veut que la France soit le premier bénéficiaire. C'est tout l'enjeu de cette visite, pour laquelle le président français s'est entouré d'une importante délégation de chefs d'entreprises.

Car la réalité des relations commerciales entre la France et le Mexique reste largement en dessous des ambitions proclamées. Jeudi, le président Ernesto Zedillo a lui même déploré que les échanges soient « *trop faibles au regard du potentiel des deux pays* ». La part française dans le commerce du Mexique était de 1,2 % en 1997, contre presque 80 % avec les Etats-Unis.

Après cette première journée à dominante essentiellement politique et économique, M. Chirac devait consacrer la deuxième partie de sa visite à la célébration des liens culturels entre la France et le Mexique, en insistant notamment sur « *le danger de l'uniformisation* » qui marque le « *déclin des civilisations* ». En exaltant « *la latinité* », qui unit les deux pays, le président de la République espère bien qu'au-delà de sa portée affective, ce lien se traduise en espèces sonnantes et trébuchantes. Trois contrats ont d'ailleurs été signés au cours de cette première journée, pour un montant total de 680 millions de dollars.

Alain Abellard et Pascale Robert-Diard

La rébellion en Sierra Leone martyrise la population civile

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Les rebelles sierra-léonais ont massacré, lundi 9 novembre, quatre-vingt seize civils dans la région diamantifère de Tongo Fields, dans l'est du pays, et une douzaine de personnes mutilées à coups de machettes ont été admises à l'hôpital de Kenema. Cette flambée de violence coïncide avec le lancement d'une offensive des forces ouest-africaines de l'Ecomog, placées sous commandement nigérian, visant à chasser la rébellion du Front révolutionnaire uni (RUF) des mines de diamants.

Appuyés par l'aviation nigériane et par les Forces de défense civiles, des milices regroupant les Kamajors (des chasseurs traditionnels) et des groupes d'autodéfense villageoise, les hommes de l'Ecomog auraient tué ou blessé des centaines de rebelles. Par ailleurs les Kamajors ont récemment assassiné sept prospecteurs de diamants, désignant ainsi clairement l'enjeu des massacres qui ensanglantent ce petit pays d'Afrique de l'Ouest.

CONDAMNATIONS À MORT

Le commandement nigérian de l'Ecomog multiplie les communiqués victorieux, tout comme Sam Hinga Norman, le chef des Kamajors, qui a promis à la population la reprise de la région de Tongo Fields pour Noël. Mais, en sept ans de guerre civile, le RUF a démontré sa capacité à se reconstituer et à frapper là où on ne l'attend pas. La politique de terreur de l'organisation s'est exacerbée au rythme des condamnations à mort prononcées à Freetown, la capitale de la Sierra Leone.

En février, le président Ahmad Tejan Kabbah a été ramené au pouvoir par les troupes nigérianes, après en avoir été chassé par une coalition réunissant militaires putschistes et guérilleros du RUF. Depuis lors, le pouvoir civil mène une répression impitoyable contre les anciens membres de la junte et leurs collaborateurs.

Les atrocités du RUF n'incitent guère à la clémence, et l'opinion publique pousse les magistrats à la sévérité. Vingt-quatre militaires ont été fusillés en public et quarante-trois civils condamnés à mort. L'ancien président Joseph Momoh, qui avait pris contact avec la junte, a été condamné à dix ans de prison.

Le plus célèbre des condamnés à mort est Foday Sankoh, le fondateur du RUF. Pendant son procès en première instance, le chef rebelle a assuré lui-même sa défense, les avocats de Freetown s'étant désistés par peur de représailles. En appel, il sera finalement défendu par des avocats britanniques, dont l'ancien ministre conservateur, Douglas Hogg. Mais cette concession gouvernementale aux règles du droit ne calmera pas la fureur meurtrière des partisans du « caporal » Sankoh, qui continuent de violer, mutiler et massacrer les paysans sierra-léonais.

Thomas Sotinel

Les Etats-Unis ont signé le protocole de Kyoto sur le climat

BUENOS AIRES. Les Etats-Unis, premier *« pollueur mondial »*, ont signé, jeudi 12 novembre, le protocole de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cette signature est intervenue à la veille de la fin de la conférence sur les changements climatiques de Buenos Aires qui réunit 160 pays, depuis le 2 novembre.

Les Etats-Unis émettaient 5,324 milliards de tonnes de CO_2 en 1996, soit près du quart des émissions mondiales. Alors que leurs émissions de CO_2 ont augmenté de 9,5 % de 1990 à 1996, les Etats-Unis se sont engagés à les réduire de 7 % en 2008-2012. Le protocole de Kyoto de la Convention sur les changements climatiques de l'ONU, adopté le 12 décembre 1997 par 159 pays, est le premier traité jamais signé pour tenter d'infléchir l'influence de l'homme sur le climat. – *(AFP.)*

Vers un gouvernement de coalition au Cambodge

PHNOM PENH. Le prince Norodom Ranariddh, chef du parti royaliste Funcinpec, de retour au Cambodge après sept semaines d'absence, a accepté de former un gouvernement de coalition avec le second premier ministre Hun Sen, chef du Parti du peuple cambodgien (PPC) et l'homme fort du pays, a indiqué, vendredi 13 novembre, un communiqué du palais royal. Le roi, qui avait organisé la rencontre entre le prince Ranariddh et Hun Sen, n'avait pas invité Sam Rainsy, leader du troisième parti représenté au sein de l'Assemblée.

Selon le palais royal, les discussions ont abouti après la décision du PPC de gracier cinq officiers des forces royalistes, notamment le général Nhiek Bun Chhay, le bras droit du prince Ranariddh. – *(AFP.)*

Rumeurs sur une présidence allemande de la Commission européenne

BONN. Oskar Lafontaine candidat à la présidence de la Commission européenne ? Poids lourd du gouvernement qui vient d'être formé à Bonn, le ministre des finances a démenti, jeudi 12 novembre, les rumeurs dont la presse allemande du jour étaient pleines, se demandant si cela ne serait pas un bon moyen pour le chancelier Schröder de se débarrasser d'une tutelle encombrante. *« Je ne sais pas qui a lancé de telles spéculations absurdes »*, a déclaré M. Lafontaine au *Monde*.

Les rumeurs sont parties d'un dîner à Paris, le 2 novembre, entre les ministres délégués aux affaires européennes, le français Pierre Moscovici et l'allemand Günter Verheugen. La succession de Jacques Santer est briguée par l'Italien Romano Prodi, mais certains, outre-Rhin, songent à une candidature allemande, notamment le ministre de la défense, Rudolf Scharping, président du Parti des socialistes européens, qui se verrait bien sur les rangs.

Echec des négociations budgétaires en Norvège

STOCKHOLM. Les négociations sur le budget norvégien pour 1999 ont capoté, jeudi 12 novembre, renforçant l'hypothèse d'une crise politique. La coalition minoritaire de centre droite (42 sièges sur 165) ne réussit pas à trouver de compromis avec sa droite, opposée à des hausses d'impôts, ce qui l'a forcé à se tourner ensuite vers l'opposition travailliste. Mais les pourparlers avec ont échoué sur la question de l'aide financière aux parents ayant des enfants en bas âge, sur laquelle le gouvernement a refusé de revenir.

Le sort du cabinet du chrétien-populaire Kjell Magne Bondevik, élu en septembre 1997, pourrait être scellé lors du vote du budget, le 26 novembre. La proposition du gouvernement – des hausses d'impôts et des réductions de dépenses équivalant à 1 % du produit intérieur brut hors revenus pétroliers – est destinée à permettre une baisse des taux d'intérêt. Ceux-ci ont grimpé en raison de la chute des cours du brut et de l'incertitude politique à Oslo. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE : dix-sept personnes ont été assassinées et trois blessées**, dans la nuit du mercredi 11 au jeudi 12 novembre à Moussa Abderahmane (à une centaine de kilomètres à l'ouest d'Alger), ont annoncé, jeudi, les services de sécurité. Ce nouveau massacre est attribué à des islamistes armés. – *(AFP.)*

■ **Les Etats-Unis et l'Algérie** ont conduit, en octobre, au large de Sidi Fredj, à l'ouest d'Alger, un exercice commun – le premier du genre entre les marines militaires des deux pays depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962 – de sauvetage des équipages de navires en détresse. Le quotidien américain *Washington Post*, qui révèle cette information dans ses éditions du jeudi 12 novembre, précise que l'exercice a mobilisé quatre cent cinquante marins à bord de la frégate lance-missiles américaine *Mitscher* et deux patrouilleurs algériens.

■ **TURQUIE : le gouvernement est entré, jeudi 12 novembre, dans une crise gouvernementale majeure**, le premier ministre Mesut Yilmaz étant sérieusement menacé de destitution. M. Yilmaz a perdu le soutien d'un petit allié crucial de sa coalition gauche-droite minoritaire, le Parti républicain du peuple (CHP, social-démocrate), qui a déposé au Parlement une motion de censure contre M. Yilmaz pour abus de pouvoir et allégations de liens avec la mafia. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : le taux de mortalité est deux fois supérieur** à celui des pays industrialisés, a indiqué, jeudi 12 novembre, le ministre de la santé publique, Victor Starodoubov, cité par l'agence Interfax. – *(AFP.)*

■ **le représentant personnel de Boris Eltsine** en Tchétchénie, Valentin Vlassov, retenu en otage par un groupe armé depuis le 1er mai, a été libéré grâce à une opération des forces de sécurité tchétchènes et russes, selon le ministre russe de l'intérieur, Sergueï Stépachine. – *(AFP.)*

■ **HONDURAS : des centaines d'indiens misquitos isolés par les inondations** étaient toujours réfugiés, jeudi 12 novembre, sur la cîme des arbres dans leur territoire de La Mosquitia (nord du Honduras), a indiqué le directeur de l'Institut agraire national, Anibal Delgado. Les hélicoptères ne peuvent arriver jusqu'à ces endroits où l'on n'accède qu'en canot à moteur et les autorités n'en ont pas suffisamment pour secourir tous les sinistrés. – *(AFP.)*

■ **BRÉSIL : la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement (BID)** apporteront chacune 4,5 milliards de dollars de prêts au Brésil dans le cadre de l'aide internationale qui doit être annoncée prochainement, a confirmé jeudi 12 novembre Enrique Iglesias, le président de la BID. Ces deux prêts seront accordés pour cinq ans. *« Une grande partie »* du prêt de la BID sera consacrée à amortir les effets sociaux néfastes de la crise sur les secteurs les plus vulnérables. – *(AFP.)*

■ **EUROPE : le président Jacques Chirac se rendra le 23 novembre à Bonn** pour rencontrer le chancelier Gerhard Schröder afin de préparer le sommet franco-allemand des 30 novembre et 1er décembre à Potsdam.

La capitale indonésienne est de nouveau le théâtre de manifestations d'étudiants

Les affrontements ont fait trois morts et une centaine de blessés

Les heurts violents qui ont opposé, jeudi 12 novembre en fin de soirée, manifestants et forces de l'ordre dans les rues de Djakarta ont fait trois morts – deux étudiants et un policier – ainsi qu'une centaine de blessés. Les étudiants qui manifestent depuis mardi exigent le départ du président Habibie, des poursuites judiciaires contre son prédécesseur, M. Suharto, et le retrait définitif des forces armées de la scène politique.

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

Un officier des brigades mobiles et deux adolescents tués, plus de cent vingt étudiants blessés, dont une douzaine grièvement, tel est le premier bilan des affrontements dont Djakarta a été le théâtre dans la nuit du jeudi 12 au vendredi 13 novembre. Les forces de l'ordre ont eu recours à des canons à eau, des gaz lacrymogènes et des tirs de balles en caoutchouc pour disperser des étudiants qui tentent, depuis mardi, de s'approcher du complexe dit du Parlement, protégé par des milliers de soldats et de policiers, où se déroule une session spéciale de l'Assemblée consultative du peuple (MPR).

Le nombre des étudiants, dont beaucoup sont venus de province, est évalué à plus de vingt mille. Jeudi en fin de journée, ils ont reçu l'appui de résidents, notamment d'employés de bureau. La voie express, devant le siège du MPR, a été bloquée et la capitale a été la scène de sérieux embouteillages provoqués par des accrochages violents en plusieurs points de la ville. Des écoles ayant fermé leurs portes et de nombreux magasins baissé leurs stores, le général Wiranto, commandant en chef des forces armées, a dû démentir, vendredi matin, qu'il en avait donné l'ordre. Des familles ont évacué Djakarta dans la nuit, soulignant la peur de désordres encore plus graves ou d'une réaction encore plus ferme de l'armée.

CHÔMEURS DEVENUS MILICIENS

Les étudiants émettent trois revendications : la traduction en justice de l'ancien président Suharto, dont le règne de trente-deux ans a pris fin le 21 mai, le renvoi de son successeur, Bacharuddin Jusuf Habibie, et le retrait immédiat des forces armées de la scène politique. Leurs manifestations exercent une forte pression sur les législateurs de l'ancien régime réunis pour préparer des élections générales prévues en mai 1999 mais qui pourraient être reportées à juillet. Une décision qui ne détendrait pas l'atmosphère. Une dizaine d'organisations étudiantes au moins sont impliquées dans les manifestations de cette semaine.

Jeudi soir, la réapparition de « volontaires » civils, recrutés par dizaines de milliers au cours du dernier week-end pour « protéger » la session du MPR, a contribué à relancer la tension. Ces miliciens progouvernementaux, dont beaucoup sont des chômeurs qui ont reconnu être payés, avaient été beaucoup plus discrets la veille, dans les rues de Djakarta, à la demande de plusieurs personnalités, dont les principaux dirigeants de l'opposition. L'un de leurs leaders musulmans a lancé un appel, jeudi en fin d'après-midi, à la *« protection »* du MPR. Cette attitude a aussitôt été condamnée par Amien Raïs, un réformateur musulman populaire. *« Nous devrions*, a-t-il déclaré, *condamner même davantage ceux qui sont derrière la mobilisation de gens au nom de la religion. »*

Le MPR, dont la réunion doit en principe prendre fin vendredi et qui est dominé par le Golkar gouvernemental, demeure hostile aux revendications étudiantes. Un retrait graduel de l'armée de la vie politique est à l'ordre du jour. L'ouverture d'une nouvelle enquête sur la fortune de Suharto se heurte à de profonds désaccords sur la procédure à suivre. Le renvoi du président Habibie est hors de question, et même le remaniement de son cabinet ne semble pas envisagé.

Les autres forces vives de la politique, qui ne sont pas représentées au sein du MPR, ont publié, mardi, un manifeste qui répond à certaines des revendications des étudiants. Les personnalités les plus populaires d'Indonésie ont réclamé une enquête *« approfondie »* sur la fortune de Suharto et le retour des militaires dans leurs casernes dans un délai de six ans. Pour des raisons à la fois de bon sens et d'opportunité, elles n'ont toutefois pas demandé la démission de M. Habibie. Mais leur influence sur les étudiants est limitée par une culture universitaire indépendantiste et l'absence d'unité du mouvement.

La conscience de la gravité de la situation a été évoquée, jeudi, par Dewi Fortuna Anwar, universitaire respectée et conseillère du président Habibie. *« Je pense,* a-t-elle dit, *que la plupart des membres du Golkar doivent écouter la voix des étudiants, faute de quoi, si pacifique soit le déroulement de l'assemblée, ses décrets seront rejetés. »*

L'issue de la crise actuelle, la plus grave depuis le « mai de Djakarta », dépend tout autant de la façon dont les forces armées joueront la partie. Les étudiants, pour leur part, ont annoncé que leurs manifestations se poursuivraient.

Jean-Claude Pomonti

Querelles sur la condamnation à mort d'un mafieux de Hongkong en Chine

HONGKONG
correspondance

Un Chinois né et résidant à Hongkong était sûr d'une chose : s'il lui arrivait de commettre, ici, une infraction à la loi du territoire, c'était à Hongkong, et nulle part ailleurs, qu'il serait jugé. Avant de partir, les Anglais lui avaient même légué un rempart contre la justice expéditive de Pékin : la Basic Law, dont l'article 19 précise bien que Hongkong conserve sa pleine juridiction pour tous les méfaits commis sur le territoire. Toutefois, une affaire est venue lever le voile sur une zone d'ombre du droit : où doit-on être jugé lorsque les chefs d'accusation concernent des crimes perpétrés à la fois en Chine et à Hongkong ? L'affaire « Big Spender », du surnom d'un chef de bande résidant à Hongkong et jugé, jeudi 12 novembre, à Canton, a suscité un vif émoi. Parmi les juristes, qui se querellent, entre autres, sur la question de la compétence juridictionnelle, et dans la population, où certains craignent d'avoir un jour à être jugés en Chine pour avoir manifesté à Hongkong.

En janvier, Cheung Tze-keung était arrêté à Canton, ainsi que ses trente-cinq comparses, à l'issue d'une opération conjointe des polices de Hongkong et de Chine. Il était recherché pour trafic d'armes et d'explosifs. En cours d'instruction, on apprend qu'il est également responsable de deux enlèvements à Hongkong, en 1996 et 1997, dont personne n'avait rien su : ceux de Victor Li, fils du milliardaire Li Ka Shing et héritier de l'empire Cheung Kong, et de Walter Kwok, président du premier groupe immobilier du territoire, Sun Hung Kai Properties. Enlèvements pour lesquels il a obtenu des rançons de, respectivement, 1,4 milliard et 600 millions de dollars de Hongkong ! Soit un montant total de 1,5 milliard de francs.

Le procès de « Big Spender » et de ses acolytes, devant l'Intermediate People's Court à Canton, a duré neuf jours. L'accès au procès a été strictement limité, et les juges chinois ont refusé de montrer les pièces d'accusation aux avocats de Hongkong. Jeudi, il a été condamné à mort, ainsi que quatre de ses complices. Jugés à Hongkong, ils auraient échappé à la peine capitale. *« Ce verdict signe la mort d" un pays, deux systèmes " »*, martèle Ivan Tang, l'avocat de Hongkong du premier accusé.

« ARCHAÏSME DU DROIT PÉNAL »

Une fois le verdict prononcé, le président de la cour à Canton ainsi que le gouvernement de Hongkong se sont empressés, chacun de leur côté, de faire passer le même message : « Big Spender » et ses comparses ont été condamnés pour les crimes commis en Chine. *« C'était un coordonnateur-clé d'un important trafic d'armes*, a déclaré en substance le président de la cour, Li Guo. *Il représente une menace pour la communauté. » « Mon avis est qu'ils ont été jugés coupables pour des délits commis à Hongkong »*, répond Martin Lee, leader du Parti démocrate de Hongkong et avocat. *« Le fait est que, le procès s'étant déroulé quasiment à huis clos, on ne connaît pas les détails de l'affaire »*, ajoute Peter Wesley-Smith, professeur de droit à l'université de Hongkong.

En fait, tout s'est passé comme si la Chine avait voulu résolument écarter Hongkong de cette affaire. Et ce d'autant plus facilement que le gouvernement de Hongkong s'est prêté au jeu avec complaisance : il n'a rien fait pour défendre les prérogatives du territoire en matière judiciaire. Aurait-il poursuivi « Big Spender » pour ces enlèvements spectaculaires et demandé l'extradition des prévenus au gouvernement chinois ? *« Non, car les victimes n'ayant pas porté plainte, nous n'avons pas de preuves de ces enlèvements »*, répond le gouvernement de Hongkong, qui ajoute : *« Quant à l'extradition, elle n'était pas possible car les Britanniques et les Chinois ne sont pas arrivés à se mettre d'accord sur une procédure d'extradition. Nous allons travailler à un nouvel accord. »*

Pourquoi, après avoir aidé la police chinoise à arrêter le gang, le gouvernement de Hongkong a-t-il donc refusé de s'intéresser à cette affaire où, pour la première fois, se jouait l'autonomie du système judiciaire du territoire et le test véritable du régime « Un pays, deux systèmes » ? Un avocat français travaillant à Hongkong, Eric Mayer, avance cette lecture : *« La différence du droit pénal des deux côtés de la frontière est telle que, si le gouvernement de Hongkong s'en était mêlé, cela aurait montré au grand jour l'archaïsme du droit pénal chinois, où les droits de la défense sont encore à l'état embryonnaire. Il n'a pas voulu, ou osé, faire le procès du droit chinois. »*

Le chef exécutif Tung Chee-hwa, qui a toujours fait preuve d'une remarquable obséquiosité à l'égard de Pékin, a ainsi montré qu'il ne prendra pas le risque politique de défendre la compétence juridictionnelle du territoire. Et laissé entendre que, en matière de droit pénal, *« un pays »* l'emportera nécessairement sur *« deux systèmes »*.

Valérie Brunschwig

Le ministre du plan japonais s'efforce de relancer la croissance

TOKYO
de notre correspondant

Le ministre du plan nippon se veut convaincant : *« Le gouvernement est déterminé à renouer avec la croissance en 1999. »* Taichi Sakaiya, directeur général de l'Agence de planification, assure que les mesures de stimulation (10 000 milliards de yens, environ 460 milliards de francs) qui seront annoncées, lundi 16 novembre, par le premier ministre, Keizo Obuchi, *« enrayeront une nouvelle dégradation »*. Tout en reconnaissant que la situation économique *« demeure sévère »*, il estime que l'effet du précédent plan de relance, adopté en avril, *« commence à se faire sentir »*. Mais, a-t-il concédé au cours d'une conférence de presse, jeudi 12 novembre, *« il faudra du temps avant que l'économie se redresse »*.

M. Sakaiya, qui a concocté le nouveau plan de relance, s'est engagé à ce que le Japon ne connaisse pas une troisième année consécutive de croissance négative. Au cours de l'année fiscale 1998 (qui s'achève en mars), le taux de croissance devrait être négatif (– 1,8 %). L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est plus pessimiste (– 2 %) et certains instituts de recherches économiques encore davantage : – 2,9 %, d'après le Japan Center for Economic Research de Tokyo.

UNE « RÉVOLUTION »

M. Sakaiya, toutefois, est dans une position inconfortable pour tenir son rôle : depuis des années, le commentateur et auteur à succès qu'il est, n'a cessé de dénoncer l'inertie politico-bureaucratique et l'aveuglement de l'Agence de planification, qu'il dirige maintenant, à prendre conscience de la gravité de la crise. Il doit maintenant restaurer la crédibilité des prévisions de celle-ci et redonner confiance aux consommateurs.

Le tableau qu'il dresse de la situation économique et sociale est noir : *« Le système financier a perdu le moral, les hommes d'affaires, l'esprit d'entreprise et les consommateurs l'envie de consommer. »* Pour remédier à cette situation, M. Sakaiya appelle à une *« révolution »* : *« Casser la collusion entre la politique, la bureaucratie et le monde économique qui préside aux destinées de ce pays depuis son basculement dans l'ère industrielle. »*

M. Sakaiya, qui a conservé un ton direct et un langage imagé, rares pour un membre du gouvernement, avait dénoncé, au lendemain de la crise pétrolière de 1975, dans un livre à succès, le *« mythe de la croissance exponentielle »* du Japon. Il doit aujourd'hui remettre le pays sur le chemin d'une croissance simplement modeste. La tâche, admet-il, est plus ardue qu'il ne pensait. *« Surtout parce que les ministres n'ont pas le temps de travailler. » « Lorsque la Diète est en cession, ils doivent être dans l'hémicycle de 9 heures à 18 heures. C'est ainsi que les politiciens ont perdu toute capacité à réfléchir et que le Japon est devenu un pays dirigé par les bureaucrates. »*

M. Sakaiya entend faire de l'Agence de planification un organisme d'orientation de l'économie. Mais l'ancien bureaucrate du ministère du commerce international et de l'industrie (MITI) a refait l'expérience de ce qu'il nomme, dans un entretien au magazine *Aera*, le *« ventre mou »* de l'administration. *« J'ai l'impression de tourner un film au ralenti dans une mer de mélasse »*, dit-il. Il veut agir avant que la *« glue bureaucratique qui l'entoure ne se solidifie »*...

Philippe Pons

Réductions d'impôts et création d'emplois

Le plan de stimulation de l'économie d'un montant de 10 000 milliards de yens (près de 460 milliards de francs) que présentera le premier ministre, Keizo Obuchi, lundi 16 novembre, comprendra de nouvelles réductions d'impôts sur les sociétés et les ménages (7 000 milliards). Il prévoit la création de 1 million d'emplois et une révision des lois sur le travail afin d'allonger la couverture de l'assurance-chômage (actuellement 300 jours). Le chômage, dont le taux atteint 4,3 % en octobre, frappe 3 millions de personnes.

Le plan comprend aussi des mesures destinées à pallier le rétrécissement du crédit. Le précédent plan de relance adopté en avril (16 000 milliards de yens) commencerait, selon l'Agence de planification, à faire sentir ses effets. Le premier ministre devrait s'engager solennellement, lundi, à réaliser une croissance de 1 % en 1999 et à *« revenir l'année suivante à un taux d'expansion stable »*.

Le général Augusto Pinochet suspendu à la justice des Lords

Les cinq magistrats de la Chambre des Lords qui doivent dire si les anciens chefs d'Etat bénéficient de l'immunité diplomatique ont mis leur verdict en délibéré. L'enjeu, pour les avocats des victimes, est de savoir si les gouvernements doivent répondre de leurs crimes devant la communauté internationale

Les cinq hauts magistrats de la Chambre des Lords chargés d'établir si l'arrestation du général Augusto Pinochet à Londres le 16 octobre à la demande du juge espagnol Baltasar Garzon était légale ont renvoyé, jeudi 12 novembre, leur jugement en délibéré. Aucune date n'a été donnée pour la remise du verdict. L'enjeu est la libération de l'ancien dictateur chilien ou son jugement, sans doute en Espagne, premier pays à avoir demandé son extradition. Un autre dossier d'extradition est parvenu mercredi à Londres en provenance de Suisse. Un troisième est attendu de France. Les cinq Lords doivent se prononcer en dernier appel sur le bien-fondé d'une décision de la Haute Cour de justice de Londres qui a invalidé l'arrestation du général en lui reconnaissant le droit à l'immunité souveraine due aux chefs d'Etat. En l'absence de jurisprudence, ils s'appuieront sur l'interprétation des seuls textes mais pourraient aussi prendre en compte la nouvelle volonté de la communauté internationale de punir les auteurs de crimes contre l'humanité.



LORD STEYN
Sensible aux droits de l'homme

DR

■ Agé de soixante-six ans, cet Afrikaner, né au Cap en 1932, a fait des études de droit en Afrique du Sud (Jan Van Riebeck School et université Stellenboch) avant de les poursuivre à Oxford. Avocat au barreau de Londres depuis 1973, il a effectué une carrière rapide, parvenant à la Haute Cour en dix ans, avant de rejoindre les Lords en 1995. Réputé libéral, il est considéré comme particulièrement sensible aux questions des droits de l'homme.

LORD HOFFMAN
Un conservateur sud-africain

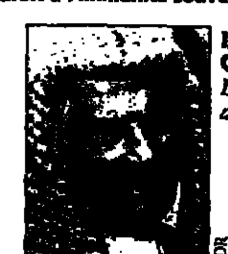
DR

■ Egalement éduqué en Afrique du Sud, Lord Hoffman a été avocat à la Cour suprême sud-africaine avant d'exercer en Angleterre, à partir de 1964 : membre de la Haute Cour de justice, il a été procureur de la cour d'appel avant d'être nommé juge des Lords en 1995. Cet homme de soixante-quatre ans jouit d'une image ambiguë : d'abord considéré comme libéral, il apparaît aujourd'hui davantage comme conservateur. Parmi ses prises de position, on relève notamment une décision ordonnant à un journaliste de revéler ses sources.

LORD SLYNN OF HADLEY
Le président du tribunal

DR

■ Nommé en 1992 à la Chambre des Lords, cet europhile qui a passé onze ans comme avocat général à la Cour européenne de justice de Luxembourg est celui des cinq qui a le plus d'ancienneté. Agé de soixante-huit ans, il a été éduqué à Cambridge. Commençant sa carrière d'avocat en 1956, il a rejoint les Lords en 1992. Libéral et sensibilisé aux droits de l'homme, il a qualifié les crimes reprochés au général Pinochet d'« *absolument abominables* ». C'est lui qui a présidé les six jours d'auditions sur le cas de l'ancien dictateur.



LORD LLOYD OF BERWICK
L'incarnation de la « vieille garde »

DR

■ C'est le plus âgé des cinq magistrats (soixante-neuf ans) et aussi celui qui incarne la « vieille garde », traditionnelle et conservatrice. Avocat depuis 1955 (il a fait ses études à Eton et Cambridge), il a été attaché au service du prince Charles de 1969 à 1977, avant de devenir juge de la Haute Cour, puis procureur à la cour d'appel, avant de rejoindre les Lords en 1993. Lord Lloyd of Berwick, qui doit prendre sa retraite à Noël, s'est signalé par ses positions inflexibles dans l'affaire des meurtriers de onze ans du petit James Bulger.



LORD NICHOLLS OF BIRKENHEAD
Un intellectuel modéré

DR

■ Cet homme, que l'on dit tranquille, réservé et presque timide, est âgé de soixante-cinq ans. Après des études à Liverpool et Cambridge, il est devenu avocat en 1958. Comme la plupart de ses pairs, il est passé par la Haute Cour de justice et la cour d'appel. Longtemps spécialisé dans les questions de droit de propriété et aussi les affaires industrielles, il a rejoint les Lords en 1994. Cet intellectuel, qui est un passionné d'histoire, de musique et de marche à pied, apparaît comme un modéré.

Le gouvernement français demande l'extradition de l'ancien dictateur chilien

APRÈS l'Espagne et la Suisse, la France a formé, jeudi 12 novembre, une demande officielle d'extradition visant Augusto Pinochet, retenu depuis le 16 octobre en Grande-Bretagne et dans l'attente d'une décision de la Chambre des lords dont dépend son jugement en Europe. C'est avec une célérité rare que le gouvernement français a ainsi donné suite au mandat d'arrêt pour « *séquestrations suivies de tortures* » lancé le 2 novembre à l'encontre de l'ancien dictateur par le juge parisien Roger Le Loire et à la demande d'arrestation provisoire signifiée, le lendemain, aux autorités britanniques par le parquet de Paris.

Suivant le cheminement imposé par la Convention européenne d'extradition de 1957, le ministère de la justice français a transmis jeudi au Quai d'Orsay « *la requête et les pièces à l'appui de la demande d'extradition* », afin qu'elles soient « *immédiatement présentées par la France, selon la voie diplomatique, aux autorités compétentes du Royaume-Uni* ». Cette demande reprend notamment les faits dénoncés par les familles de trois Français « disparus » sous le régime Pinochet, qui sont à l'origine des informations judiciaires confiées au juge Le Loire (*Le Monde* daté des 1er et 2 novembre). Elle porte aussi sur le cas de Jean-Yves Claudet – un Français dont les parents sont restés sans nouvelles depuis sa « disparition » en novembre 1975 en Argentine – qui a été joint le 5 novembre à ces trois premières informations.

QUATRE DOSSIERS

Outre ces quatre dossiers fondant la demande française d'extradition, de nouvelles familles ont saisi le parquet de Paris. La veuve française d'un Chilien, Humberto Menanteau, arrêté à Santiago le 1er décembre 1975, torturé puis assassiné, a déposé plainte pour « *crimes contre l'humanité et tortures* ». Le frère d'un prêtre originaire de l'Aveyron, le père André Jarlan, tué par balles le 4 septembre 1984 dans sa maison paroissiale à Santiago du Chili alors que la police tirait sur des manifestants, a porté plainte pour « *assassinat* ». Le 30 octobre, le parquet avait cependant écarté les qualifications d'assassinat et de crime contre l'humanité, en ne retenant que les cas de « *séquestrations suivies de tortures* ».

Par ailleurs, les avocats de Jean-Yves Claudet et d'Etienne Pesle, qui n'a plus donné signe de vie après son arrestation du 19 septembre 1973 au Chili, ont annoncé jeudi qu'ils allaient demander au juge Le Loire d'entendre Valéry Giscard d'Estaing. Mes Jacques Miquel et Sophie Thonon veulent ainsi obtenir des informations sur une liste de douze disparus franco-chiliens et franco-argentins qui avait été remise à l'ancien président de la République, le 8 novembre 1978, par l'amiral Emilio Massera, ex-numéro deux de la junte argentine. Les avocats réclament aussi la délivrance d'une commission rogatoire internationale à l'encontre de ce ressortissant argentin.

L'extradition demandée par la France intervient alors que la Chambre des lords, chargée de se prononcer sur l'immunité d'Augusto Pinochet, a clos ses débats en renvoyant son jugement à une date ultérieure. Le sort de l'ancien dictateur demeure suspendu à cette décision. Si les Lords réfutent le jugement de première instance qui avait jugé illégale son arrestation, Augusto Pinochet serait susceptible d'être extradé. En raison de son antériorité sur les procédures engagées par d'autres pays européens, dont la France, la demande d'extradition de l'Espagne serait alors examinée en priorité par la justice britannique.

Erich Inciyan

Le document qui accuse la dictature

DANS SES DEMANDES d'extradition du général Augusto Pinochet, le juge espagnol Baltasar Garzon se réfère au rapport Rettig pour étayer son accusation. La quasi-totalité des cas mentionnés dans le dossier transmis aux autorités britanniques sont repris du premier bilan officiel des violations des droits de l'homme commises sous la dictature et publié en février 1991 à Santiago, à la veille du premier anniversaire du retour des civils aux affaires.

Au terme de dix mois d'investigations, la commission Vérité et réconciliation avait recensé 2 279 morts et disparus durant cette sombre période de l'histoire chilienne. Un autre organisme, la Corporation de réparation et réconciliation, qui lui a succédé un an plus tard, a ensuite officiellement dénombré, en déposant ses conclusions en 1996, un total de 3 197 victimes dont 1 198 disparus.

Créée le 9 mai 1990, soit deux mois après le remplacement du général Pinochet à la tête de l'Etat, la commission Vérité et réconciliation avait reçu pour mandat du président démocrate-chrétien Patricio Aylwin de contribuer à faire la lumière sur « *les graves violations des droits de l'homme commises dans le pays entre le 11 septembre 1973 et le 11 mars 1990* ». Le décret instituant la commission, composée de huit personnalités et présidée par Raul Rettig, stipule que « *seule la vérité permettra de satisfaire aux exigences élémentaires de la justice et de créer les conditions indispensables à une véritable réconciliation nationale* ». Le mot « *dictature* », pour désigner le régime précédent, est cependant soigneusement évité et personne n'est mis nommément en cause.

A toutes fins utiles, il est également précisé que « *la commission n'est pas habilitée à se prononcer sur la responsabilité qui, selon la loi, pourrait incomber à des personnes individuelles pour des faits dont elle aura pris connaissance* ». Malgré les limites qui lui ont été imposées, la commission Rettig aura accompli un travail rigoureux et sans complaisance pour mettre à nu la face cachée de la dictature. Une bonne partie de son volumineux rapport de plus de 1 300 pages en trois tomes consigne méticuleusement, cas par cas pour bien les individualiser, les victimes de la répression. Les membres de la commission ont recueilli d'innombrables témoignages de parents, d'amis, de proches, de collègues, de compagnons de détention, d'organisations de secours, d'associations pour la défense des droits de l'homme, de groupes professionnels, de représentants de partis politiques et des Eglises.

Le rapport analyse minutieusement les mécanismes de la répression, à la fois programmée, systématique et ciblée : foudroyante au moment du coup d'Etat, comme en témoignent 1 261 victimes dénombrées fin 1973. « *Durant tous ces mois*, note le rapport, *mauvais traitements et tortures sous des formes et à des degrés divers furent quasi universels. Les coups et vexations dès l'arrestation, dans le véhicule de transfert, dans les commissariats et à l'arrivée au lieu définitif de réclusion étaient d'usage. La torture était habituelle lors des interrogatoires. De nombreux témoignages le rapportent. Quand le détenu se montrait "dur" à la confession, on l'interrogeait sous contrainte. Même ceux qui passaient en conseil de guerre n'y échappaient pas. Un juge de haut grade lors de conseils de guerre dans le nord a reconnu devant des membres de la commission l'usage courant de la torture en tant que méthode pour étayer les "preuves" ensuite présentées au conseil.* »

Résumant divers cas particuliers, le document poursuit : « *Les méthodes de torture étaient extrêmement variées, les coups violents et continus jusqu'à provoquer des fractures et des hémorragies étaient communs à peu près partout. De même, l'aggravation, jusqu'à devenir torture, des rigueurs de la détention. Par exemple, on laissait les détenus étendus face contre terre sur le sol ou debout des heures durant sans bouger ; entièrement nus des heures ou des jours durant sous une lumière constante ou, au contraire, aveuglés par une cagoule ou un bandeau, ou encore attachés ; coincés parfois dans des espèces de cubes très étroits fabriqués exprès pour empêcher tout mouvement.* »

Il était également courant de suspendre le prisonnier par les bras sans que ses pieds touchent le sol pendant très longtemps. Diverses formes de semi-asphyxie dans l'eau, des substances malodorantes ou des excréments furent employées. Viols et violences sexuelles ont été fréquemment dénoncés. De même l'application de décharges électriques et de brûlures. L'exécution simulée était largement utilisée. Dans certains centres, on employait des tortures plus raffinées comme « *le perchoir du perroquet* », des chiens ou des tortures sous les yeux des parents ou le contraire.

> « Il serait impossible d'énumérer tous les lieux de torture du pays en activité durant la période mentionnée tellement ils étaient nombreux »

Les auteurs du rapport Rettig en conviennent eux-mêmes, « *il serait impossible d'énumérer tous les lieux de torture du pays en activité durant la période mentionnée tellement ils étaient nombreux* ». Parmi les plus tristement célèbres, le camp de prisonniers no 2 de l'Ecole de génie militaire du régiment Tejas Verdes, et l'Ecole elle-même, très liée à la DINA, la police politique : « *Ce complexe fonctionna dès le 11 septembre 1973 et les témoignages abondent sur son* modus operandi *à partir de cette date et jusqu'à mi-1974. Les détenus se trouvaient généralement au camp et étaient menés à l'Ecole seulement pour interrogatoire sur un simple appel téléphonique. Le transfert se faisait en camions frigorifiques, fournis par des entreprises de pêche du port ou réquisitionnés. Les détenus avaient les yeux bandés ou étaient encapuchonnés.* »

« *A l'Ecole*, indique le rapport, *ils étaient emmenés pour interrogatoire au sous-sol du casino des officiers ou au premier étage. Là, le détenu déshabillé était attaché sur une chaise ou sur un sommier métallique et soumis à des coups qui allaient jusqu'à causer des fractures, des applications de décharge électrique dans la bouche, sur les parties génitales, etc. Il y avait d'autres formes de torture comme suspendre la victime par les bras sans que ses pieds touchent le sol des heures durant jusqu'à la perte de connaissance. Pour les femmes détenues, la torture était sexuelle, revêtant des formes multiples et aberrantes. Trait saillant du complexe, la présence de médecins eux aussi encagoulés qui surveillaient la torture (afin qu'elle ne soit pas mortelle) et s'occupaient d'urgence des victimes les plus abîmées.* »

Identifiant les victimes de cette époque, la commission relève que la plupart des personnes mortes ou portées disparues après leur arrestation sont surtout des hauts-fonctionnaires du gouvernement de Salvador Allende, des dirigeants politiques ou syndicaux ainsi que des militants de gauche ou du Mouvement de la gauche révolutionnaire. Le rapport décrit en détail le rôle déterminant dans la répression de la police politique, la DINA. Officiellement créé en 1974, mais agissant en réalité depuis le coup d'Etat, cet organisme « *sans précédent dans l'histoire chilienne* » et remplacé par la Centrale nationale d'informations en août 1977, a été le fer de lance des pires exactions de la dictature.

La commission rappelle que la *DINA* avait pris l'initiative de renforcer la collaboration entre services secrets des dictatures militaires du Cône sud à travers des plans opérationnels appelés *Condor* incluant l'élimination d'opposants politiques. Dans la pratique, note le rapport, la DINA était un organisme « *secret et au-dessus des lois* » qui n'avait de comptes à rendre qu'au président de la junte et, plus tard, au président de la République.

Si le constat de la commission Rettig est sans appel, il se borne à cela : aucun responsable des faits décrits n'est nommément cité et il n'a pas entraîné de suite judiciaire au Chili.

Jean-Claude Buhrer

SYNDICALISME Dans le cadre de la préparation de sa convention nationale sur l'entreprise, les 21 et 22 novembre, le Parti socialiste a multiplié les rencontres avec l'ensemble des syndicats. François Hollande a précisé, jeudi 12 novembre, sa volonté, en accord avec les intéressés, de rouvrir le débat sur les règles de représentativité syndicale. Le PS entend notamment renforcer le droit d'opposition des syndicats à des accords signés par des organisations minoritaires. ● LES PRINCIPALES ORGANISATIONS sont divisées. Si la CGT, la FSU, SUD et, à un moindre degré, la CFDT et l'UNSA sont prêtes à engager cette discussion, sur fond de recomposition syndicale, FO, la CFTC et la CFE-CGC défendent le statu quo. ● POUR BERNARD GRASSI, président de l'association Villermé des inspecteurs du travail, le système actuel de représentation *« est devenu pervers »*.

Le Parti socialiste relance le débat sur la représentativité syndicale

Les deux principales centrales françaises, la CGT et la CFDT, soutenues par la FSU, l'UNSA et SUD, sont prêtes à engager la réflexion. En revanche, FO, la CFTC et la CFE-CGC sont résolument hostiles à une remise en cause des critères fixés à la Libération

LE RÊVE de recomposition syndicale, entretenu il y a douze ans par le Parti socialiste, sous la forme d'un *« Epinay du syndicalisme »*, s'est évanoui. *« Ce n'est pas notre rôle »*, a affirmé, jeudi 12 novembre, François Hollande. Le premier secrétaire du PS présentait le bilan des rencontres, entre le 23 septembre et le 5 novembre, avec l'ensemble des syndicats, dans le cadre de la préparation de sa convention des 21 et 22 novembre sur l'entreprise. Le PS ne veut plus interférer dans la recomposition, au moment où Jean-Christophe Cambadélis, chargé des relations extérieures au secrétariat national, se félicite de l'émergence d'*« un syndicalisme de confrontation des points de vue dans la perspective de l'engagement »*, mais il entend bien relancer le débat sur la représentativité syndicale. *« A aucun moment, il ne nous en a été fait grief »*, a assuré M. Hollande.

Dans le texte de la direction, adopté par un conseil national le 17 octobre et soumis actuellement au vote des militants, Vincent Peillon et Michel Sapin consacrent un long chapitre au renforcement des syndicats. Dans le but d'avoir *« des organisations syndicales plus fortes et plus représentatives »*, ils reprennent l'idée d'un *« chèque syndical pris en charge par l'employeur »*, prônent un élargissement du mandatement, un développement des représentations de site, un véritable statut de l'élu, une meilleure représentation des associations de chômeurs, la présence, *« avec voix consultative »*, de délégués du personnel dans les conseils de surveillance des entreprises privées.

Afin d'encourager les syndicats à adopter, dans une négociation sociale qu'il entend stimuler, *« une logique plus propositionnelle »*, le PS envisage de renforcer le droit d'opposition des syndicats à des accords signés par des organisations minoritaires. Tirant les leçons de l'accord contesté de la métallurgie sur les 35 heures, signé par FO, la CFTC et la CFE-CGC, il suggère de *« ne considérer un accord comme valable que lorsqu'il a été signé par des organisations qui représentent la majorité des salariés »*. A défaut, un tel accord devrait être ratifié *« par un référendum dans l'entreprise ou la branche concernée »*. M. Hollande a pris soin de préciser, le 12 novembre, qu'il ne s'agissait pas de *« remettre en cause le droit nécessaire pour des organisations minoritaires de signer des accords »*.

L'ACCORD DES SALARIÉS

Mais ce sujet a alimenté l'essentiel des discussions, *« longues et sérieuses »*, avec les syndicats, sensibles par ailleurs aux mesures préconisées contre la précarité. Le PS a adopté une hiérarchie subtile dans sa réception des organisations : le premier secrétaire a reçu les cinq centrales représentatives – CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC – ainsi que la FSU et la FEN. Il a participé à la fin de l'entretien avec l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) et il a laissé le soin à M. Cambadélis de recevoir SUD et le Groupe des dix. Les dirigeants de l'UNSA, Alain Olive et Jacques Mairé, transfuge de FO, ont plaidé pour *« des critères de représentation syndicale interprofessionnelle clairs »*. Le secrétaire général de FO, Marc Blondel, après avoir reproché au PS d'avoir reçu ses minoritaires avant qu'ils ne rejoignent l'UNSA, s'est montré hostile à un changement des règles de représentativité, voyant dans le référendum *« un risque de manipulation par le patronat »*.

La CGT, qui a procédé, le 12 novembre, avec la CFDT à un échange des documents préparatoires de leurs congrès, a défendu, mais avec prudence, une position proche de celle du PS. Louis Viannet et son successeur désigné, Bernard Thibault, ont souhaité que, même majoritaires, des syndicats demandent tout de même l'accord des salariés, *« soit de façon délégataire, soit de façon directe »*, avec une préférence pour la consultation. Nicole Notat s'est montrée plus réservée, estimant que le renforcement de la responsabilité des syndicats ne peut être *« octroyé par les pouvoirs publics »* mais doit résulter de leur *« capacité à mettre en œuvre les accords »*. Pour la secrétaire générale de la CFDT, prête à remettre à plat les règles de représentativité, mieux vaut *« renforcer les pouvoirs d'engagement »* que les *« pouvoirs d'opposition »* des syndicats, au risque de donner une prime à *« ceux qui s'opposent à des accords »*.

DYNAMIQUE CONTRACTUELLE

Les confédérations minoritaires n'ont pas davantage caché leur opposition. Alain Deleu a craint l'émergence *« de syndicats majoritaires maison »* et de nouvelles tentatives d'infiltration du Front national. *« Où en serait la France aujourd'hui*, a interrogé le président de la CFTC, *si on avait attendu les syndicats majoritaires pour construire le droit social ? »* Sur un registre voisin, le président de la CFE-CGC, Marc Vilbenoît, a *mis l'accent sur* les dangers de la consultation des salariés, qui risque, à ses yeux, de faire le jeu du patronat et de mettre en péril la politique contractuelle.

Se défendant de vouloir se substituer aux syndicats, M. Hollande a jugé qu'il était dans son rôle quand il essaie, *« en liaison avec les organisations syndicales, de renforcer encore le dialogue social dans l'entreprise »*. Il s'est félicité du *« succès tout à fait considérable »* du mandatement et du processus de négociation *« dynamique et même relativement inattendu »* sur les 35 heures dans les entreprises. Prêt à s'entretenir avec Ernest-Antoine Seillière, président du Medef (ex- CNPF), le premier secrétaire du PS veut nourrir un dialogue permanent avec les syndicats, qu'il se propose de revoir en 1999 sur les retraites.

Dans l'immédiat, M. Hollande estime que c'est aux syndicats eux-mêmes de s'emparer du débat sur leur représentativité. Mais il ne renonce pas à y apporter sa contribution, quitte à l'amender pour tenir compte des remarques syndicales. Sa relance du chèque syndical sera enterrée. Pour éviter toute ambiguïté, il substituera au référendum une consultation des salariés *« sous la responsabilité »* des syndicats.

Michel Noblecourt

La place des confédérations dans le public et le privé

LA REPRÉSENTATIVITÉ SYNDICALE dans la fonction publique d'Etat (en %)

Organisation	%
FSU	18,23
UNSA	16,17
CGT	15,62
FO	14,37
CFDT	13,88
Divers	10,39
Groupe des 10 SUD	7,36
CFTC	2,39
CFE/CGC	1,59

LA RÉPARTITION EN SIÈGES AU CSFPE

FSU	UNSA	CGT	FO	CFDT	CFTC	CGC
2	4	4	4	4	1	1

TOTAL 20 sièges

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS AUX COMITÉS D'ENTREPRISE en % des suffrages exprimés

	CGT	CFDT	CFTC	CGT-FO	CFE-CGC	Autres syndicats	Non syndiqués
1996	23,6	21,5	4,5	12,1	5,8	7,3	25,1
1995	19,7	20,5	5,1	12,3	6,4	6,2	29,9

Source : MES-DARES

LE NOMBRE D'ACCORDS SIGNÉS DANS LES ENTREPRISES en nombre d'accords avec les délégués syndicaux (1997)

CGT	CFE-CGC	CFTC	CGT-FO	CFDT	Autres syndicats	TOTAL
4 960 (44,4%)	6 406 (57,5%)	3 971 (35,6%)	4 549 (40,8%)	2 656 (23,8%)	1 441 (12,9%)	11 139

Législation

● **La loi du 11 février 1950** fixe cinq critères : les effectifs, l'indépendance, les cotisations, l'expérience et l'ancienneté du syndicat, son attitude patriotique pendant l'Occupation.

● **L'arrêté du 31 mars 1966** désigne cinq confédérations reconnues représentatives sur le plan national : CGT, CGT-FO, CFDT, CFTC, CFE-CGC (pour les cadres uniquement). Il leur donne, ainsi qu'aux syndicats qui leur sont affiliés, le droit de négocier et de conclure des accords dans tous les secteurs. Les autres syndicats sont appelés autonomes et doivent prouver leur représentativité, au niveau de chaque entreprise, voire des branches.

● **L'amendement Perben**, introduit dans la loi du 16 décembre 1996, lie la représentativité dans la fonction publique à un seuil dans les trois fonctions (d'Etat, territoriale et hospitalière). Elle réserve le premier tour des élections aux organisations syndicales représentatives des fonctionnaires. Seul le second tour est libre.

L'instauration de nouvelles règles divise les syndicats

● **Les avant-gardistes : CGT, FSU, SUD.** Louis Viannet a fait franchir à la Confédération générale du travail (CGT) un nouveau cap, en posant le problème de *« l'articulation entre politique contractuelle et représentativité »* (*Le Monde* du 30 septembre). Le secrétaire général de la CGT s'est prononcé pour qu'il y ait *« un lien beaucoup plus étroit entre représentativité et audience réelle des organisations, mesurées à l'aune des élections »*. Il a aussi jugé que, *« dès lors que la conclusion ou la non-conclusion d'un accord engage l'ensemble des salariés compris dans le champ de la négociation, il devient essentiel que sa validité soit conditionnée par l'aval majoritaire de la collectivité de travail (...), soit directement par consultation (...), soit par la reconnaissance d'une représentativité vérifiée »*.

De son côté, la Fédération syndicale unitaire (FSU) entend *« affirmer et faire reconnaître sa représentativité »*. Elle constate que *« l'actuelle composition du Conseil supérieur de la fonction publique ne reflète pas la représentativité acquise par les différentes organisations »*. La FSU demande l'abrogation de l'amendement Perben qui *« permet au gouvernement d'intervenir sur le mouvement syndical en favorisant les composantes qui ont son approbation »*.

Solidaires, unitaires, démocratiques (SUD) souligne que les dispositions législatives sur la représentativité syndicale ont été prévues à la Libération, *« pour empêcher la reconstruction des syndicats ayant collaboré avec l'occupant nazi ou la construction de syndicats à la botte des patrons »*, mais qu'elles sont aujourd'hui *« utilisées contre le développement des nouveaux syndicats »*. Thierry Renard, de SUD-PTT, demande qu'au niveau des accords d'entreprises *« un seuil de représentativité soit nécessaire pour engager ceux qui sont censés en bénéficier »*. *« La légitimité issue des élections est, à cet égard, un critère important »*, mais il préconise aussi *« la forme de référendum interne sous contrôle syndical »*.

● **Les prudents : CFDT et UNSA.** La Confédération française démocratique du travail (CFDT) est *« prête à aller au débat »* sur la représentativité syndicale, mais demeure attachée au syndicalisme *« confédéré »*. Elle esquisse trois pistes de réflexion : définir des critères de représentativité qui permettent de renforcer la légitimité des confédérations ; ne pas aboutir à un système clos sur lui-même et développer la capacité d'engagement des syndicats. Jean-René Masson, numéro deux de la Confédération, n'est pas hostile à ce que le gouvernement puisse *« régulièrement, tous les cinq ou six ans, reconnaître les interlocuteurs de la négociation »*.

Le secrétaire général de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), Alain Olive, juge pour sa part que les règles de représentativité – et notamment l'arrêté *« obsolète »* de 1966 – sont actuellement *« un frein à la syndicalisation »*. Si l'UNSA approuve les critères de représentativité (effectifs, indépendance, cotisations, expérience et ancienneté), *« ces règles doivent pouvoir être validées régulièrement »*, estime M. Olive. *« Pourquoi ne pas aussi permettre aux organisations syndicales de se présenter au premier tour des élections de délégué du personnel et de comité d'entreprise, et de donner ainsi les mêmes chances à tous les syndicats pour recueillir le suffrage des salariés ? »*

● **Les partisans du statu quo : FO, CFTC, CFE-CGC.** Le secrétaire général de Force ouvrière (FO), Marc Blondel, défend les critères actuels de la *« représentativité irréfragable des organisations syndicales »*. Y toucher serait *« un jeu de con »*, car *« cela remettrait en cause quarante ans de négociations collectives »*, a-t-il déclaré, lundi 9 novembre. Dans un édito de *FO Hebdo* du 7 octobre, le secrétaire général de FO estimait que *« conditionner la validité des accords à une modification des règles de représentativité »* aurait pour conséquence de *« porter atteinte à la liberté contractuelle »*, de *« favoriser la constitution dans les entreprises de syndicats maison »* et de *« rendre quasi impossible toute innovation contractuelle »*. En outre, ajoutait-il, *« si une organisation devait perdre sa représentativité, quelle serait la validité des accords qu'elle aurait signés »* ? Pour M. Blondel, qui voit *« resurgir les vieux démons de la recomposition syndicale »*, *« on ne bouscule pas le paysage syndical par des oukases »*.

La Confédération générale des cadres (CFE-CGC) est sur la même longueur d'onde. Selon Marc Vilbenoît, son président, *« on voudrait nous faire croire que nous aurions contractuellement tort parce que nous serions syndicalement minoritaires »*. Il traite d'*« apprentis sorciers »* ceux qui *« voudraient attenter aux principes de la représentativité, au risque irresponsable de déstabiliser l'édifice social fragile de notre pays »*.

Quant au président de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), Alain Deleu, il juge que, à travers la mise en cause de la représentativité, c'est le *« pluralisme syndical »* qui est visé. Il rappelle que *« le droit d'opposition permet aux syndicats majoritaires de s'opposer à l'application des accords qu'ils n'ont pas signés »*.

Alain Beuve-Méry

TROIS QUESTIONS À...

BERNARD GRASSI

1 Vous présidez l'association d'inspecteurs du travail Villermé. L'accord sur les 35 heures dans la métallurgie signé par FO, CGC et CFTC, syndicats minoritaires dans la branche, a lancé le débat sur la représentativité. Faut-il changer les règles ?

A l'origine, la notion de représentativité légale offrait de réelles garanties. Elle a permis de donner force aux accords collectifs en stipulant que le bénéfice d'un accord signé par au moins un syndicat représentatif s'applique à l'ensemble des salariés. Elle a longtemps conforté les syndicats et favorisé une certaine liberté syndicale dans les entreprises. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas.

2 Pour quelles raisons ?

Le système était intéressant dans un contexte précis : celui qui a prévalu jusqu'à la fin des années 70, où les accords collectifs se traduisaient par une amélioration du sort et des droits des salariés. Aujourd'hui, le système est devenu pervers car la nature des accords collectifs a changé. Et il est à craindre que tout cela ne soit aggravé par la procédure de mandatement telle qu'elle est pratiquée avec la réduction du temps de travail. Lors de la mise en œuvre de la loi de Robien, on a vu des salariés choisis par leurs employeurs obtenir le mandatement de telle ou telle organisation syndicale représentative. *Dans ce cas-là*, les garanties liées à la représentativité sont nulles.

3 Il existe théoriquement un droit d'opposition...

En 1982, un droit d'opposition a en effet été créé lorsqu'a été introduite, pour la première fois, la possibilité d'accords dérogatoires sur le temps de travail. Mais ce droit, qui doit permettre aux syndicats majoritaires de contester un accord signé par une organisation minoritaire, reste très formel. Pour faire opposition, les organisations non signataires doivent avoir recueilli plus de la moitié des voix des salariés inscrits pour les élections de représentants aux comités d'entreprise ou de délégués du personnel. Ce niveau est pratiquement impossible à atteindre lorsqu'on sait que le taux de participation aux élections professionnelles dépasse rarement les 60 %.

Dans l'immédiat, nous souhaitons que l'on trouve les moyens de garantir le caractère majoritaire de la signature d'un accord collectif. Soit en renforçant le droit d'opposition, par exemple en fixant le niveau de déclenchement à la majorité des votants et non des inscrits. Soit en obligeant le syndicat qui signe un accord collectif à faire la preuve de sa représentativité effective au niveau de la branche ou de l'entreprise concernées.

Propos recueillis par Caroline Monnot

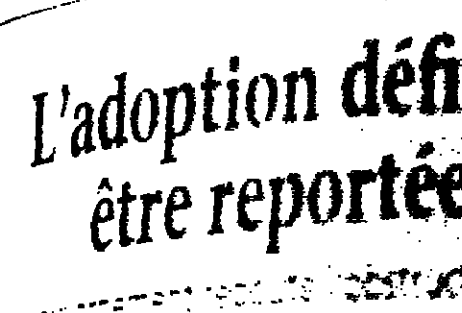
« L'accord a été signé, vous n'avez pas de recours »

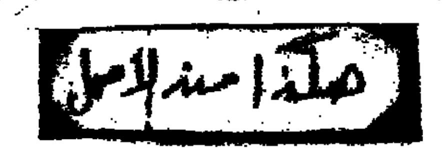
SIX JOURS et six nuits de grève en 1996, puis à nouveau deux jours en janvier 1998, toujours et encore sur les conditions de travail. En vain. Depuis, un immense ras-le-bol : *« Cela fait deux ans qu'on s'acharne là-dessus et on ne peut rien faire. »* A l'usine Mendes d'Angers, une entreprise d'habillement qui fabrique du prêt-à-porter haut de gamme pour Dior, Yves Saint Laurent et Christian Lacroix, les deux cent trente salariés vivent depuis plus de trois ans au rythme de la modulation horaire introduite, début 1995, par un accord d'entreprise sur l'annualisation.

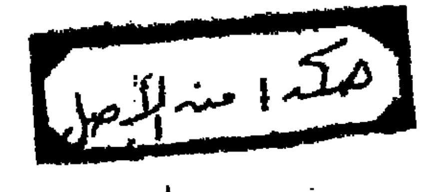
« On nous a annoncé en octobre 1994 qu'un accord sur l'annualisation avait été signé par le délégué syndical CFTC en juin et qu'il serait appliqué au 1er janvier suivant », se souvient une salariée. A l'époque, la CFTC locale est l'unique syndicat représentatif implanté dans l'entreprise. En proie à une crise interne, le syndicat CGT est absent. La direction choisit de lancer, à ce moment-là, des négociations sur les aménagements horaires. L'accord conclu permet de faire alterner des semaines hautes à 45 heures et des semaines totalement blanches d'heures travaillées. *« On est de plus en plus fatigué. On a une pression très forte pendant les semaines hautes. Et ils n'arrêtent pas de changer le calendrier. Durant les semaines hautes, on ne peut absolument pas se permettre d'être absente ou malade une journée ; sinon le salaire chute, car il est calculé sur une moyenne de 37 heures par semaine sur l'année. Les semaines de récupération ne sont jamais fixées pendant les vacances scolaires. Le stress est énorme. On ne nous a rien demandé. Personne ne veut de cet accord »*, explique une ouvrière qualifiée.

Agée d'une quarantaine d'années, comme la plupart de ses collègues, elle dit n'avoir jamais connu, *« avec plus de quinze ans de boîte »*, des conditions *« à ce point dégradées »*. Se faisant l'écho du mécontentement ambiant, le syndicat CGT de l'usine, qui s'est reconstitué, réclame aujourd'hui l'abrogation de l'accord. *« On nous dit : l'accord a été signé par une organisation représentative, vous n'avez pas de recours. Mais le syndicat signataire a, en tout et pour tout, deux personnes ici et il faut voir comment il a été signé »*, explique un délégué. Gênée, la fédération CFTC-Habillement s'est dite prête à examiner le problème. A la CGT, on espère *« qu'ils dénoncent l'accord »*. *« Et encore*, estime un délégué, *on ne sait pas si cela suffirait. »*

C. M.







● POUR BERNARD GRASSI, président de l'association Villermé des inspecteurs du travail, le système actuel de représentation « est devenu pe... vers ».

...vité syndicale

...es à engager la réflexion. ...xés à la Libération

L'adoption définitive du PACS pourrait être reportée à l'automne de 1999

Le gouvernement redoute l'obstruction de la droite à l'Assemblée nationale et au Sénat

Le gouvernement n'est pas sûr que la proposition de loi sur le PACS soit définitivement adoptée d'ici à juin 1999. Coauteur du texte avec Jean-Pierre Michel (MDC, Haute-Saône), rapporteur de la commission des lois, Patrick Bloche (PS, Paris), rapporteur de la commission des affaires sociales, plaide pour un vote définitif au début de l'été, date qui, selon lui, avait été fixée avec le gouvernement. *(Lire aussi notre éditorial page 13.)*

ÉTÉ ou automne 1999 ? Les députés et le gouvernement ne sont pas d'accord sur la date de l'adoption définitive de la proposition de loi sur le pacte civil de solidarité (PACS). Le gouvernement n'est pas sûr que le PACS soit définitivement adopté d'ici à la fin de la session parlementaire, c'est-à-dire au mois de juin 1999, alors que Catherine Tasca (PS), présidente de la commission des lois, et les auteurs du texte plaident pour un vote définitif au début de l'été. La réforme, qui vise à renforcer les droits des couples non mariés, mais aussi de deux personnes qui ont un projet de vie commun sans avoir de relations sexuelles, ferait-elle les frais de la volonté du premier ministre de *« réviser de façon plus sélective les priorités législatives »* (*Le Monde* du 13 novembre) ?

Le gouvernement n'a qu'un mot à la bouche : prudence. A Matignon, on se garde de tout pronostic et on certifie qu'aucune décision concernant le rythme de l'examen du PACS n'a été prise. On assure que personne, au groupe socialiste de l'Assemblée nationale, ne doute de la nécessité de traiter cette question. Penser que l'adoption définitive du texte pourrait avoir lieu en juin relève de l'*« optimisme béat »*, souligne toutefois l'entourage d'Elisabeth Guigou. Le cabinet de la ministre de la justice juge le quatrième trimestre 1999 comme une hypothèse plus *« réaliste »*. Au cabinet du ministre des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant, on indique qu'il n'y a pas de date arrêtée pour le passage au Sénat, qui se fera sans doute d'ici à la fin du premier trimestre 1999. Dans l'entourage de M. Vaillant, on ajoute que le gouvernement n'a jamais donné de date définitive. *« Ce n'est pas une question d'envie*, commente-t-on, *c'est une question de pouvoir ; et le débat est tellement chronophage... »*

Il est vrai que la discussion parlementaire traîne depuis que la réforme est dans les cartons de la majorité. La proposition de loi sur le PACS a été élaborée, au printemps 1998, par Jean-Pierre Michel (MDC, Haute-Saône) et Patrick Bloche (PS, Paris), à partir de deux textes déjà préparés par le Mouvement des citoyens, le contrat d'union civile et sociale (CUCS), et par le PS, le contrat d'union sociale (CUS). Deux autres propositions étaient en « concurrence » : celle d'Irène Théry, sociologue, qui prévoit, schématiquement, d'élargir la définition du concubinage aux couples homosexuels, et le pacte d'intérêt commun (PIC) du professeur de droit Jean Hauser.

Le 18 juin, Mme Guigou avait fixé *« à l'automne »* la discussion parlementaire, sur la base de la proposition de PACS. Le 19 juin, la commission des lois annonçait l'examen du texte, au Parlement, le 9 octobre. La suite est connue : le *jour J, le texte a été rejeté*, du fait de l'adoption de l'exception d'irrecevabilité présentée par Jean-François Mattéi (DL, Bouches-du-Rhône). Un nouveau texte, qui intègre les fratries, le « PACS 2 », a été adopté en commission des lois, le 14. Coincé par le débat budgétaire, le gouvernement a dû « saucissonner » la suite de l'examen du texte en plusieurs dates, le 3, le 7 et le 8 novembre : trois jours de débat n'ont même pas permis d'adopter l'article 1er du texte, compte tenu de l'obstruction de l'opposition.

Seuls quatre amendements ont été adoptés : un amendement communiste, qui prévoit qu'*« un pacte civil de solidarité peut être conclu par deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune »* ; deux amendements semblables de l'opposition, qui précisent que le PACS doit être signé entre *« personnes physiques majeures »* ; enfin, la proposition du député radical de gauche Alain Tourret (Calvados), qui fixe le lieu d'enregistrement du PACS au tribunal d'instance. Les 1er et 2 décembre, les députés reprendront le débat. Six mois de travail suffiront-ils, ensuite, pour « boucler » l'examen du texte par le Parlement ? Une seule date est connue : la Gay Pride, qui, en 1998, était déjà *« plus militante que festive »*, aura de nouveau lieu en juin 1999.

Cl. F.

TROIS QUESTIONS À...

PATRICK BLOCHE

1 Le gouvernement n'est pas sûr que la proposition de loi sur le PACS soit définitivement adoptée d'ici à la fin de la session parlementaire, alors que vous-même, rapporteur de la commission des affaires sociales, et Catherine Tasca, présidente de la commission des lois, avez toujours annoncé la date du mois de juin. Que pensez-vous d'un éventuel report du vote sur ce texte ?

Il faut que nous gardions l'objectif d'adopter définitivement le PACS avant la fin de l'actuelle session. Donc en juin. Cela a toujours été le cap que nous nous sommes fixé avec le gouvernement. En annonçant la date des 1er et 2 décembre pour la suite de l'examen du texte, le gouvernement a marqué sa priorité pour le PACS. Ce texte, qui concerne près de cinq millions de gens et qui est dans le débat public depuis sept ans, suscite une forte attente sociale. Il ne faut pas créer trop d'impatience. Cela n'est bon pour personne...

2 Compte tenu du retard pris, la perspective d'un vote définitif en juin 1999 est-elle envisageable ?

C'est une date réaliste. Cela signifie que l'on a six mois de travail devant nous. On peut miser sur un vote en première lecture, à l'Assemblée, avant les fêtes de Noël. Au Sénat, l'examen en commission pourrait avoir lieu en janvier, et le passage en séance publique en février. Certes, il faut s'attendre à une nouvelle obstruction de l'opposition, qui présentera certainement, encore, les trois motions de procédure à l'Assemblée lors de la deuxième lecture ; mais celle-ci peut intervenir au début du printemps. Après, tout peut aller très vite.

3 La prudence du gouvernement vise-t-elle à rassurer les députés PS, peu nombreux pour soutenir le texte le 9 octobre, et divisés sur certains aspects de la proposition de loi, comme les fratries ?

Je ne le crois pas. Si prudence du gouvernement il y a, elle est peut-être liée au fait que la discussion avance lentement. Du côté des députés PS, l'échec du 9 octobre a plutôt joué un rôle vertueux de « pédagogie politique », comme en témoignent la présence des élus et leur attention, lors du débat sur le PACS, le week-end des 7 et 8 novembre. Il y a au moins cet aspect positif...

Propos recueillis par Clarisse Fabre

La tactique dangereuse du PS contre la proposition de Nicolas Sarkozy

DANS CETTE AFFAIRE, la première préoccupation des socialistes a très vite été claire : *« Sarkozy fera son* one man show *sans nous. »* Le secrétaire général du RPR voulait présenter, vendredi 20 novembre à l'Assemblée nationale, sa proposition de loi organique visant à inscrire dans la Constitution le principe de la non-rétroactivité des lois fiscales ? Il le ferait devant des bancs de gauche quasi déserts. Seulement voilà, le choix de l'absentéisme volontaire, décidé par le bureau du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, mardi 10 novembre, sème la polémique à droite et provoque un relatif malaise à gauche.

Car l'opposition a très vite vu l'avantage qu'elle pouvait tirer de l'attitude des socialistes. Quelques semaines après la séance épique du 9 octobre qui a vu la gauche mise en minorité sur le PACS, du fait de sa faible mobilisation en séance, l'absentéisme n'est pas la tactique la plus facile à défendre. Les socialistes ont pu le mesurer jeudi matin, lors de l'examen de la proposition de M. Sarkozy par la commission des lois de l'Assemblée. Il y a alors en séance, pour la gauche, outre la présidente de la commission Catherine Tasca, trois socialistes et deux RPR. Jean-Luc Warsman (RPR), rapporteur du texte, défend que les contribuables doivent retrouver confiance en l'Etat et qu'il faut pouvoir *« conférer un caractère pluriannuel à des avantages fiscaux, sous réserve d'en limiter précisément la durée qui ne peut excéder cinq ans, sans qu'une loi ultérieure puisse venir les modifier avant l'échéance prévue »*.

M. Caresche (PS), lui, dénonce une initiative *« opportuniste »* venue *« d'un ancien ministre du budget qui, lorsqu'il était en fonctions, s'est accommodé du principe d'annualité budgétaire »*. Mieux, fait-il valoir en reprenant certains avis (*Le Monde* du 16 octobre), cette proposition pourrait remettre en cause le principe de l'alternance. *« Une majorité battue pourrait ainsi imposer à une majorité nouvellement élue des dispositions fiscales passées »*, assure M. Caresche. Pourtant, suivant les consignes du président du groupe, Jean-Marc Ayrault, les députés PS refusent de prendre part au vote en commission... laissant ainsi l'opposition voter seule en faveur de son texte. De fait, un vote défavorable n'aurait pas empêché le texte de venir en séance, puis d'être rejeté par la majorité lors du vote solennel prévu mardi 24 novembre.

Le RPR s'est immédiatement engouffré dans la brèche. M. Sarkozy, qui a pris soin de faire signer sa proposition par l'ensemble des groupes de l'opposition, a fait de la non-rétroactivité des lois fiscales un de ses chevaux de bataille. *« Ce n'est jamais bon signe quand une majorité croit utile d'injurier l'opposition »* déclare M. Sarkozy au *Figaro* (daté 13 novembre). *« L'adoption de notre proposition par la commission signe le nouvel échec du groupe socialiste qui, par son absence, a manifesté son désarroi pour la deuxième fois en quelques semaines »*, a affirmé, de son côté, Philippe Séguin. Et le mal est fait. Même le ministre des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant, qui rencontre jeudi soir M. Caresche lors d'une manifestation dans le 18e arrondissement de Paris, s'inquiète de la tactique socialiste. Celle-ci, pourtant, ne changera pas. Parmi les socialistes, on se contente seulement de constater : *« Si on voulait banaliser la proposition Sarkozy, c'est raté... »*

Raphaëlle Bacqué

Le Conseil constitutionnel est accusé de « couvrir » l'élection de Jean Tiberi

Le débat porte sur les « faux électeurs »

LA POLÉMIQUE sur le maintien de Roland Dumas à la présidence du Conseil constitutionnel pourrait être relancée par une décision qu'ont rendue les membres de cette institution (*le Monde* du 12 novembre) et que le *Journal officiel* a publiée dans son édition datée 12-13 novembre. Le Conseil constitutionnel rejette une requête déposée par Chantal Perdrix, juge d'instruction auprès du tribunal de grande instance de Paris, qui lui demandait copie d'un rapport d'instruction sur les fraudes électorales dans le 5e arrondissement de Paris.

Mme Perdrix est saisie, depuis mai 1997, d'une plainte contre X... déposée par Lyne Cohen-Solal, candidate socialiste aux élections législatives de mai et juin 1997 dans la deuxième circonscription de la capitale (formée du 5e et d'une partie du 6e arrondissement), et adversaire malheureuse de Jean Tiberi (RPR). Le Conseil constitutionnel avait validé, le 20 février, l'élection de M. Tiberi, tout en admettant que l'inscription de nombre d'électeurs du 5e arrondissement pouvait être suspectée de fraude. Il a jugé que, compte tenu de l'écart de voix entre les deux candidats au second tour, la *« manœuvre »*, *« aussi condamnable soit-elle »*, n'a pu *« inverser le résultat du scrutin »*.

La juge d'instruction a demandé, le 22 octobre, que le Conseil constitutionnel lui communique une copie du rapport, établi par un rapporteur adjoint, qui fait état de ces fraudes. *« Il aurait été utile d'avoir le détail de ce qui a été découvert »*, explique aujourd'hui Mme Cohen-Solal. Cette demande a fait, mardi 10 novembre, l'objet d'un long débat au Conseil constitutionnel. Il s'agissait de dire si le document du rapporteur adjoint devait être couvert par le secret qui s'attache aux délibérations du Conseil constitutionnel. Mme Perdrix soutenait que non : cette pièce, antérieure aux délibérations, en est, selon elle, « détachable ». Les partisans du secret l'ont emporté. Ils ont fait valoir, notamment, que la transmission à un magistrat d'un document sur lequel s'appuie une décision du Conseil consitutionnel donnerait à ce magistrat la possibilité de vérifier, voire de contester, le bien-fondé de celle-ci.

Cette nouvelle décision, qui n'est susceptible d'aucun recours, en vertu de l'article 62 de la Constitution, va *« ralentir le cours de la justice »*, estime Mme Cohen-Solal. La candidate socialiste regrette que *« le Conseil constitutionnel n'applique pas l'article 40 du code de procédure pénale, qui fait obligation à tout fonctionnaire de dénoncer au parquet les fraudes rencontrées dans l'exercice de sa mission »*. Elle estime que, ce faisant, *« le Conseil constitutionnel couvre l'élection de Jean Tiberi »*.

Rafaële Rivais

DÉPÊCHES

■ ***POPULARITÉ* : les cotes de confiance de Jacques Chirac et Lionel Jospin baissent** sensiblement, tout en restant à un niveau élevé. Selon Ipsos (sondage réalisé les 6 et 7 novembre auprès de 940 personnes pour *Le Point*), le chef de l'Etat recueille 63 % de jugements favorables (en baisse de 3 points), contre 26 % de jugements négatifs, tandis que le premier ministre recule de 5 points (à 60 % d'opinions favorables, contre 32 % d'avis contraires). Selon l'institut Louis-Harris (enquête réalisée les 6 et 7 novembre auprès de 1 004 personnes pour *Valeurs actuelles*), M. Chirac et M. Jospin baissent chacun de 11 points : le premier recueille 60 % de jugements favorables et le second 63 %.

■ **AMSTERDAM : Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a annoncé**, jeudi 12 novembre, que son groupe votera la révision constitutionnelle et la ratification du traité d'Amsterdam. Hervé de Charette, ancien ministre des affaires étrangères, a précisé que l'UDF voterait contre un amendement tendant à soumettre à l'aval du Parlement français le passage, dans cinq ans, de l'unanimité à la majorité qualifiée pour les questions d'immigration et de visa.

■ **MAJORITÉ : Robert Hue, secrétaire national du Parti communiste, a souhaité**, jeudi 12 novembre, sur RMC, que Daniel Cohn-Bendit ne mette pas *« la zizanie dans la gauche plurielle »*. Evoquant divers propos du chef de file des Verts pour les élections européennes à l'égard du PCF, M. Hue a ajouté que, *« depuis »*, celui-ci a *« mangé son chapeau, puisqu'il dit tous les jours que je ne suis pas du tout stalinien »*.

■ **TOULON : deux conseillers municipaux Front national, Eliane Guillet de la Brosse et Jean-Pierre Albertini**, écartés en juin 1998 pour *« raisons disciplinaires »*, ont rejoint la majorité municipale, a annoncé, jeudi 12 novembre, le maire de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier. Troisième adjointe à la municipalité et conseillère générale du Var, Mme de la Brosse avait notamment contesté la candidature de Cendrine Le Chevallier à l'élection législative face à la socialiste Odette Casanova, réélue en septembre.

■ **AGRICULTURE : l'Assemblée nationale a adopté**, jeudi 12 novembre, les crédits du ministère de l'agriculture et de la pêche, en recul de 6 % (à 33,547 milliards de francs) du fait de la baisse de 37 % de la subvention d'équilibre au budget annexe des prestations sociales agricoles (Bapsa).

MÉDECINE Alors qu'ils n'ont jamais été aussi nombreux en France, les pédiatres de ville craignent pour leur survie. Ils sont confrontés à la concurrence des médecins généralistes et de l'hôpital, et redoutent l'instauration des filières de soins. ● CETTE PROFESSION, d'une moyenne d'âge élevée, ne se renforce chaque année que de cent dix jeunes formés alors que, selon le syndicat de la corporation, deux cents seraient nécessaires pour maintenir le statu quo. ● POUR Aldo Naouri, spécialiste des relations intrafamiliales, il faudrait *« revoir les études de pédiatrie, qui forment des savants ayant rarement l'occasion d'utiliser leur science »*. ● À CLICHY, dans la salle d'attente d'un cabinet médical, des mères de famille font la différence entre médecin généraliste et spécialiste. Une réforme des études médicales est en cours pour trouver une solution.

Les pédiatres de ville ont peur de disparaître du paysage médical

Plus nombreux que jamais mais d'une moyenne d'âge élevée, ces médecins craignent pour la pérennité de leur profession. Confrontés à la concurrence des généralistes et de l'hôpital, ils redoutent l'instauration des filières de soins

ILS DÉVELOPPENT le complexe du panda. Persuadés d'appartenir à une espèce en voie d'extinction, les pédiatres de ville en ont *« gros sur la patate »*, pour reprendre l'expression d'un membre de la profession installé en Seine-Saint-Denis, qui a le mérite de résumer le sentiment général. Des collectifs se sont montés dans une poignée de départements, des pétitions courent les cabinets.

Jamais, pourtant, les pédiatres n'ont été aussi nombreux en France. Pour une population d'environ 14 millions d'enfants et adolescents âgés de moins de dix-huit ans, ils sont 5 700 (dont quelque 3 000 qui travaillent sur le mode libéral). En 1979, on n'en dénombrait que 2 700. Seulement les pédiatres en activité ont une moyenne d'âge élevée (quarante-huit ans), et seuls 110 jeunes sont formés chaque année, ce qui est tout juste suffisant pour pourvoir les postes hospitaliers mais remet en cause la pérennité de la pédiatrie de ville. *« Pour maintenir le* statu quo, *il faudrait deux cents nouveaux pédiatres par an. Si on continue sur le même rythme, la pédiatrie de ville va s'effilocher pour ne plus compter bientôt qu'un millier de représentants »*, alerte le docteur Henri Romeu, du Syndicat national des pédiatres français.

Déjà, dénicher un remplaçant le temps des vacances, ou d'une maladie, relève de la gageure, et les cabinets qui ferment trouvent rarement preneur. Certains centres de Protection maternelle et infantile (PMI) se passent de pédiatre. *« Même en milieu hospitalier, des difficultés se font jour, en néonatalogie, aux urgences aussi*, ajoute le professeur François Beaufils, secrétaire général de la Société française de pédiatrie. *On a du mal à trouver le médecin senior (diplômé et non interne) qui doit désormais être présent vingt-quatre heures sur vingt-quatre aux urgences, pédiatriques comme adultes. Et on ne sait pas comment pourra être appliqué le plan périnatalité, qui prévoit la présence constante d'un pédiatre dans les maternités. »*

FILIÈRES DE SOINS

Si la statistique cristallise le malaise actuel des pédiatres, c'est que ces derniers sont persuadés de la volonté du gouvernement de les voir disparaître, à terme, au profit des médecins généralistes et de l'hôpital. L'instauration de filières de soins n'aboutirait-elle pas rapidement à ce résultat ? S'il devient obligatoire de passer chez le généraliste avant de pouvoir consulter un spécialiste tout en étant remboursé par la Sécurité sociale, la pédiatrie de ville mourra, prédisent, d'une même voix alarmistes, les médecins de l'enfance.

Frédéric Delacourt, qui exerce en Seine-Saint-Denis, raconte qu'aucun enfant ne lui est jamais adressé par les généralistes qui, *« quand ils n'ont pas la maîtrise totale de la pathologie, envoient à l'hôpital » : « Notre clientèle sera donc totalement captée, et nous ne survivrons que dans les départements aisés, là où les gens pourront financer eux-mêmes la visite. Cela créera une pédiatrie de luxe, comme en Angleterre où il n'y a que l'hôpital ou une poignée de pédiatres à 500-800 francs, non remboursés »*. Et de s'élever contre l'idée que la prise en charge de la santé des enfants par le couple généraliste-hôpital génèrerait des économies.

Pour leur défense, les pédiatres plaident encore la compétence. Quatre années d'études au-delà du diplôme de généralistes ne sont pas de trop, rappelle Olivier Romain, pédiatre dans le XVe arrondissement de Paris. *« L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Tout fonctionne différemment. Lorsqu'un enfant entre dans le cabinet, nous savons tout de suite si c'est grave. Le généraliste ne peut être spécialiste de tout. En fonction du milieu de vie de l'enfant, de son passé médical, de son mode de garde, on ne le traite pas de la même façon pour une otite par exemple. »*

« Les pédiatres font de la médecine générale de l'enfant, et en ce sens les moins de seize ans doivent pouvoir continuer à le consulter en première intention. Mais les généralistes sont aussi d'excellents pédiatres, lui répond Richard Bouton, le président de MG-France, principal syndicat de généralistes. *D'ailleurs, quand les enfants sont malades, c'est le généraliste qu'appellent les parents parce que, lui, il se déplace. »* Les pédiatres tentent de se défaire de cette image de spécialistes consultant confortablement sur rendez-vous ; expliquent que s'ils ne se déplacent pas, c'est qu'ils manquent de temps puisque, la démographie professionnelle aidant, jamais leur clientèle n'a été aussi importante ; affirment que des sytèmes de garde du week-end se sont partout mis en place, qu'ils n'hésitent pas non plus à donner leur numéro de téléphone personnel.

Il leur faut encore faire face au mépris des médecins hospitaliers *« qui ont le sentiment d'être les seuls à pratiquer la vraie pédiatrie, alors que nous on ne serait là que pour les vaccins et rhinopharyngites »*, témoigne Patrick Clarot, pédiatre à Saint-Denis. Dans le même temps, les parents se font *« de plus en plus exigeants »*, souligne Jean-Claude Moscovici, qui a un cabinet parisien : *« Comme ils ont de plus en plus de mal à s'arrêter, il faut que l'enfant soit guéri en deux jours. Donc on me force la main pour prescrire des antibiotiques. Ce n'est pas très satisfaisant. »*

Soumis à ces nouvelles pressions, les pédiatres se trouvent par ailleurs confrontés à une très forte demande parentale d'écoute et de conseils. Avec l'éclatement de la famille, il leur faut donner de nouveaux repères. *« On récupère les mères un peu paumées à la sortie de la maternité*, raconte le docteur Clarot. *On rassure, on explique aux parents que le bébé et eux doivent apprendre à se connaître. Ensuite on voit les familles pour des urgences, des soucis de crèche, d'école, de pipi au lit, d'alimentation… On devient un peu des confidents. Tous les jours, on nous parle de problèmes de couple. »* Mais, avoue-t-il, *« on n'était pas préparés à ce rôle tenant du psychologue et de l'assistante sociale »*.

CONTEXTE PARTICULIER

Il n'empêche. Voilà un *« champ à investir »*, estime Jacques Langue, pédiatre à Lyon. *« La pédiatrie telle qu'elle est exercée aujourd'hui en ville est menacée parce qu'elle n'a pas su s'adapter à l'évolution des pathologies. Le somatique continue d'être important mais il cède du terrain à d'autres pathologies comportementales. On peut partager avec le généraliste la prise en charge des maladies infectieuses pour se consacrer à la pédiatrie préventive, à la surveillance du développement neuropsychologique, à toutes les pathologies liées aux difficultés socio-économiques, aux pathologies des adolescents, aussi. Tout cela demande du temps, une écoute longue et répétée. »*

Il s'agit, estime-t-il, de passer de « médecins généralistes de l'enfant » à « spécialistes de l'enfant », de ne plus ambitionner de suivre tous les petits à tout moment. *« Car alors, notre position est indéfendable*, dit-il, *puisque la réalité, c'est que nous ne suivons qu'une partie d'entre eux, plutôt urbaine et plutôt issue des classes moyennes ou favorisées. A tel point que quand nous faisons des études épidémiologiques, on nous fait remarquer que notre clientèle est biaisée. »* Mieux vaut, selon lui, suivre une plus grande partie des enfants dans un contexte particulier : premiers mois, examens de surveillance à certains âges-clés, pathologies aiguës, maladies chroniques, problèmes psychologiques…

Le professeur Beaufils appuie ce propos. *« Il serait souhaitable que tous les enfants soient vus à certains moments par un pédiatre, ne serait-ce que parce que la moitié des retards scolaires pourraient être évités si l'on dépistait certaines anomalies avant six ans. »* L'enfant, rétorquent les tenants du pédiatre-médecin de famille, n'est pas une automobile à laquelle on fait passer des contrôles techniques. *« Il a besoin d'un spécialiste qui le prenne en charge dans son environnement*, soutient Irène Limnios, pédiatre à Aubervilliers. *Sans relation suivie, on ne comprend rien. »*

P. Kr.

« Nous faisons faire des économies à la Sécu ! »

Les trois quarts des pédiatres de ville exercent en secteur 1, au tarif conventionné (150 francs) de la Sécurité sociale. Selon une étude récente sur les revenus des médecins, les pédiatres se situeraient, en compagnie des psychiatres, tout en bas de l'échelle, sous les généralistes. Deux raisons à cela : leur médecine est lente et comporte peu d'actes techniques rémunérateurs. *« On veut nous supprimer alors que nous faisons faire des économies à la Sécu !*, s'emporte Frédéric Delacourt, pédiatre à Neuilly-Plaisance (Seine-Saint-Denis). *Nous ne sommes pas de gros prescripteurs de médicaments ni d'examens complémentaires, puisque nous sommes moins angoissés devant la maladie de l'enfant que les généralistes. Nous sommes au moins une heure par jour au téléphone, ce qui évite des consultations. Nous hospitalisons moins que les généralistes, traitant certaines urgences (crises d'asthme, bronchiolites…) en deux consultations. Les urgences sont déjà engorgées en région parisienne. En concentrant tout dans les CHU, on va vers une médecine technique, anonyme et chère ! »*

TROIS QUESTIONS À…

ALDO NAOURI

1 Vous êtes pédiatre libéral, spécialiste des relations intrafamiliales. Estimez-vous que votre profession est menacée ?

Si la formation des pédiatres n'est pas adaptée, on va vers la mort de la pédiatrie. Pour rattraper les dégâts de la guerre, la France de la reconstruction a fabriqué des pédiatres qui sont parvenus à diminuer considérablement la mortalité infantile. Les généralistes se sont inspirés de leurs pratiques. Aujourd'hui, les bébés sont extrêmement sains, et la pratique des pédiatres oscille entre une médecine vétérinaire des petits maux et une place de conseiller en élevage des enfants.

2 Quel serait le meilleur choix pour assurer leur survie ?

Dans la première direction, nous nous trouvons en conformité avec une logique comptable inattaquable. Ce que le gouvernement demande de façon codée aux pédiatres, ce n'est pas d'être des médecins humanistes mais d'assurer la bonne santé physique des patients en générant un minimum de dépenses. Ce que peuvent faire les généralistes, sans différence notable sur le plan de la mortalité infantile. Mais les généralistes sont tellement maltraités par les conditions financières de leur exercice qu'ils n'ont guère le temps d'aider à la rencontre entre les parents et leur enfant, cet inconnu qui vient malmener le couple. Les problèmes qui ne demandaient qu'à s'exprimer ne s'exprimeront plus, et seront transmis, sous une forme amplifiée, à l'enfant. On bricolera sans doute un système d'aide psychologique pour tenter de réparer les dégâts…

3 L'avenir est-il donc aux pédiatres *« conseillers en élevage »* ?

Probablement, car les familles sont très demandeuses de conseils. L'enfant est devenu une valeur refuge dans un monde dont l'hostilité est de plus en plus flagrante. Ce qui explique le surinvestissement et la focalisation des parents sur leurs enfants. Rien, hélas, ne forme les pédiatres à ce rôle de conseil, spécificité de la pédiatrie de ville. Ils sont démunis, alors ils innovent avec ce qu'ils ont en eux en tant qu'humains. Le mieux que l'on puisse faire serait de revoir les études de pédiatrie, qui forment des savants ayant rarement l'occasion d'utiliser leur science. Durant un tel cursus, il n'est jamais question des parents, ni d'affect, d'émotion, de lien. L'enfant est seulement un corps.

Propos recueillis par Pascale Kremer

Le généraliste pour les petites choses, le spécialiste quand ça se complique

« NEZ, GORGE, oreilles, antibiotiques ». Voilà, pour Christine, à quoi se résume le plus souvent la visite chez le généraliste. Cette jeune mère de deux enfants qui, en parlant, berce Arthur le petit dernier, atteint d'une bronchiolite, déteste se sentir *« un numéro en consultation »*. *« Le docteur Cheymol, lui, ne fait pas du travail à la chaîne. Il s'intéresse vraiment à nous. »*

« Pourquoi venez-vous chez le pédiatre ? » Cette seule question suffit à transformer en lieu de débats animés la salle d'attente de Jacques Cheymol, pédiatre à Clichy, dans les Hauts-de-Seine, depuis quinze ans. Empêchant d'une main leur progéniture de sauter à pieds joints sur les fauteuils, les mères présentes en cet après-midi de semaine se défendent d'abord de ne fréquenter que le cabinet du pédiatre. *« La facilité, c'est d'aller chez le généraliste, qui est plus disponible*, poursuit Christine. *On récupère son bébé à la crèche à 18 heures. Il est malade. On peut obtenir un rendez-vous d'urgence chez le pédiatre mais à 19 h 30, en plein bain et biberon, et puis on attend toujours un peu. Quand on sort, les pharmacies sont fermées… Le généraliste en revanche, on peut aller le voir directement. Et puis, ici, avec le dépassement d'honoraires, cela fait quand même 230 francs. Donc on alterne pédiatre et généraliste. »*

Selon quel mode ? *« Le généraliste*, dit-elle, *c'est pour les petites choses. Quand ça se complique, on va chez le pédiatre. Parce que les généralistes, ils nous voient parfois un peu rapidement… »* Catherine, la quarantaine, a amené Raphaëlle qui fait un peu la tête. La plus grande de ses trois filles, aujourd'hui âgée de vingt ans, a consulté le docteur Cheymol jusqu'il y a deux ou trois ans. *« Elle venait toute seule quand elle avait un problème. »*

« Cela m'a toujours paru évident d'aller chez le pédiatre pour un bébé. Cela me rassurait, sans doute, analyse Catherine. *Une de mes petites a été hospitalisée à cinq mois. Le pédiatre est allé la voir à l'hôpital. »* Ce dernier, estime-t-elle, a par ailleurs la main moins lourde pour les prescriptions : *« C'est parfois plus long mais quand les antibiotiques ne sont pas absolument nécessaires, le docteur Cheymol est difficile à convaincre ! Récemment, la dernière avait de la fièvre. Je suis venue deux fois en une semaine. Il m'a dit que c'était viral, qu'il fallait patienter. Le généraliste, lui, ne se serait pas posé la question. »* A ses yeux, ce docteur a tout du *« vrai médecin de famille »*. *« Ensemble, on ne parle pas que de la fièvre. »*

Entre mères, enfants et pédiatre semblent s'être tissés, au fil des consultations, des liens solides. *« Pour Baptiste, tous les médecins sont des "Cheymol"*, rigole Marie, les cheveux roux remontés en chignon. Baptiste sera bientôt âgé de deux ans, 39 de fièvre, mal au ventre, et une envie furieuse de voler le crayon de Romain, venu avec sa grand-mère. *« Le pédiatre entre vraiment en communication avec les tout petits*, souligne Marie, une fois la paix restaurée. *Il sait décrypter les pleurs, il est formé pour ça. Et il faut voir sa manière de prendre les bébés, de caresser leur fontanelle. »* A-t-il ce même contact privilégié avec les parents ? *« Je viens pour Baptiste, pas pour moi »*, affirme Marie, avant d'avouer : *« Mes angoisses de parents, on en a parlé au début. Il a su faire en sorte que ça ne prenne pas des proportions monstrueuses. »*

> Les meubles d'examen sont bas, « à la dimension de l'enfant », ce qui évite le « regard médical dominateur »

Gaëlle vient d'arriver avec sa Jeanne de *« deux ans et trois mois »*. *« Les pédiatres sont les plus aptes à détecter les maladies infantiles, les mieux préparés au dialogue avec l'enfant*, résume-t-elle. *Mais attention ! Il faut bien choisir ! Certains généralistes sont meilleurs qu'eux… »* Pour elle, le docteur Cheymol est *« autre chose qu'une machine à prescrire »*. *« Il donne des points de repère, mais la normalité est large. Il laisse le temps à un enfant de grandir, grossir, et calme donc les angoisses. Et il ne s'intéresse pas qu'au physique de l'enfant, mais aussi à son éveil. Il sait rechercher les causes psychosomatiques des troubles sans s'immiscer dans notre vie privée. »*

Dans son cabinet, explique-t-elle encore, les meubles d'examen sont bas, *« à la dimension de l'enfant »*, ce qui évite le *« regard médical dominateur »*. Et puis, en plus de ce mobilier adapté, la présence d'un aquarium séduit les enfants. Il a donc fallu acheter un poisson rouge à Jeanne.

P. Kr.

La réforme des études médicales pour remédier aux spécialités « sinistrées »

LES PÉDIATRES ont fait cause commune avec les gynécologues. Un comité de défense de la gynécologie et un collectif des pédiatres libéraux se sont récemment rapprochés pour dénoncer la *« disparition »* programmée de leur profession. Leurs craintes sont non seulement liées au problème du non-renouvellement de leurs effectifs dans un avenir proche, mais aussi à la réforme des études médicales actuellement en préparation au ministère de l'éducation nationale et au secrétariat d'Etat à la santé.

Confrontés à la réduction du nombre d'étudiants dans leur spécialité, ils estiment que, *« dans vingt ans, les gynécologues et pédiatres non hospitaliers auront disparu »*. Au 1er janvier 1997, on comptait par exemple 4 657 gynécologues obstétriciens (dont 3 352 installés en libéral), dont près d'un quart étaient âgés de plus de cinquante ans. Alors que 75 à 85 gynécologues obstétriciens sont formés chaque année, les experts ont calculé qu'environ 125 praticiens sortiront de la discipline en l'an 2000, 216 en 2003 et 270 en 2007. La relève ne sera donc pas assurée. L'équation est la même dans d'autres spécialités, et particulièrement chez les anesthésistes-réanimateurs, dont les effectifs seront, à moyen terme, déficitaires (*Le Monde* du 16 janvier).

La réforme des études médicales doit permettre de remédier à ces carences annoncées. Ses modalités sont en cours de discussion mais, dans l'entourage de Bernard Kouchner, on précise que la modification du deuxième cycle des études médicales devrait entrer en vigueur pour la rentrée universitaire de 1999 et celle du troisième cycle en 2001. Pour autant, la réflexion sur le premier cycle et sur le fameux *numerus clausus*, qui fixe par faculté les quotas d'étudiants admissibles en deuxième année, a été différée.

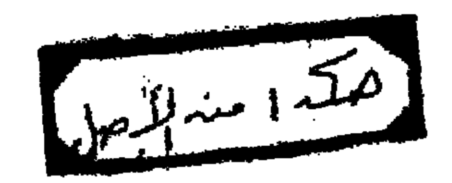
SÉLECTION PAR L'ÉCHEC

Le projet de réforme prévoit notamment la suppression du concours de l'internat, une spécificité française qui constitue la seule voie de formation des médecins spécialistes et qui, *de facto*, opère une sélection par l'échec des futurs généralistes. En plus des six filières de spécialisation existantes (spécialités médicales, spécialités chirurgicales, biologie médicale, psychiatrie, médecine du travail et santé publique), la création de nouvelles filières spécifiques est envisagée : la gynécologie-obstétrique, l'anesthésie-réanimation et la pédiatrie. Le troisième cycle de médecine générale pourrait en outre être allongé de deux ans et demi (sa durée actuelle) à trois ans, et ce afin de permettre aux généralistes de prendre en charge certains actes actuellement réservés aux spécialistes et d'approfondir leur formation en gynécologie obstétrique, en pédiatrie et en médecine d'urgence.

« Le projet de réforme des études médicales prévoit que, dans quelques années, ce seront les médecins généralistes qui prendront en charge, en cabinet libéral ou en dispensaire, la surveillance et le traitement des nourrissons et des enfants, ainsi que le suivi gynécologique des femmes (grossesses, frottis cervicaux, infections gynécologiques, contraception, traitements hormonaux et substitutifs) », s'émeuvent gynécologues et pédiatres.

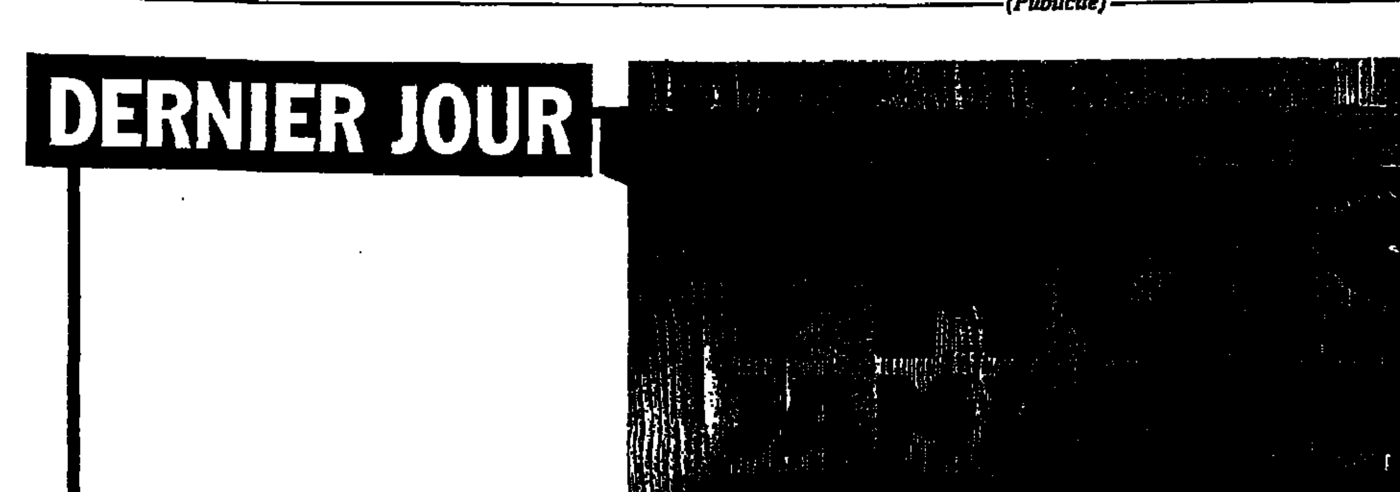
Il est vrai que les pouvoirs publics cherchent aujourd'hui à renforcer la place du médecin généraliste, pour en faire le pivot du système de soins. Un tel bouleversement des pratiques et des mentalités prendra du temps et n'ira pas sans soulever de nombreuses difficultés, liées notamment à des questions de concurrence au sein du corps médical.

Laurence Folléa



(Publicité)

DERNIER JOUR



Adresses, plan d'accès et services des magasins : tapez 3615 Carrefour (1,29 F la minute)

Samedi 14 novembre,

Carrefour met en vente
des foies gras de canard mi-cuit
à 59,70 F la pièce de 300 g.
Et aujourd'hui seulement.

FOIE GRAS DE CANARD
MI-CUIT LARNAUDIE
300 g. Origine Sud Ouest.
Soit le kg : 199 F.
VENDU AU RAYON TRAITEUR

59 F 70
300 G.
FOIE GRAS

Il y en aura peut-être jusqu'à ce soir. On ne sait pas...

35 ANS

Avec Carrefour je positive!

FCA! BMZ

Des centaines de sans-papiers interpellés à la frontière franco-italienne

Ils tentaient d'obtenir leur régularisation en Italie

EXCLUS de la régularisation en France, des centaines de sans-papiers, essentiellement originaires du sous-continent indien et d'Egypte, tentent depuis quelques jours leur chance en Italie, où une opération du même type, mais plus limitée, a commencé le 4 novembre (*Le Monde* daté 8-9 novembre). D'autres, venus d'Espagne ou de Belgique, suivent le même parcours, via la France. Refoulés par les autorités italiennes, ces immigrés sont renvoyés aux postes-frontières de Menton (Alpes-Maritimes) et de Modane (Savoie), où la police des frontières française a commencé de les remettre en liberté, faute de capacité d'hébergement suffisante. Ces sans-papiers ignorent que les exigences posées en Italie pour la régularisation (quotas limités à 38 000 étrangers répartis par nationalité, présence en Italie avant le 27 mars) ne leur ouvrent aucune perspective. Leur situation illustre la nécessité d'une politique européenne d'immigration.

Au total, cinq cents personnes, majoritairement indiennes, pakistanaises, bengalies et égyptiennes, étaient ainsi retenues, vendredi 13 novembre, à Modane, Menton et Nice. Dans le secteur de Vintimille (Italie), environ 120 clandestins ont été interpellés depuis le début de la semaine, alors qu'ils venaient de franchir la frontière en provenance de France. Jeudi soir, le centre de rétention de Nice abritait 68 de ces sans-papiers qui, remis à la police française, étaient frappés d'arrêtés de reconduite à la frontière.

En gare de Bardonecchia (Italie), 90 personnes ont été interpellées, le 11 novembre, par les autorités italiennes et remises aux policiers de Modane. Le lendemain, elles étaient 334 à être refoulées d'Italie en France. Les salles d'attente de la SNCF ainsi qu'un wagon stationné en gare ont dû être réquisitionnés comme « zones d'attente » pour héberger ces immigrés arrivés en train, tandis que la Croix-Rouge leur offrait des repas. *« C'est la première fois que nous devons gérer des flux pareils. Nous sommes un peu débordés »*, reconnaît le commissaire Thierry Guiguet-Dorou, responsable de la direction départementale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi clandestin (Ddcilec) de Modane, qui a dû demander des renforts de CRS pour épauler la cinquantaine de policiers présents dans la ville-frontière. Environ 10 % de ces étrangers sont munis d'une autorisation provisoire de séjour dans l'attente d'une décision de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), ce qui ne les autorise pas à pénétrer en Italie. La plupart, en revanche, sont totalement démunis de papiers et ne parlent pas un mot de français, ce qui complique l'examen de leur dossier.

UNE FAUSSE RUMEUR

Au ministère de l'intérieur, on affirme que la situation administrative de chaque personne est examinée, et que *« les conséquences en seront tirées dans la limite des possibilités juridiques et pratiques »*. Autrement dit, l'éventuelle existence d'un arrêté de reconduite à la frontière ne suffit pas à exécuter une telle décision car les locaux pouvant servir de centre de rétention en attendant une reconduite par avion sont nettement insuffisants pour faire face à un pareil afflux dans les villes-frontières. D'autant que les policiers français s'attendent à voir le flux de sans-papiers se poursuivre dans les jours prochains puisque l'Italie accepte le dépôt des demandes de régularisation jusqu'au 15 décembre. En outre, exploiter le piège que ces sans-papiers se sont tendus à eux-mêmes sur la foi d'une fausse rumeur de régularisation générale en Italie serait particulièrement contestable.

L'administration française se contente de notifier aux personnes interpellées une « invitation à quitter la France » dans les 48 heures, avant de les laisser repartir par leurs propres moyens. A Modane, une centaine d'entre eux ont ainsi été remis, jeudi soir, au train de nuit de Paris. D'autres, une vingtaine, ont réussi à prendre la fuite en Italie. A Nice, les responsables de la Cimade, association d'aide aux étrangers, s'inquiètent du sort de certains clandestins qui sont relâchés et retournent vers la frontière italienne sans qu'aucun des deux pays ne se soit occupé de leur situation juridique.

Philippe Bernard, avec Philippe Révil et Jean-Pierre Laborde

Le brouillage persiste autour de la charte pour l'école du XXIe siècle

De nouveaux textes vont paraître prochainement dans un « Bulletin officiel » spécial

Les conditions de mise en oeuvre de la « charte pour bâtir l'école du XXIe siècle » ont connu de nombreux soubresauts qui ne manquent pas de mécontenter les syndicalistes enseignants. En milieu de semaine prochaine, de nouveaux textes seront publiés dans un *Bulletin officiel* spécial pour tenter de clarifier la situation. Ségolène Royal, ministre déléguée aux enseignements scolaires, estime que le sérieux du dispositif est renforcé.

ALORS que Claude Allègre s'est envolé pour le Mexique avec le président de la République et une cinquantaine de chefs d'entreprise, la rue de Grenelle continue à jouer, sans son ministre, le mini-psychodrame engagé le 29 octobre sur les conditions de mise en oeuvre de la *« Charte pour bâtir l'école du XXIe siècle »* (*Le Monde* daté 8-9 novembre). Jeudi 12 novembre, de nouveaux textes, censés apporter quelque clarté à un processus brouillé en raison de sa remise en cause par Claude Allègre, ont été soumis aux *« partenaires »* du ministère. Ils devraient paraître la semaine prochaine dans un *Bulletin officiel* spécial.

La situation semble pourtant moins claire que jamais. Le 28 août, M. Allègre, accompagné de Ségolène Royal, ministre déléguée aux enseignements scolaires, présentait officiellement sa Charte. Philippe Meirieu, directeur de l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP), chargé de conduire une expérimentation sur 2000 écoles à partir de janvier 1999, sur la base d'une rénovation des programmes, des rythmes scolaires et du métier d'instituteur, était présent. Or, fin octobre, sous la pression conjuguée des élus locaux et d'une partie de la hiérarchie ministérielle qui s'était plainte à Mme Royal d'avoir été négligée, M. Allègre annonçait à l'INRP qu'il ne voulait pas d'une *« école à deux vitesses »*, les unes étant considérées comme *« innovantes »* et pas les autres.

Exit donc le mot d'expérimentation. L'INRP est toujours chargé de choisir environ 2000 établissements, parmi des volontaires, qui seront évalués en fonction des chantiers définis par la Charte, mais ils *« seront suivis conjointement »* par la hiérarchie de l'éducation. Pour Daniel Le Bret, secrétaire général du SNU-IPP, principal syndicat du premier degré, *« c'est une étrange conception de la recherche »*. Son équivalent au SE-FEN, Hervé Baro, craint pour sa part que *« cette opération gigantesque, sous le contrôle de la hiérarchie, ne s'enlise dans une réforme sans lendemain »*. Le côté expérimental est en effet gommé au profit d'un vaste mouvement associant toutes les écoles.

Jean-Luc Villeneuve, secrétaire général du SGEN-CFDT, s'inquiète pour sa part du flou du calendrier et de la procédure : une première liste d'écoles doit être définie au 15 janvier 1999, puis *« une autre série d'écoles sera associée à ce mouvement progressif d'innovation dès septembre 1999 »*. Que veut dire *« une réflexion sera conduite sur les modalités d'une éventuelle généralisation »* ? s'interroge M. Villeneuve. Daniel Le Bret s'inquiète surtout de la *« faiblesse »* des documents proposés aux écoles : *« on leur dit qu'il faut réussir, mais on ne leur dit pas comment, rien n'est précisé sur les apprentissages. On revient à ce verbiage sur le projet d'école, dont on sait pertinemment qu'il n'a rien apporté »*.

Ségolène Royal juge pour sa part que tout va bien. S'employant à calmer le président de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), Georges Dupon-Lahitte, furieux de voir l'expérimentation reléguée au second plan, la ministre déléguée aux enseignements scolaires, estime que l'on a au contraire *« renforcé le sérieux du dispositif »*. Elle confirme que tout se fera *« à moyens constants, car il ne s'agit pas d'un guichet ouvert pour des moyens supplémentaires mais d'une démarche qui s'appuie sur une autre organisation de l'école »*. Pour Mme Royal, un *« appui financier considérable »* est toutefois apporté aux écoles, celui des aides-éducateurs, censés aider les enseignants.

Nul doute pourtant que Matignon regardera à la loupe ce dossier, qui peut induire des changements dans le temps de service des enseignants : *« le temps des études dirigées est remis à la disposition des écoles »* précise en particulier la note de service à paraître. Pour le SNU-IPP, qui s'obstine à demander *« quatre maîtres pour trois classes »*, seule façon d'améliorer selon lui les résultats de l'école, *« c'est la seule ouverture »*.

Béatrice Gurrey

Les mésaventures judiciaires de « Tony le rouge », militant nationaliste corse

EN MATIÈRE de lutte contre le terrorisme en Corse, la police et la justice ne sont jamais à l'abri de surprises. Un jeune nationaliste, Antoine Salasca, assigné à résidence au domicile de Charles Pieri, à Furiani (Haute-Corse), par le juge d'instruction parisien Laurence Le Vert, vient ainsi d'être mis en examen et incarcéré, le 30 octobre, par le juge Jean-Louis Bruguière précisément parce qu'il résidait... dans la maison de M. Pieri.

L'histoire commence le 2 septembre 1996. Antoine Salasca, vingt-cinq ans, qui doit son surnom de *« Tony le rouge »* à ses cheveux roux, est arrêté et placé en détention, à Paris, dans le cadre d'une enquête sur une série d'attentats à l'explosif perpétrés à Ajaccio (Corse-du-Sud). Le 13 décembre 1996, il recouvre la liberté sur décision du juge Le Vert après une expertise médicale. Faute d'obtenir, en milieu carcéral, les médicaments nécessaires au traitement d'un cancer en rémission, *« Tony »* est assigné à résidence à Paris et doit se rendre régulièrement à l'hôpital Cochin. Le 23 juin 1998, son avocat, Me Pascal Garbarini, obtient une modification du contrôle judiciaire en raison des difficultés matérielles de son client. Le juge lui impose alors de résider à Furiani, au domicile de Charles Pieri, secrétaire national d'A Cuncolta Indipendentista, et de pointer, chaque semaine, au commissariat de Bastia.

Tout semble se dérouler normalement jusqu'au 1er octobre au matin. Ce jour-là, les policiers du service régional de police judiciaire d'Ajaccio, accompagnés de membres de la Division nationale antiterroriste, interviennent au domicile de Charles Pieri dans le cadre d'une enquête sur l'assassinat d'un jeune nationaliste. Les policiers interpellent Charles Pieri et trois autres membres du mouvement nationaliste A Cuncolta. Antoine Salasca est absent ce jour là. Lors de la perquisition, les enquêteurs découvrent trente pistolets Glock, deux fusils d'assaut russe AK 74, des grenades yougoslaves et soixante kilos d'explosifs.

Antoine Salasca continue à se présenter au commissariat de Bastia pour pointer pendant quinze jours. Lors de son troisième passage, il est interpellé et transféré à Paris pour *« association de malfaiteur »*. Dans son ordonnance de placement en détention provisoire, le juge Bruguière lui reproche d'être domicilié dans la maison de Charles Pieri, où les policiers ont trouvé un chéquier à son nom et où ses empreintes auraient été relevées sur une arme en exposition, un CZ 7 65, sur une étagère.

« Cette situation est absurde, estime son avocat, Me Pascal Garbarini. *L'élément matériel qui constitue l'infraction d'association de malfaiteur est un élement ordonné par un juge d'instruction. C'était donc une obligation judiciaire pour mon client d'être domicilié dans une maison où il n'aurait pas dû se trouver. »* La justice plaide, pour sa part, l'ignorance du fait que Charles Pieri cachait un tel stock d'armes. Certains policiers arguent d'un problème de transmission du fichier des personnes recherchées entre Paris et Bastia pour expliquer le décalage entre l'arrestation d'Antoine Salasca et des quatre autres locataires de la maison. Enfin, Charles Pieri n'a, pour l'instant, pas reconnu être le propriétaire des armes, ce qui implique d'autant plus *« Tony le rouge »* dans cette affaire.

Jacques Follorou

La mort suspecte d'un Zaïrois au commissariat de Tourcoing

Le jeune homme, boxeur confirmé, avait été interpellé après un incident de circulation

L'HISTOIRE commence par une banale altercation, vendredi 6 novembre, entre un automobiliste et un jeune Zaïrois qui circule en rollers dans un quartier de Tourcoing (Nord). Elle se termine, quelques heures plus tard, par la mort de Sydney Manoka Nzeza au commissariat de Tourcoing, sans que l'on connaisse encore précisément les causes de son décès. Une information judiciaire a été ouverte, samedi 7 novembre, pour *« recherche des causes de la mort »* par le parquet du tribunal de grande instance de Lille (Nord), et confiée au juge d'instruction Christian Baujault. Parallèlement, l'inspection générale de la police nationale (IGPN) a été saisie des faits, pour lesquels circulent au moins deux versions.

Seule certitude : un incident de circulation est à l'origine du différend entre Sydney Manoka Nzeza et un automobiliste, dont il a heurté le rétroviseur. Les deux hommes ont des mots. Puis, l'automobiliste – un policier à la retraite – alerte le commissariat. Six membres de la brigade anti-criminalité (BAC) interviennent pour interpeller M. Nzeza.

A partir de là, le récit des événements diverge sensiblement. Selon les policiers, la BAC se saisit de Sydney Manoka Nzeza à la sortie d'un appartement dans lequel il s'est rendu, après l'incident qui l'a opposé à l'automobiliste. Il résiste dans un premier temps, puis est plaqué au sol sans ménagement avant que les policiers ne lui passent les menottes. Aucun coup n'est cependant échangé, d'après les policiers. M. Nzeza est alors conduit jusqu'au commissariat de Tourcoing, où il s'effondre environ vingt minutes après son arrivée. Le SAMU, aussitôt prévenu, ne peut que constater son décès.

Alertée par la famille, l'association SOS-Racisme s'est emparée du dossier et souhaite se constituer partie civile par l'intermédiaire de son avocat, Me Francis Terquem, à tout le moins pour *« non-assistance à personne en danger »*. Car SOS-Racisme présente une autre version des faits, à partir de témoignages recueillis sur place, et auprès de la famille de la victime.

Selon l'association, le jeune Zaïrois est tombé inanimé sur le trottoir, avant son arrivée au commissariat. Les policiers l'y ont pourtant conduit, au lieu de le diriger vers un hôpital ou de prévenir le SAMU. *« Sydney peut avoir été victime d'un climat de tension avec les policiers locaux,* ajoute Samuel Thomas, vice-président de SOS-Racisme ; *il avait déjà eu affaire à eux quelques semaines plus tôt, pour avoir pris un sens interdit en vélo »*.

Sydney Nzeza serait mort à l'issue d'un « processus asphyxique »

Les résultats de l'autopsie pratiquée sur le corps de Sydney Manoka Nzeza n'ont montré *« aucune trace de violence »*, a indiqué le parquet de Lille, vendredi 13 novembre. Le jeune homme serait mort à l'issue d'un *« processus asphyxique »*. Reste à savoir dans quelles conditions ce *« processus »* a pu se déclencher. L'IGPN devra notamment déterminer si les règles en matière d'interpellation ont été respectées, lors de l'arrestation de Sydney Nzeza.

Né en 1973, celui-ci était installé en France depuis 1984. Boxeur amateur au club de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), il venait de quitter la région parisienne pour Lille, où il s'était installé avec sa compagne et son fils âgé de vingt et un mois. Sydney Manoka Nzeza s'apprêtait à passer professionnel. Son dernier combat remontait à six mois.

Pascal Ceaux

L'Eglise catholique va rencontrer des responsables musulmans

UN DIALOGUE va s'ouvrir entre des représentants de l'épiscopat et des responsables musulmans sur la base du document, intitulé *Catholiques et musulmans, un chemin de rencontre*, adopté le 8 novembre lors de l'assemblée plénière de Lourdes (*Le Monde* du 10 novembre). Le choix d'interlocuteurs représentatifs de la communauté musulmane de France est la première difficulté pour l'Eglise, qui va solliciter une quinzaine de responsables musulmans, la Mosquée de Paris étant *« un interlocuteur parmi d'autres d'horizons divers »*, selon le Père Gwénolé Jeusset, responsable du Secrétariat des relations avec l'islam (SRI). Le document préconise, dans chaque diocèse, la nomination d'un délégué pour les relations avec l'islam.

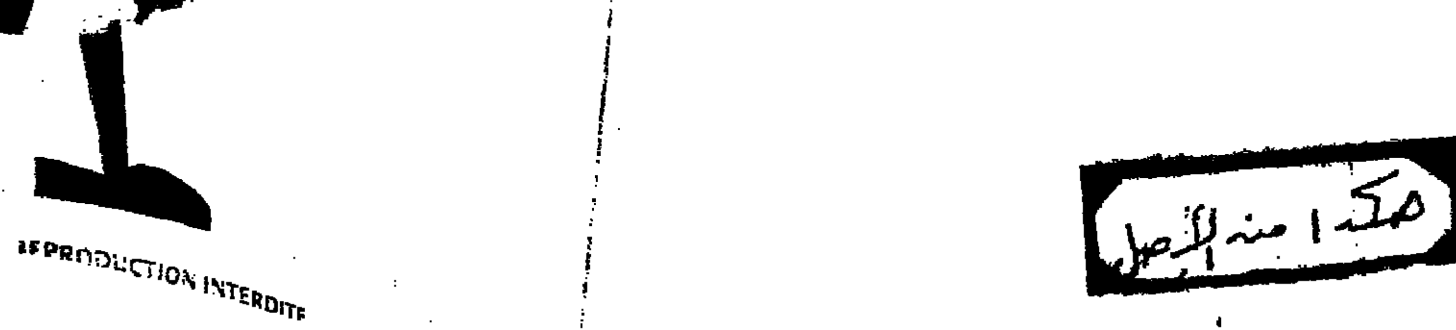
DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : deux jeunes gens ont été condamnés** à trois ans et demi et quatre ans de prison ferme, jeudi 12 novembre, à Lyon, pour avoir tiré sur des véhicules de police, en décembre 1997, lors d'incidents consécutifs à la mort d'un homme dans un commissariat. Aucun policier n'avait été blessé.

■ **EXPLOSION : une explosion d'origine indéterminée** s'est produite, dans la nuit du jeudi 12 novembre au vendredi 13, devant la perception de Matignon (Côtes-d'Armor) occasionnant quelques dégâts matériels.

■ **PRISONS : Ilitch Ramirez Sanchez, alias Carlos,** incarcéré depuis 1994 à la prison de la Santé, est en grève de la faim depuis le 3 novembre afin de protester contre ses conditions de détention. Il a en revanche suspendu sa grève de la soif, mardi 10 novembre.

■ **ÉDUCATION : le Conseil supérieur de l'éducation,** réuni jeudi 12 novembre, a critiqué les allègements de programmes annoncés par le ministre de l'éducation, Claude Allègre, à la suite du mouvement lycéen. Le CSE souligne le fait que *« ces allègements courent le risque, deux mois après la rentrée, de couvrir des parties de programmes déjà enseignées »*.



Forte croissance de l'habitat pavillonnaire en Ile-de-France

Le succès du prêt à taux zéro a relancé la construction de maisons individuelles. Les élus cherchent à maîtriser cet étalement de la ville. Dans l'Essonne, très touchée par le phénomène, Itteville et Athis-Mons offrent deux visages radicalement différents de ce type de logement

C'EST UN ANCIEN bourg rural avec son église du XI[e] siècle et ses maisons basses de grosses pierres, avec de larges porches signalant d'anciennes fermes. A Itteville, au

REPORTAGE
Etalement caricatural à Itteville ; développement assumé à Athis-Mons

sud d'Evry (Essonne), il ne reste pourtant que deux exploitations agricoles. Est-on en ville ou à la campagne ? La commune, apparemment rurale, bordée par deux rivières, l'Essonne et la Juine, fière de son marais protégé de 80 hectares, hésite sur son statut. Le maire (PS) Michel Fayolle, lui-même, ne sait plus trop comment la définir. Pour les *« anciens »* qui vivent *« au bourg »*, Itteville n'est plus Itteville mais *« presque la ville »* depuis que sur ses 1 220 hectares de champs et de labours ont poussé les lotissements. Pour les autres, ceux des lotissements justement, attirés à Itteville par le prix des terrains, pour leurs enfants adolescents surtout, dont le maire reconnaît *« qu'ils lui posent des problèmes »*, le bourg n'est pas la ville. Les deux populations ne se mélangent pas. On est *« du bourg »* ou bien *« du domaine de l'Epine »*, la plus ancienne zone pavillonnaire de la commune, ou encore *« de la Butte »*, où ont surgi les derniers lotissements.

L'afflux de population n'est pas considérable, 13 % en sept ans. Mais l'étalement pavillonnaire – *« une caricature d'étalement urbain »*, souligne le maire – a profondément remodelé le paysage. Avant 1994 et la création d'une ZAC (zone d'aménagement concerté), la commune ne disposait que de 72 logements locatifs pour plus de 5 000 habitants. Grâce à la ZAC, confiée à un aménageur privé, 80 logements locatifs supplémentaires sont sortis de terre. C'était la contrepartie exigée par le maire pour autoriser la commercialisation de 140 nouvelles parcelles à bâtir, mais le locatif ne représente encore que 10 % du total des logements. M. Fayolle avait une autre exigence : l'implantation de commerces au pied des immeubles pour donner à cette ébauche de ville, posée en plein champ, une allure de quartier. Peine perdue : la première boulangerie est à plusieurs kilomètres, mais les 18 boutiques aménagées sont vides. *« On habite ici, on consomme ailleurs »*, dit M. Fayolle : l'ancienne commune rurale est devenue une commune dortoir.

COHABITATION DÉLICATE

La commercialisation des parcelles, dans la ZAC, a démarré doucement en 1994-1995, avec quelques unités vendues par an. La montée en régime date de 1998 : 19 terrains vendus depuis janvier, 41 promesses de vente signées. L'attrait du prêt à taux zéro, dont un panneau vante les mérites à l'entrée de la ZAC, explique, là comme ailleurs, ce regain de dynamisme. Les parcelles ne dépassent guère 300 à 400 mètres carrés, les maisons sont modestes. Les nouveaux Ittevillois, locataires en deuxième ou troisième couronne, ont poussé plus au sud pour devenir propriétaires. La moitié d'entre eux travaillent à Paris et rallient, chaque matin, les gares du RER grâce aux navettes organisées par la commune.

Le bouclage de la ZAC, aujourd'hui à mi-parcours, est prévu en 2001. M. Fayolle n'est pas pressé : *« Pour une commune avec de faibles ressources, l'étalement est une condition indispensable si l'on veut offrir les équipements correspondants. »* Ce sera en outre, assure-t-il, la dernière opération d'envergure : la manière précipitée dont un autre lotissement de 108 pavillons en prêt pour l'accession à la propriété (PAP) a été commercialisé, dans la commune, au début des années 80, a laissé de mauvais souvenirs. Les taux progressifs, le surendettement et le chômage avaient alors conduit plusieurs ménages à la vente forcée de leurs biens. Alors que les crédits PAP couraient le plus souvent sur vingt ans, près du tiers des pavillons de ce quartier ont, depuis leur construction, changé de propriétaires...

Dans le même département de l'Essonne, Athis-Mons est un peu l'envers d'Itteville : pas de lotissements, mais une ville qui s'est construite autour des pavillons. Sur les 150 hectares de la commune, des deux côtés de la RN 7, près de 3 500 maisons individuelles ont été construites de 1896 à 1950, comme dans le quartier du Plateau, joyeux patchwork de pavillons de tous styles : colombages normands, façades basques, toits à la Mansard, beaucoup de meulière ; encore quelques cabanons de toile goudronnée et même une éolienne au-dessus d'un puits dans un jardin.

Ici, les pavillons restent dans les familles : les employés des banques et des grands magasins parisiens étaient d'abord venus en masse retrouver le plein air et la nature. Auvergnats et Berrichons les ont rejoints en descendant de la ligne Paris-Corbeil-Orléans. Les pelouses ont été plantées d'arbres fruitiers. Les haies ont poussé derrière les murets en ciment. Chaque parcelle à lotir – moins de 400 mètres carrés – a été découpée dans les grandes propriétés agricoles ou les terres des congrégations religieuses, achetées par des investisseurs et revendues à des sociétés d'épargne mutuelle. Dans les terrains restés libres sont ensuite apparues des HLM, jamais très hautes à cause des avions d'Orly tout proches. La cohabitation entre anciens et nouveaux arrivants n'est toujours pas très facile.

En un peu plus d'un demi-siècle, la population d'Athis-Mons est passée de 1 500 à 30 000 habitants, dont près de la moitié dans les pavillons. L'esprit mutualiste et le sens de la collectivité ont d'abord régné : en témoignent les rues de la Fraternité, de la Solidarité... On s'échange alors des graines pour les jardins, des légumes. Il y a des fêtes, on mange dehors tous ensemble, à la belle saison. Athis-Mons bascule à gauche en 1920, accueille la première Fête de *L'Humanité* en 1931.

« FAIRE DE LA CENTRALITÉ »

De cet esprit, il ne reste plus grand-chose. Plus d'équipements publics à réclamer : les écoles et le marché ont été construits par la ville. On s'inquiète plutôt de l'arrivée d'une crèche, à cause de la circulation. Le long des rues tracées au cordeau, les *« chien méchant »* et les alarmes dominent, mais les grands-parents continuent à emmener les petits-enfants à l'école. Et une personne âgée trouve toujours quelqu'un pour lui faire ses courses. François Petit, l'animateur culturel qui travaille sur l'histoire de la commune, regrette cependant le *« renfermement »* derrière les clôtures : *« Cela entraîne beaucoup de conservatisme, il est difficile de faire évoluer ces quartiers. »*

A la mairie, Marie-Noëlle Lienemann (PS), élue en 1989 et ancienne ministre au logement, se demande aussi *« comment faire de la centralité sans dynamique collective »* autour des pavillons. *« Il faudrait recréer des lieux de rencontre,* dit-elle. *Je ne sais pas non plus comment nous pourrons instaurer une espèce de charte esthétique gérée par les habitants eux-mêmes. Ils sont d'accord pour embellir les rues, mais ne veulent pas abandonner les portails en fer forgé et la peinture blanche omniprésente. »*

Si la ville manque d'espaces, en particulier pour les activités économiques, il n'est cependant pas question de grignoter la zone du Plateau : *« Les pavillons sont une chance pour notre banlieue. Athis-Mons n'est pas une commune où on étouffe. Il n'y a pas de rejet de la ville ici. On y vient même en villégiature. »*

Christophe de Chenay et Christine Garin

L'habitat « horizontal » occupe une grande partie de la banlieue

ESPACE PAVILLONNAIRE (habitat individuel séparé ou mitoyen, jardin)

AUTRES ESPACES BÂTIS (bâti traditionnel, immeuble de services, culture, friche, prairie, carrière, etc.)

Les promoteurs ont enregistré une progression de 40 % des ventes

TOUS LES INDICATEURS sont à la hausse. Après cinq années de vaches maigres, la maison individuelle, dont 80 % des Français rêvent, connaît un renouveau en Ile-de-France : depuis le début de 1998, les mises en chantier ont augmenté de 7 % par rapport à 1997 et la vente de maisons de promoteurs – un tiers des maisons dans la région – enregistre une progression de 40 %.

Le prêt à taux zéro pour l'accession à la propriété, en vigueur depuis 1995, a dopé le marché : 60 % des opérations d'accession bénéficiant du prêt s'apppliquent à une maison individuelle. Le dispositif gouvernemental, allié à la baisse généralisée des taux de crédit, a attiré une clientèle plus jeune et plus modeste, qui passe à l'acte plus vite en s'endettant moins et sur des durées plus courtes. *« Pour les ménages les plus modestes, la conjoncture a indéniablement eu un effet déclencheur,* précise Xavier Bartoli, directeur de l'Association départementale d'information sur le logement de Seine-et-Marne. *Ils continuent à s'endetter pour vingt ans mais peuvent s'offrir leur maison pour l'équivalent mensuel d'un loyer en première ou seconde couronne. »*

AFFLUX EN SEINE-ET-MARNE

Avec ce type d'accédants, les lotisseurs ont besoin de grands terrains, moins chers, cantonnés le plus souvent dans la troisième couronne parisienne, voire au-delà. Les trois quart de la production de Maison France confort, qui tient environ un tiers du marché avec 400 maisons individuelles construites par an, se situent en Essonne, dans le Val-d'Oise, les Yvelines et en Seine-et-Marne. Les prix, hors terrain, commencent à moins de 300 000 francs pour une maisonnette de trois à quatre pièces, 70 % des clients de ce constructeur bénéficient d'un prêt à taux zéro.

« La moitié des ménages n'ont pas de terrain pour construire, explique André Faguer de l'Union nationale des constructeurs de maisons individuelles (Uncmi). *Nous devons leur en proposer correspondant à leur budget. C'est le principal critère de choix, avec la proximité des transports et des réseaux routiers. »* La Seine-et-Marne, par exemple, voit affluer, au grand dam de certains élus, de nombreux locataires de la Seine-Saint-Denis limitrophe où le terrain est rare et cher. Globalement, plus de 40 % des ménages candidats à l'accession en Seine-et-Marne sont locataires dans le parc social.

C'est ce département, le plus vaste de la grande couronne, qui tire le marché de la maison individuelle. La charge foncière y est encore relativement modeste et les constructeurs y mènent une politique commerciale particulièrement agressive. *« Les maires essaient de rester maîtres du jeu, de résister à la pression,* explique-t-il. *Ils n'y arrivent pas toujours. La Seine-et-Marne, c'est 514 communes dont plus de la moitié ont moins de 2 000 habitants. Elles se lancent dans l'aménagement de petits lotissements d'une dizaine de maisons, parce que c'est leur seul axe de développement. »*

Les professionnels, lotisseurs et constructeurs, manifestent toutefois de l'inquiétude pour l'avenir et n'hésitent pas à évoquer une prochaine *« pénurie de terrain »* si la progression continue à ce rythme encore un ou deux ans. Le Syndicat national des aménageurs lotisseurs (SNAL) estime, par exemple, que le stock disponible représente trois à quatre mois de vente, alors que le niveau de bonne fluidité du marché se situe à neuf mois. *« Nous sortons d'une période de récession qui a touché la maison individuelle entre la quasi-extinction du PAP* [prêt d'accession à la propriété], *aux alentours de 1993, et le démarrage du prêt à taux zéro,* explique Didier Braud, directeur de Maison d'en France, un constructeur lié au monde HLM. *C'est pour cela que l'offre de terrain est cette année relativement abondante. Mais c'est un effet qui peut très rapidement disparaître. »*

FAVORISER LA « DIVERSITÉ »

Les contraintes du schéma directeur d'Ile-de-France (Sdrif), qui limite la construction dans les zones déjà très urbanisées, repoussent les opérations dans les secteurs moins denses. Mais, conséquence, celles-ci se remplissent plus vite que prévu. Le Sdrif prévoyait, pour 1990-2015, d'ouvrir à l'urbanisation 41 300 hectares supplémentaires en grande couronne dont 17 200 en Seine-et-Marne et autour de 8 000 dans les trois autres départements. Les projections étaient de 210 000 nouveaux logements à construire dans ce département, contre 140 000 à 160 000 dans les trois autres.

Mais sur la nature de ces logements et l'étalement urbain qui mine la région, le schéma directeur s'en tient à l'énoncé de quelques principes : favoriser la *« diversité »* du logement, maintenir un parc locatif *« important »*, conduire des opérations de requalification urbaine afin de limiter la disparition du parc ancien bon marché (*Le Monde* du 10 juillet).

Les réticences des élus sont également sensibles. Ils hésitent à libérer leurs terrains disponibles – notamment certaines ZAC en difficultés après la crise de l'immobilier des années noires 1990-1992 – car la construction individuelle fige la population pour vingt ans et rend difficile la gestion des équipements publics, scolaires notamment. La relative rareté du terrain a toutefois un avantage : les grands lotissements de 200, voire 300 maisons ont pratiquement disparu. D'après le SNAL, les opérations regroupent aujourd'hui, en moyenne, vingt maisons.

Ch. G.

Les maires et leurs administrés plus inquiets de l'insécurité chez les autres que dans leur commune

L'INSÉCURITÉ chez les autres. Pas chez soi. 71 % des Français considèrent que l'insécurité est *« extrêmement »* ou *« très préoccupante »* en France. En revanche, 77 % estiment qu'elle est *« préoccupante mais sans plus »*, ou *« pas vraiment préoccupante »* dans leur commune. C'est ce qui ressort d'un sondage réalisé par la Sofres pour l'Association des maires de France (AMF), en congrès du 16 au 19 novembre à Paris.

L'enquête, réalisée du 27 octobre au 2 novembre, porte sur un échantillon de 400 maires et de 1 000 personnes. De la même façon, pour 64 % des maires, la situation est *« extrêmement »* ou *« très préoccupante »* au plan national. Mais pour 96 % des maires des villes de moins de 10 000 habitants, elle est *« préoccupante (...) sans plus »* ou *« pas vraiment »* dans leur cité. 70 % seulement des premiers magistrats des communes de plus de 10 000 habitants partagent cet avis.

Le sondage souligne que ce décalage entre jugement national et local tient sans doute, en partie, à la médiatisation de la violence. Les citoyens sont d'abord *« confrontés »* à la violence *via* la télévision. Ils ne la perçoivent pas avec la même fréquence dans leur environnement quotidien : 65 % des Français jugent que les médias ont *« tendance à grossir les événements et à renforcer le sentiment d'insécurité »*. La sécurité reste néanmoins la deuxième préoccupation des Français, dans leur vie quotidienne, après l'emploi et nettement avant l'éducation. Les maires établissent la même hiérarchie.

Sur les causes de cette insécurité, maires et administrés partagent le même constat. *« Le manque d'autorité des parents sur leurs enfants »* arrive aujourd'hui en tête des explications. *« Ce qui pose la question des moyens d'actions des élus. Car que se passe-t-il quand les responsabilités de l'insécurité sont transférées du niveau public au plan privé ? »*, s'interroge Brice Teinturier, de la Sofres.

Au chapitre des moyens d'actions, les élus se montrent en priorité préoccupés par le traitement des jeunes qu'il convient d'*« encadrer »* et de *« sanctionner »* davantage. Les maires des grandes villes mettent l'accent sur les conditions de vie dans les quartiers difficiles, ceux des communes plus petites sont tentés par des solutions plus répressives. En revanche, la répression, en dehors de la *« lutte contre la drogue »*, n'est pas jugée prioritaire par les Français. Les mesures les plus fréquemment citées sont *« l'augmentation de la présence humaine dans les transports publics »* ou bien encore *« l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers difficiles »*. Pour 76 % des maires et 75 % des Français interrogés, la prévention arrive avant la répression. Sur ce chapitre, 67 % des maires souhaitent le renforcement de leur pouvoir. Tout comme 78 % des Français, un peu plus qu'en 1997 dans une autre enquête d'opinion commandée par l'AMF (*Le Monde* du 18 novembre 1997).

Béatrice Jerôme

La mémoire figée de l'Irak

L'embargo imposé à l'Irak a modifié les perspectives des intellectuels et des universitaires. La mémoire irakienne est bloquée, depuis huit ans, sous le poids des urgences. La pénurie de livres et de crédits a des conséquences dramatiques pour un pays confronté à la fuite ininterrompue des cerveaux. On relève déjà des taux d'analphabétisme inconnus en Irak depuis bien longtemps

PAS de statistiques, peu d'observations, presque pas de mesures : c'est comme s'il n'existait pas. D'ailleurs, les professeurs professent, les étudiants étudient et le gouvernement, qui gouverne, promet qu'aussitôt la parenthèse refermée tout reprendra comme avant. Cette fiction est commode, mais peu convaincante. L'« embargo des têtes » qui sévit en Irak depuis l'aventure basardeuse de l'invasion du Koweït, en 1990, est bel et bien en train de modifier le visage d'un pays.

Les rangs des intellectuels, des universitaires et des chercheurs sont en train de se faire laminer par le rouleau compresseur des urgences. Privé de ses ressources pétrolières, le gouvernement irakien, engagé dans un bras de fer avec les Nations unies, pare depuis huit ans au plus pressé. Ses moyens réduits sont mobilisés par les besoins essentiels : nourrir, soigner. Le reste attendra l'hypothétique retour à la normale.

« Il faut donner du pain, bien sûr, mais il est aussi important de donner des paroles », se lamente Farman Hirmiz, directeur adjoint d'une petite revue chrétienne. *« Avant l'embargo, nous faisions paraître dix numéros par an, maintenant, on doit se contenter de quatre. Cela coûte trop cher et puis le travail a changé. La qualité de l'impression a baissé : les machines sont vieilles et les imprimeurs sont beaucoup plus mal payés. »*

« Avant, quand j'écrivais un article, mes amis m'en parlaient. Ils en discutaient, poursuit-il. *Maintenant, si l'on veut espérer un débat, il faut avertir tout le monde à l'avance, ou, mieux encore, envoyer le papier directement aux personnes susceptibles d'être intéressées, ça change tout. »* Le régime de survie imposé au pays a modifié ses perspectives. *« Je suis plutôt un privilégié par rapport à la moyenne du pays. J'habite un quartier aisé et je n'ai pas de trop gros problèmes de vie. J'avais des projets de livres, mais je n'ai rien fait jusqu'à présent parce que je me dis que, de toute façon, il faudra que je passe un temps fou pour trouver un financement pour un livre qui, en fin de compte, ne pourra être tiré qu'à très peu d'exemplaires, et dont on ne parlera pas. »*

Les livres sont le domaine du docteur Fayçal Alouni Al-Tahi. Jeune bibliothécaire en chef de l'université Al-Moustansiriyé, à Bagdad, il règne depuis trois ans sur deux salles de lecture de cinq cents places et sur plus de 273 000 volumes, dont une infime minorité ont paru après 1990. Le docteur Al-Tahi accueille le visiteur étranger avec une liste soigneusement tapée à la main. Au cas où. Il a lui-même répertorié une vingtaine de CD-ROM de base, pour les six ordinateurs dont son service dispose. Car le bibliothécaire gère une mémoire figée. Aucune des 2 000 revues étrangères auxquelles la bibliothèque était abonnée ne lui parvient plus depuis huit ans. Chez les universitaires, la faim de livres, de revues et d'idées est aussi tragique qu'une courbe de malnutrition. On mendie littéralement un magazine, un journal, quelque chose à lire qui vienne de là-bas, au-delà de cette frontière avec la Jordanie qui demeure la seule porte de sortie du pays, après un interminable trajet par la route. *« La dernière fois où je me suis retrouvé à Amman, je n'ai pas quitté la chambre de mon hôtel*, confie un intellectuel. *J'ai regardé la télévision tout le temps : toutes ces chaînes, avec les satellites, c'est impensable chez nous, et je me suis dit qu'il était plus important pour moi de faire le plein de ces images plutôt que d'aller voir mes amis. »*

Les inspecteurs de la Commission spéciale des Nations unies (Unscom) chargée du désarmement de l'Irak, condition sine qua non à la levée de l'embargo pétrolier, n'ont pas oublié dans leurs recherches les fleurons de l'enseignement du pays : les secteurs scientifiques et ceux de la médecine. Par le passé, ces derniers avaient été associés, il est vrai, aux programmes militaires du ministère de la défense. Le constat sur l'état d'unités de recherche privées de moyens et de contacts avec l'extérieur est accablant. L'enseignement souffre tout autant. *« Au mieux, on diplôme des infirmiers »*, a confié, lucide, l'un des plus éminents professeurs de la faculté de médecine de Bagdad.

Pour ajouter à la décrépitude, les instances onusiennes ne sont pas à une aberration près. *« Un scientifique néerlandais, qui avait gardé le contact avec une étudiante irakienne, a souhaité lui faire parvenir un document que chacun pouvait consulter sur Internet*, raconte un diplomate. Par acquit de conscience, le scientifique a tout de même sollicité l'avis du comité des sanctions. Celui-ci s'est opposé à la transmission du document. »

ERIC Falt, porte-parole du coordonnateur des Nations unies chargé du programme « Pétrole contre nourriture », se souvient, quant à lui, du cas d'ordinateurs commandés pour équiper deux cents écoles. *« Le contrat, qui portait évidemment sur du matériel tout nouveau, a été bloqué pendant quinze mois*, précise-t-il. *A la fin du compte, le comité a imposé la livraison d'ordinateurs dont la technologie remontait à dix ou quinze ans. »*

Les universités d'Irak sont en fait autant de villages Potemkine. Les meilleurs professeurs sont partis depuis longtemps, il n'y a presque plus de manuels, et le diplôme n'est plus, comme avant, l'assurance d'une position sociale avantageuse. Au département de sciences politiques de l'université de Bagdad, deux professeurs prennent un café entre deux leçons. Le chargé de cours sur la pensée européenne moque celui des relations internationales. *« Vous avez devant vous le meilleur vendeur de tapis iraniens du pays »*, raille-t-il. Son homologue sourit tristement. *« Avec la hausse des prix, c'est comme si mon salaire était passé de 300 30 dollars par mois, il faut bien que je travaille ailleurs. »*



La meilleure solution consiste encore et toujours à partir. Le fonctionnaire francophone du ministère de l'information, qui escorte le visiteur à l'université d'Al-Moustansiriyé, confie lui-même être tenté. *« A Sanaa, je gagnerais 100 dollars par mois, vingt fois plus qu'ici »*, argumente-t-il. Car, aujourd'hui, les destinations les plus fréquentes sont le Yémen et la Libye. Le premier compte parmi les pays les plus pauvres du monde ; la seconde est sous embargo aérien depuis 1992 : c'est dire combien le désir de quitter l'Irak l'emporte sur tout.

Le prix du départ est exorbitant : la taxe perçue par le gouvernement pour la moindre absence à l'extérieur du pays s'élève à 400 000 dinars, alors qu'un salaire mensuel de fonctionnaire ne dépasse pas 5 000 dinars. Les universitaires doivent également obtenir un feu vert des autorités, qui essaient dorénavant de limiter la fuite de leurs cerveaux. Mais la participation à un colloque est pourtant souvent l'occasion d'un départ définitif.

> « J'ai interrompu mes études de philosophie pour travailler comme chauffeur dans la petite entreprise de transport de mon père. » Faire la route vers Amman et vers Damas rapporte entre cinquante et cent fois plus que l'enseignement

« Il faudra sans doute des années avant que les professeurs retrouvent en Irak la dignité d'enseigner et que les étudiants puissent trouver des emplois rémunérés convenablement à l'issue de leurs études », estime un homme d'affaire européen installé en Irak depuis plus d'une décennie. *« Le point fort du système irakien reposait surtout sur la faculté donnée aux meilleurs de se perfectionner dans les plus grandes universités de Grande-Bretagne, d'Allemagne, de France et des Etats-Unis*, poursuit-il. *Or, depuis l'embargo, ces bourses n'existent plus. »*

La coupure avec l'étranger, Jamil Fatouri, professeur de français, l'a ressentie cruellement. *« J'ai vécu dix ans en France, jusqu'en 1978*, raconte-t-il. *Puis j'y suis revenu chaque année jusqu'à l'embargo. Ensuite, pendant sept ans, je n'ai pas pu faire le voyage, jusqu'à l'année dernière, où j'ai enfin pu faire un séjour d'un mois. »*

Dans ces conditions, l'affluence dont continuent de bénéficier les facultés irakiennes peut surprendre. *« Nous faisons surtout de la garderie »*, lâche, pessimiste l'ancien recteur de la faculté des sciences politiques de l'université de Bagdad, Wamid Omar Al-Nazmi. *« Les conditions de vie sont très mauvaises, la nourriture n'est pas bonne, quand il y en a, et ceux qui viennent de loin ont beaucoup de difficultés pour se loger »*, concède Nazar Al-Anbaki, recteur de la faculté de droit de l'université de Bagdad. Dans les cités universitaires qui accueillent encore des étudiants, les doctorants s'entassent à cinq ou six par chambre.

Pour les jeunes filles, plus nombreuses à être voilées que par le passé, l'université reste pourtant un espace de liberté et, pour qui n'a pas d'opportunité de petits boulots, mieux vaut encore aller à la fac que rester chez soi. Goran, dix-neuf ans, a choisi. *« J'ai interrompu mes études de philosophie pour travailler comme chauffeur dans la petite entreprise de transport de mon père »*, explique-t-il. Faire la route vers Amman et vers Damas rapporte entre cinquante et cent fois plus que l'enseignement.

Mais, comme la société irakienne tout entière, le monde universitaire souffre de multiples défaillances. Trafic de cours, système de leçons privées pourtant interdites, voire achat de notes, les mini-scandales se multiplient, quels que soient les domaines. Le système de notation est également perverti par des facteurs politiques. L'adhésion au parti unique Baas est vivement conseillée, de même que l'enrôlement dans les troupes des feddayins de Saddam Hussein. Il faut sans doute voir là l'une des explications des engagements massifs dans ces groupes constatés lors de la crise de février avec l'Unscom.

LE cruel paradoxe est que l'« embargo des têtes » intervient, alors que le régime n'a plus la même capacité à imposer sa main de fer sur le pays. Ainsi, devant le fonctionnaire de l'information qui escorte le visiteur, un professeur de sciences politiques s'exprime sans ambages : *« Le régime ne souffre absolument pas de l'embargo, contrairement au peuple »*, clame-t-il. *« Les gens n'ont plus peur, comme par le passé »*, juge une jeune Française engagée dans l'action humanitaire et qui avait séjourné à Bagdad avant 1990. Selon certains observateurs irakiens, près de 80 % des problèmes de justice seraient aujourd'hui gérés directement par les instances tribales. Une « délégation » qui témoignerait également de cette moindre capacité de contrôle du pouvoir. De nombreux partis de l'opposition, à l'étranger, insistent sur cet effet pervers de l'embargo, qui va à l'encontre des discours occidentaux sur la nécessité d'une alternative politique au pouvoir dictatorial de Saddam Hussein. *« Ici, on est omnubilé par les questions d'intendance ; se rencontrer, parler politique, tout devient terriblement compliqué »*, raconte un intellectuel. *« Ce qui est terrible dans l'Irak d'aujourd'hui, c'est que pour survivre, on préfère devenir un voleur plutôt qu'un révolutionnaire*, dit un autre. *C'est aussi une manière de s'attaquer au régime, mais ce n'est certainement pas la plus utile. »*

De petits signes d'espoir apparaissent çà et là. Quelques ouvertures. Les coopérations avec les universités étrangères reprennent lentement, en France notamment, avec celles de Lille, Rennes, Montpellier et Aix-en-Provence. De nouveaux boursiers devraient bientôt prendre la route d'Amman pour partir à l'étranger. Et puis, en juin, d'eux-mêmes, les jeunes diplômés de Bagdad ont tenté de s'arracher à la torpeur. Il s'agissait de la remise du « *baccalorios* », la licence, prétexte en Irak à un grand cérémonial, avec défilés des impétrants et discours solennels. Loin de se plier à un jeu qui a de moins en moins de sens à leurs yeux, les étudiants ont ouvertement moqué le système en se déguisant : les filles en garçons, et les garçons en filles.

Il y a cependant urgence : après les actuelles générations d'étudiants, relativement bien formés, viendront bientôt les enfants de l'embargo. Tout d'abord les adolescents, dont l'absentéisme à l'école est en constante augmentation. Puis les plus jeunes, qui auront souffert de malnutrition, de maladies et auprès desquels on relève déjà des taux d'analphabétisme inconnus en Irak depuis bien longtemps. Car, si les intellectuels enragent de ne plus pouvoir lire et si les universités manquent de moyens, les écoles primaires sont dans une situation bien pire encore : privées de bancs, de tables, parfois de portes, souvent d'eau et d'électricité. La résolution « Pétrole contre nourriture » a prévu des budgets pour l'éducation qui restent dérisoires. La vente sous contrôle de petites quantités de pétrole permet d'abord et surtout l'achat de vivres et de médicaments. Pour nourrir et soigner. Apprendre ne peut toujours pas être une priorité.

Gilles Paris
Dessin : Pancho

L'oubli bien-pensant menace la mémoire de la Shoah

POURQUOI, fin 1998, un colloque sur les négationnistes de la Shoah ? La secte paraît plutôt sur le repli. Son influence, dans des pays comme la France ou la Belgique, semble avoir culminé à la fin des années 80. Mieux que personne, l'historien Pierre Vidal-Naquet, dans *Les Assassins de la mémoire* (éditions La Découverte, coll. « Points-Essais », 1987), a démonté les agressions contre l'Histoire perpétrées par les négationnistes, ceux de l'extrême droite mais aussi de l'extrême gauche. Plus que l'Europe de l'Ouest, l'ex-URSS ou le monde arabo-islamique sont, aujourd'hui, les terrains privilégiés de la négation de la Shoah. Pourquoi, alors ? A cette question, l'historien italien Carlo Ginzburg, inaugurant le colloque organisé sur ce sujet à Bruxelles (8-10 novembre), a répondu simplement : parce que les témoins, les survivants, s'en vont.

M. Ginzburg a cité son compatriote Primo Levi – qui s'est donné la mort en 1987, *« les dernières années de son existence ayant coïncidé avec le déferlement du discours négationniste »*. Au début de son livre *Les Naufragés et les rescapés*, un SS s'adresse à un déporté : *« De quelque façon que cette guerre finisse, nous l'avons déjà gagnée contre vous ; aucun de vous ne restera pour porter témoignage, et même si quelques-uns en réchappent, le monde ne les croira pas. Il y aura peut-être des soupçons, des discussions, des recherches d'historiens, mais il n'y aura pas de certitudes, parce que nous détruirons les preuves avec vous. Et si par hasard quelque preuve et quelqu'un d'entre vous survivaient, tout le monde dira que les événements que vous racontez sont trop monstrueux pour qu'on puisse y croire, on dira qu'il s'agit d'exagérations de la propagande des alliés ; on nous croira, nous, qui nierons tout, non pas vous. L'histoire des camps, c'est nous qui la dicterons. »*

Ce ne fut pas le cas. Dans leur tentative d'effacer les traces de la destruction des juifs d'Europe, les nazis ont échoué. L'histoire des camps a été faite. Le risque existe toujours, certes, qu'elle soit réécrite et le danger qu'on donne quelque crédit à cette réécriture. Mais la menace qui paraît aujourd'hui la plus sérieuse en Europe serait autre que le vieux négationnisme, avance Carlo Ginzburg. La menace, ce serait l'oubli. Pas n'importe quelle forme d'oubli : l'oubli bien-pensant, l'oubli européen bien intentionné. Une forme d'oblitération qui serait nécéssaire pour affirmer l'identité de l'Europe de l'après-guerre froide. Un peu comme le gaullisme a jugé nécessaire d'occulter Vichy pour recomposer l'identité de la France après la seconde guerre mondiale.

AMALGAMES ÉMOTIONNELS

L'historien italien a fait référence à la conférence que prononça Renan à la Sorbonne en 1882, « Qu'est-ce qu'une nation ? ». *« L'essence d'une nation est que tous les individus aient beaucoup de choses en commun,* disait Renan, *et aussi que tous aient oublié bien des choses (...). L'oubli et je dirais même l'erreur historique sont un facteur essentiel de la création d'une nation. »* Carlo Ginzburg transpose l'hypothèse de Renan : *« Imaginons quelqu'un qui, paraphrasant Renan, dirait aujourd'hui que tout citoyen européen doit avoir oublié Auschwitz ou Treblinka (...). L'oubli de la Shoah en tant que condition pour construire une identité commune européenne »*...

Le risque n'est pas que la mémoire de la Shoah soit purement et simplement occultée, que disparaisse à jamais le souvenir du massacre des juifs d'Europe. L'oubli prendrait des formes plus subtiles, celles de la banalisation, de l'universalisation de la Shoah. A Bruxelles, Simone Veil, témoin et survivante, invitée à ouvrir le colloque – organisé par deux jeunes historiens, Florent Brayard, du centre Marc-Bloch de Berlin, et Joël Kotek, de l'Université libre de Bruxelles –, y a vu un danger plus pernicieux, peut-être plus inquiétant encore que le vulgaire négationnisme.

En ces temps de confusion généralisée, Simone Veil dénonce des comparaisons, des à-peu-près historiques, des mises en parallèle d'événements qui n'ont rien en commun, sinon d'être des atteintes aux droits de l'homme. C'est ainsi que, sous cette grosse rubrique de l'actualité médiatique d'aujourd'hui, sont rangés côte à côte Hiroshima et la Shoah, Hitler et Milosevic, Auschwitz et les prisons de telle ou telle dictature latino-américaine, etc. Non, dit l'ancienne présidente du Parlement européen, toutes les atteintes aux droits de l'homme n'ont pas la même dimension.

Les amalgames émotionnels que pratiquent volontiers les médias sont une manière de dire : des Auschwitz, malheureusement, ce siècle en a connu beaucoup. La référence à Auschwitz à tout propos, et hors de propos, explique Simone Veil, gomme, oublie la spécificité de l'entreprise nazie : l'assassinat de six millions de personnes au seul motif de leur appartenance à un groupe ethnique ou religieux. Primo Levi, dans *Si c'est un homme* : *« Il n'était jamais arrivé, dans les siècles les plus obscurs, que des millions d'êtres humains soient exterminés comme des insectes nuisibles. Il n'était pas arrivé qu'on envoie à la mort les enfants et les moribonds. »* C'est arrivé pour les Juifs et les Tziganes. Des centaines de milliers de Cambodgiens seront victimes d'autres Cambodgiens, et sans doute plus d'un demi-million de Tutsis du Rwanda tués dans le génocide perpétré par leurs compatriotes hutus.

Mais l'exercice actuel de banalisation-universalisation de la Shoah, celui qui consiste à ériger Auschwitz en symbole universel de toutes les atteintes aux droits de l'homme de ce siècle, donc à les mettre toutes sur le même plan, cette façon de réécrire l'Histoire relève de « l'oubli » : il oblitère l'unicité, la singularité, la spécificité de l'entreprise de mort industrielle que menèrent les nazis contre les communautés juives d'Europe. *« Ce qui est nouveau, c'est l'utilisation d'Auschwitz en tant que prétexte »*, dénonce Carlo Ginzburg. *« Il s'agit,* dit-il, *d'un indice de la présence affaiblie de la Shoah – malgré le bruit médiatique, et même à cause de lui – dans le monde d'aujourd'hui. »*

« PLUS DE TÉMOINS »

Facilitant l'oubli, s'est installée ce qu'il appelle une *« attitude de scepticisme radical »* dans l'Europe de l'après-guerre froide. Dans *L'Avenir d'une négation* (Seuil), en 1982, Alain Finkielkraut disait déjà des négationnistes qu'ils avaient exercé leur influence sur *« une génération dégrisée »* (...) qui, devant *« l'effondrement de toutes les croyances, identifie la pensée à l'exercice du soupçon »*.

Les participants ont dressé l'état du négationnisme en France (Valérie Igounet, de l'IEP de Paris), la receptivité des médias à ses « thèses » (Stéphanie Courouble, de Paris-VII), ses réseaux en Belgique (J. Kotek) et au Danemark. Ils ont retracé ses évolutions thématiques (F. Brayard) et les formes qu'il peut prendre à l'extrême gauche (Jacques Tarnero, CNRS). Ils ont étudié la relative pertinence de la réponse que peut lui apporter le législateur. Devant la permanence du mal, l'Israélien Simon Epstein a avoué son *« désarroi »* et Maxime Steinberg, de l'ULB, a jugé qu'il n'y avait qu'une seule réplique : *« Faire plus d'histoire pour être prêts pour un temps où il n'y aura plus de témoins. »*

Alain Frachon

« Nettoyage ethnique » *par Lionel Portier*

Cumul des mandats : la partie vient de commencer

« LIMITER drastiquement le cumul des mandats est une priorité » : lorsque Lionel Jospin prononce son discours de politique générale, à la tribune du Palais-Bourbon, le 19 juin 1997, il est permis de penser que ce levier de la modernisation de la vie politique va quitter enfin le registre de la rhétorique et des incantations. Dès sa campagne pour l'élection présidentielle de 1995, M. Jospin avait pris des engagements en ce sens, qui avaient ensuite été relayés lors d'une convention du Parti socialiste, en juin 1996.

De fait, en novembre 1997, le premier ministre a engagé une consultation des dirigeants des formations républicaines auxquels, le 11 février, il a exposé son plan anticumul. Deux mois plus tard, le conseil des ministres a approuvé deux projets de loi – l'un organique, l'autre ordinaire –, que les députés ont adoptés fin mai, partageant ou acceptant les convictions de M. Jospin sur une réforme qui, selon lui, est *« un des projets du gouvernement les plus populaires »*.

Longtemps réfractaire à l'idée de limiter le cumul des mandats, Jacques Chirac a emboîté le pas au premier ministre. Dans une intervention télévisée, le 23 mars, au lendemain des élections régionales, le chef de l'Etat a présenté la mise en cause des cumuls comme l'un des *« chantiers* [qui] *s'imposent aujourd'hui »*. Reste à savoir quelle sera la traduction concrète de cet accord de principe entre les deux têtes de l'exécutif sur la nécessité d'une réforme approuvée par l'opinion, mais qui, empruntant la voie parlementaire, dépend de ceux qui craignent d'être lésés.

Ancrées dans une tradition jacobine, les critiques des parlementaires « cumulards » ne sont pas uniquement dictées par le souci de conserver des chasses gardées. Le cumul offre des moyens supplémentaires qui, s'ils ne sont pas strictement financiers – l'indemnité de base, tous mandats confondus, est plafonnée, hors frais de secrétariat, à une fois et demie le montant de l'indemnité parlementaire –, n'en sont pas moins réels. Outre le souci de se faire davantage entendre des cabinets ministériels, le principal argument avancé est la nécessité, pour les parlementaires, de conserver un lien avec le « terrain ». Les communistes, dont l'enracinement municipal assure en partie la survie, y sont particulièrement attachés, mais nombre de socialistes le sont aussi.

RENDEZ-VOUS FIN JANVIER

Les partisans de la réforme soulignent, eux, que le lien avec les électeurs, déjà garanti par le scrutin de circonscription, n'est pas mis en cause par les projets du gouvernement, puisqu'ils autorisent un parlementaire à détenir, sinon la direction d'un exécutif, du moins un mandat local. La prise en compte de la décentralisation, les risques de confusion d'intérêts, mis en lumière par la multiplication des affaires de corruption, les obstacles au renouvellement des élus : tous ces arguments plaident, aujourd'hui, en faveur d'une stricte limitation du cumul.

La plupart des « députés-maires » socialistes ont réservé leurs états d'âme au huis clos de la salle Colbert... avant de voter la réforme, dans l'hémicycle du Palais-Bourbon, avec le secret espoir que le Sénat se chargerait de réviser à la baisse les ambitions du premier ministre. La droite sénatoriale, en octobre, a tenté de faire diversion en mettant en avant la situation de certains ministres, toujours présents dans des exécutifs locaux, que M. Jospin leur a imposer de ne plus diriger. En décidant de maintenir la possibilité de cumuler un mandat de parlementaire et une fonction exécutive locale, les sénateurs ont, comme prévu, rayé d'un trait de plume l'essentiel du dispositif gouvernemental.

Le ministre de l'intérieur par intérim, Jean-Jack Queyranne, avait pourtant esquissé les contours d'un éventuel compromis avec le Sénat, appliquant ainsi une ligne de conduite qui vise à établir la bonne volonté du gouvernement et, si elle se confirme, l'obstination conservatrice de la droite.

Outre l'interdiction du cumul des mandats de parlementaire européen et de parlementaire national, et la suppression du seuil de vingt mille habitants fixé par la loi de 1985, qui ne devraient pas soulever de difficultés au Sénat, M. Queyranne a souhaité voir régler le cas du cumul d'un mandat de parlementaire avec *« des exécutifs locaux importants »*.

Le gouvernement entend jouer le jeu du débat parlementaire, en ne considérant pas d'avance comme infranchissable l'obstacle du Sénat. *« Il est possible que je ne puisse pas obtenir tout ce que le gouvernement souhaite, mais je pense que les sénateurs ne pourront pas tout refuser »*, car *« les Français ne l'accepteront pas »*, avait souligné M. Jospin, le 8 octobre, sur France 2. S'il ne s'agit « que » d'interdire le cumul d'un mandat parlementaire avec la présidence d'un conseil régional ou général, à l'exclusion des mairies, le Sénat, assure-t-on au Palais du Luxembourg, serait prêt à réfléchir.

La partie est tout juste engagée. Alors que le Parti socialiste commence une campagne pour mobiliser l'opinion, le prochain « set » est prévu fin janvier ou début février, quand, en deuxième lecture à l'Assemblée nationale, la majorité devra rétablir le texte qu'elle avait voté en première lecture. Que fera la droite, au Palais-Bourbon d'abord, puis « chez elle », au Palais du Luxembourg ? Si elle maintient son opposition et bloque la réforme, la preuve aura été faite de son conservatisme et du fait qu'elle détient un bastion parlementaire, en l'occurrence, incontournable : le Sénat, dont le vote conforme est requis pour toute loi organique s'appliquant à lui-même.

LA VOIE DU RÉFÉRENDUM

M. Jospin décidera-t-il, alors, de se tourner directement vers les Français, en proposant à M. Chirac d'organiser un référendum ? Préférera-t-il renvoyer la résolution du conflit aux prochaines échéances électorales, c'est-à-dire aux législatives et à la présidentielle de 2002 ? La proposition d'un référendum mettrait M. Chirac au pied du mur, en le contraignant à choisir entre une acceptation, qui risquerait de le couper de l'opposition parlementaire, ou un refus, qui heurterait l'opinion publique. Cette hypothèse n'est, officiellement, pas envisagée tant que dure le débat au Parlement.

Il reste que la demande d'un référendum est une voie constitutionnellement ouverte à M. Jospin. Ce seul fait peut inciter M. Chirac à faire pression sur la droite pour l'amener à composer. Mais si elle reste inébranlable, il sera difficile au premier ministre de s'en tenir là et de renoncer à une réforme *« prioritaire »* et *« populaire »* sans avoir tout tenté pour la faire aboutir. *Il serait vite accusé de reculer,* en réalité, devant l'hostilité de ses propres amis et alliés, et d'avoir tenté de leurrer l'opinion en agitant un projet dont il savait, depuis le début, qu'il ne le mènerait pas à son terme.

Jean-Baptiste de Montvalon

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Droite ringarde, gauche pusillanime

CERTAINS responsables de la droite craignaient la « ringardise » d'une opposition de principe au pacte civil de solidarité, sachant bien qu'il n'est rien d'autre, en réalité, que la reconnaissance juridique et sociale des couples homosexuels. Un combat politique contre ce projet ne pouvait donc prendre appui que sur l'« homophobie », latente ou avouée, de la partie la plus conservatrice de la société. Or, à s'en remettre aux arguments de son aile intégriste, celle des Christine Boutin, Philippe de Villiers, Charles Millon, la droite risquait de se révéler, une fois de plus, décalée par rapport à l'évolution des mentalités et des mœurs.

La mort de Jean Marais et l'évocation à laquelle elle donne lieu, sans fausse pudeur, y compris dans les pages du très populaire *Paris-Match*, de l'idylle d'un des acteurs préférés des Français avec le non moins célébré Jean Cocteau, viennent à point nommé confirmer les craintes de ces opposants modernistes ou réalistes. Eh oui, la France ne vit plus au temps de « tante Yvonne », l'épouse du général de Gaulle, gardienne vétilleuse des bonnes mœurs. L'époque de l'homosexualité clandestine et coupable, prétexte à sous-entendus graveleux et à exclusions infamantes, s'éloigne. Ceux qui se proposent de rétablir la droite dans ses « valeurs » en flattant les partisans d'un retour en arrière encourent le même sort que les républicains américains, menés à la défaite électorale par leur aile réactionnaire après le délire du rapport Starr sur la vie sexuelle de Bill Clinton.

Mais si la droite est coupable de se livrer, sur un sujet qui devrait interdire les manœuvres politiciennes, à une guérilla déshonorante pour le Parlement, la gauche n'est pas innocente. Faute d'avoir assumé la réforme représentée par le PACS, en préparant sérieusement un projet de loi après consultation des organisations sociales, religieuses et philosophiques, le gouvernement se voit obligé de répondre d'un texte d'initiative parlementaire, mal conçu et mal compris. Faute d'avoir organisé une concertation préalable au sein de sa majorité et indiqué lui-même clairement l'orientation politique qu'il avait arrêtée, Lionel Jospin tente, depuis la déconfiture du 9 octobre, de remettre en marche une machinerie parlementaire que la droite s'efforce de bloquer.

Sous prétexte d'un calendrier législatif, certes chargé, l'adoption définitive de la proposition sur le PACS est maintenant envisagée pour... l'automne 1999 ! Autrement dit, le gouvernement cherche à sortir du piège dans lequel il s'est pris lui-même et à déjouer la tactique de la droite, non pas en affrontant son opposition, mais en jouant à cache-cache avec elle. Sur ce sujet comme sur d'autres – la parité hommes-femmes, le cumul des mandats –, la gauche doit faire la preuve qu'elle a le courage de changer ce qui doit l'être dans la société.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

« De Versailles à Potsdam »

APRÈS avoir présenté dans *Souvenirs d'une ambassade à Berlin* des choses vues et entendues au cours de sa mission diplomatique, M. André François-Poncet donne dans *De Versailles à Potsdam* un aperçu de l'histoire du relèvement de l'Allemagne entre les deux guerres. Les faits sont connus. Il nous manquait le fil conducteur pour les relier.

Ce récit, M. François-Poncet était mieux qualifié que quiconque pour le fournir. Témoin d'une grande partie des événements qu'il rapporte, de la conférence de Versailles à l'occupation de la Ruhr, du voyage de Briand et de Laval à Berlin jusqu'à la rencontre de Munich, il note avec soin ce qu'il n'a pas vu lui-même, fait alterner un récit très nourri, écrit d'une main légère, avec des réflexions judicieuses.

« Comment une seconde guerre mondiale a-t-elle pu éclater si tôt après la première ? demande M. François-Poncet. *Ce sont là des questions que nos enfants, devenus hommes, ont le droit de nous poser. »* La réponse est celle qu'on peut attendre d'un esprit perspicace. Les Allemands, trompés par une propagande mensongère, n'ont pas su tirer la leçon de leur défaite de 1918. Les Alliés, ayant fait un traité qui valait ce qu'il valait, mais qui pouvait être corrigé, n'ont jamais été d'accord et l'ont laissé corriger par les Allemands, disons même annuler. On a rarement vu tant de faiblesse après tant d'exigences. Il faut chercher là évidemment une des causes de la deuxième guerre.

René Lauret
(13 novembre 1948.)

Il faut vouloir l'Europe culturelle *par Jérôme Clément*

PARADOXALEMENT, c'est au moment même où les Européens s'attachent, chacun dans leur pays, aux enjeux culturels qu'ils oublient, jusqu'à maintenant, d'en parler entre eux. Jamais la conjoncture en Europe n'a été aussi favorable à une politique culturelle offensive.

Doit-on craindre, une fois de plus, que le champ culturel soit abandonné au profit des intérêts économiques de la société dite civile ? Les relations européennes ne peuvent-elles vivre que de l'évocation des *« grands projets »*, sans prendre appui sur ce qui fait le tissu des relations humaines ? Peut-on être « civil », civilisé, sans culture ?

Comment sublimer la contradiction entre identité nationale et identité européenne ? Il faut les deux : Europe et nation. Il faut donc faire de l'Europe une entité : voilà qui est réalisable si l'on intervient résolument dans le champ culturel.

Reportons-nous à notre histoire. Les racines de l'esprit européen se sont créées, à la fin du Moyen Age, autour des universités : Bologne, Oxford, Prague, Vienne, Séville, Lisbonne, Paris, Toulouse, Cologne, Heidelberg... Malgré les nations, les Etats, les provinces, leurs octrois et leurs frontières, l'information et l'intelligence n'ont jamais cessé de circuler, en profitant de l'extraordinaire vecteur de diffusion que fut alors le développement de l'imprimerie.

Pourtant, nous sommes restés Français, Allemands, Anglais, alors que l'Europe culturelle s'ébauchait. Regagnons le terrain perdu en menant avec vigueur la bataille des images, formidable enjeu, celle des vecteurs de diffusion, celle d'Internet, en unissant nos moyens et nos talents.

D'abord, l'irremplaçable expérience du quotidien. Multiplier les contacts : entre musées, festivals, et surtout entre artistes ; constituer des équipes mixtes : c'est un point de départ fondamental. Ainsi disparaissent la crainte de l'autre, l'ethnocentrisme. Ainsi devient moins troublante la différence de goûts, d'habitudes de travail ou de références. Non pour gommer ce qui nous distingue. Ce serait un appauvrissement. Mais pour nous enrichir de nos histoires individuelles, de l'antagonisme de nos ancêtres, en confrontant nos espoirs pour imaginer une vie commune. Tisser notre avenir passe par l'émotion, celle qui naît de nos relations individuelles, hommes et femmes de tous ces pays, grands et petits, qui recèlent tant de trésors cachés !

Les *« grands projets »*, qui sont réclamés à cor et à cri, se nourrissent des *« petites choses »*, grosses d'ambitions, conduites jour après jour. S'imposer la langue de l'autre et refuser l'usage d'une langue tierce, découvrir des modes de fonctionnement nouveaux : l'union est une pratique, pas un intitulé. C'est aussi un combat contre nous-mêmes, tant ses contraintes s'imposent pour trouver un terrain d'entente : beau combat. Nous pouvons profiter des atouts méthodologiques de nos partenaires, jouer des tropismes nationaux pour tisser des nouveaux liens, nous prévaloir des dispositifs en place chez l'un, pour les revendiquer chez l'autre.

Créer une entreprise européenne est en soi peu banal. Cela relève sans aucun doute du défi. Je sais, par l'expérience d'Arte, que l'Europe s'y construit plus solidement que dans les grands discours. Une pédagogie s'y élabore. Il faut en tirer les leçons et en diffuser les acquis. Il faut créer dans le domaine culturel des espaces européens d'expression, pour permettre à chacun de s'y reconnaître et apprendre à y reconnaître l'autre. Ne pas perdre son identité dans un parcours fusionnel, mais prendre en compte les différences pour s'enrichir d'une réalité plus large, tel est l'objectif.

Mais c'est en s'opposant aux autres que l'identité européenne s'exprime le plus clairement. Or les termes du combat à mener sont, à ce titre, radicaux. Je veux être clair : la menace de la dilution, voire de la disparition de nos identités nationales et de notre identité commune européenne est sérieuse.

**Il n'est pas normal que Los Angeles paraisse plus proche aux Polonais et aux Tchèques que Berlin ou Paris. (...)
S'unir pour mieux résister, voilà une orientation claire. (...)
Nous ne manquons n'y d'argent ni d'idées. Le reste est affaire de vouloir**

J'étais à Prague il y a quelques semaines. *L'americanomania* y sévit au risque d'étouffer ce qui reste de culture nationale. Contre les Soviétiques, les Tchèques s'opposaient dans une résistance créatrice. Mais charmés par les sirènes d'outre-Atlantique dont le chant se fait entendre via les satellites, ils succombent aujourd'hui, dans une utopie libérale mortelle. Le même phénomène se reproduit partout dans le monde. La déréglation prônée par certains a les apparences du réalisme économique.

Elle recèle une réalité autrement plus hideuse, quand s'ajoute la puissance d'une offre omniprésente, celle de l'asservissement et de la disparition. Maori de tous les pays, unissez-vous ! Nos cultures sont menacées. Echangeons nos écrivains, nos artistes, nos troupes de théâtre, nos danseurs ou nos films. Il n'est pas normal que Los Angeles paraisse plus proche aux Polonais et aux Tchèques que Berlin ou Paris. Et que les films américains, leurs auteurs ou leurs peintres soient, à Paris comme ailleurs, plus connus que les œuvres des pays proches, si proches des nôtres.

Qui peut, aujourd'hui, en Allemagne citer dix, cinq auteurs français contemporains ? Qui connaît les peintres allemands en France ? Et que dire des cinéastes, pour la plupart inconnus hors de leurs frontières, et toujours moins que Spielberg, partout dans le monde ? S'unir pour mieux résister, voilà une orientation claire. L'enjeu est à la fois culturel – identitaire – et économique. Les Américains l'ont d'ailleurs outrageusement compris depuis les accords de Blum-Byrnes. Le marché des images représente 45 milliards de dollars pour le cinéma et 170 milliards de dollars pour l'audiovisuel, dont les Etats-Unis maîtrisent 60 % des échanges. Cette réalité ne peut que se renforcer à l'heure du développement des nouvelles technologies.

L'Europe culturelle est donc un chantier. Il ne peut être seulement celui des trésors de nos patrimoines, offerts en pâture aux touristes du monde entier, même s'ils sont les bienvenus. Ce chantier est aussi celui de notre avenir. L'Europe se construit à travers une monnaie, une économie, une politique sociale communes, bien sûr. Mais, sans les hommes et sans la culture, elle ne sera qu'une *« étrange folie et une absurde chimère »*, pour reprendre les termes qu'utilisait Victor Hugo contre les détracteurs de l'idée européenne, en 1849.

Nous ne manquons n'y d'argent ni d'idées. Le reste est affaire de vouloir. Ne nous y trompons pas. L'avenir de l'Europe se joue sur le terrain culturel.

Que la culture en Europe, profitant de la conjoncture favorable offerte par une large identité de vues entre les gouvernements et par le début d'une prise de conscience, devienne prioritaire au même titre que la monnaie et l'emploi. C'est le défi que nous devons relever si nous voulons qu'existe aussi un *« rêve européen »*, puissante solution alternative à *« l'American dream »*.

***Jérôme Clément** est président d'Arte.*

Passer à l'offensive

par Bernard Chaouat et Ghislaine Toutain

UN brillant passé, une histoire commune, longue et forte unissent les peuples et les nations qui forment l'Union européenne. Des universités médiévales françaises, anglaises ou italiennes au siècle des Lumières, qui débouchera sur une révolution française, dont les principes enflammeront l'Europe puis le monde, en passant par la Renaissance, l'Europe a nourri l'univers de ses idées politiques, de ses arts et de ses sciences. Du XIXe jusqu'au premier quart de notre siècle finissant, cette vocation universelle a suscité les plus grands espoirs qu'accompagnent de prometteurs bouleversements. L'idée européenne s'ébauche, que relayent de grands esprits. On la perçoit chez Victor Hugo, on en trouve la trace dans ses *Souvenirs d'un Européen*, comme se définit lui-même le Viennois Stefan Zweig, qui fait défiler sous nos yeux toute une société intellectuelle européenne sillonnant le continent pour construire une Europe humaniste, prospère et pacifique.

Cet héritage et ce rêve se sont brisés face à la barbarie nazie. Il faut aujourd'hui les reprendre, les revisiter, les réinventer. Mais ils sont absents des discours. Les pères fondateurs de l'Europe communautaire pensaient essentiellement en termes économiques et politiques.

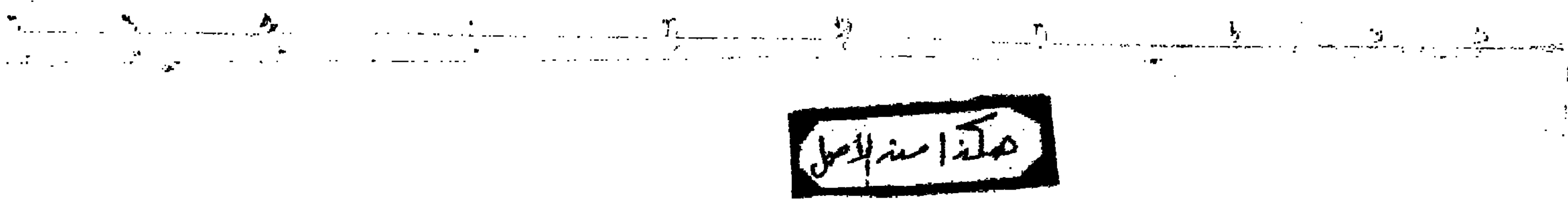
Les batailles culturelles comme la défense de l'exception culturelle au GATT ou des quotas de télévision, même si elles sont souvent justes, sont défensives. La carence est d'autant plus grave que l'industrie de l'avenir sera par essence culturelle, que les textes, les images et les sons que véhiculent les *« multimédias »* ne pourront pas se passer de talents et d'idées et feront la part belle aux créateurs. Le curieux sentiment à la fois de sécurisante supériorité et l'humiliante infériorité face au rayonnement américain a-t-il tant de raisons d'être ? Les Américains puisent dans une culture européenne qu'ils n'ont pas peur de reproposer au monde. Comment oublier que l'archétype de la culture *« made in USA »*, Disney, s'appuie pour séduire les enfants du monde entier sur des contes et des personnages français, anglais, italiens et allemands ?

La culture européenne n'a donc pas toujours été, comme le pensent beaucoup d'Européens pour s'en réjouir ou s'en attrister, trop élitiste et sophistiquée pour être exportable. De même, la suprématie linguistique de l'anglais, parlé par deux Etats de l'Union européenne, n'assure pas ipso facto la prédominance des Etats-Unis. La diversité linguistique des Européens pourrait se transformer en atout. Il faudrait pour cela que Français et Espagnols ne cultivent plus chichement et solitairement leurs deux langues universelles. Ce serait la moindre des lucidités au moment où la droite républicaine, majoritaire au Congrès américain, s'effraye si fort de la diffusion de l'espagnol qu'elle veut inscrire l'anglais comme seule langue officielle dans la Constitution des Etats-Unis (les hispanistes représenteront 25 % de la population américaine en 2050) et où la Belle Province, pour des raisons au départ linguistiques, veut s'émanciper de l'Etat canadien. Mais qui a jamais pensé l'hispanophonie et la francophonie en termes européens ?

Ce qui fait défaut à l'Europe, ce n'est ni son patrimoine, ni sa diversité, ni la validité d'un modèle social dont les principes trouvent leur origine dans des valeurs et un art de vivre auxquels on aurait grand tort de renoncer et qui, modernisés, peuvent avoir beaucoup plus d'attrait pour le reste du monde que le trop violent modèle américain. Non, ce qui lui manque, c'est un souffle nouveau. On peut douter qu'il émane d'un seul des pays de l'Union. L'Angleterre et la France n'ont plus d'empire ; l'Allemagne, fondée hier encore sur le droit du sang, avant que la coalition rouge-verte ne propose d'adopter le droit du sol, présentait à des degrés moindres les mêmes défauts endogènes que le Japon. Mais il faut pour cela que la pensée européenne s'évade des cercles initiés.

L'Europe de la culture est une nécessité autant parce qu'elle est un vecteur de la puissance que parce qu'elle est le moyen – ce que l'économie et la finance ne peuvent faire – de convaincre les peuples du bien-fondé de la cause européenne. Mais, pour cela, il faut que les Européens se parlent entre eux, qu'ils se connaissent et se reconnaissent, que se multiplient échanges, points de vue, débats, savoirs, productions, réalisations, créations, diffusions. Que l'Europe soit enfin transcrite, restituée, pensée, interprétée, mise en valeur, en scène, recréée.

***Bernard Chaouat** est directeur de Vivre en Europe.*
***Ghislaine Toutain** est responsable des relations extérieures de la Fondation Jean-Jaurès.*



ent

Jérôme Clément

er à l'offensive

…nard Chaouat
…laine Toutain

Brûlante vérité sud-africaine

Suite de la première page

De même, on ne saurait refermer le livre de la vérité : on y ajoute sans cesse de nouvelles pages et l'on doit constamment relire et réviser les précédentes.

« *Le passé, a-t-on dit, est un autre pays*, déclarait l'archevêque Desmond Tutu avec sa sagesse coutumière. *La manière dont on en raconte les histoires, celle dont on les entend, changent avec le passage des ans. Le projecteur tourne, révèle de vieux mensonges pour illuminer des vérités neuves. A mesure qu'émerge une image plus complète, une nouvelle pièce du puzzle de notre passé se met en place.* »

Amener la vérité du passé à la lumière ne représente qu'une étape de la route que doivent parcourir l'Afrique du Sud et le monde

Je me permettrais de ne pas partager son point de vue sur un point important, et le rapport de sa commission semble me donner raison : le passé n'est pas *« un autre pays »* sur lequel nous pouvons broder à partir d'un « il était une fois ». Le passé, dans tous les cas, est toujours ce pays, notre pays ; son époque n'est jamais passée, mais un présent vivant. Le passé nous est aussi intime que nos corps et vit en nous comme les fibres, les os et le sang qui nous constituent, comme les gènes qui dessinent les paramètres de notre possible.

Ainsi, amener la vérité du passé à la lumière ne représente qu'une étape de la route que doivent parcourir l'Afrique du Sud et le monde. Pour opérer une réconciliation avec ce passé, une réconciliation parmi les nombreuses identités formant notre présent, bien des étapes restent à parcourir. Il ne suffit pas de tituber hors de la caverne où nous nous sommes contentés si longtemps des ombres passagères fabriquant notre réalité. Avant que nous ne puissions lever les mains et les yeux vers le centre du soleil lui-même, et comprendre quelle est la lumière qui nous réchauffe tous, un voyage pénible nous attend. Non seulement il faut assimiler de douloureuses vérités, mais il faut faire des choix tout aussi douloureux. Ceux-ci concernent des individus et aussi toute une société mêlée toujours traversée par les fractures, les tensions, les soupçons, les inégalités, les bizarres conditionnements du passé.

Dans *Jacques le Fataliste et son maître*, de Diderot, on trouve une scène merveilleuse où un petit garçon, pressé par son père, refuse de prononcer la lettre « a ». Sommé de justifier ce refus obstiné, il explique que, sitôt qu'il aura prononcé « a », il sera obligé de dire « b » puis de parcourir tout l'alphabet. Inspirée par les semblables de Nelson Mandela et Desmond Tutu, marquée par le passé, mais arborant ces cicatrices comme des stigmates, l'Afrique du Sud a eu le courage initial de prononcer le « a » de la vérité. Ce qui s'impose désormais d'urgence, c'est de dire le « b » de bien, le « c » de conviction, le « d » de détermination... jusqu'au soleil resplendissant du « z ». Et même si nous convenons qu'aucune société humaine n'atteindra jamais le « z » ultime, ce qui compte, c'est notre effort pour parcourir l'alphabet – où qu'il nous mène.

Toute la question est de savoir si le pays et sa population seront à la hauteur du défi terrifiant qui nous attend. Les quatre dernières années nous ont donné des preuves que nous pouvions relever des défis qui semblaient parfaitement impensables il y a moins d'une décennie. Mais nous avons vu poindre d'autres signes, plus récemment, qui ont l'air d'une ombre jetée par le soleil lui-même.

La publication du rapport de la commission a été saluée par une furieuse polémique. Seul un petit groupe l'a accueillie sans réserves. Les autres, de gauche à droite, ont réagi avec un degré variable d'indignation et de rage. On pourrait n'y voir qu'un signe positif : si personne n'aime les découvertes de la commission, c'est bien parce que ce rapport se soucie de trouver la vérité, sans se préoccuper qu'elle blesse tel ou tel. Mais la controverse ou la condamnation sont une chose, la tentative de censure en est une autre. L'action en justice de l'ancien président De Klerk, qui a provoqué la suppression temporaire des conclusions relatives à son implication dans les violations des droits de l'homme, n'a rien eu pour surprendre : il n'a jamais embrassé de bon cœur les réformes que le monde aime à lui attribuer. La plupart du temps, il fut traîné, non sans se débattre et se rebiffer, par l'Histoire. On doit lui concéder la lucidité d'avoir su lire les signes des temps : mais y a-t-il un chef politique modérément intelligent qui en eût été incapable ? A chaque nouveau panneau sur la route du changement, il a essayé de rebrousser chemin, d'esquiver, voire de saboter le processus. Rien d'étonnant, donc, à ce qu'il ait tenté de se tortiller hors du rapport. Cependant, sa façon d'agir – attendre le dernier moment alors qu'il connaissait les résultats de l'enquête depuis des mois – donne une piètre idée de sa bonne foi. Mais voir l'ANC se comporter exactement de la même manière et tenter de faire interdire le rapport par la justice, voilà qui n'est rien de moins que scandaleux.

La commission Vérité et Réconciliation est la fille d'un compromis au sein d'un gouvernement d'union nationale. En pratique, elle était la créature de l'ANC. On sait depuis longtemps que ce parti détestait l'idée qu'on puisse découvrir les horreurs par lui commises au cours de sa lutte de libération ou dans ses camps au cours des années d'exil. Il va de soi que personne, parmi les gens sains d'esprit, ne comparerait purement et simplement les atrocités perpétrées par une organisation interdite luttant pour son existence et celles de la plupart des Sud-Africains aux violations caractérisées des droits de l'homme accomplies par un régime minoritaire et maléfique opprimant l'immense majorité des citoyens. Pourtant, tout au long de son histoire, l'ANC s'est enorgueilli de ce que sa lutte de libération n'était pas seulement une cause juste, mais aussi une cause morale. En s'efforçant aujourd'hui de faire obstacle au rapport ou de le faire modifier radicalement par un tribunal au dernier moment, le *Congrès national africain* met en péril son sens moral. Il ne s'agit aucunement, ici, de faire valoir un droit démocratique à la contestation, mais bien d'un désir manifeste de censure.

J'ai le sentiment navrant que l'ANC s'est éloigné dans un passé récent de l'étalon moral qui distinguait naguère sa conception du pouvoir

En 1931, l'Afrique du Sud abandonna l'étalon-or comme facteur déterminant de son économie. J'ai le sentiment navrant que l'ANC s'est éloigné dans un passé récent de l'étalon moral qui distinguait naguère sa conception du pouvoir.

Avec la publication du rapport, l'Afrique du Sud se trouve à une nouvelle croisée des chemins. La commission, face à une large opposition, a démontré son courage en faisant le choix moralement juste. C'est là une grande raison d'espérer que le miracle de la transition perdurera et triomphera. Mais si l'ANC persiste dans sa dérive actuelle vers la stratégie de la matraque et du bâillon au lieu d'aller vers le débat et la transparence, s'il persiste à préférer la force à la raison, la perversion de ses critères moraux deviendra irréversible.

Sa réaction devant le rapport de la commission suggère que ce parti ne se soucie pas plus d'affronter la vérité que d'opérer la réconciliation. A l'approche des futures élections législatives, la majorité des deux tiers qu'ambitionne l'ANC pourrait bien marquer, loin d'être le stade ultime de la libération qu'il se plaît à imaginer, la fin des chances de la vraie démocratie dans le pays.

Tel est le choix véritable et décisif qui attend désormais l'Afrique du Sud après la publication du rapport de la commission Vérité : opter pour le soleil en risquant ses brûlures, ou préférer son ombre menaçante où rôdent toutes les sombres formes du passé.

André Brink
(Traduit de l'anglais par Guillaume Villeneuve)

Tristes automnes « littéraires » *par Max Genève*

LES automnes littéraires se suivent et se ressemblent, auxquels tous les ans, en novembre, l'attribution d'une série de « prix » met un point final. Force d'une habitude, faveur du public, pérennité d'une institution : les prix ont tout cela, sans compter quelques avantages subsidiaires. Aux auteurs qui les briguent, ils donnent des raisons d'espérer. A ceux qui les obtiennent, ils sortent la tête de l'eau pour quelque temps. Aux anciens qui les décernent, ils facilitent les relations avec leurs éditeurs. Aux lecteurs enfin, ils offrent des repères dans la masse des livres publiés.

Autre privilège, et non des moindres : dans une époque que la littérature proprement dite ne passionne guère, les prix, avec leur cortège de supputations, de rumeurs, de fausses nouvelles et de vrais complots, créent une tension, une attente, installent un climat d'incertitude qui met les journalistes spécialisés sur la brèche, tandis que la publication régulière des listes de nominés est censée tenir l'opinion en haleine. Faire événement, peu de livres y parviennent, et plus rarement encore un roman.

On peut néanmoins trouver excessif le poids de cette institution sur la vie littéraire et agaçant que celle-ci, semblant se structurer autour de ce fameux mois de novembre, n'ait pour horizon qu'un protocole, même prestigieux et vénéré, de sélection des textes. Dans les enquêtes de motivation auxquelles on soumet régulièrement les écrivains, à la question *« Pourquoi écrivez-vous ? »*, il est rare qu'un romancier réponde *« Pour décrocher le Goncourt »*. Naïf, tu croyais écrire, tu ne faisais que concourir.

Il n'est pas facile d'échapper à la course quand les aléas d'une programmation éditoriale vous assignent comme date de publication la fin août. Se déclarer hors concours sera perçu comme un signe d'intolérable fatuité. Du reste, le veut-on vraiment ? Nombreux sans doute sont les auteurs conscients du ridicule de la situation, *mais qui ne détesteraient pas* voir s'abattre sur eux les lauriers d'un prix inespéré, de préférence conséquemment doté – un peu comme ces gens qui rêvent de gagner au Loto sans jamais y jouer.

Les prix n'élèvent pas vraiment la littérature, pas plus que les combats de coqs au vin n'améliorent le civet de lapin

Il en va du Goncourt comme du Nobel : de bons écrivains l'ont eu, d'autres, tout aussi bons, ne l'ont pas eu. Et, contrairement à quelques idées reçues, il ne suffit pas d'avoir écrit un livre médiocre pour espérer l'emporter. Soit, les prix n'élèvent pas vraiment la littérature, pas plus que les combats de coqs au vin n'améliorent le civet de lapin. Ils la feraient même plutôt baisser : ceux qui les guignent ont tendance à privilégier dans leur comportement une aimable obséquiosité vis-à-vis des puissances qui les décernent et, dans leur écriture, une sorte de pusillanimité stylistique refusant l'abrupt, l'impraticable et le génial, aujourd'hui si mal noté.

Ce formatage, parfois inconscient, toujours conseillé (notamment par les éditeurs qui ont déjà une solide expérience de la chasse aux prix), se lit dans nombre de productions récentes à destination du grand public. Il est regrettable, là comme ailleurs, que *les convictions finissent par s'aligner* sur les intérêts et que des écrivains de race, usés par des années de méconnaissance acharnée, choisissent au bout du compte d'aller à la soupe comme n'importe quel littérateur à gages.

Dans le domaine de la création et de l'art, on n'avance pas par élimination. La modernité, comme l'avait noté Barthes, doit se penser sous la forme d'une combinatoire riche et ouverte. Que dirait-on d'un mélomane convaincu de tenir en Schoenberg le plus grand compositeur du XXᵉ siècle (ce qu'il est peut-être) et qui refuserait d'entendre Stravinsky, Strauss, Bartok et Berg ?

Il y a en France, aujourd'hui comme hier, quelques centaines de poètes et de romanciers en activité qui, jour après jour, construisent une œuvre, souvent sur les ruines d'une existence pauvre et sans éclat, là où *tant d'autres sacrifient* tout aux puissances de l'argent et du pouvoir. Ils ne demandent même pas le respect, juste le droit et les moyens de survivre. Les livres qu'ils publient n'ont certes pas tous le même degré d'aboutissement... On peut, on doit les comparer entre eux, établir des *hiérarchies souples, évolutives*, mais sans céder aux tentations réductrices et malthusiennes qui sont au cœur de l'implacable logique des prix.

Ces automnes littéraires ne sont pas si innocents qu'il y paraît. Si l'image de la littérature hexagonale à l'étranger est à ce point déplorable, s'il est si difficile aux romanciers français de traverser l'Atlantique, c'est peut-être, pour une bonne part, une conséquence de cette structuration perverse du champ littéraire qui contraint ses acteurs – éditeurs, auteurs, critiques, lecteurs – à se positionner de longs mois sur la dérisoire question *« Qui va ramasser la mise en novembre ? »*. On est en droit, me semble-t-il, d'attendre de la littérature des ambitions plus hautes.

Max Genève *est romancier.*

RESTRUCTURATIONS Dans un entretien au *Monde*, Luciano Benetton, fondateur et principal dirigeant du groupe familial, précise sa stratégie alors que les activités textiles du groupe sont dans une mauvaise passe. ● EN FRANCE, le groupe italien s'apprête à fermer sa dernière usine, près de Troyes, pour transférer en partie la production en Hongrie où les coûts salariaux sont moins élevés. ● EN ITALIE, le groupe est accusé par la presse de recourir à un sous-traitant qui fait travailler des enfants.M. Benetton parle de *« diffamation »*. ● LA LAINE, matière-clé pour le groupe, n'est plus aussi prisée des consommateurs qu'elle l'a été. ● CACHAREL, l'entreprise textile installée à Nîmes, connaît aussi de graves difficultés. Jean Bousquet, son PDG, menace de cesser toute production en France. Un plan social devrait prochainement toucher une grande partie des 150 ouvriers.

Le groupe Benetton brutalement ramené aux réalités industrielles

Accusée de faire travailler indirectement des enfants en Turquie, l'entreprise italienne ferme sa dernière usine française et délocalise sa production en Hongrie. Dans un entretien au « Monde », Luciano Benetton, son président, présente sa défense

LE RESSORT serait-il cassé ? Benetton, l'incontestable « success story » de l'industrie textile européenne au cours des vingt dernières années, la marque italienne aux prétentions universelles – rebaptisée « United Colors of Benetton » –, l'annonceur qui se permet de donner des leçons de droits de l'homme au travers des campagnes de publicité choc, est aujourd'hui sur la défensive. De passage à Paris, jeudi 12 novembre, le président-fondateur du groupe, Luciano Benetton, est apparu moins décontracté que sur les célèbres publicités pour American Express (*« Bonjour, vous me reconnaissez ? »*), qui ont popularisé son image en France.

« La fête est terminée ! », dit-il, dans un entretien au *Monde*, à propos de l'euro, lui qui a tant profité naguère – *« de façon un peu incorrecte »*, reconnaît-il –, de la dévaluation de la lire. Le bénéfice net consolidé du groupe Benetton au premier semestre est en baisse de 14 %, à 408 millions de francs. Mais surtout, deux événements récents sont venus rappeler, à ceux qui l'auraient oublié, que Benetton est d'abord et avant tout un groupe industriel, aussi froid et déterminé que les autres. Fin septembre, l'entreprise annonçait la fermeture de sa dernière usine française, dont une partie de la production sera transférée en Hongrie, pays où la main-d'œuvre est nettement moins chère. Courant octobre, l'industriel de Trévise a fait l'objet d'une polémique, lancée par le *Corriere della Sera* (voir *Le Monde* du 22 octobre), sur l'emploi, par certains de ses sous-traitants turcs, d'enfants.

« Investir est la seule voie pour continuer à produire en Europe », disait Luciano Benetton en septembre 1997. Un an plus tard, il annonce la fermeture de l'usine de pull-overs de La Chapelle-Saint-Luc, près de Troyes, qui produit 2 millions de pulls par an, soit un peu moins de 10 % des articles de laine du groupe. Sa fermeture va détruire 169 emplois, après les 94 du site de Châlons-en-Champagne, fermé en juillet 1996, et les 180 emplois des sous-traitants aubois, en dépôt de bilan. En fait d'Europe, sa production sera partiellement transférée en Hongrie, où Benetton exploite une usine depuis deux ans. Mais Luciano Benetton n'y voit pas une contradiction avec ses déclarations antérieures. *« 80 à 85 % de notre production reste localisée en Europe occidentale*, explique-t-il.

« Nous avons investi tout ce qui était possible dans l'usine française, mais le marché de la laine ne cesse de se réduire, dans le monde entier. Regardez les stocks que supportent actuellement les producteurs australiens. Les consommateurs portent de moins en moins de pulls, ils veulent des vêtements plus légers, moins chauds. Ce n'est pas un problème de compétitivité de la France elle-même. L'usine française est complètement spécialisée, ses machines ne peuvent pas être reconverties à la fabrication d'autre chose. » Selon des informations communiquées au *Monde* par les représentants du comité d'entreprise de Benetton France, la fermeture de l'usine, initialement prévue en septembre 1999, pourrait intervenir *« dès le 30 avril »*. M. Benetton ne pouvait confirmer cette information, et ses représentants en France se contentent de souligner que *« des négociations sont encore en cours »*. Selon les syndicats, Benetton France a versé 25 millions de francs de dividendes à sa maison-mère en 1997, et a touché plus de 3 millions de francs d'aides de l'Etat depuis 1994, dont plus de 2 millions au titre du plan Borotra de baisse des charges dans l'industrie textile.

Le PDG du groupe semble plus préoccupé par « l'affaire turque », dont il reconnaît qu'elle a fait *« beaucoup de mal à notre image »*. Après une contre-enquête menée en interne, Benetton affirme être en mesure d'infirmer les accusations portées contre lui par le *Corriere della Sera*. *« Nous avons vérifié l'identité des enfants montrés sur les photos par le journal. Ils ont plus de quinze ans. Nous organiserons dans les dix jours à venir une confrontation globale entre notre partenaire turc, les syndicats turcs et italiens et l'inspection du travail turque pour présenter les conclusions de notre enquête. »*

PROCÉDURE EN DIFFAMATION

Le PDG confirme avoir engagé une procédure en diffamation contre le *Corriere della Sera*, *« pour savoir d'où proviennent ces attaques. Est-ce une action personnelle du journaliste, ou est-elle inspirée par un concurrent ou une association ? Ce sera à la justice de le dire »*. A aucun moment M. Benetton ne se sent pris en faute : *« Nous ne pouvons pas garantir à 100 % que ce genre de choses ne se produira pas chez un de nos sous-traitants. Nous comptons sur les syndicats pour nous alerter. Nous respectons les normes internationales et nous avons des chartes avec nos sous-traitants, conformes aux règles de l'Organisation internationale du travail. Les coûts de production en Turquie sont déjà inférieurs de 80 % à ceux de nos usines occidentales, qu'aurions-nous à gagner à faire travailler des enfants ? En tant que citoyen européen et italien, ce serait un comportement grave de ma part »*, martèle M. Benetton. Le coût horaire moyen des usines turques travaillant pour le groupe est de 2,60 dollars, alors qu'il est de 15 dollars en Italie.

A l'instar de Levi's, avec le jean's, Benetton est confronté au déclin de son métier historique, la laine, *« qui représente d'ores et déjà une part minoritaire de notre chiffre d'affaires »*. Le groupe a décidé de fusionner ses activités d'habillement de d'équipement de sport pour s'affranchir de son image de marchand de pulls au profit d'une image de marque plus « globale ». D'où le virage pris par sa politique de distribution, qui vise à créer des mégastores offrant toute la gamme des produits du goupe.

Quant à la famille Benetton, dont la deuxième génération se prépare à prendre les commandes, elle a commencé à diversifier ses investissements, en participant aux privatisations en cours en Italie, dans les sociétés d'autoroute, le ferroviaire ou les télécommunications. *« Mais le textile reste une activité encore pleine d'avenir. Je lui consacre 100 % de mon temps »*, affirme Luciano Benetton.

Pascal Galinier

Une activité très diversifiée

● **Les activités de la famille Benetton** sont regroupées dans la société financière Edizione Holding (28,5 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1997, pour un résultat de 400 millions). Il s'agit d'activités de fabrication (textile et équipements sportifs), de distribution alimentaire (GS, Autogrill), d'investissements financiers (21, Investimenti) et de gestion d'un patrimoine immobilier et agricole (Edizione property).

● **Le Groupe Benetton proprement dit** réunit, depuis juillet 1997, les activités textiles et d'équipements sportifs, qui représentent 48 % de l'activité de la holding (13,6 milliards de francs). Ses marques sont United Colors of Benetton, Sisley, 012 ainsi que Prince, Rollerblade, Nordica, Kästle et Killer Loop et Ektelon.

Cacharel se dirige vers la fin du « made in France »

NÎMES
de notre correspondant

L'entreprise Cacharel va progressivement cesser toute fabrication et recentrer son activité sur la création et la distribution de sa marque. La société de prêt-à-porter lancera, d'ici à la fin de l'année, un plan social qui devrait toucher pour l'essentiel les cent cinquante ouvriers de son usine nîmoise. Le 3 novembre, le PDG, Jean Bousquet, avait annulé à la dernière minute la signature avec les syndicats d'un premier plan social portant sur la suppression de soixante-huit postes. Dans un communiqué de presse, la direction avait alors annoncé *« une réorganisation en profondeur »* et un plan social plus important dicté par les derniers résultats de l'entreprise.

Sur les 15 millions de francs de pertes enregistrés par la société, 12 millions proviendraient de l'atelier de fabrication gardois. *« Jusqu'ici, les résultats de la société faisaient que l'on pouvait absorber le surcoût de l'usine de Nîmes. Aujourd'hui, nos résultats sont mauvais et la question est de savoir de combien on va réduire ce surcoût »*, explique le directeur général de la société, Serge Clausse. Sans dévoiler l'ampleur du prochain plan social, il précise simplement qu'au moins deux des quatre chaînes de montage de l'usine nîmoise devraient être supprimées.

M. Clausse admet également que le nombre de licenciements sera supérieur aux dix prévus dans le premier plan, qu'accompagnaient des mesures de reconversion et de préretraites. *« A l'horizon 2000-2002, Cacharel ne sera plus une société de création-fabrication mais une société de création-distribution »*, prévient le directeur général. Le coût minute du travail qui, dit-il, est de 2,20 francs dans le textile français contre 1,30 franc en Italie, pousse l'entreprise à déserter l'Hexagone. En 1985, Cacharel comptait 1 200 salariés et possédait quatre usines dans le Gard. A l'heure actuelle, la société emploie, tous secteurs confondus, 419 personnes entre Paris et Nîmes et ne dispose plus que d'une seule usine. Cacharel y fabrique directement 15 % de sa production. Le restant est sous-traité en Italie, au Portugal ou dans les anciens pays de l'Est.

RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Les représentants du personnel, qui ont provoqué la réunion d'un comité d'entreprise extraordinaire, vendredi 13 novembre, craignent pour la survie du site nîmois. Ils refusent de faire endosser à la seule fabrication la responsabilité des difficultés de l'entreprise. Pour eux, la dégradation des comptes est d'abord due à des erreurs de gestion. *« Le plan social est maintenant dicté par les banques qui depuis plusieurs années soutiennent l'entreprise à bout de bras »*, estime le délégué CGC, Bernard Puech, qui critique l'achat de boutiques, l'arrêt de certains contrats de licences ou encore le transfert du siège social de Paris à Nîmes, puis de Nîmes à Paris, trois ans plus tard, après que Jean Bousquet eut perdu la mairie de Nîmes.

Richard Benguigui

M. Strauss-Kahn demande une baisse des taux d'intérêt

Les incertitudes budgétaires entravent la détente monétaire

Arguant de la faiblesse de l'inflation, le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a demandé une baisse des taux d'intérêt. Mais les risques de dérapage des déficits publics en Europe sont de nature à inciter les banquiers centraux européens à faire preuve d'une vigilance monétaire accrue.

LE MINISTRE de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, est repassé à l'attaque, jeudi 12 novembre, sur le front monétaire. « *En France, puisqu'il y a si peu d'inflation, on peut avoir des taux d'intérêt plus faibles* », a-t-il affirmé sur l'antenne de RTL. Même s'il a pris soin de préciser qu'il revient « *aux banquiers centraux, et non aux gouvernements, de fixer les taux d'intérêt* », ses déclarations ont relancé la polémique monétaire en Europe. Au cours des dernières semaines, plusieurs dirigeants politiques européens – au premier rang desquels le premier ministre français, Lionel Jospin, le ministre allemand des finances, Oskar Lafontaine, et le président du conseil italien, Massimo D'Alema – ont demandé aux banques centrales de baisser leurs taux pour stimuler une croissance mise à mal par la crise financière internationale. L'argument principal avancé par les responsables politiques réside dans la poursuite de la décrue de l'inflation sur le Vieux Continent : l'indice des prix à la consommation a ainsi reculé de 0,1 % en France au mois d'octobre, et il s'inscrit en hausse de 0,4 % sur un an, un plus bas niveau historique. Cette baisse des prix représenterait donc un resserrement monétaire déguisé puisqu'il se traduit par une hausse des taux d'intérêt réels – taux nominaux diminués de l'inflation.

RECUL ARTIFICIEL

Mais les banquiers centraux européens ne semblent guère disposés à céder aux exigences du pouvoir politique. Ils soulignent d'abord que le recul de l'inflation est artificiel dans la mesure où il résulte avant tout de la chute des cours des matières premières : il ne traduit pas l'évolution réelle des prix à la consommation, qui progressent à un rythme supérieur à l'indice officiel. Ils jugent d'autre part que la croissance économique sur le Vieux Continent, tirée par la demande intérieure, reste solide. A cet égard, ils ont beau jeu de dénoncer l'attitude paradoxale de Bercy, qui, tout en réclamant une baisse des taux, n'a pas jugé bon de réviser sa prévision de croissance (2,7 %) pour 1999. De façon plus générale, ils jugent que les conditions monétaires globales actuelles – mesurées par le niveau des taux d'intérêt à court terme mais aussi des rendements à long terme, par l'évolution des agrégats de monnaie, des marchés boursiers et du taux de change – sont « *accommodantes* » dans la zone euro. Et sont amenées à le devenir davantage au cours des prochaines semaines en raison des baisses de taux à venir en Espagne, au Portugal, en Italie et en Irlande. Les banquiers centraux sont d'autant moins enclins à réduire leurs taux que les incertitudes budgétaires grandissent. Les gouvernements italien et allemand ont tenu des propos ambigus, au cours des derniers jours, laissant entendre qu'ils pourraient prendre quelque liberté avec le pacte de stabilité budgétaire et laisser filer les déficits. Les risques de relâchement budgétaire sont une raison supplémentaire, aux yeux des banquiers centraux, pour faire preuve d'une vigilance monétaire accrue.

Pierre-Antoine Delhommais

Les banques scandinaves livrent bataille pour s'emparer d'un établissement norvégien

La Danoise Den Danske Bank a lancé une surenchère pour contrer l'OPA lancée par la Suédoise Handelsbanken sur la Fokus Bank, quatrième établissement de Norvège

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

« *Nous nous en sommes très bien sortis sans les Suédois depuis 1905 !* », date de l'indépendance de la Norvège, clame une élue de la ville de Trondheim, Anne Kathrine Slungaard. Et elle entend que cela continue ainsi.

L'annonce surprise par la banque suédoise Handelsbanken d'une offre publique d'achat sur Fokus Bank, sise à Trondheim, a réveillé de vieux sentiments nationalistes dans cette région du centre de la Norvège. Surtout, cette OPA inamicale a eu pour conséquence de susciter une surenchère de la danoise Den Danske Bank et de faire capoter un projet lancé par trois banques norvégiennes, dont Fokus, dans le but de créer le premier établissement bancaire du pays. Une entité qui aurait eu la particularité de siéger... à Trondheim, ville côtière de 135 000 habitants, et non à Oslo, la capitale du royaume.

Le 15 septembre, Fokus, la quatrième banque norvégienne, était convenue de fusionner avec Christiania Bank, la deuxième du pays, détenue pour moitié par l'Etat, et Postbanken, un établissement entièrement public. Le nouveau groupe aurait possédé des actifs de 303 milliards de couronnes (230 milliards de francs). Certes, il ne se serait hissé qu'au septième rang à l'échelle nordique. Mais la fusion était considérée comme importante dans un pays où le secteur bancaire reste fragmenté.

Elle passait en outre pour avoir les faveurs du gouvernement de centre-droite. L'implantation à Trondheim du siège de la nouvelle entité aurait en effet répondu à sa volonté de développer un centre financier alternatif à celui d'Oslo, par souci d'équilibre régional. La Norvège a la forme d'une banane étirée, avec la capitale à son extrémité sud.

UNE DIMENSION POLITIQUE

L'affaire semblait en bonne voie, jusqu'à ce que Handelsbanken ne vienne tout chambouler. Le 30 octobre, elle proposait l'équivalent de 3,9 milliards de francs pour ravir 90 % des actions de Fokus, le seuil minimum exigé. Pour la banque suédoise, il s'agit de prendre pied en Norvège, étape nécessaire en vue d'acquérir une taille concurrentielle au niveau européen. Il y va aussi de la suprématie en Europe du Nord, qu'elle dispute au nouveau groupe finlando-suédois MeritaNordbanken. Handelsbanken est prête à payer comptant 70 couronnes (53 francs) par action de Fokus. Une offre plus avantageuse que celle prévue par la solution norvégienne. Le projet de fusion à trois a donc fini par avorter le 9 novembre. Motif : un désaccord sur la somme qu'il aurait fallu verser à la Poste norvégienne, partenaire de Postbanken, pour que la nouvelle banque eût accès à ses bureaux dans le pays.

Même si elle n'avait pas la garantie de franchir le seuil des 90 %, Handelsbanken paraissait alors mieux placée pour remporter son pari. C'était sans compter avec la surenchère effectuée jeudi 12 novembre par la première banque danoise, Den Danske Bank : 77 couronnes (58 francs) par action de Fokus. Le même jour, elle annonçait avoir acquis 9,97 % des titres de l'établissement de Trondheim, devenant l'un de ses principaux actionnaires (aucun d'entre eux n'excède les 10 % du capital). Handelsbanken contre-attaquait à 80 couronnes (60 francs) l'action, aussitôt imitée par sa rivale danoise.

La bataille a désormais pris une dimension politique. Jeudi soir, la direction de Fokus a recommandé à ses actionnaires d'accepter l'offre de Den Danske Bank, qui a promis que la banque norvégienne garderait son nom et continuerait à siéger à Trondheim... Une offre qui caresse les Norvégiens dans le sens du poil. Cela a son importance, étant donné que le gouvernement d'Oslo doit, en dernier ressort, donner son feu vert à la vente de Fokus.

Antoine Jacob

La crise financière a mis à l'épreuve les trésoriers d'entreprise

LES BOURSIERS ne sont pas encore complètement rassurés. Ils craignent de ne pas avoir mesuré toutes les conséquences de la chute brutale des marchés financiers de l'été. Ils redoutent en particulier de découvrir, à l'occasion de la publication des comptes des sociétés pour l'exercice 1998, que ces dernières ont subi des pertes dans l'activité de gestion de leur trésorerie. Celles subies par la Seita et Procter & Gamble en 1994 après le retournement brutal du marché obligataire ont laissé de mauvais souvenirs. Mal conseillées par leurs banquiers, ces deux sociétés s'étaient, à l'époque, aventurées sur des marchés très risqués sans en maîtriser les mécanismes.

Aujourd'hui, la peur d'être confronté à pareilles mésaventures est suffisamment grande pour que l'Association du Forex et des trésoriers de banque (AFTB) et l'Association des trésoriers d'entreprise (AFTE) prennent les devants en publiant un code de bonne conduite. Ce texte clarifie les relations entre le client (trésorier) et le prestataire (banquier). Le principe est simple : le trésorier et le banquier n'ont pas les mêmes compétences professionnelles et le banquier doit absolument informer le trésorier des risques encourus. « *Le code conduit à mettre l'accent sur trois devoirs spécifiques : le devoir d'information, le devoir de prudence et le devoir de confidentialité.* »

André Rousset, vice-président de l'AFTE, rappelle qu'un tiers des entreprises françaises disposent d'une trésorerie positive (leurs activités engendrent plus de liquidités qu'elles n'en consomment). Cette ressource doit être disponible à tout moment pour saisir les opportunités d'investissement d'exploitation. Les trésoriers placent donc la grande majorité (entre 60 % et 80 %) de leurs avoirs en instruments monétaires sans risque. Mais la chute continue des taux d'intérêt à court terme (3,30 % actuellement) ne permet plus d'offrir un rendement satisfaisant. Sous la pression des dirigeants d'entreprise, certains trésoriers sont donc tentés d'augmenter le rendement moyen de la trésorerie en recourant à des produits plus risqués que leur proposent leurs banquiers.

Les relations entre ces derniers et les trésoriers d'entreprise prennent généralement la forme soit d'un mandat de gestion sur des fonds dédiés (réservés à un seul client), soit d'une mise en place de produits dits *structurés* avec effet de levier.

Dans les deux cas, les trésoriers cherchent à se mettre à l'abri de déconvenues en exigeant une garantie sur le capital investi. « *En revanche, ils n'hésitent pas à risquer tout ou partie de la rémunération du capital, en contrepartie d'un espoir de gain nettement supérieur au rendement du marché monétaire* », explique Bruno Promonet, directeur général adjoint de la Banque d'Orsay. A charge pour la banque de placer la trésorerie sur des actifs risqués (marchés obligataires et marchés d'actions), voire même des instruments à fort effet de levier, comme par exemple les fonds communs d'intervention sur les marchés à terme (FCIMT). Si les marchés sont bien orientés, les trésoriers en retirent un large bénéfice. Dans le cas contraire, ils perdent la rémunération de leur capital mais pas le capital lui-même.

EN CAS DE COUP DUR...

Si la garantie en capital semble protéger le trésorier, elle n'est généralement valable qu'à l'échéance du contrat. Conséquence, les investissements dans des fonds dédiés ou des produits structurés présentent le désavantage d'être peu liquides.

En cas de coup dur sur les marchés, les trésoriers peuvent se retrouver coincés. A l'arrêté des comptes au 31 décembre, les commissaires aux comptes peuvent soulever un problème d'évaluation. « *La valorisation de la trésorerie placée en fonds dédiés peut se faire au prix du marché (avec une éventuelle moins-value) ou au prix du capital de départ puisque ce dernier est garanti à l'échéance* », explique Philippe Keime, directeur général de la SGSAM, filiale spécialisée de la Société générale. Toutefois, commissaires aux comptes, trésoriers d'entreprise et banquiers font tout leur possible pour ne pas faire apparaître de trous dans la trésorerie.

Enguérand Renault

Le groupe pharmaceutique britannique Zeneca abandonne à son tour la chimie de spécialités

La banque d'affaires JP Morgan est chargée de vendre cette activité

Le groupe pharmaceutique britannique Zeneca a annoncé le 12 novembre la mise en vente de Zeneca Specialities, sa division de spécialités chimiques, à l'exception de sa filiale Marlow Food. Dans ce secteur en pleine réorganisation, les suisses Ciba et Clariant sont devenus numéro un mondial en annonçant leur fusion, lundi 9 novembre. Zeneca, estimant ne pas avoir la taille suffisante, se concentre sur les sciences de la vie.

CÉDANT à son tour au mouvement de concentration, Zeneca, troisième laboratoire britannique et vingtième mondial, a décidé, le 12 novembre, de se séparer de sa division de spécialités chimiques, un ensemble dont le chiffre d'affaires atteint 885 millions de livres (8,4 milliards de francs) et qui emploie 5 000 personnes.

Le groupe de santé a confié à la banque d'affaires américaine JP Morgan le soin de trouver des acquéreurs potentiels pour cet ensemble d'entreprises comprenant Industrial Biocides, LifeScience Molecules (LSM), Specialist Colours, Resins, Stahl (traitement du cuir), Performance and Intermediate Chemicals (PIC), ainsi que des activités de fabrication de pigments et additifs. Le groupe conserve sa filiale de produits alimentaires Marlow Food, qui fabrique un substitut de la viande sous la marque Quorn. Zeneca compte étudier *« toutes les opportunités »* pour favoriser la proposition qui offrirait des perspectives de croissance dans la chimie, qui traverse une période de restructuration rapide.

« Notre taille est modeste dans ce secteur », et il faudrait avoir une présence deux fois plus importante, a reconnu le directeur général de Zeneca, David Barnes, dans le *Financial Times* du 13 novembre. Or la stratégie actuelle du groupe ne permet pas d'atteindre cet objectif car *« les investissements prioritaires sont consacrés aux sciences de la vie »*.

Le groupe britannique, issu lui-même en 1993 de la séparation des activités chimiques et pharmaceutiques d'ICI, poursuit sa concentration sur son métier de base, la santé. La recherche et le développement de nouvelles molécules nécessitent d'importants moyens financiers. Ce mouvement concerne l'ensemble des laboratoires, tous à la recherche d'alliances et de fonds. Le français Rhône-Poulenc, qui a filialisé sa chimie de spécialités, Rhodia, au début de l'année, tout en conservant une participation, envisage aujourd'hui d'aller plus loin et de se désengager totalement.

AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ

L'opération britannique est modeste comparée à celle annoncée en début de semaine par les chimistes suisses Clariant et Ciba. Les numéro un et deux mondiaux du secteur ont décidé de fusionner pour donner naissance à un groupe au chiffre d'affaires de 73 milliards de francs, devançant nettement les autres grands acteurs européens et américains du secteur. L'objectif de ce rapprochement est d'améliorer la compétitivité, les deux groupes ayant enregistré une baisse de leur chiffre d'affaires et de leurs marges depuis le début de l'année. Une tendance qui a affecté l'ensemble du secteur des spécialités chimiques et s'est fortement fait ressentir sur leurs actions. Comme le soulignait *Chimie Hebdo* dans son numéro du 26 octobre, *« alors que les valeurs pharmaceutiques ont plutôt bien résisté à la crise, les déboires boursiers de la chimie de spécialités révèlent une incompréhension persistante entre cette industrie et les milieux financiers »*.

Dominique Gallois

Des antibiotiques utilisés dans l'élevage industriel pourraient être interdits

La Commission a été alertée par les scientifiques

BRUXELLES (Union européenne)
de notre correspondant

Quatre des huit antibiotiques qui sont aujourd'hui utilisés comme additifs dans les aliments pour animaux pourraient être interdits en Europe à compter du 1er janvier 1999. Après avis du comité scientifique de l'Union, c'est ce que vient de proposer Franz Fischler, le commissaire européen chargé des affaires agricoles. Ces substances sont surtout employées dans les élevages industriels de porc et de volaille.

Ce sont les pays du nord de l'Union qui pressent la Commission de prendre rapidement ce qu'ils considèrent comme d'indispensables précautions de santé publique. M. Fischler a soumis le problème au comité scientifique de l'Union, lequel lui a remis un rapport plutôt préoccupant, même s'il ne concluait pas à la nécessité d'interdire ces pratiques dans l'élevage communautaire. Il fait ressortir en effet que l'usage sytématique d'antibiotiques dans l'alimentation animale donne lieu à la multiplication de bactéries devenues résistantes aux antibiotiques. Avec un risque sérieux que ces mutations se retrouvent chez l'homme.

Les quatre antibiotiques que Bruxelles propose d'interdire sont également employés en santé humaine : il s'agit de la bacitracine zinc, de la spiramycine, de la virginiamycine, du tylosin phosphate. Ces molécules sont produites par des entreprises installées en Belgique, en France (Rhône-Poulenc), en Norvège et au Royaume-Uni.

Les quatre autres, qui demeurent autorisés, n'ont pas ce double usage si bien que, selon la Commission, l'interdiction n'était pas justifiée. Cependant, celle-ci a annoncé son intention de mettre en place un système de surveillance portant sur l'usage des antibiotiques dans l'élevage.

VOTE

La procédure pour ce type d'affaire, dite « de comitologie », est compliquée. La proposition a été soumise au comité permanent sur l'alimentation animale où siègent des représentants des Etats membres. Après avoir étudié le dossier, il passera au vote. Dans le cas où une majorité qualifiée ne serait pas réunie – hypothèse très possible, car les intérêts économiques en cause sont loin d'être négligeables –, la proposition de la Commission sera transmise aux ministres de l'agriculture qui l'examineront à leur tour, probablement lors de leur session de décembre. Il faudrait qu'au moins huit des quinze Etats membres votent contre pour que la Commission ne puisse pas, au bout du compte, faire passer sa propre proposition.

Contrairement à l'interdiction de la viande aux hormones, cette nouvelle disposition prise dans l'intérêt des consommateurs ne devrait pas avoir de conséquences dans les relations avec les partenaires commerciaux extérieurs, et en particulier avec les Etats-Unis. L'interdiction ne portera pas en effet sur les viandes produites de cette manière, mais sur les aliments pour animaux que l'Union n'importe pas en quantité significative.

Philippe Lemaître

Des assureurs créent un fonds pour les victimes de l'Holocauste

UNE ÉTAPE a été franchie dans le conflit entre les victimes de l'Holocauste et les assureurs pour régler le contentieux qui les oppose. Six groupes d'assurances européens ont décidé la création d'un fonds d'indemnisation de 90 millions de dollars (environ 504 millions de francs), ce qui est bien inférieur aux 2,5 milliards de dollars réclamés par les représentants des victimes et de leurs ayants droit.

Le français AXA, l'allemand Allianz, l'italien Generali et les trois assureurs suisses Winterthur, Zurich et Bâloise apporteront chacun 84 millions de francs. Ils se sont mis d'accord lors d'une réunion au début de la semaine de la Commission internationale des assurances à Londres, désormais appelée « Commission internationale des demandes d'indemnisation en matière d'assurances pour la période de l'Holocauste ». Cette instance réunit trois représentants de la communauté juive, dont le Congrès juif mondial (CJM), l'Etat d'Israël, et des commissaires aux assurances des Etats-Unis.

La mise en place d'une commission internationale, chargée de répondre aux réclamations des survivants et des héritiers des victimes, et notamment de retrouver les ayants droit des personnes qui avaient souscrit des polices d'assurance-vie dans les années 30, est l'un des six points de l'accord passé entre des assureurs et des représentants des victimes et des autorités américaines le 8 avril. Cette commission, créée le 17 septembre à New York, qui se réunissait pour la deuxième fois, devrait poursuivre ses travaux le 20 janvier à Washington.

BONNE VOLONTÉ

Les assureurs avaient accepté ce compromis au printemps, suivant l'exemple des banques, puisque cet accord intervenait quelques jours après que les principales banques commerciales suisses eurent annoncé le versement de 1,25 milliard de dollars à la communauté juive en échange de l'abandon des poursuites pour spoliation.

Sans vouloir donner l'impression de se racheter une virginité, les assureurs font preuve de bonne volonté. Ils veulent éviter de longs procès devant la justice américaine qui se révéleraient plus coûteux. Au stade actuel, 30 millions de dollars doivent être versés immédiatement sur un compte bloqué et 60 millions de dollars d'ici au milieu de l'année prochaine, mais les modalités ne sont pas encore fixées. L'affaire a commencé lorsqu'un groupe de survivants de l'Holocauste et leurs héritiers ont déposé une plainte en nom collectif le 31 mars 1997 à New York pour obtenir plusieurs milliards de dollars d'une dizaine de compagnies d'assurances. Les milliers de rescapés de l'Holocauste et leurs ayants droit accusent les assureurs d'avoir refusé d'honorer les polices d'assurance des victimes du nazisme. La plainte a notamment été déposée par l'avocat Edward Fagan, ardent défenseur de cette cause. La justice américaine exerce une pression forte sur les assureurs, les menaçant de sanctions s'ils ne donnent pas d'informations suffisantes.

Au stade actuel, ces plaintes seront maintenues devant les juridictions américaines, a assuré jeudi Me Michael Witti, l'un des avocats des plaignants. Il a dénoncé le fait que le Congrès juif mondial approuve la création de ce fonds, *« sans être habilité à représenter les plaignants »*. Certains pourraient, en outre, juger cette offre insuffisante dans la mesure où Generali avait proposé, seul, le versement de 100 millions de dollars. Or, l'assureur italien a finalement déclaré cet accord caduc. Créée en 1831 à Trieste, Generali est sans doute l'une des compagnies les plus concernées. Elle contrôlait une large part de marché au début du siècle dans les pays d'Europe centrale, particulièrement au sein des communautés juives.

Comme les banquiers, les assureurs, dans la plupart des cas, ne se sont pas donné la peine de rechercher les ayants droit.

Pascale Santi

Tonneins traumatisée par « la fin de la Seita »

AGEN
de notre correspondant

Sans surprise, les élus du personnel, au comité d'établissement de la Seita, à Tonneins, (Lot-et-Garonne) ont rejeté, jeudi 12 novembre, le projet de la direction du groupe de fermer, à la fin de l'an 2000, la manufacture qui emploie aujourd'hui 293 personnes au cœur de la cité située entre Agen et Marmande, et de fondre la direction régionale locale avec celle de Toulouse. Au total, le plan de réadaptation présenté mardi 10 novembre lors d'un comité central d'entreprise à Paris, supprime 560 emplois dont 333 à Tonneins.

Cette ville de 9 600 habitants craint, depuis des années, la fermeture de son plus gros site industriel. Après l'abandon de Dijon et du site historique de Châteauroux, il y a quelques mois, les salariés de la manufacture se sentaient en première ligne pour prendre de plein fouet le recul de parts de marché des cigarettes brunes, les seules produites ici. Huit milliards de cigarettes ont été expédiées en 1997 au départ de Tonneins.

« LOGIQUE ÉCONOMIQUE »

Venu s'exprimer à Agen, jeudi après-midi, devant les conseillers généraux, un des dirigeants de la Seita, Guy Dutreix, a expliqué que la *« logique économique »* prévaut en matière d'industrie du tabac comme ailleurs. Or, le marché du tabac brun recule d'environ 10 % par an. En conservant les deux usines actuelles de Lille et de Tonneins, le groupe privé Seita se trouverait en surcapacité de 41 % dans trois ans selon M. Dutreix. Entre Lille et Tonneins, le choix de fermeture s'est donc porté sur Tonneins.

La mobilisation se veut à la hauteur du drame qui menace. Un tiers du budget de la mairie vient de la taxe professionnelle payée par la Seita. Drame humain aussi. La moyenne d'âge des employés se situe à 48 ans. A cet âge, le reclassement n'a rien de facile. A la fermeture, si le processus annoncé par la direction arrive à son terme, la moitié du personnel aura plus de 50 ans. Les mesures d'âge, préretraites progressives et dispenses provisoires d'activité pourront présenter une *« solution »*.

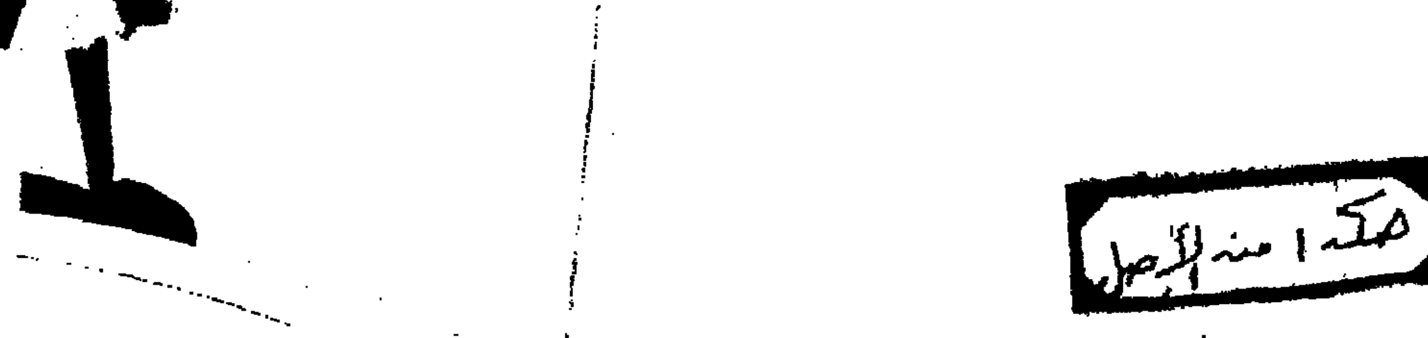
Le directeur du site, Pierre Debrois, l'a confirmé : le volet social permettra d'offrir *« une solution à tout le monde »*. Retraites et départs anticipés pour les uns, aides à la création d'entreprise, recherches d'emplois, formations pour les autres. Malgré tout, les salariés seront en grève lundi, date de la première discussion sociale, à l'appel de tous les syndicats. Au motif que l'entreprise continue à faire des bénéfices et ne doit pas sacrifier l'emploi au profit de ses actionnaires.

La Seita dit vouloir faire tout son possible pour adoucir le choc. Un cabinet de réindustrialisation de l'énorme site de la *« manu »* se mettra au travail le moment venu, pour tenter de conserver au lieu une part de vie, en installant des entreprises naissantes. De plus,le centre de traitement et de battage, qui emploie environ 120 personnes, reste à Tonneins. Une mince consolation au regard de ce qui va disparaître.

Alain Babaud

Metro se recentre spectaculairement

LE GROUPE de distribution allemand Metro a annoncé, jeudi 12 novembre, un spectaculaire mouvement de recentrage. Le numéro un européen du secteur va se séparer de quatre activités : les magasins discount, la distribution d'ordinateurs, de chaussures et de produits de mode. L'ensemble de ces activités, qui pèse 16 milliards de deutschemarks (54 milliards de francs), soit près de 30 % de son chiffre d'affaires, sera regroupé au sein d'une nouvelle société nommée Divag. Un groupe d'investisseurs dirigé par la Deutsche Bank en prendra le contrôle. Metro va lancer une augmentation de capital de 4,8 milliards de marks. Peu internationalisé, le groupe souhaite s'armer pour conforter son emprise en Europe.



Henri Emmanuelli s'apprête à lancer sa « République »

Le quotidien de l'ancien trésorier du PS a des objectifs de diffusion modestes, mais une ambition de journal de gauche non partisan, qui mise sur « des valeurs de solidarité et de fraternité » pour « lutter contre un fléau de notre époque, l'indifférence »

LES VALEURS républicaines inspirent les projets de presse. Il y a deux ans, Jean-François Kahn en prenait l'emblème pour créer *Marianne*. Henri Emmanuelli devrait lancer, mardi 17 novembre, *Le Quotidien de la République*, à moins que des ennuis techniques ou des négociations difficiles avec le Syndicat du livre ne retardent quelque peu la parution. On risque rapidement d'appeler le journal *La République*, titre qui barre toute la « une », tandis qu'un petit rectangle rouge rappelle que ce n'en est que « *le quotidien* ». Avec ce journal, l'ancien député socialiste des Landes crée un peu sa *République*.

Comme l'hebdomadaire de Jean-François Kahn, le nouveau quotidien est fait avec peu de moyens et beaucoup de conviction. Il veut aussi faire entendre une autre voix dans le paysage médiatique. Il part avec un capital presque identique – environ 10 millions de francs – et une équipe comparable d'une petite cinquantaine de personnes. Les similitudes s'arrêtent là, tant les personnalités d'Henri Emmanuelli et de Jean-François Kahn sont différentes, tant aussi le ton que l'ancien premier secrétaire du Parti socialiste veut imprimer au journal est aux antipodes de celui de JFK.

> « Je ne confondrai pas le journal avec la tribune du Parti socialiste. Un journal, ça ne peut pas être le journal d'une personne, ni d'un parti »

Le style de *La République* est mesuré, les titres sont informatifs, sans commentaires. A la « une » du numéro zéro du 5 novembre : « Les Américains confirment Clinton ; Mitch : l'Amérique centrale à la dérive ». « *On ne va pas faire un journal sensationnel de gauche* », commente Henri Emmanuelli. Le ton ne sera pas militant. « *C'est un journal engagé sur des valeurs de solidarité, de fraternité, qui veut lutter contre un fléau de notre époque, l'indifférence* », souligne son PDG.

« *Dès 1996, je pensais à un quotidien. J'ai gardé la nostalgie de l'entreprise. Si je n'avais pas fait de politique, j'aurais pu faire carrière dans une banque. Et si on veut faire un journal, il faut faire un quotidien. Ce sont les quotidiens qui structurent les débats, qu'ils soient politiques, économiques ou culturels. Si on compare avec la politique, le quotidien c'est le terrain, tandis que les autres formes de presse, ce sont les étages supérieurs.* »

L'homme politique a été blessé. Condamné dans l'affaire du financement du Parti socialiste, en tant qu'ancien trésorier, il a accepté ses peines sans rechigner et a démissionné de tous ses mandats. « *Je ne fais pas un journal pour prendre une revanche*, prévient-il, *je ne vais pas régler des comptes. J'aurais eu mille fois l'occasion de le faire. Je vois ceux qui règlent des comptes, jusqu'à l'obsession. Je ne confondrai pas le journal avec la tribune du Parti socialiste. Un journal, ça ne peut pas être le journal d'une personne, ni d'un parti.* » « *On parlera de la justice et des affaires comme tout le monde, mais on fera tout pour élever le débat*, explique le futur éditorialiste du *Quotidien de la République*. *Ce qui s'est passé aux Etats-Unis est intéressant, après avoir vu fonctionner le tandem formé par le procureur Starr et la presse. Les relations entre les quatre pouvoirs aujourd'hui sont quand même un vrai problème. Vouloir instaurer une adéquation entre la morale et la légalité ça peut devenir une version moderne de l'ordre moral. J'ai beaucoup de difficulté à croire qu'on fera un pays où l'argent est roi et la morale reine.* »

Depuis environ six mois, Henri Emmanuelli fait son apprentissage de patron de presse, non sans surprises et difficultés. « *Je pensais que le plus difficile ce serait le contenu, mais je sous-estimais les difficultés de l'amont et de l'aval, de la production et de la distribution*, constate-t-il. *J'ai rencontré beaucoup de scepticisme, je veux montrer que l'on peut faire une PME dans la presse, un projet limité mais ambitieux, qui trouve son point d'équilibre avec une diffusion de 30 000 exemplaires. Le problème, c'est que, pour ma tentative de PME, j'ai affaire à des structures qui sont toutes des semi-remorques, qui ne sont pas faites pour manœuvrer dans les ruelles.* »

Dans son bureau du 26 rue du Sentier, où le journal s'est installé, dans les anciens locaux de l'Agence centrale de presse, Henri Emmanuelli montre trois journaux qu'on lui a offerts : le premier numéro du *Matin*, un numéro zéro de *Libération* et plus surprenant, un exemplaire de *Métro*, le quotidien gratuit qui remporte un grand succès en Suède. La sortie, initialement prévue au début du mois, a été reportée au mardi 17 novembre. « *Si le journal échoue, il aura échoué*, conclut Henri Emmanuelli. *L'échec n'est pas infamant, mais je sais qu'il y a un créneau pour ce journal, qu'il correspond à une attente.* »

Alain Salles

Un équilibre à 30 000 exemplaires

Le Quotidien de la République paraîtra tous les jours sauf le dimanche. Il comporte 24 pages et sera vendu 6 francs. Il est divisé en trois parties : l'actualité, baptisée « 24 heures en France, dans le monde, en société », une partie centrale qui comprend une enquête, des débats et un supplément thématique. La dernière partie est consacrée aux arts, lettres et spectacles, puis aux programmes de télévision. Henri Emmanuelli est PDG. Le rédacteur en chef est Stéphane Bugat, créateur des mensuels _Murs Murs_, du _Journal du théâtre_ et du _Journal du polar_.

Il atteindra son équilibre avec une diffusion de 30 000 exemplaires, dont 5 000 abonnés. Il sera présent, dans un premier temps, uniquement dans le nord de la France, car il n'a pas recours aux imprimeries décentralisées. Son capital est constitué d'un « _prêt d'honneur_ » du Parti socialiste de 3 millions de francs, d'un emprunt bancaire de 5 millions. Henri Emmanuelli compte également réunir 1,5 à 2 millions de francs, dans la création par souscription d'une association des Amis du _Quotidien de la République_.

Presse : le Canada renforce son protectionnisme

COMMENT le Canada peut-il lutter pour affirmer sa légitimité culturelle en ayant pour unique voisin le géant américain ? Dès les années 20, quand les émissions de radio américaines commençaient à envahir le Canada, le banquier sir John Aird, chargé d'une commission royale d'enquête, concluait déjà que le gouvernement se devait d'intervenir. C'était « *l'Etat ou les Etats-Unis* ». Une affirmation que fait sienne, encore aujourd'hui, Sheila Copps, ministre du patrimoine canadien. « *C'est une position qu'ont adoptée tous les gouvernements, quelles que soient leurs tendances politiques* », a-t-elle expliqué au *Monde*, mardi 10 novembre au cours d'un voyage à Paris.

Pour préserver l'identité culturelle et audiovisuelle canadienne, un arsenal de mesures extrêmement protectionnistes, qui passe par des aides financières et législatives, a été mis en place depuis un quart de siècle. *La frêle ligne Maginot* adoptée par les Européens au sein de la directive « Télévision sans frontières » fait bien pâle figure à côté des remparts construits par les gouvernements d'Ottawa. A titre d'exemple, la moitié des chaînes proposées par un câblo-opérateur ou un opérateur de satellite doivent être canadiennes. En général, les chaînes doivent diffuser 60 % de programmes *canadiens*. Les radios sont également assujetties à des quotas stricts de diffusion de chansons canadiennes – qui vont passer de 30 % à 35 % –, ou de musiques en langue française pour les radios non anglophones – qui seront renforcées de 65 % à 75 %. Les sociétés d'édition doivent enfin être majoritairement détenues par des capitaux canadiens.

« *Aujourd'hui, 85 % des magazines vendus en kiosque sont américains et la moitié des abonnements à des revues proviennent de l'extérieur du Canada* », affirme Sheila Copps. « *Pour éviter que cette industrie ne disparaisse, j'ai proposé une loi visant à restreindre aux seuls annonceurs canadiens les magazines canadiens* », dit-elle, en se félicitant d'avoir obtenu en seconde lecture au Parlement l'appui de quatre des cinq formations politiques – à l'exception du Parti réformiste. La ministre avait dû revoir sa copie : une précédente mesure, imposant une surtaxe aux magazines américains, avait été jugée illégale par l'Organisation mondiale du commerce.

DIVERSITÉ CULTURELLE

Autre grand dossier qui lui tient à cœur : une réforme de la politique en faveur du cinéma. « *D'ici deux mois, je vais déposer un projet de loi pour mettre en place une nouvelle politique pour les longs métrages. Au Canada, on produit chaque année une centaine de films, mais trop peu de monde les voit. Nous nous inspirerons un peu de la politique française dans ce secteur, mais tout n'est pas transposable, notamment en raison de la grande dissémination géographique des salles de cinéma* », dit-elle.

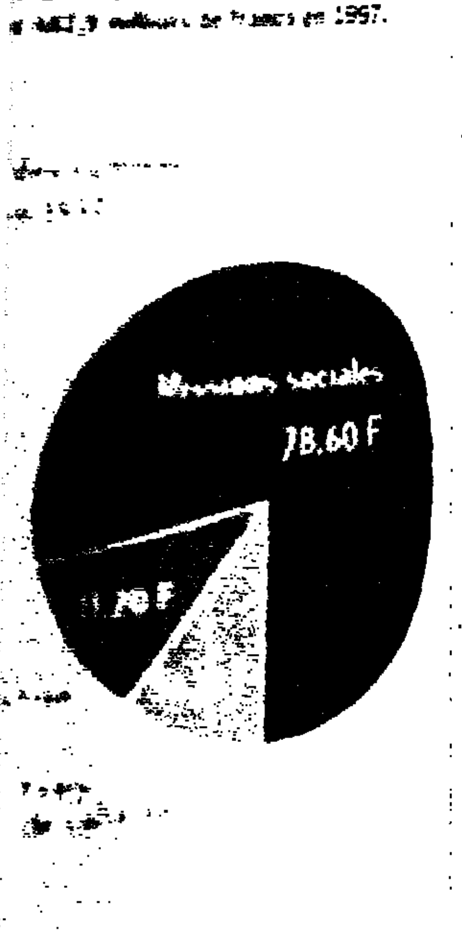
La ministre canadienne souhaite « *renforcer* » ou « *ranimer* » les accords de coproduction conclus avec la France, aussi bien dans le cinéma que dans l'animation. Ce dossier assez épineux devrait être abordé lors du prochain voyage de Lionel Jospin au Canada. En tout cas, Sheila Copps a, lors de son séjour à Paris, obtenu l'adhésion de son homologue française, Catherine Trautmann, au réseau informel des ministres de la culture, créé à la suite de la Rencontre internationale sur la politique culturelle à Ottawa en juin 1998. « *Je suis heureuse de constater que la France participera activement aux efforts mondiaux déployés pour promouvoir la diversité culturelle. Il faut créer un front commun pour respecter cette diversité et plaider en faveur de l'exception culturelle, alors que l'Office mondial du commerce doit démarrer l'an prochain un nouveau round de négociations*, affirme la ministre canadienne. *Il existe des quotas mondiaux dans la pêche mais toujours pas dans le secteur culturel.* »

Nicole Vulser

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : la Grande-Bretagne se lance dans la télévision numérique terrestre.** On Digital, codétenue par Granada et Carlton, proposera dimanche 15 novembre plusieurs dizaines de chaînes numériques distribuées, pour la première fois dans le monde, par voie hertzienne. Ni câble ni antenne satellitaire ne sera nécessaire pour la réception, il faudra seulement s'équiper d'un décodeur. Dans un premier temps, On Digital sera accessible sur 43 % du territoire, puis sur 90 % d'ici à un an. – *(AFP.)*

■ **Les Français approuvent à 68 % la diminution de la publicité sur France 2 et France 3**, ce qui pourra « *faire commencer les programmes à 20 heures 30* ». Selon un sondage Louis Harris réalisé pour le ministère de la culture et publié jeudi 12 novembre dans *Le Parisien-Aujourd'hui*, 66 % des Français estiment que l'existence des chaînes publiques est « *indispensable* », mais ils sont 60 % à trouver que les programmes de France 2 ne sont pas différents de ceux de TF 1. 37 % des sondés pensent regarder davantage France 2 et France 3 quand la publicité aura diminué.



AFFAIRES

INDUSTRIE

● **MICROSOFT : au procès du groupe américain,** jeudi 12 novembre, ses défenseurs ont accusé Steven McGeady, vice-président d'Intel, d'avoir inventé des propos attribués à Microsoft (*Le Monde* du 11 novembre) par ressentiment personnel. Le ministère de la justice a opposé des déclarations de deux cadres d'Intel corroborant celles de M. McGeady.

● **DASSAULT AVIATION : le président de l'avionneur restera choisi** parmi les administrateurs du holding familial Dassault Industries, a indiqué le groupe jeudi 12 novembre. Un pacte d'actionnaires a été conclu avec Aerospatiale, qui reprend les 45,76 % de l'Etat dans Dassault Aviation.

● **ROSSIGNOL : les ventes du fabricant d'articles de sports d'hiver** ont baissé de 16,4 %, à 937,5 millions de francs, sur les six premiers mois de l'exercice commencé le 1er avril, en raison d'une *« chute des ventes en Asie »*.

● **COCKERILL-SAMBRE : des actionnaires minoritaires du sidérurgiste belge** ont créé, le 12 novembre, l'association Demiso. Ils exigent plus de transparence sur les conditions du rachat par Usinor et une égalité de traitement avec la région wallonne, actionnaire majoritaire de Cockerill.

● **NORD-EST : le contrôle du fabricant d'emballage a été cédé** par le groupe bancaire Paribas à Continentale d'entreprises (groupe suisse Harwanne)

● **AMD : le fabricant américain,** rival d'Intel, estime que sa part du marché des microprocesseurs atteindra 14 % au dernier trimestre 1998, contre 6,8 % au premier trimestre.

SERVICES

● **SNCF : les agents de conduite de Marseille** devaient poursuivre vendredi 13 novembre leur grève de protestation contre le manque d'effectifs.

● **AIR FRANCE : les principaux syndicats d'hôtesses et de stewards** ont lancé un appel à la grève pour les 17 et 18 novembre, demandant la réorganisation des périodes de repos, la révision de la grille des salaires et des négociations sur la réduction du temps de travail.

● **TRANSPORTS : les chauffeurs de bus de Rennes** ont entamé vendredi 13 novembre leur dixième jour de grève pour obtenir *« l'amélioration des conditions de travail »* et *« le respect d'un accord de 1982 sur les 35 heures »*.

● **SNCM : la compagnie publique a signé un accord,** jeudi 12 novembre, avec le Syndicat des travailleurs corses sur l'extension de la durée de délégation syndicale, mettant fin au blocage de 4 navires dans l'île.

● **SWISSAIR : la compagnie aérienne suisse** a acquis 49,9 % de Lufttransport-Unternehmen (LTU), première compagnie allemande de charter et troisième voyagiste outre-Rhin.

● **ROMTELECOM : 35 % du capital de l'opérateur téléphonique roumain** seront cédés à l'opérateur grec OTE, selon un accord signé le 12 novembre avec le gouvernement roumain.

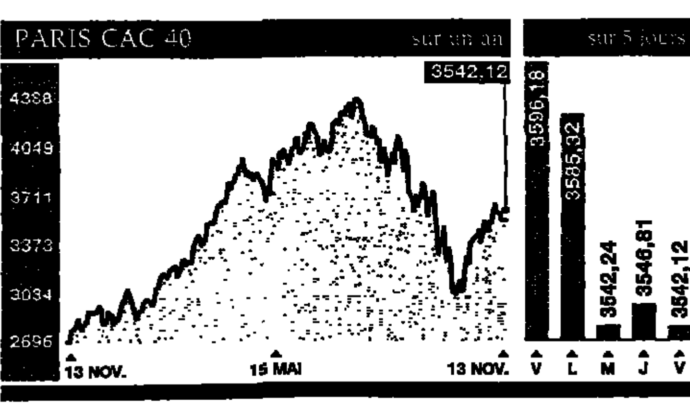
● **TELECOM ITALIA : le groupe italien** a annoncé jeudi 12 novembre qu'il choisira un PDG le 19 novembre. Franco Bernabe, PDG du groupe public ENI, pourrait être désigné, selon la presse italienne.

FINANCE

● **BANQUES : l'Association française des banques** a proposé jeudi 12 novembre de prendre en compte les jours chômés dans le calcul du temps de travail afin de limiter la réduction restant à réaliser pour arriver aux 35 heures, tout en démentant vouloir *« diminuer »* les congés.

★ **Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».**
www.lemonde.fr/bourse

TABLEAU DE BORD



Indices boursiers

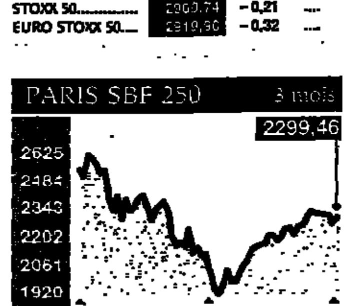
Europe 12h30 ▶	Cours 13/11	Var. % 12/11	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3542,12	−0,51	18,11
- SBF 120	2415,67	−0,46	17,74
- SBF 250	2299,46	0,34	18,23
- SECOND MAR.	1994,48	0,19	10,02
- MIDCAC	1655,64	−0,02	4,23
LONDRES FT100	5389,30	−1,10	4,94
AMSTERDAM AEI	1032,05	−0,58	13,02
BRUXELLES BEL	3136,78	0,17	31,36
FRANCFORT D30	4645,81	0,13	9,32
MADRID IBEX35	8561,60	−0,34	23,52
MILAN MIB30	30266	−0,33	21,75
SUISSE SMI	6722,70	−0,45	7,30
STOXX 666	254,29	−0,29	—
EURO STOXX 326	266,33	−0,29	—
STOXX 50	2960,74	−0,21	—
EURO STOXX 50	2919,30	−0,32	—

Monde ▶	Cours 12/11	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	8823,82	−0,45	11,58
- SP 500	1120,97	−0,85	15,51
- NASDAQ	1852,11	−0,19	18,58
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	—	—
JOHANNESBURG	6549,2	−1,98	−11,91
MEXICO BOLSA	236,03	−0,30	−28,85
SANTIAGO IPSA	[illegible]	—	—
SAO PAULO BOU.	[illegible]	—	—
TORONTO FSE I.	[illegible]	—	—
ASIE 10h15	13/11	12/11	31/12
BANGKOK SET	24,15	−7,40	−7,04
HONGKONG H.	9943,18	−1,87	−7,22
SÉOUL	42,53	0,73	11,08
SINGAPOUR ST.	1197,19	−3,20	−20,59
SYDNEY ALL O.	2768,5	−0,46	3,51
TOKYO NIKKEI	14075,06	−2,45	−7,76

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 12/11	Var. % 10/11	Var. % 31/12
VIA BANQUE	170,50	+12,61	−1,33
INTERTECHNIQU.	1632	+9,01	+38,24
ATOS CA	1125	+8,63	+44,32
FRANCE TELECO.	399,70	+5,21	+83,28
CERUS EUROP.R	40,75	+5,16	+18,11
THOMSON-CSF	191	+5,06	+0,68
IMMEUBL.FRANC.	496	+4,87	+37,11
JEAN LEFEBVRE	372	+4,57	+67,74
EUROTUNNEL	7	+4,47	+35,39
SIDEL	440	+4,26	+10,27

Baisses ▶	Cours 12/11	Var. % 10/11	Var. % 31/12
MICHELIN	229,50	−7,06	−24,25
SEFIMEG CA	353,90	−5,84	+21,30
BOUYGUES OFFS.	152	−5,81	−35,73
CFF.(FERRAILL.	229	−5,37	+7,36
DMC (DOLLFUS	63,00	−5,27	−36,26
DASSAULT SYST.	233	−4,91	+16,07
COFLEXIP	465,10	−4,20	−30,06
LEGRIS INDUST.	235	−4,08	+12,44
SKIS ROSSIGNO.	25,90	−4,02	−22,25
BULL	46	−3,80	−24,29



NEW YORK Dow Jones 3 mois — 8823,82 — 9702, 9154, 8696, 8178, 7669, 7161, 6653, 6145 — 14 AOUT, 28 SEPT., 10 NOV.

LONDRES FT100 3 mois — 5389,30 — 6199, 5901, 5603, 5305, 5008, 4711, 4413, 4115 — 18 AOUT, 30 SEPT., 13 NOV.

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 4645,81 — 6510, 5928, 5346, 4764, 4182, 3600, 3018 — 18 AOUT, 30 SEPT., 13 NOV.

TOKYO Nikkei 3 mois — 14075,06 — 18468, 16946, 15425, 13142, 11620 — 14 AOUT, 29 SEPT., 13 NOV.

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris affichait un recul de 0,44 % à 3 544,61 points, à la mi-journée, vendredi 13 novembre. Après une progression de 0,4 % en ouverture, le marché s'est replié et l'évolution demeurait incertaine, tandis que les opérateurs attendaient la publication des statistiques de ventes au détail et de prix producteurs aux Etats-Unis. Rhodia, qui avait profité, les jours précédents, des rumeurs de rapprochements dans l'industrie pharmaceutique, subissait une consolidation et cédait 4,8 %, de même que France Télécom, en baisse de 1,2 %. Des prises de bénéfices sanctionnaient les chiffres d'affaires insuffisants de Skis Rossignol (−4,1 %), Michelin (−4 %) et Thomson-CSF (−3,9 %). L'annonce d'un gros contrat en Corée dopait le titre Alstom (+5,8 %). Elf-Aquitaine (+2,8 %) et Total (+2,2 %) tiraient profit des tensions militaires dans le Golfe persique.

FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort a ouvert en hausse de 0,16 %, à 4 653,16 points, vendredi 13 novembre, réagissant positivement à la stabilité de Wall Street en clôture. Le distributeur Metro, qui avait déjà beaucoup progressé les jours précédents, a gagné à nouveau 4 % après l'annonce, hier, d'un plan de restructuration. Jeudi, l'indice Dax avait fini en repli de 1,26 %, à 4 703,32 points. L'action Deutsche Telekom chutait de 1,57 %, Deutsche Bank cédait 1 % et Allianz perdait 0,7 %.

LONDRES

LA BOURSE de Londres a terminé la journée du jeudi 12 novembre en baisse de 0,5 %, à 5 449 points, sous l'effet du recul des places asiatiques et alors que les opérateurs semblent accorder moins de crédit à la possibilté d'une baisse des taux par la Banque d'Angleterre.

TOKYO

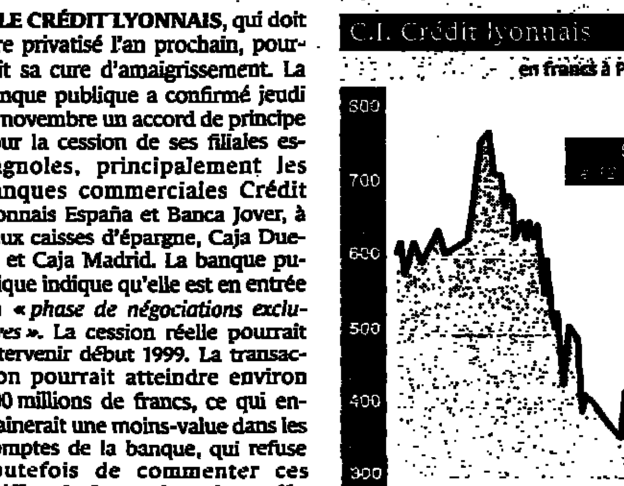
LA BOURSE de Tokyo a terminé en hausse de 1,37 %, à 14 268,21 points, à l'issue de la séance du vendredi 13 novembre. Les opérateurs tablent visiblement sur une réduction prochaine de la taxe sur la consommation pour tenter de sortir l'économie nippone de la récession.

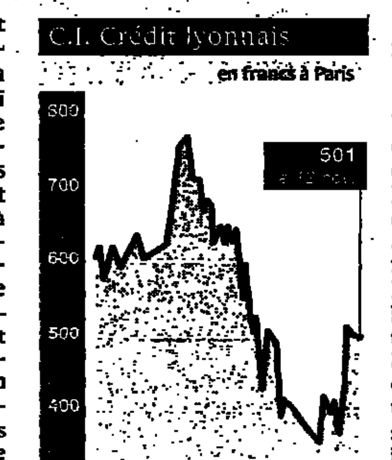
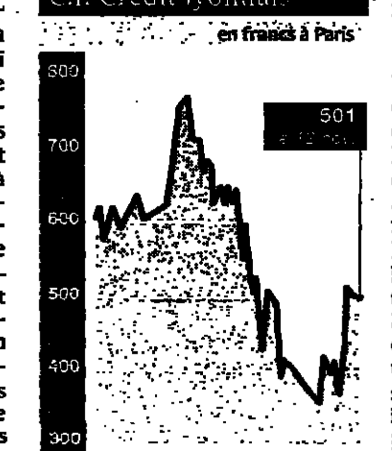
NEW YORK

L'INDICE Dow Jones de la Bourse de New York a clôturé à un niveau presque inchangé, en hausse de 0,07 %, à 8 829,74 points, jeudi 12 novembre. Le secteur pétrolier a été le principal bénéficiaire des tensions dans le Golfe persique et de l'éventualité d'une intervention militaire américaine. Ainsi Chevron a gagné 3,9 %, Exxon a progressé de 3,7 %, Texaco, qui a, en outre, annoncé un plan de restructuration, a pris 2,8 % tandis qu'Amoco gagnait 2 %.

Valeur du jour : le Crédit lyonnais va céder ses filiales espagnoles

LE CRÉDIT LYONNAIS, qui doit être privatisé l'an prochain, poursuit sa cure d'amaigrissement. La banque publique a confirmé jeudi 12 novembre un accord de principe pour la cession de ses filiales espagnoles, principalement les banques commerciales Crédit lyonnais España et Banca Jover, à deux caisses d'épargne, Caja Duero et Caja Madrid. La banque publique indique qu'elle est en entrée en *« phase de négociations exclusives »*. La cession réelle pourrait intervenir début 1999. La transaction pourrait atteindre environ 600 millions de francs, ce qui entraînerait une moins-value dans les comptes de la banque, qui refuse toutefois de commenter ces chiffres. Le Lyonnais avait en effet investi plusieurs milliards de francs dans cette expansion ibérique au début des années 80. Le certificat d'investissement de la banque a terminé la séance de jeudi en légère hausse (+0,2 %) à 501 francs.



La vente des filiales espagnoles s'inscrit dans le cadre des cessions d'actifs exigées par la Commission européenne en échange des aides financières accordées par l'Etat français à la banque française. Pour mémoire, il est prévu de céder toutes les activités *« non stratégiques »* en Europe, soit environ 520 milliards de francs d'actifs, et quelque 100 milliards hors du Vieux Continent. Le Crédit lyonnais a déjà vendu *ses filiales sud-américaines et une partie de ses actifs* en Europe, dont le Credito Bergamasco, CL Bank Nederland ou encore Woodchester.

La mise en vente de la BfG en Allemagne, des activités au Portugal ou du Crédit lyonnais Belgium entre dans ce cadre. La cession de la filiale belge, pour laquelle trois offres ont été déposées, devrait être annoncée courant novembre. En revanche, la cession de la BfG, dont l'assureur outre-Rhin AMB et la holding BGAG sont également actionnaires, pose plus de problème. La Deutsche Bank a confirmé, jeudi, qu'elle n'était plus intéressée à une reprise de la BfG. Selon des sources bancaires, citées par l'AFP, la banque allemande aurait juste profité de la mise en vente de la BfG pour examiner ses comptes.

Outre Crédit lyonnais España et Banca Jover, quatre autres filiales sont concernées par cette transaction : Iberagentes Fondos (gestion de fonds), Crédit lyonnais Gestion de Patrimonios, Crédit lyonnais Pensiones (épargne), Correduria de Seguros (courtage en assurance). Le Crédit lyonnais España comprend près de 90 agences et emploie 680 salariés. Banca Jover exploite 80 agences, situées principalement en Catalogne (nord-est), et compte 600 salariés. La banque restera toutefois présente en Espagne pour servir les grands clients.

Pascale Santi

Matières premières

En dollars ▶	Cours 12/11	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1607	0,12
ALUMINIUM 3 MOIS	1318,5	0,42
PLOMB 3 MOIS	499,5	0,30
ETAIN 3 MOIS	5455	0,28
ZINC 3 MOIS	973,5	0,57
NICKEL 3 MOIS	4255	1,92
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,02	0,20
PLATINE A TERME	71156	−0,42
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	293,5	0,34
MAÏS (CHICAGO)	225	−0,11
SOJA GRAINE (CHG.)	580,5	0,13
SOJA TOURTEAU (CHG.)	151,4	0,40
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1454	−1,42
CAFÉ (LONDRES)	2110	−0,71
SUCRE BLANC (PARIS)	231,5	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 12/11	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	12,45	2,81
WTI (NEW YORK)	13,87	2,38
LIGHT SWEET CRUDE	13,63	0,33

Or

En francs ▶	Cours 12/11	Var % 10/11
OR FIN KILO BARRE	53700	+0,94
OR FIN LINGOT	52800	−1,95
ONCE D'OR LONDRES	294,45	+0,75
PIÈCE FRANCE 20 F	310	+0,63
PIÈCE SUISSE 20 F	315	−1,25
PIÈCE UNION LAT. 20 F	310	+0,96
PIÈCE 20 DOLLARS US	2015	+0,34
PIÈCE 10 DOLLARS US	1000	+2,27
PIÈCE 50 PESOS MEX.	1985	−2,22

MONNAIES

● **Dollar :** le billet vert était en baisse, vendredi 13 novembre, face aux devises européennes, après la mise au point du président de la Bundesbank allemande, Hans Tietmeyer, qui a exclu une baisse des taux en Allemagne. La Banque de France devrait suivre la même ligne malgré l'appel du ministre de l'économie et des finances Dominique Strauss-Kahn à une détente monétaire. La stabilité des rendements sur le mark et le franc a conduit les opérateurs à délaisser le dollar, qui a reculé, vendredi 13 novembre à 1,6804 mark et 5,651 francs.
Face au yen, le billet vert a également perdu du terrain, à 121,5 yens, dans les échanges en Europe, vendredi matin, contre 122,12 yens dans l'après-midi à Tokyo. Ce léger recul est plus imputable à des prises de bénéfice (le dollar était monté à 123 yens) qu'à la présentation du nouveau plan de relance économique japonais.

Cours de change

13/11 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,66	6,59	9,38	4,08	2,97	4,57	0,34	3,35	....
DM	1,69	1,97	2,81	1,21	0,89	0,14	0,99	....	0,30
LIRE (100)	1668,45	1947,49	2764,86	1201,87	877,46	1371,87	....	989,85	295,12
YEN (100)	121,67	141,96	203,01	87,62	63,97	....	7,29	72,15	21,52
FLORIN	1,90	2,22	3,17	1,37	....	1,56	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,39	1,62	2,32	....	0,73	1,14	0,08	0,82	0,25
LIVRE	0,60	0,70	....	0,43	0,32	0,49	0,04	0,36	0,11
ECU	0,86	....	1,43	0,62	0,45	0,70	0,51	0,51	0,16
DOLLAR	....	1,17	1,67	0,72	0,53	0,82	0,06	0,59	0,18

Taux d'intérêt (%)

Taux 12/11 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3	3,33	4,29	5,16
ALLEMAGNE	3,35	3,53	4,15	5,18
GDE-BRETAG.	7,13	6,40	4,97	4,63
ITALIE	4,31	3,78	4,47	5,47
JAPON	0,12	0,01	0,85	....
ÉTATS-UNIS	4,88	4,56	4,78	5,26
SUISSE	1,12	1,42	2,57	3,83
PAYS-BAS	3	3,25	4,23	5,18

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 13/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 DÉCEMBRE 98	20609	109,21	109,29
Pibor 3 mois DÉCEMBRE 98	1486	96,42	96,42

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 12/11	Achat 12/11	Vente 12/11
ALLEMAGNE (100)	335,33	322	346
AUTRICHE (100)	47,53	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,26	15,68	16,78
CANADA	3,64	3,37	3,97
DANEMARK (100)	88,20	83	93
ESPAGNE (100)	3,94	3,65	4,25
ÉTATS-UNIS	5,65	5,34	5,94
FINLANDE (100)	110,25	105	118
GDE-BRETAGNE	9,37	8,93	9,78
GRECE (100)	1,99	1,75	2,25
IRLANDE	8,34	7,92	8,76
ITALIE (1000)	3,39	3,15	3,63
JAPON (100)	4,56	4,43	4,78
NORVÈGE (100)	75,21	70,60	79,50
PAYS-BAS (100)	297,42	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,95	3,65
SUÈDE (100)	70,20	66	76
SUISSE (100)	407,78	392	416

TAUX

● **Europe :** les marchés obligataires ont ouvert en légère baisse, après la progression enregistrée la veille. Le contrat notionnel du Matif cédait 27 centièmes, à 109,02 points, tandis que son équivalent allemand, le contrat bund, cédait 4 centièmes, à 112,42 points. Les opérateurs attendaient la publication des chiffres d'inflation en Espagne. La veille, les déclarations du ministre français de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, en faveur d'une baisse des taux avaient contribué à soutenir les obligations.
● **Etats-Unis :** au lendemain d'un jour férié, les marchés obligataires américains ont terminé la journée du jeudi 12 novembre en progression, alors que les tensions militaires dans le Golfe et l'évolution incertaine de Wall Street contribuaient à renforcer l'intérêt des opérateurs pour les titres d'Etat. Le rendement de l'obligation du Trésor à 30 ans a baissé de 5 centièmes, à 5,235.

ÉCONOMIE

La moitié des banques russes devraient disparaître

« PRÈS DE LA MOITIÉ des banques russes, soit 700 sur les 1 500 recensées, pourraient disparaître en raison de la crise financière », a indiqué jeudi Andreï Koslov, premier vice-président de la Banque centrale russe (BCR). Pour sauver l'ensemble des banques, il faudrait dépenser 141 milliards de roubles (50 milliards de francs), une somme dont la BCR ne dispose pas. Vendredi 13 novembre, le gouvernement devait présenter son programme économique ainsi que le projet de réforme du système bancaire russe. Ce projet divise les banques en quatre catégories. La première regroupe 720 banques (soit 32 % des dépôts) qui devraient être mises en faillite. La BCR allouera 6,5 milliards de roubles à 190 banques régionales et 47 milliards à 18 banques représentant 40 % des dépôts. Enfin 590 banques devraient pouvoir se passer de toute aide.

■ **CHINE : le gouvernement a admis officiellement que la croissance n'atteindra pas les 8 %** prévus pour 1998, vendredi 13 novembre. Selon les chiffres fournis par le Centre national d'informations, la croissance devrait s'établir à 7,6 %.

■ **ASIE-PACIFIQUE : les 21 pays membres du forum économique de l'Asie-Pacifique (APEC)** se sont séparés sans avoir signé l'accord sur la libéralisation des échanges dans neuf secteurs prioritaires. C'est le refus du Japon de libéraliser les secteurs de la pêche et des produits forestiers qui a bloqué les négociations.

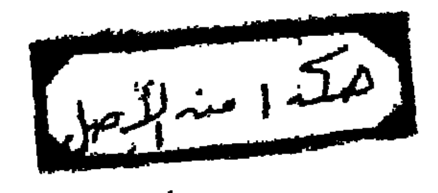
■ **ETATS-UNIS : l'Association nationale américaine des économistes d'affaires (NABE) a révisé à la baisse son estimation de croissance** du produit intérieur brut pour 1999, de 2,2 % à 2,1 %. En revanche, selon l'étude, la croissance pour 1998 serait plus importante que prévu, à 3,6 % contre 3,4 %.
■ **Les demandes hebdomadaires d'allocation chômage aux Etats-Unis ont augmenté** de 12 000 à 321 000 pour la semaine ayant pris fin le 7 novembre, a annoncé, jeudi 12 novembre, le département du Travail. Ce chiffre est supérieur aux prévisions des analystes.

■ **ALLEMAGNE : le pays a enregistré un excédent commercial de 11,7 milliards de marks** en septembre, en baisse de 14,5 % par rapport à l'année précédente (13,7 milliards de marks), selon les chiffres provisoires publiés vendredi 13 novembre par l'Office des statistiques. C'est la première fois depuis juin 1996 que les importations et les exportations sont en baisse. Les importations ont reculé de 0,6 % tandis que les exportations ont baissé de 2,9 %. Sur les neuf premiers mois de l'année, l'excédent commercial a atteint 100,8 milliards de marks contre 83,2 milliards en 1997.
■ **Les rentrées d'impôts en 1999 seront inférieures de 1,4 milliard de marks** aux estimations, a annoncé, jeudi, le ministère allemand des finances. Pour l'année 1999, le ministère table désormais sur des recettes fiscales de 866,4 milliards de marks.

■ **ITALIE : la production industrielle a progressé de 1,4 % en septembre 1998** par rapport à l'année précédente a annoncé, vendredi 13 novembre, l'Institut national des statistiques.

■ **PAYS-BAS : la production industrielle a baissé de 1,8 % au troisième trimestre 1998** par rapport au trimestre précédent, selon les chiffres publiés, jeudi, par l'Office central néerlandais des statistiques.

■ **FRANCE : la croissance de l'activité de construction (bâtiment et travaux publics)** devrait être en hausse de 1,4 % en prix constants pour 1998. L'année prochaine, la croissance devrait s'élever entre 2,4 % à 3,9 % en prix constants, selon le ministère de l'équipement et du logement.



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 13 NOVEMBRE
Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS **−0,46 %** CAC 40 : 3543,86

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	940	938	− 0,21	1000
Cr.Lyonnais(TP) Ly	913	901	− 1,31	1000
Renault (T.P.)	2640	2645	+ 0,18	1000
Saint Gobain(T.P.)	1145	1145	—	1000
Thomson S.A (T.P)	960	959	− 0,10	1000
Accor	1097	1133	+ 3,28	100
AGF	316	314	− 0,63	30
Air Liquide	898	902	+ 0,44	70
Alcatel	592	593	+ 0,16	40
Alstom	135,30	143	+ 5,69	40
Altran Techno. #	1185	1191	+ 0,50	10
Atos CA	1120	1113	− 0,62	10
Axa	623	614	− 1,44	60
Bail Investis.	800	790	− 1,25	100
Bazar Hot. Ville	665	666	+ 0,15	50
Bertrand Faure	382,20	—	—	5
BIC	374	355,60	− 4,91	25
BIS	572	555	− 2,97	20
B.N.P.	353,50	358	+ 1,27	25
Bollore Techno.	1010	1020	+ 0,99	50
Bongrain	2450	2470	+ 0,81	50
Bouygues	1216	1195	− 1,28	50
Bouygues Offs.	162	162	—	10
Bull#	46	46,95	+ 1,97	10
Canal +	1420	1400	− 1,40	20
Cap Gemini	885	896	+ 1,24	40
Carbone Lorraine	320	318	− 0,62	10
Carrefour	3932	3881	− 1,29	100
Casino Guichard	549	552	+ 0,54	10
Casino Guich.ADP	332,10	337	+ 1,47	10
Castorama Dub.(Li)	1000	997	− 0,30	25
C.C.F.	395	382,80	− 3,08	25
Cegid (Ly)	1016	1060	+ 4,33	25
Cerus Europ.Reun.	40,75	40	− 1,84	40
CFF.(Ferrailles)	229	220	− 3,93	50
CGIP	294,10	292	− 0,71	10
Chargeurs	313	305	− 2,55	100
Christian Dalloz	492	480	− 2,43	10
Christian Dior	570	549	− 3,68	52
CIC - actions A	474	473,90	− 0,02	100
Ciments Francais	310	310	—	25
Clarins	473	470	− 0,63	50
Club Mediterranee	470	468,80	− 0,25	25
CNP Assurances	184,90	182	− 1,56	25
Coflexip	465,10	461,20	− 0,83	10
Colas	1220	1207	− 1,06	40
Comptoir Entrep.	11,70	11,50	− 1,70	10
Comptoirs Mod.	3590	3500	− 2,50	100
CPR	231	232	+ 0,43	50
Cred.Fon.France	82,10	82	− 0,12	100
Credit Lyonnais CI	501	500	− 0,19	100
CS Signaux(CSEE)	437	430	− 1,60	100
Damart	4695	4540	− 3,30	50
Danone	1627	1640	+ 0,79	10
Dassault-Aviation	1820	1770	− 2,74	50
Dassault Systemes	213	213,70	+ 0,32	5
De Dietrich	306,10	307,50	+ 0,45	25
Deveaux(Ly)#	810	822	+ 1,48	20
Dev.R.N-P.Cal Li #	61,25	58,20	− 4,97	100
Dexia France	784	786	+ 0,25	100
DMC (Dollfus Mi)	68,20	68,70	+ 0,73	75
Dynaction	172,50	171,50	− 0,57	25
Ecia	1096	1138	+ 3,83	25
Eiffage	438	443,90	+ 3,71	50
Elf Aquitaine	*690*	*707*	*+ 2,46*	*50*
Eramet	167,80	164,50	− 1,96	20
Eridania Beghin	1000	972	− 2,80	65
Essilor Intl	2305	2251	− 2,34	20
Essilor Intl.ADP	2009	—	—	20
Esso	441,90	433	− 2,01	50
Eurafrance	3040	3010	− 0,98	200
Euro Disney	8,45	8,50	+ 0,59	5
Europe 1	1345	1380	+ 2,60	100
Eurotunnel	7	6,85	− 2,14	—
Fimalac SA	582	571	− 1,89	140
Finextel	117,10	117,10	—	100
Fives-Lille	449	—	—	50
France Telecom	399,70	391,20	− 2,12	25
Fromageries Bel	4865	4850	− 0,30	50
Galeries Lafayette	6700	6600	− 1,49	100
Gascogne	477	475	− 0,41	80
Gaumont #	330	329,20	− 0,24	50
Gaz et Eaux	257	256	− 0,38	5
Geophysique	371,10	372,90	+ 0,48	10
G.F.C.	650	659	+ 1,38	100
GrandVision	145	145	—	10
Groupe Andre S.A.	553	549	− 0,72	50
Groupe GTM	*664*	*672*	*+ 1,20*	*50*
Groupe Partouche #	460	463	+ 0,65	91
Gpe Valfond act.R#	340	340	—	100
Gr.Zannier (Ly) #	125,20	125,20	—	10
Guilbert	789	794	+ 0,63	10
Guyenne Gascogne	2485	2456	− 1,16	100
Hachette Fill.Med.	1270	1275	+ 0,39	20
Havas Advertising	939	938	− 0,10	50
Imetal	538	534	− 0,74	50
Immeubl.France	495	490	− 1,01	50
Infogrames Enter.	342,50	340,10	− 0,70	20
Ingenico	142,20	143,90	+ 1,19	10
Interbail	145,10	145	− 0,06	100
Intertechnique	1838	1830	− 0,43	100
ISIS	421	416	− 1,18	50
Jean Lefebvre	572	545	− 4,72	50
Klepierre	1125	1128	+ 0,26	100
Labinal	1525	1500	− 1,63	100
Lafarge	564	561	− 0,53	25
Lagardere	221,70	217,50	− 1,89	40
Lapeyre	441,10	445	+ 0,86	10
Lebon (Cie)	233	230	− 1,28	50
Legrand	1451	1426	− 1,72	10
Legrand ADP	867	867	—	10
Legris indust.	235	247	+ 5,10	20
Locindus	775	770	− 0,64	150
L'Oreal	3075	3045	− 0,97	10
LVMH Moet Hen.	1012	992	− 1,97	10
Marine Wendel	1000	1000	—	100
Metaleurop	25	24,70	− 1,20	25
Michelin	229,50	221	− 3,70	12
Montupet SA	219	222	+ 1,36	10
Moulinex	97,50	95	− 2,56	10
Natexis	290	287	− 1,03	100
Norbert Dentres.#	216	218,40	+ 1,11	10
Nord-Est	117,40	—	—	50
Nordon (Ny)	505	487,60	− 3,44	70
NRJ #	1017	1010	− 0,68	10
Olipar	*50,80*	*51*	*+ 0,39*	*60*
Paribas	409,30	414,50	+ 1,27	100
Pathe	1069	1064	− 0,46	100
Pechiney Act Ord A	185	181,80	− 1,72	100
Pernod-Ricard	365,60	371	+ 1,47	20
Peugeot	873	867	− 0,68	35
Pinault-Print.Red	918	921	+ 0,32	20
Plastic Omn.(Ly)	538	527	− 2,04	20
Primagaz	535	528	− 1,30	10
Promodes	3411	3425	+ 0,41	20
Publicis #	979	980	+ 0,10	25
Remy Cointreau	84,10	84	− 0,11	10
Renault	229	225	− 1,74	25
Rexel	540	523	− 3,14	5
Rhodia	96,50	94,50	− 2,07	100
Rhone Poulenc A	249,50	249	− 0,20	25
Rochefortaise Com.	620	605	− 2,41	10
Rochette (La)	18,20	18,05	− 0,82	10
Royal Canin	334,90	330,90	− 1,19	20
Rue Imperiale (Ly)	6550	6410	− 2,13	200
Sade (Ny)	224	220	− 1,78	100
Sagem SA	3442	3470	+ 0,81	50
Saint-Gobain	808	796	− 1,48	100
Salvepar (Ny)	*460*	*460*	—	*50*
Sanofi	880	900	+ 2,27	25
Saupiquet (Ns)	420	411	− 2,14	50
Schneider SA	321,80	315	− 2,11	50
SCOR	328,90	324,50	− 1,33	25
S.E.B.	503	512	+ 1,78	20
Sefimeg CA	363,90	360	− 1,07	100
SEITA	310	319,50	+ 3,06	50
Selectibanque	72	71	− 1,38	100
SFIM	544	541	− 0,55	100
SGE	264,50	274	+ 3,59	85
Sidel	440	439,70	− 0,06	15
Silic CA	1067	1067	—	100
Simco	499	509	+ 2	100
S.I.T.A.	1340	1332	− 0,59	30
Skis Rossignol	83,50	80,85	− 3,17	25
Soc.Fonc.Lyon.#	930	931	+ 0,10	50
Societe Generale	719	710	− 1,25	30
Sodexho Alliance	1010	995	− 1,48	100
Sogeparc (Fin)	469	469,80	+ 0,17	50
Sommer-Allibert	158	160,70	+ 1,70	5
Sophia	235,70	236,20	+ 0,21	75
Spir Communic. #	355,10	359	+ 1,09	20
Strafor Facom	375	373,50	− 0,40	25
Suez Lyon.des Eaux	1065	1057	− 0,75	60
Synthelabo	1074	1069	− 0,46	10
Technip	551	553	+ 0,36	20
Thomson-CSF	191	185	− 3,14	20
Total	682	696	+ 2,05	50
UIF	*545*	*540*	*− 0,91*	*100*
Unibail	799	790	− 1,12	100
Union Assur.Fdal	700	708	+ 1,14	10
Usinor	62,90	62,35	− 0,87	20
Valeo	488	484,50	− 0,71	20
Vallourec	228,10	229	+ 0,39	100
Via Banque	170,50	175,90	+ 3,16	100
Vivendi	1208	1206	− 0,16	100
Worms (ex.Someal)	88	88,50	+ 0,56	10
Zodiac ex.dt divid	*1340*	*1320*	*− 1,49*	*10*
Elf Gabon	669	655	− 2,09	17

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	112	110,60	− 1,25	[illegible]
Adecco S.A.	2200	2200	—	[illegible]
Adidas-Salomon AG#	584	585	+ 0,17	[illegible]
Allianz AG	1915	1969	+ 2,81	[illegible]
American Express	533	519	− 2,62	[illegible]
Amvescap Act ord	40,50	40,45	− 0,12	—
Anglo American #	178	182,70	+ 2,64	—
Anglogold Ltd #	265,60	274,80	+ 3,46	—
Amgold #	245,10	255	+ 4,03	1
Arjo Wiggins App.	11,15	11,25	+ 0,89	—
A.T.T. #	350,50	349,50	− 0,28	1
Banco Santander #	100,60	102,90	+ 2,28	115
Barrick Gold #	125	125	—	—
B.A.S.F. #	210	210	—	—
Bayer #	213,10	216,10	+ 1,40	—
Crown Cork ord.#	188,40	186,20	− 1,16	5
Crown Cork PF CV#	169	178	+ 5,32	43
De Beers #	83,60	83,70	+ 0,11	—
Deutsche Bank #	333,10	330	− 0,93	—
Diageo PLC #	58,10	58,65	+ 0,94	—
Dresdner Bank	207	206,70	− 0,14	—
Driefontein #	30,90	32,70	+ 5,82	—
Du Pont Nemours #	342,90	338,50	− 1,28	—
Eastman Kodak #	430,20	434,60	+ 1,02	2
East Rand #	1,17	1,20	+ 2,56	1
Echo Bay Mines #	13,20	13,60	+ 3,03	—
Electrolux #	79	78	− 1,26	5
Equant N.V.	269,50	269	− 0,18	—
Ericsson #	127	127,60	+ 0,47	2
Ford Motor #	300	295,40	− 1,53	1
Gencor act.regr.	9,05	8,95	− 1,10	—
General Elect. #	498	494	− 0,80	—
General Motors # ■	*379,60*	*377,90*	*− 0,44*	1
Harmony Gold #	26,50	28,15	+ 6,22	—
Hitachi #	29,75	30,25	+ 1,68	50
Hoechst #	242,90	240,10	− 1,15	—
I.B.M #	900	890	− 1,11	—
I.C.I #	54,50	—	—	1
Ito Yokado #	318	328,60	+ 3,33	50
Kingfisher plc #	52,30	51	− 2,48	—
Matsushita #	88,80	90,75	+ 2,19	50
Mc Donald's #	*400,80*	*397,50*	*− 0,82*	—
Merck and Co #	816	820	+ 0,49	—
Mitsubishi Corp.#	31,35	32,35	+ 3,18	50
Mobil Corporat.#	410,40	419	+ 2,09	1
Morgan J.P. #	551	560	+ 1,63	2
Nestle SA Nom. #	11820	11900	+ 0,67	10
Nipp. MeatPacker #	72	—	—	50
Nokia A	498	498	—	2
Norsk Hydro #	218	220	+ 0,91	20
Petrofina #	2050	1927	− 6	—
Philip Morris #	304	303,10	− 0,29	—
Philips N.V #	338	338	—	10
Placer Dome Inc #	95	95	—	—
Procter Gamble	510	510	—	—
Quilvest	318,30	320	+ 0,53	—
Randfontein #	15	16,25	+ 8,33	—
Rio Tinto PLC #	67,05	67	− 0,07	—
Royal Dutch #	265	271,40	+ 2,41	1
Sega Enterprises	123	123,20	+ 0,16	50
Schlumberger #	298,20	296,90	− 0,43	—
Shell Transport #	33	33,30	+ 0,90	—
Siemens #	369	362,40	− 1,78	5
Sony Corp. #	380	376	− 1,05	50
STmicroelectronics	*387*	*380*	*− 1,80*	13
Sumitomo Bank #	57,05	58,50	+ 2,54	50
T.D.K #	390	397,80	+ 2	50
Telefonica #	245	245	—	500
Toshiba #	27,25	27,70	+ 1,65	50
Unilever #	442	438	− 0,90	1
United Technol. #	561	560	− 0,17	5
Volkswagen A.G #	440	438,50	− 0,34	—
Yamanouchi #	151,80	152,10	+ 0,19	50
Zambia Copper	9,10	9	− 1,09	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**
VENDREDI 13 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	118,95	0,345 ↓
CEPME 9% 89-99 CA#	103,90	2,244
CEPME 9% 92-06 TSR	—	3,649
CFD 9,7% 90-03 CB	122,65	3,601
CFD 8,6% 92-05 CB	125,10	6,621
CFF 10,25%90-01CB#	113	6,964
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,30	4,243 o
CNA 9% 4/92-07	129,18	4,882 d
CRH 8,6% 92/94-03	118	3,346 ↑
CRH 8,5% 10/87-88#	101,43	[illegible]
EDF 8,6%88-89 CA#	—	6,508 o
EDF 8,6% 92-04 #	121,20	5,258
Finansder 9%91-06#	131,70	8,883 o
Finansd.8,6%92-02#	114	6,951
Floral9,75% 90-99#	104	3,125 ↓
OAT TMB 87/99 CA#	100	2,848
OAT 8,125% 89-99 #	102,22	3,940
OAT 8,50%90/00 CA#	106,37	5,473 ó
OAT 85/00 TRA CA#	101,50	0,877
OAT 10%5/85-00 CA#	*109,29*	4,795 ↓
OAT 89-01 TME CA#	99,95	3,297
OAT 10% 90-01 ecu	—	7,260
OAT 7,5%7/86-01CA#	109,40	2,384
OAT 8,5% 91-02 ecu	114,25	5,775 ↓
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,52	8,337
OAT 8,50% 89-19 #	144,70	0,559
OAT.8,50%92-23 CA#	146,45	4,821
SNCF 8,8% 87-94CA	103,20	6,968
Suez Lyon.Eaux 90	*1070*	—

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		31	31
Baccarat (Ny)	◆	601	601
Bains C.Monaco		790	798
Bque Transatlant.	◆	250	250
Bidermann Intl	◆	110	110
Champex (Ny)		33,50	35
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2470	2470
Continental Ass.Ly		613	613
Darblay	◆	503	503
Didot Bottin		781	781
Eaux Bassin Vichy	◆	2100	[illegible]
Electr.Madagascar		139,90	[illegible]
Elect.Strasbourg		640	640
Ent.Mag. Paris	◆	1650	[illegible]
Fichet Bauche		45	[illegible]
Fidel		75	[illegible]
Finalens	◆	260	[illegible]
F.I.P.P.	◆	209	[illegible]
Foncina #		610	[illegible]
Francarep		299	300
From. Paul-Renard	◆	1156	1156
Generali Fce Assur		2001	[illegible]
Gevelot		750	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	205	[illegible]
G.T.I (Transport)		363	[illegible]
Immobail	◆	232	232
Immobanque		*671*	[illegible]
Lucia		82,50	[illegible]
Monoprix		485	[illegible]
MLPC International		480	[illegible]
Metal Deploye		725	725
Mors		5,60	[illegible]
M.R.M. (Ly)	◆	310,20	[illegible]
Navigation (Nle)		118	[illegible]
ONA 100 DH	◆	600	[illegible]
Optorg	◆	397	397
Exa.Clairefont(Ny)		640	640
Paris Orleans		315	319,50
Promodes (CI)		2220	[illegible]
PSB Industries Ly		580	580
Raynal Roq.ex.SAP	◆	400	400
Rougier #		321	321
Saga	◆	290	[illegible]
S.I.P.H.		155	[illegible]
Sofragi	◆	5250	[illegible]
Taittinger		3849	[illegible]
Tour Eiffel	◆	455	[illegible]
Vermandoise Sucr.	◆	6060	[illegible]
Vicat		520	[illegible]
Caves Roquefort	◆	1855	1855
Elyo	◆	375	375
Finaxa		495	[illegible]
Gaillard (M)	◆	1600	1600
Gd Moul.Strasbourg	◆	1856	1856
Hotel Lutetia		565	565
Hotels Deauville		949	902
L.Bouillet (Ly)	◆	396	396
Lloyd Continental		10500	10500
Matussiere Forest		49,30	48,80
Moncey Financiere		3200	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly)		117,10	114,50
Poliet		533	538
Sabeton (Ly)	◆	711	711

SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**
VENDREDI 13 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	37,95	37,95
AFE #		720	720
Aigle #		492	498
Albert S.A (Ns)		109	114,40
Arkopharma #		385,10	380
Assystem #		130,20	132,20
Bque Picardie (Li)		1060	1050
Bque Tarneaud(B)#		390	390
Bque Vernes	◆	120,10	120,10
Beneteau CB#		810	830
B I M P	◆	150	150
Boiron (Ly)#		420	413
Boisset (Ly) #		340,10	340
But S.A.		300	300
C.E.E #		155,50	155,50
Change Bourse (M)	◆	184	184
CNIM CA#		209,30	[illegible]
Codetour		381	380
Comp.Euro.Tele-CET	◆	450	450
Conflandey #		250	250,10
C.A. Hte Normandie		347	348
C.A. Paris IDF		973	975
C.A.Ille & Vilaine		312	310
C.A.Loire Atl.# Ns		315	314
C.A.Pas de Calais		552	560
C.A.du Nord#(Li)		519	515
C.A. Oise CCI		370	364,60
C.A. Somme CCI		323	323
C.A.Toulouse (B)		452	452
Groupe J.C.Darmon		408	410
Devernois (Ly)		450	448
Ducros Serv.Rapide		41,90	42,50
Emin-Leydier (Ly)#		306	308
Europ.Extinc.(Ly)		302	301
Expand s.a.		243	243
Factorem		800	800
Faiveley #		164	160,20
Finacor		26,90	25
Fininfo		1030	1040
Assur.Bq.Populaire		*620*	*620*
Gautier France		372	380
Gel 2000		21	21
GEODIS #		379	[illegible]
GFI Industries #		215	[illegible]
Girodet (Ly) #	◆	17,55	17,55
GLM S.A.		135	134
Gpe Guillin # Ly		175	175
Kindy #		112	112
Guerbet S.A.		127	135
Hermes intl		418	[illegible]
Hurel Dubois		682	684
ICBT Groupe		129	125
I.C.C.#		178	[illegible]
ICOM Informatique		310	[illegible]
Idianova Particip.	◆	95	95
Int. Computer #		53	[illegible]
IPBM	◆	49,90	49,90
M6-Metropole TV		922	894
Manitou #		955	940
Manutan		460	[illegible]
Marie Brizard		415	419
Maxi-Livres/Profr	◆	42,95	42,95
Meceler (Ly)	◆	85	85
MGI Coutier #		316,10	317
Monneret JouetsLy#		95,50	95,50
Naf-Naf #		61,50	[illegible]
NSC Gpe (Ny)	◆	660	660
Onet #		689	[illegible]
Paul Predault		140	[illegible]
P.C.W. 19		—	[illegible]
Petit Boy #	◆	100	[illegible]
Phyto-Lierac #		193	[illegible]
Pochet		542	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	◆	135	[illegible]
Radiall #		450	[illegible]
Robertet #		867	[illegible]
Rouleau-Guichard		210	[illegible]
Securidev #		73,70	[illegible]
Smoby (Ly) #		428	[illegible]
Sofco (Ly)	◆	12	[illegible]
Soflbus		345	[illegible]
Sopra #		1944	[illegible]
Steph.Kelian #	◆	110	[illegible]
Sylea		325,80	[illegible]
Teisseire-France	◆	150	[illegible]
TF1		930	[illegible]
Thermador Gpe. #		340	[illegible]
Transiciel #		566	[illegible]
Trouvay Cauvin #		120	[illegible]
Unilog		2155	[illegible]
Union Fin.France		675	[illegible]
Viel et Cie #		134	[illegible]
Vilmorin et Cie #		573	[illegible]
Virbac		389	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**
VENDREDI 13 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligène Oncor	◆	26	[illegible]
Belvédère		333	[illegible]
BVRP		355	[illegible]
Chemunex		7	[illegible]
Duran Duboi	◆	422	422
Eurofins scientific		544	[illegible]
FDM Pharma n.		23,90	[illegible]
Genset		500	[illegible]
Guyanor action B		4,85	[illegible]
Infonie		195	[illegible]
Jolliez-Regol		61	[illegible]
La Cie Group		120,50	[illegible]
Olitec		820	[illegible]
Omnicom		670	[illegible]
Picogiga		100	[illegible]
R2I Santé		350	[illegible]
Serp Recyclage		756	[illegible]

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**
VENDREDI 13 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Euraltech	◆	39,90	39,90
Europe Finance Ind.	◆	*669*	*669*
Cibox-LCI	◆	205	205
CTT-SCETA	◆	441	441
Sté lecteurs du Monde	◆	162	162
Troc de l'Ile	◆	138	138

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 12 novembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		157,74	150,23
Agipi Actions (Axa)		142,01	135,25
BNP — 3615 BNP			
Antigone Trésorie		921995	921995
Natio Court Terme		14787	14787
Natio Court Terme 2		401589	401589
Natio Epargne		2266,36	2243,92
Natio Ep. Croissance		3657,44	3585,73
Natio Ep. Patrimoine		155,43	152,38
Natio Epargne Retraite		183,28	179,69
Natio Epargne Trésor		11974,11	11950,21
Natio Euro Valeurs		1223,22	1199,24
Natio Euro Oblig.		1123,15	1112,03
Natio Euro Opport.		1214,08	1190,27
Natio Euro Perspect.		1967,08	1928,51
Natio Immobilier		1671,82	1639,04
Natio Inter		1158,41	1135,70
Natio Monétaire C		5642,24	5642,24
Natio Monétaire D		5300,80	5300,80
Natio Oblig. LT		240,60	235,88
Natio Oblig. MT C		934,58	925,33
Natio Oblig. MT D		903,30	894,36
Natio Opportunités		225,28	220,86
Natio Placement C		81707,34	81707,34
Natio Placement D		76773,69	76773,69
Natio Revenus		1150,32	1138,93
Natio Sécurité		11573,80	11573,80
Natio Valeurs		1621,57	1589,77
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT			
Moneden		96405,25	96405,25
Oblig. tres caté.		300,74	296,39
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
Livret Bourse Inv. D PEA		1006,68	977,36
Nord Sud Dévelop. C	◆	2619,22	2613,99
Nord Sud Develop. D	◆	2345,68	2341,20
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C		330,37	323,89
Patrimoine Retraite D		312,77	306,64
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)			
Fonsicav C		20504,28	20504,28
Mutual. dépôts Sicav C		20326,29	20305,98
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
Écur. Act. Futur D PEA		345,15	338,38
Écur. Capitalisation C		273,36	273,36
Écur. Expansion C		86888,56	86888,56
Écur. Géovaleurs C		4177,20	4095,29
Écur. Investis. D PEA		274,70	269,31
Écur. Monétaire C		13481,82	13481,82
Écur. Monétaire D		12496,21	12496,21
Écur. Trésorerie C		330,78	330,78
Écur. Trésorerie D		310,16	310,16
Écur. Trimestriel D		2077,29	2077,29
Éparcourt-Sicav D		197,12	197,12
Géoptim C		14288,31	14077,15
Géoptim D		12791,59	12602,55
Horizon C		2658,59	2606,46
Prévoyance Ecur. D		106,86	106,86
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
Amplia	◇	124456,68	124456,68
Atout Amérique		202,91	197,96
Atout Asie		76,47	74,60
Atout France Europe		1018,77	993,92
Atout France Monde		252,58	246,42
Atout Futur C		989,89	965,75
Atout Futur D		922,11	899,62
Coexis		2115,01	2079,66
Dièze		2563,30	2528,45
Elicash	◇	990481,31	990481,31
Eurodyn		3055,56	[illegible]
Indicia	◆	2075,85	[illegible]
Indocam Convert. C		15639,31	[illegible]
Indocam Convert. D		14316,30	[illegible]
Indocam Europe Nouv.	◆	10139,93	[illegible]
Indocam Hor. Eur. C		1237,66	[illegible]
Indocam Hor. Eur. D		1162,31	1128,46
Indocam Multi Oblig.		958,92	[illegible]
Indocam Orient C	◆	162,53	[illegible]
Indocam Orient D	◆	146,02	[illegible]
Indocam UniJapon		821,44	[illegible]
Indocam Str. 5-7 C		2114,37	[illegible]
Indocam Str. 5-7 D		1512,60	[illegible]
Mone.J C	◇	12364,76	12364,76
Mone.J D	◇	11713,42	[illegible]
Oblifutur C		614,88	[illegible]
Oblifutur D		566,71	[illegible]
Oraction		1243,07	[illegible]
Revenu-Vert		1204,06	[illegible]
Sévéa	◆	123,45	120,44
Synthesis		21116,30	[illegible]
Univers Actions		278,28	[illegible]
Uni Associations	◇	121,93	[illegible]
Uni-Foncier		1792,10	[illegible]
Uni-Régions		1952,20	[illegible]
Univar C	◇	320,45	320,45
Univar D	◇	300,45	300,45
Univers-Obligations		264,99	[illegible]
Fonds communs de placements			
Indocam Dollar 3 m.	◆	16718,75	[illegible]
Indocam Val. Restr.	◆	15922,55	[illegible]
Optalis Dynamiq. C	◆	114,53	[illegible]
Optalis Dynamiq. D	◆	113,38	[illegible]
Optalis Équilib. C	◆	113	[illegible]
Optalis Équilib. D	◆	110,12	107,96
Optalis Expansion C	◆	103,64	[illegible]
Optalis Expansion D	◆	103,64	[illegible]
Optalis Sérénité C	◆	109,03	[illegible]
Optalis Sérénité D	◆	104,15	[illegible]
Pacte Sol. Logem.	◆	530,64	[illegible]
Pacte vert T. Monde	◆	559	[illegible]
CIC BANQUES			
Francic		178,21	173,02
Francic Pierre		171,64	169,38
Europe Régions		261,80	[illegible]
CIC PARIS			
Associc		1143,54	[illegible]
Cicamonde		167,77	[illegible]
Converticic		467,51	[illegible]
Ecocic		1876,46	[illegible]
Mensuelcic		10084,54	[illegible]
Oblicic Mondial		4203,04	[illegible]
Oblicic Régions		1245,96	[illegible]
Rentacic		165,17	[illegible]
CRÉDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
Eurco Solidarité		1482,67	[illegible]
Lion 20000 C		17740,39	[illegible]
Lion 20000 D		16181,18	[illegible]
Lion-Associations C		11697,77	[illegible]
Lion-Associations D		11085,98	[illegible]
Lion Court Terme C		27512,19	[illegible]
Lion Court Terme D		24238,53	[illegible]
LionPlus C		1756,28	[illegible]
LionPlus D		1608,78	[illegible]
Lion Trésor		2640,89	[illegible]
Oblilion		2399,48	[illegible]
Sicav 5000		888,38	[illegible]
Slivafrance		1488,61	[illegible]
Slivam		635,53	[illegible]
Slivarente		269,07	[illegible]
Slivinter		862,74	[illegible]
Trilion		5231,68	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE			
Avenir Alizes		2757,70	[illegible]
CM Option Dynamique		162,96	[illegible]
CM Option Equilibre		310,93	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		168,83	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		975,45	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C		177,44	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		23777,85	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde		1804,53	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.		2059,50	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre		1121,36	[illegible]
Fonds communs de placements			
CM Option Modération		114,87	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		402,10	[illegible]
Saint-Honoré Capital		22357,56	[illegible]
St-Honoré March. Emer.		366,14	[illegible]
St-Honoré Pacifique		491,60	[illegible]
St-Honoré Vie Santé		2101,90	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1893,32	[illegible]
Stratégie Ind.Europe		1092,84	[illegible]
Stratégie Rendement		2197,58	[illegible]
Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
Amplitude Amérique C		126,93	[illegible]
Amplitude Amérique D		126,57	[illegible]
Amplitude Europe C		194,77	[illegible]
Amplitude Europe D		191	[illegible]
Amplitude Monde C		1120,08	[illegible]
Amplitude Monde D		1047,39	[illegible]
Amplitude Pacifique C		82,24	[illegible]
Amplitude Pacifique D		81,58	[illegible]
Élanciel France D PEA		229,23	[illegible]
Élanciel Euro D PEA		568,06	[illegible]
Émerg.Euro Poste D PEA		169,33	[illegible]
Géobilys C		734,05	[illegible]
Géobilys D		686,94	[illegible]
Intensys C		124,08	[illegible]
Intensys D		114,15	[illegible]
Kaleïs Dynamisme C		1261,88	[illegible]
Kaleïs Équilibre C		1185,67	[illegible]
Kaleïs Sérénité C		1127,89	[illegible]
Latitude C		153,88	[illegible]
Latitude D		136,64	[illegible]
Oblitys D		680,51	[illegible]
Plénitude D PEA		247,16	[illegible]
Poste Gestion C		15485,19	[illegible]
Poste Gestion D		14896,66	[illegible]
Poste Première		42209,86	[illegible]
Poste Première 1 an		251591,16	[illegible]
Poste Première 2-3		53943,66	[illegible]
Revenus Trimestr. D		5365,17	[illegible]
Thésora C		1091,13	[illegible]
Thésora D		954,65	[illegible]
Trésorys C		278861,80	[illegible]
Solstice D		2399,81	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
Actimonétaire C		39421,06	[illegible]
Actimonétaire D		30404,01	[illegible]
Cadence 1 D		1082,18	[illegible]
Cadence 2 D		1069,27	[illegible]
Cadence 3 D		1070,94	[illegible]
Capimonétaire C		*424,08*	[illegible]
Capimonétaire D		373,37	[illegible]
Sogeoblig C/D		10185,37	[illegible]
Interoblig C		328,90	[illegible]
Intersélection France D		427,45	[illegible]
Sélect Défensif C		1161,59	[illegible]
Sélect Dynamique C		1301,17	[illegible]
Sélect Équilibre 2		963,48	[illegible]
Sélect PEA 3		907,79	[illegible]
Sogepea Europe		1289,91	[illegible]
SG France opport. C		2404,61	[illegible]
SG France opport. D		2276,23	[illegible]
Sogenfrance C		2474,66	[illegible]
Sogenfrance D		2246,69	[illegible]
Sogépargne D		304,12	[illegible]
Soginter C		306,14	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

SPORTS A moins d'un an de la Coupe du monde de rugby, l'équipe de France entame sa préparation en affrontant l'Argentine, samedi 14 novembre à Nantes. Pour contrer la puissance des nations de l'hémisphère Sud, les sélectionneurs des Bleus ont décidé de cultiver le particularisme du « jeu à la française » qui associe vitesse et créativité. ● LE TROIS-QUART CENTRE du XV de France, Stéphane Glas, au gabarit raisonnable, incarne la permanence de cette identité du rugby français. Max Godemet, le préparateur physique de l'équipe, détaille les onze mois de préparation des internationaux avant le début de la Coupe du monde. ● LE PAYS DE GALLES, pays hôte de la compétition, traverse une grave crise depuis quelques années. L'équipe nationale aligne les défaites historiques, et la fédération est en guerre contre certains clubs et arbitres dissidents.

Les Bleus remettent à l'honneur la tradition du rugby « à la française »

Stéphane Glas, trois-quart centre du XV de France, symbolise le choix des sélectionneurs, qui misent sur la créativité et la vitesse des joueurs pour contrer la puissance des équipes de l'hémisphère Sud lors de la Coupe du monde de 1999. Expérimentation samedi contre l'Argentine

BOURGOIN-JALLIEU
de notre envoyé spécial

D'abord, il a raconté sa carrière avec des mots paisibles. Il a évoqué ses débuts dans le rugby à six ans, une finale de championnat de France et une finale de conférence européenne à vingt-trois ans, avec son club de Bourgoin-Jallieu (Isère), et aussi deux grands chelems de suite avec l'équipe de France. Puis, soudain, le discours tranquille a fait place au mime. Le corps libéré, le joueur s'est mué en commentateur : « *Je pars à soixante mètres, le long de la ligne de touche. Je fais un grand pont d'une passe au pied sur le dernier défenseur anglais, le ballon roule, rebondit, et, à l'avant-dernier rebond, il m'échappe un peu. Je me précipite et je fais un en-avant dans l'en-but.* »



JEROME PREVOST/TEMPSPORT

Stéphane Glas : « Ce qui compte le plus à mon poste, ce sont les démarrages sur 10 ou 20 mètres. »

Parce qu'il n'a pas achevé victorieusement cette action individuelle si emblématique du jeu « à la française », parce qu'il n'a pas inscrit cet essai de grand style à la dernière minute du dernier France-Angleterre, en février 1998, Stéphane Glas n'a pas totalement fait taire ses détracteurs. Stéphane Glas, 1,79 m, 87 kg ? « *Trop petit, trop mince* ».

Pour tous les néo-convertis à la pensée unique du rugby, convaincus par le prêche efficace dispensé par les Sud-Africains par un triste après-midi de l'automne 1997 au Parc des Princes, le centre de l'équipe de France n'était pas de taille, comme Christophe Lamaison, son partenaire au centre des lignes arrière, à satisfaire aux exigences du rugby de l'an 2000. « *Le physique n'explique pas tout en rugby*, se défend Stéphane Glas. *Regardez Marc Lièvremont, le troisième ligne du Stade français et de l'équipe de France, il est bâti comme moi et il retourne des mecs de 90 kilos et plus pendant 80 minutes !* »

Sonné par la défaite, impressionné par les images venues du Sud, le rugby français s'est payé, depuis, une longue crise existentielle. Pour lutter à armes égales avec les monstres physiques de l'hémisphère Sud, le XV de France doit-il impérativement gagner du muscle, enrôler des centres plus solides ? Doit-il, pour prospérer dans le deuxième centenaire du rugby, renoncer à la culture du beau jeu, ranger le célèbre *french flair* au musée du bon vieux temps ? Recaler les preneurs d'intervalles et ne plus recruter que des « hommes-obus » pour jouer au centre, à la manière des équipes engagées dans le Super 12 ? Oublier les exploits des Jo Maso, Philippe Sella ou Didier Codorniou, l'idole et l'inspirateur de Stéphane Glas ? : « *Lorsqu'il se retrouvait face à un défenseur de 100 kilos, il le passait cinq fois sur six .* »

Ces doutes taraudent toujours le monde du rugby français. Même si, après la débâcle de l'automne 1997, le XV de France de Stéphane Glas, de l'ouvreur Thomas Castaignède (1,75 m, 78 kg) ou encore de l'ailier Philippe Bernat-Salles (1,81 m, 79 kg) avait su, le temps d'un grand chelem, démontrer que vivacité et créativité pouvaient remplacer avantageusement les kilos et les centimètres, au moins dans le rugby de l'hémisphère Nord.

« JAMBES DE FEU »

Le débat se poursuit, mais il est tronqué : « *Donnez-moi des joueurs de 1,90 m rapides, vifs, et qui savent jouer au rugby, et je les sélectionnerai* », tranche le coentraîneur des Bleus, Pierre Villepreux, pour bien souligner que de tels joueurs n'existent pas dans le réservoir français.

A moins d'un an de la finale de la quatrième Coupe du monde de rugby, c'est donc une nouvelle « exception française » que le XV de France voudrait imposer à la face du monde ovale, au moment où elle entame une longue période de préparation en affrontant l'Argentine, samedi 14 novembre à Nantes, puis l'Australie, samedi 21 novembre, au Stade de France. « *Nous gagnerons en nous fondant sur notre identité*, insiste Pierre Villepreux. *Si on cherche l'affrontement physique avec les nations de l'hémisphère Sud, on a déjà perdu la Coupe du monde. Nous devons nous battre dans la dimension du bien-jouer, du jouer mieux et plus vite.* »

Stéphane Glas, vingt-cinq ans, avait vu son début de carrière internationale favorisé par les blessures de Richard Dourthe ou de Thomas Castaignède. Pourtant, Il honorera contre l'Argentine sa vingt-cinquième sélection. En moins de deux ans, le Berjallien est devenu, grâce notamment à ses « jambes de feu », une des valeurs sûres du système de « *jeu ambitieux* » mis en place par les entraîneurs de l'équipe de France : « *Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux m'ont toujours incité à jouer avec mes qualités, de prendre les intervalles, de me servir de mes jambes. Cela n'a pas changé. Ils ne me demandent jamais d'aller fixer les mecs en face, de jouer homme sur homme. Au contraire, ils me poussent à passer par la petite porte et de donner le ballon pour faire continuer le jeu.* » Du « jeu à la française » dans le texte.

INDICATIONS CABALISTIQUES

Stéphane Glas, qui partage avec le footballeur marseillais Robert Pires une certaine ressemblance physique, un mental d'attaquant-né et un goût certain pour la discrétion hors du terrain, ne saurait toutefois se contenter de ces simples certitudes mâtinées d'arrogance. « *En France*, poursuit-il, *nous ne sommes pas obnubilés par le jeu en pénétration. On en fait un peu, c'est tout.* » Au nom de cette concession à la modernité, Stéphane Glas a compris depuis longtemps qu'il ne pouvait faire l'économie d'un gros travail physique : « *J'ai toujours su qu'il fallait que je gagne du poids, mais sans rien sacrifier à ma vitesse.* »

Aux quatre séances d'entrainement hebdomadaires de son club, il a pris l'habitude d'ajouter deux ou trois séances supplémentaires, en lien avec le kinésithérapeute berjallien, Robert Froissart, et avec le préparateur physique de l'équipe de France, Max Godemet. « *Je travaille surtout mes cannes, ma vitesse, mon coup de reins, car ce qui compte le plus, à mon poste, ce sont les démarrages sur 10 ou 20 mètres* », explique-t-il.

Depuis sa reprise d'activité, le 19 juillet, l'agenda de Stéphane Glas est rempli d'indications cabalistiques : courses longues (150 m), courses brèves (60 m), séances de « squat » (des flexions avec une barre sur les épaules) dans la salle de musculation, sauts sur un banc.

Sur la balance, ses progrès sont nettement visibles. Il pesait 81 kilos à ses débuts en équipe première de Bourgoin-Jallieu, en 1992. Depuis, il a pris « *quelques kilos, par-ci par-là* » pour atteindre son poids actuel, 89 kilos. Au moment où l'on commence à parler de dopage dans le rugby, le joueur assure : « *Je suis tranquille, je n'ai jamais pris dix kilos en un an comme certains joueurs sud-africains. Depuis la tournée de l'Afrique du Sud, je n'ai pris que deux kilos, et pourtant je suis devenu le centre idéal ! C'est ridicule !* » Il préfère en sourire.

E. C.

Il y a six ans, à Nantes...

Le stade de la Beaujoire, à Nantes, avait accueilli, le 14 novembre 1992, un France-Argentine de triste mémoire pour le XV de France. Les rugbymen français, alors entraînés par Pierre Berbizier, avaient été malmenés et finalement battus (24-21) par des Pumas argentins pourtant peu offensifs. Victorieux des Springboks deux semaines plus tôt, les Bleus avaient inscrit douze points pendant les dix premières minutes avant de sombrer au prix d'un incroyable manque dedisciplîne sanctionné par une pluie de pénalités en faveur des Argentins. A la suite de cette victoire argentine, la première en terre française, Bernard Lapasset, tout nouveau président de la Fédération française de rugby, avait qualifié les joueurs français de *« boutiquiers »*, et Pierre Berbizier s'était emporté contre sa *« petite équipe »*.

■ **Composition de l'équipe de France :** 1. Sylvain Marconnet (Stade français) ; 2. Raphaël Ibanez (Perpignan, cap.) ; 3. Franck Tournaire (Toulouse) ; 4. Olivier Brouzet (Bègles-Bordeaux) ; 5. Fabien Pelous (Toulouse) ; 6. Olivier Magne (Brive) ; 7. Marc Lièvremont (Stade français) ; 8. Thomas Lièvremont (Perpignan) ; 9. Philippe Carbonneau (Brive) ; 10. David Aucagne (Pau) ; 11. Thomas Lombard (Stade français) ; 12. Franck Comba (Stade français) ; 13. Stéphane Glas (Bourgoin-Jallieu) ; 14. Emile N'Tamack (Toulouse) ; 15. Arthur Gomes (Stade français) ; Remplaçants : 16. Fabien Galthié ; 17. Christophe Lamaison ; 18. Philippe Bernat-Salles ; 19. Richard Castel ; 20. Thierry Cleda ; 21. Patrice Collazo ; 22. Marc Dal Maso.

Calendrier d'automne

● **L'Afrique du Sud**, gagnante de la dernière édition, et ses deux dauphins, la Nouvelle-Zélande et la France, sont directement qualifiées pour la prochaine Coupe du monde de rugby, organisée du 1er octobre au 6 novembre 1999 en Grande-Bretagne, en Irlande et en France. Le pays de Galles, pays hôte de l'épreuve, est également qualifié d'office.
● **L'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande**, en revanche, doivent passer par des tournois qualificatifs organisés cet automne :
– 14 novembre : Irlande-Géorgie ; Angleterre-Pays-Bas.
– 18 novembre : Géorgie-Roumanie ; Pays-Bas-Italie.
– 21 novembre : Irlande-Roumanie.
– 22 novembre : Angleterre-Italie.
– 28 novembre : Ecosse-Portugal.
– 2 décembre : Espagne-Portugal.
– 5 décembre : Ecosse-Espagne.
● **Déjà qualifiées, l'Argentine, l'Australie et l'Afrique du Sud** préparent la Coupe du monde en effectuant des tournées en Europe :
– 7 novembre : Italie-Argentine (23-19).
– 14 novembre : pays de Galles-Afrique du Sud.
– 21 novembre : France-Australie ; pays de Galles-Argentine ; Ecosse-Afrique du Sud.
– 28 novembre : Angleterre-Australie ; Irlande-Afrique du Sud.
– 5 décembre : Angleterre-Afrique du Sud.
● **La France** fait partie de la poule C et disputera ses premiers matches de la Coupe du monde face au Canada le 2 octobre 1999 à Béziers, la Namibie le 8 octobre à Bordeaux et les îles Fidji le 16 octobre à Toulouse.

TROIS QUESTIONS À...
MAX GODEMET

1 L'équipe de France de football a dominé le Mondial grâce, notamment, à son excellente condition physique. Le préparateur physique de l'équipe de France de rugby que vous êtes va-t-il s'inspirer des méthodes employées par ses collègues du football pour préparer le XV de France à la Coupe du monde ?

Je ne sais pas ce qu'ils ont fait, je n'ai vu que les résultats. Il faut se plier aux contingences de notre championnat, éviter toute redondance entre ce qui se fait en club et en équipe de France pour ne pas créer des fatigues inutiles. Nous avons établi une « fiche-navette » accompagnée d'un protocole de tests physiques, médicaux et de barèmes situant la progression des joueurs. Nous avons fait le point le 15 septembre et à la fin octobre. Nous recommencerons le 15 janvier. Ensuite, nous verrons les joueurs pendant le Tournoi des cinq nations, avant de les soumettre en fin de saison à de nouveaux tests. Après la tournée de juin, ils partiront avec un programme individuel, puis nous les retrouverons en août pour un stage essentiellement tourné vers la préparation physique.

2 Le championnat de France et la Coupe d'Europe ne favorisent pas la répétition de matches très engagés, alors que les compétitions de l'hémisphère Sud multiplient ces rencontres de haut niveau. Comment compenser cette différence ?

On ne peut pas tout réduire à la notion de physique. La gestion tactique et technique des matches compte tout autant. Dans l'hémisphère Sud, les internationaux se préparent mieux en enchaînant leurs objectifs les uns après les autres. En France, les clubs ont des objectifs distincts de ceux du XV de France. Après le premier tour de la Coupe d'Europe, les joueurs de club vont récupérer ou déclencher d'autres stratégies d'entraînement pour plus tard. Les internationaux ont, eux, un objectif en tête. Nous devons composer avec ce hiatus.

3 Comment peut-on, en 1998, s'assurer que le dopage est étranger à la préparation physique ?

Le dopage est une affaire individuelle. Si un joueur s'est habitué à prendre des produits interdits, il doit savoir qu'aucun cadeau ne lui sera fait. Je pense que le rugby est sain, mais il y a tout un tas de gens qui tournent autour des joueurs les plus huppés pour essayer de leur donner des produits qui, soi-disant, les aideraient à améliorer leurs performances.

Propos recueillis par Eric Collier

Le pays de Galles, archétype de la crise de l'hémisphère Nord

« *IL FAUT avoir l'honnêteté de reconnaître que les nations de l'hémisphère Sud sont de plus en plus impatientes devant l'incapacité des pays du Nord à se mettre à l'heure du professionnalisme.* » Vernon Pugh, le président de l'International Rugby Board (IRB) a tout récemment traduit en discours une réalité depuis longtemps démontrée par les faits mais de plus en plus embarrassante pour les rugbymen du Nord.

Trois pays de l'hémisphère Sud de la planète rugby – Nouvelle-Zélande, Australie et Afrique du Sud – ont emporté chacun une Coupe du monde, alors que la France et l'Angleterre ont dû se contenter de miettes : une seule place en finale. Plus grave, pas une équipe européenne n'est parvenue à vaincre l'une des trois équipes du Sud depuis le 11 novembre 1995, date de la dernière victoire française (22-15) sur les All-Blacks. Depuis, seuls les Lions britanniques, une sélection des meilleurs joueurs anglais, écossais, irlandais et gallois, sont venus à bout des Sud-Africains, à deux reprises au cours de l'été 1997. Enfin, en décembre 1997, des Anglais survoltés ont tenu tête à des Néo-Zélandais émoussés, mais sans vaincre (26-26).

Si les faits sont cruels, les statistiques récentes sont, elles, accablantes. A l'occasion des tournées de l'été 1998, une équipe d'Angleterre diminuée a subi une déculottée historique en Australie (76-0) ; peu après c'était au tour du pays de Galles de connaître un tel naufrage (96-13) chez les champions du monde sud-africains.

De toutes les nations du Nord apostrophées par Vernon Pugh, le pays de Galles – dont il a longtemps dirigé la fédération de rugby – est sans doute la plus mal en point. Quelques mois avant de se fracasser sur le roc sud-africain, les descendants des Diables Rouges s'étaient déjà sévèrement échoués, lors du Tournoi des cinq nations, sur les îlots anglais (60-26) et français (51-0). Une telle succession de désastres ne pouvait tomber plus mal pour ce pays – l'un des rares où le rugby peut prétendre à la place de sport le plus populaire – choisi pour accueillir la Coupe du monde 1999.

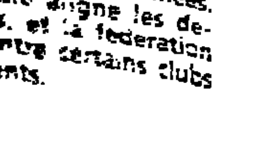
SÉCESSION ET TRAHISON

A moins de huit mois de l'inauguration du Millenium Stadium, la nouvelle enceinte édifiée sur les ruines du vénérable Arms Park pour la Coupe du monde, les rumeurs les plus alarmistes persistent sur le retard de cet ouvrage, en dépit des dénégations répétées des responsables de la fédération galloise. A Cardiff, la construction difficile du nouveau temple du rugby gallois (72 000 places assises, un toit amovible, pour un coût supérieur à 1,2 milliard de francs) a inspiré les commentateurs désabusés : « *Le chaos qui entoure ce chantier – en retard, en dépassement de budget et sujet à de mystérieuses fuites – est une métaphore idéale de l'état de ce jeu durablement en difficulté avec lui-même, alors qu'il cherche à se mettre à l'heure du professionnalisme* », notait récemment le quotidien anglais *The Independent*.

Pour ne rien arranger à ce tableau désolant, la fédération galloise traverse actuellement une grave crise de confiance. Au cœur de l'été, Swansea et Cardiff, les deux plus grands clubs de la province occidentale de la Grande-Bretagne, ont purement et simplement décidé faire sécession plutôt que de collaborer avec une fédération trop passéiste à leurs yeux. Depuis le mois septembre, les deux clubs ont pactisés avec l'ennemi : ils rencontrent chaque week-end un club du championnat anglais, pour des matchs amicaux qui attirent davantage de public que les matchs « réguliers » du championnat gallois.

Dans la tourmente, des voix célèbres du rugby gallois font entendre leur complainte : « *Notre héritage rugbystique était basé sur l'industrie minière et sur les écoles publiques*, remarque John Dawes, l'ancien capitaine du XV au Poireau. *Les deux institutions ont disparu au début des années 90 et nous n'avons rien trouvé pour les remplacer.* » Les joueurs cherchent eux aussi des raisons d'espérer avant d'accueillir, samedi 14 novembre, à Wembley, leurs bourreaux sud-africains pour une improbable revanche. « *Un nouvel entraineur génère un nouvel enthousiasme* », avance Rob Howley, le demi de mêlée gallois. Ce nouveau coach, Graham Henry, est le mieux payé de l'histoire du rugby. La fédération galloise est allée le chercher en Nouvelle-Zélande.

E. C.



La sélection qui tombe à pic d'Owen Nkumane, premier Springbok noir

Fin du monopole blanc sur le rugby sud-africain

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Owen Nkumane est un garçon discret et modeste. Avec ses 102 kg pour 1,78 m, crâne rasé et petite barbe au menton à la Mike Tyson, *le gaillard* trompe son monde avec son look de « tueur » sorti des banlieues noires américaines. Assis au fond du bus, à l'écart des autres joueurs, Owen attend tranquillement le départ pour l'entraînement. Sagement vêtu de son bas de survêtement jaune et vert, il cherche à se faire oublier, comme l'invité de dernière minute qui aurait pris la place de quelqu'un d'autre. Le talonneur aurait pourtant de quoi pavoiser. Sa présence dans l'équipe des Springboks constitue un événement historique pour le rugby sud-africain. A l'occasion de la tournée dans les îles britanniques, Owen Nkumane est le premier joueur noir à avoir été retenu dans la sélection nationale.

« Je n'ai vraiment pas l'impression de faire l'histoire. Tout ce que je veux, c'est jouer au rugby », affirme le *Black* Springbok, qui ne sent pas l'âme d'un porte-drapeau. *« En me sélectionnant, on m'a donné une chance. Peu importe que ce soit parce que je suis noir ou blanc, on me l'a donnée et je ne veux pas la laisser passer »*, explique-t-il, résolument décidé à ne pas faire de vagues. *« Vous savez, ce n'est pas facile de parler de ces choses-là, encore maintenant. Je n'ai pas envie de perdre ma place avant même d'avoir fait mes preuves »*, souligne Owen, soucieux d'éviter toute polémique raciale.

Sa sélection, il est vrai, intervient après plusieurs mois de controverse entre les instances du rugby et le pouvoir noir. L'interminable bataille judiciaire engagée par la fédération (Sarfu) contre le gouvernement de Nelson Mandela a conforté l'image d'un sport réticent à s'adapter au changement et fier d'être le bastion de la minorité blanche la plus conservatrice. Sous les nombreuses pressions extérieures, le camp des réformateurs a quand même fini par l'emporter. L'irréductible Louis Luyt – le président de la Sarfu – a dû s'avouer vaincu. Il a démissionné avant d'annoncer qu'il quittait définitivement le rugby pour tenter sa chance dans la politique.

Le remplacement de Louis Luyt à la tête de la fédération par un militant de la cause noire dans le sport, Silas Nkanunu, a consacré le début d'une nouvelle ère pour le rugby sud-africain. Le rééquilibrage du comité exécutif de la Sarfu en faveur des rénovateurs a fini de mettre les instances du ballon ovale à l'heure de la nouvelle Afrique du Sud.

La sélection du premier joueur noir dans l'équipe nationale ne dispense pas la fédération d'une réforme en profondeur pour vraiment implanter le rugby dans les *townships*. Elle constitue un geste supplémentaire de bonne volonté. *« Beaucoup de défis attendent encore la Sarfu. L'équipe des Springboks est toujours presque exclusivement blanche. Cela doit changer rapidement »*, avait d'ailleurs averti Mluleki George, président du Conseil national des sports et instigateur des réformes du rugby sud-africain.

Avant Owen Nkumane, d'autres joueurs de couleur comme Chester Williams ont déjà porté le maillot national. Mais il s'agissait de métis, plus proches des Blancs que des Noirs et qui pratiquent le rugby depuis longtemps. Les Noirs, par contre, jouent encore peu au ballon ovale et s'en souviennent comme l'emblème sportif de l'apartheid, porteur du racisme le plus arrogant. Dans ce contexte, l'émergence du premier Springbok noir a une valeur symbolique importante. Mais elle fait figure d'exception, décidée pour des raisons « politiques », même si la fédération et les joueurs s'en défendent. *« Si Owen est dans l'équipe, c'est parce qu'il le mérite, pas parce qu'il est noir. Le contraire serait une insulte pour lui et pour l'équipe »*, affirme Gary Teichmann, le capitaine des Springboks.

GRÂCE À UNE BLESSURE

A vingt-trois ans, Owen Nkumane, il est vrai, n'est pas un inconnu. Il a déjà été sélectionné dans l'équipe nationale des espoirs et des moins de vingt et un ans. Lors de la saison qui vient de s'achever, il a disputé huit des douze matches de la Currie Cup, le championnat national, sous les couleurs de la province de Johannesburg. Mais Owen Nkumane n'est pas titulaire dans l'équipe. Il a bénéficié de la blessure de James Dalton, le talonneur des Springboks. Jusqu'à présent, il n'a disputé que deux matches du Super 12, la compétition de référence dans l'hémisphère Sud. Pour la tournée des Springboks dans les îles britanniques, Owen Nkumane n'est que remplaçant dans l'équipe réserve. Face aux Glasgow Caledonians (Ecosse), mardi 10 novembre, il est entré en jeu à la 63e minute pour participer à la large victoire de son équipe (62-9).

Même si la fédération sud-africaine veut donner à la sélection du jeune talonneur noir une valeur exemplaire, ce dernier doit encore faire ses preuves au plus haut niveau. De plus, son arrivée chez les Springboks marque l'aboutissement d'un parcours personnel complètement atypique. Enfant de Soweto habitué à taper dans un ballon de football, Owen Nkumane a été envoyé par ses parents dans un collège blanc des quartiers chics de Johannesburg où le choix se limitait au hockey sur gazon ou au rugby. *« Vu ma morphologie, j'ai choisi le rugby »*, explique le colosse en rigolant. *« Mais encore aujourd'hui, je suis le football. Dans une conversation avec des amis, les gens me regardent bizarrement si je commence à parler rugby »*, affirme ce Springbok pas comme les autres.

Frédéric Chambon

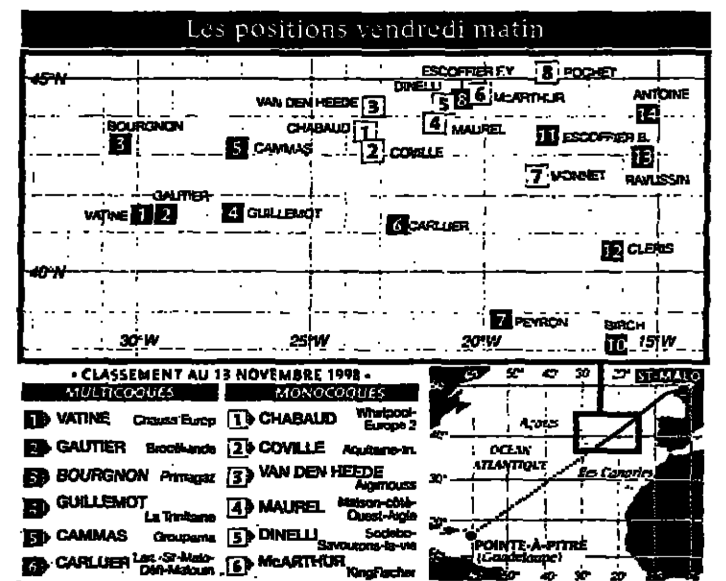
Bernard Mallaret est contraint à l'abandon sur une Route du rhum capricieuse

Les partisans de la trajectoire directe subissent des vents contraires

Les partisans de la route directe continuent à occuper la tête de la Route du rhum. Vendredi 13 novembre, au matin, Alain Gautier talonnait Paul Vatine, premier des multicoques, comme Pascal Coville, deuxième des monocoques, derrière Catherine Chabaud. Les deux prochains jours de mer devraient être décisifs pour Loïck Peyron (*Fujicolor II*) et Francis Joyon (*Banque Populaire*), qui ont pris l'option sud.

IL A TOURNÉ LE DOS à la Guadeloupe, direction les Sables-d'Olonne ou La Trinité, et il s'est réconforté en se mijotant *« un bon petit cassoulet »*. La prouesse valait bien une récompense. Victime d'une grosse casse sur sa quille pendulaire, Bernard Mallaret sur *Beaume-et-Mercier* a un moment craint que la pièce ne se désolidarise de son monocoque avant de réussir à la réparer à l'aide de précieux moyens de fortune tels que des chaussures. Pour sa première transat, le vainqueur du Tour de France à la voile 1995 avait choisi *celle qu'il considère la plus belle* : la Route du rhum. Il en rêvait depuis la première édition en 1978. Il n'en a jamais raté l'arrivée, cet émouvant tour dans les calmes de la Guadeloupe, avant le triomphe.

Bernard Mallaret espérait une météo rude afin de prendre un peu d'avance avant les alizés. Car il savait que, là, son monocoque ne serait pas à son avantage, un peu trop lourd, un peu trop vieux pour rivaliser avec les embarcations du dernier type. Construit pour le dernier Vendée Globe Challenge (1995), ce plan Joubert de 60 pieds n'avait pu prendre le départ, son skipper, Eric Cadro, n'ayant pas trouvé les fonds suffisants pour participer. Bernard Mallaret l'avait repris et avait ajouté cette quille pendulaire qui a fait son malheur, jeudi 12 novembre. Il avait veillé à la conception de la voilure, chez lui : il est en effet associé et responsable du département technique et de la fabrication des voiles chez Delta Voiles.



Autre mésaventure, celle de Raphaël Dinelli. Le skipper de *Sodebo* se bat avec son monocoque, qu'il n'avait pas eu le temps de bien préparer avant la course. Il en paie les conséquences. De pépins en avaries, il ne sait plus où donner du bricolage. Par exemple, le génois sur enrouleur a lâché au niveau de la goupille du tambour, le contraignant à rentrer la voile à la force de ses bras. Et dans la manoeuvre, ce fichu génois s'est déchiré. *« Je me bat depuis le départ avec tous les réglages qui n'ont pas été effectués et qui cassent un par un*, gronde Raphaël Dinelli. *Il faut que je calme le rythme : me reposer et ensuite remettre du charbon avec ce qu'il me reste. »*

Pendant ce temps, sur la Route, la plupart des concurrents filent contre le vent et s'attendent à vivre un ou deux jours de mer décisifs. C'est en effet vendredi 13 ou samedi 14 novembre que les « sudistes » Loïck Peyron, septième des multicoques sur *Fujicolor II* et Francis Joyon, neuvième sur *Banque Populaire*, sauront s'ils ont bien fait de jouer les francs-tireurs en allant chercher les alizés. Après une journée de jeudi agaçante, le premier a retrouvé des vents et file sud-ouest ; le deuxième glisse du côté des îles Canaries.

Les « orthodromistes » – les adeptes de la route directe – sont toujours menés par Paul Vatine (*Chauss'Europe*), premier des multicoques. Mais celui-ci est talonné par Alain Gautier. En regardant bien, Paul Vatine pourrait même le voir dans son sillage. Vendredi, au pointage du matin, le skipper de *Brocéliande* n'était qu'à 5 milles du premier.

Chez les monocoques, la première place est aussi âprement disputée entre Catherine Chabaud (*Whirlpool-Europe 2*) et Thomas Coville (*Aquitaine-Innovations*). Les deux navigateurs jouent au yo-yo au gré des bascules de vent, qui se font cyclothymiques sur la route directe. Le vent qui souffle du sud, du sud-est ou du nord-est fait grand mystère de la suite : aux skippers de trouver et de rivaliser en tirage de bords pour mieux l'utiliser. Un jeu magnifique.

Bénédicte Mathieu

Une moutarde rare chatouille les organisateurs des JO d'hiver de 2002

LOS ANGELES
correspondance

Ils pensaient avoir tout prévu. Les organisateurs des Jeux olympiques d'hiver de 2002, qui se dérouleront à Salt Lake City (Utah), se sont pourtant trouvés fort dépourvus quand l'été a laissé éclore sur la future piste de descente masculine une multitude de petites fleurs jaunes qui ont formé un joli tapis floral sur les pentes du mont Ogden. Les horticulteurs olympiques pensaient être en présence d'une variété assez commune de moutarde « Maguire » (*Maguires Draba*). Mais, après analyse génétique de ces fleurs, les scientifiques de l'US Forest Service, chargé du planning écologique des Jeux, ont découvert qu'il s'agissait d'une espèce unique – et rarissime – de plants de moutarde *Burkei Draba*, plus communément appelée « Burke ».

Cette trouvaille botanique a immédiatement semé la panique au département environnemental du comité d'organisation des Jeux de 2002, le SLOC. La protection de cette espèce mettrait-elle en péril l'organisation en ces lieux de la descente olympique ? D'après le Musée d'histoire naturelle de l'Utah, les 5 000 à 6 000 plants de *Burkei Draba* découverts sur la piste de descente représenteraient en effet une pépinière de reproduction végétale unique en son genre.

En dépit de l'alarmisme ambiant, les travaux d'aménagement du bassin de neige olympique ne devraient pas être perturbés. En revanche, si l'emplacement de la piste n'a pas été remis en question, ces découvertes risquent de retarder la construction d'un certain nombre de projets, comme l'installation de gradins sur la partie supérieure de la piste, la construction de la cabane de départ, le forage d'un puits pour atteindre une nappe phréatique et l'implantation d'une tour de télécommunications sur les crêtes du Mont Ogden.

« Les plants de moutarde « Burke » semblent être suffisamment coriaces pour supporter les Jeux olympiques, a récemment expliqué le docteur Michael Windham, botaniste au Jardin des plantes du Musée d'histoire naturelle de l'Utah. *Mais, selon le recensement de l'US Forest Service, il n'y aurait que 10 000 unités encore présentes dans les montagnes environnantes. Les plants étant éparpillés, c'est une espèce qui tend à être menacée. Il faut donc prévoir des solutions pour éviter de les décimer. »*

Les différents acteurs ont donc trouvé un consensus. Une perte de 500 plants, consécutive à l'aménagement de la piste olympique, a été jugée acceptable. Parallèlement, l'US Forest Service s'est engagé à défricher des plants de moutarde « Burke » pour sélectionner les plus vigoureux d'entre eux et ensuite récolter des graines. A terme, l'objectif est d'en replanter une quantité équivalente à celle qui sera détruite par les JO sur des flancs montagneux vierges de tout skieur.

« Le projet de conservation écologique du bassin olympique est toujours viable, a expliqué dans un communiqué Diane Conrad, directrice du service environnemental au comité d'organisation des JO de 2002. *Les techniciens de l'US Forest Service, qui ont découvert les plantes, tentent de remédier à la situation selon la procédure habituelle. Nous serons bientôt fixés sur les besoins de substitution quand leur étude sera réellement terminée. »*

Curieusement, personne n'a encore osé proposer au SLOC la commercialisation d'un pot de moutarde estampillé des cinq anneaux olympiques. Normal, la moutarde « Burke » n'est pas comestible.

Paul Miquel

A Albertville, l'ancolie fut sauvée de justesse

Ce n'est pas la première fois qu'une descente de ski olympique pose problème sur le plan écologique. Pour les JO d'Albertville de 1992, les organisateurs avaient dû modifier le tracé initial de la piste de Bellevarde, à Val-d'Isère, afin d'éviter une « station floristique » où poussait l'ancolie, une plante rare de la famille des renonculacées. Plus récemment, à Nagano, une polémique avait opposé le comité local d'organisation aux écologistes japonais. Ces derniers refusaient que le départ de la descente soit situé au sommet du col de Happo-one (sur la commune d'Habuka, à 50 km de Nagano), en raison de la présence d'une flore très particulière et très menacée par le damage de la neige ou les piétinements intempestifs. Une équipe d'inspection estimera finalement qu'avec 4 mètres de neige au sommet, la faune ne courrait aucun risque.

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Reims** a confirmé, jeudi 12 novembre, le maintien en détention provisoire du docteur Andreï Mikhaïlov, médecin de l'équipe cycliste TVM en prison à Châlons-en-Champagne depuis le 28 août. Son avocat et celui de l'équipe ont nié que les résultats d'expertise des prélèvements effectués sur les coureurs puissent mettre en évidence un *« dopage organisé »* chez TVM.

■ **TENNIS : Steffi Graf a obtenu *in extremis* son billet pour le** Masters féminin de tennis, qui débute, lundi 16 novembre, à New York. La joueuse allemande rencontrera au premier tour la tenante du titre, la Tchèque Jana Novotna. Les Françaises Sandrine Testud, Nathalie Tauziat et Mary Pierce seront respectivement opposées à Lindsay Davenport, Natasha Zvereva et Amanda Coetzer.

■ **FOOTBALL : le Français Gérard Houiller** est désormais seul aux commandes du club anglais de Liverpool après le départ de Roy Evans de son poste de comanager, officialisé jeudi 12 novembre.

Quand la fourrure caresse la mode

Vraie ou fausse, elle est de plus en plus utilisée par les créateurs pour habiller des femmes qui cherchent moins le tape-à-l'œil qu'une douceur rassurante

EN 1994, Naomi Campbell posait nue avec d'autres mannequins pour protester contre la commercialisation de vêtements en fourrure à l'occasion d'une campagne orchestrée par l'association américaine People for the Ethical Treatment of Animals (PETA). Quatre ans plus tard, elle a défilé sur les podiums milanais dans un luxueux manteau de zibeline griffé Fendi et, à Paris, dans un tailleur de vison Jean-Paul Gaultier. Epilée, rasée, lustrée chez les couturiers ou peau de bête brute chez les jeunes créateurs, la fourrure s'affiche dans les collections automne/hiver.

Après les paletots unisexes en renard et les gilets sans manches en agneau certifié Larzac des années hippies, l'opulence ostentatoire des manteaux de vison des années disco, les pelages avaient rejoint les placards dans la première moitié de la décennie 90. *« Cet hiver, ne sortez pas sans elle »*, a t-on pu lire en octobre dans *Time Magazine*, qui annonce le retour du *Think mink* (« Pensez vison »).

Dans les ambiances climatisées de la fin du millénaire, on porte sa fourrure négligemment sur un ensemble de cachemire poids plume et de fines mules de satin brodé. *« Il y a six ans, quarante stylistes avaient employé de la fourrure dans leurs collections ; ils sont cent soixante-dix cet hiver »*, se réjouit Patrick Terzakou, président de la Fédération nationale de la fourrure. D'après lui, le secteur a vu son chiffre d'affaires passer de 780 millions de francs à plus de 1 milliard en 1997 en France, soit de 1 % à 2 % du marché mondial.

Cardigan en vison dégradé à reflets argentés, créé par Peter Speliopoulos pour Cerruti Arte. LING FEI

Si la sensualité tactile du renard argenté ou de l'astrakan a la cote, le vison reste le pelage le plus demandé avec 24 millions de peaux commercialisées en 1996 selon la Fédération internationale de la fourrure. Loin des vingt mille peaux de zibeline employées, chaque année, dans des manteaux qui peuvent dépasser les 600 000 francs. Pour ne pas couvrir les seules épaules de riches Américaines, les fourrures nouvelle vague rivalisent de technicité et d'inventivité, de l'étole en raton laveur de Céline au T-shirt en vison argenté de Cerruti.

Chez Dior, John Galliano a présenté au mois de mars sa première collection de fourrure pour l'hiver. En peignoir à manches kimono et en tailleur Bar appelés « Chichi », « Chow Chow » ou « Chacha », ses héroïnes imaginaires évoluent dans des flots de chinchilla gris poudré ou de zibeline brune.

RETOUR À LA NATURE

Jean-Paul Gaultier a marié les extrêmes dans sa collection de haute couture de l'hiver, avec un blouson de jogging doublé de zibeline décolorée, une longue robe fourreau de renard rouge canadien au rasage dégradé ou un tailleur pantalon à rayures tennis en vison rasé qui a demandé plus de trois cents heures de travail. La palette de couleurs s'étoffe et le vrai imite le faux, du manteau en vison éjarré tilleul travaillé en chevron de Givenchy à la redingote en renard citron de Versace.

Mais pour s'étaler sans complexes dans la rue, la fourrure se cache dans des cabans réversibles ou des manteaux souples en vison rasé, façon robe de chambre de velours chez Revillon. *« La fourrure revient sous un autre jour : il y a une vraie demande de légèreté et de sobriété. Les femmes ne cherchent plus le tape-à-l'oeil, mais plutôt une douceur rassurante »*, explique Jürgen Doering, à la tête des ateliers fourrure d'Yves Saint Laurent depuis 1991. Dans un cardigan en microfibre orné de chinchilla ou un trench en coton imprimé camouflage au col de renard, il joue les associations insolites.

En quête d'un nouveau public, les jeunes créateurs retournent à la nature et travaillent des peaux brutes avec humour : femme des cavernes de la marque japonaise 20471120 qui mélange un débardeur en peau de chevreau recyclée et une jupe plissée d'écolière, ou mutantes de Jeremy Scott dans des vestes de vison aux épaules en pointe.

Véronique Leroy a utilisé des peaux de chèvre dans des pulls *« en gardant la forme des pattes et l'arête centrale pour souligner les parties du corps (...). Avant, les boutiques commandaient mes pièces de fourrure pour décorer leur vitrine : cette saison, il y a un réel intérêt des clientes »*, constate la créatrice.



Veste en peau de chèvre recyclée et jupe plissée en coton blanc de la marque japonaise 20471120. FRED AUPRAY

Même *Wallpaper*, la bible britannique du style, a montré un couple en pagne touffu façon *Guerre du feu* en couverture de son dernier numéro. Pourtant, le Royaume-Uni reste un pays réfractaire aux toisons animales. On a pu voir d'ailleurs, dans le *I-D* d'octobre, la photo édifiante d'un singe dépecé prise par Nick Knight. *« Je voulais montrer le choc du commerce de la fourrure et l'effet produit sur l'animal »*, explique le photographe au magazine anglais. *« Pourquoi utiliser la peau d'un animal pour la transformer en un tissu velours ou flanelle ou pour en faire une vulgaire doublure de manteau ? »*, questionnait un tract de la Fondation Brigitte Bardot distribué lors des derniers défilés de haute couture en juillet. Des indignations sélectives auxquelles s'associe souvent Laetitia Sherrer, fille du couturier Jean-Louis Sherrer, mais qui ont du mal à éveiller l'écho du grand public.

Pour leur réconfort, l'engouement pour les matières poilues profite aussi aux fabricants de fausse fourrure. Elle se veut plus vraie que nature et fait oublier les synthétiques grossiers du début des années 90.

Avec deux cent cinquante variétés de pelages différents, le tisseur lyonnais Tissavel voit son chiffre d'affaires augmenter de 40 % chaque année depuis 1995. Végétarien convaincu, Thierry Mugler ne travaille pas d'animaux tués pour leur fourrure. Le couturier a passé l'arche de Noé en revue dans sa dernière collection de haute couture et il a fait défiler Jerry Hall et sa fille Elizabeth Scarlett Jagger dans des robes de crin noir façon poil de singe.

Christian Lacroix a entretenu l'illusion du vrai dans sa ligne de prêt-à-porter automne/hiver, avec des cabas de jais entrelacé d'imitation vison ou un mantelet en fausse fourrure découpée au laser bordé de dentelle.

Fondée en 1994, la Maison de la fausse fourrure multiplie les points de vente à l'étranger, et ses plaids et bouillottes en panthère ou en vison artificiels sont exposés depuis le mois de septembre dans la prestigieuse enseigne Harvey Nichols à Londres, à côté de Ralph Lauren. *« Nous développons les accessoires et la décoration*, explique-t-on dans cet antre des toisons synthétiques, *pour que la fausse fourrure puisse s'imposer dans les intérieurs toute l'année. »*

Anne-Laure Quilleriet



PATRICE STABLE

Naomi Campbell (à gauche) en tailleur de vison rasé comme du velours dans la collection haute couture automne/hiver de Jean-Paul Gaultier. La liane Debra Shaw en manteau boule et maillot du soir en crin façon poil de gorille brodé de perles et de lamelles de jais (Thierry Mugler couture).

Le vrai et le faux

- **Souliers de vair.** Sandales à brides en lapin bourgogne ou noir, 1 500 F, Sonia Rykiel, 175, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris, tél. : 01-49-54-60-00. Mules de Cendrillon en velours noir bordé de blaireau, 1 500 F, Christian Louboutin, 9, rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris, tél. : 01-42-36-05-31. Yéti, baskets à bouts carrés en cuir chocolat recouvert de poulain, 1 600 F, Sergio Rossi, 22, rue de Grenelle, 75007 Paris, tél. : 01-42-84-07-24.
- **Refuge.** Etole en renard argenté ou en marmotte fauve, 15 000 et 12 000 F, Céline, 36, avenue Montaigne, 75008 Paris, tél. : 01-49-52-12-12.
- **Cocon.** Trench en microfibre imperméable garnie de fourrure de rat d'Amérique rasée, 8 900 F, Sprung Frères, renseignements au 01-42-46-76-22. Trois-quarts en maille de cachemire noir bordé de renard, 8 850 F, Yves Saint Laurent fourrure, 38, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris tél. : 01-42-65-74-59.
- **Guerre du feu.** Pull en lapin à col fendu ou cheminée, gris, marron ou noir, 4 900 F, Véronique Branquinho. Vendu chez Colette, 213, rue Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. : 01-55-35-33-90. Ras du cou en chèvre recyclée, 800 F, Véronique Leroy. renseignements au 01-44-87-90-90.
- **Larzac.** Robe à fines bretelles en crêpe georgette strech bordée de chèvre de Mongolie, 1 100 F, Isabel Marant, 16, rue de Charonne, 75011 Paris, tél. : 01-49-29-71-55.
- **Tanière.** Coussins 40 × 40 en lapin gris clair, marron foncé ou noir, 1 950 F, Gucci, 2, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. : 01-44-94-14-70.
- **Ourson.** Moufles pour enfant en imitation astrakan bleu nuit, 180 F. La Maison de la fausse fourrure, 34, boulevard Beaumarchais, 75011 Paris, tél. : 01-43-55-24-21.
- **Adresses.** 20471120 : renseignements au 01-44-61-75-69. Thierry Mugler : 49, avenue Montaigne, 75008 Paris ; tél.: 01-47-23-37-62. Jean-Paul Gaultier couture : 01-44-68-84-84. Cerruti : 15, place de la Madeleine, 75008 Paris ; Tél.: 01-47-42-10-78.

Fendi, soixante-treize ans de tradition romaine et d'audace technologique

QUAND le thermomètre, en décembre, chute à 8 degrés, Rome grelotte à en mourir de froid. Voilà pourquoi cette cité solaire abrite le plus grand fourreur du monde.

Salon feutré où le tout-Rome échange des indiscrétions, la boutique Fendi, via Bourgognona, reçoit aussi des contingents de Russes, de Suédois, de Canadiens, prêts à se ruiner pour des articles en fourrure d'un travail unique, ainsi que des princes du désert désireux de réchauffer leurs oraisons nocturnes dans les sables du Rub-Al-Khali ou leurs obligations mondaines sous les climatisations redoutables de Riyad.

Fendi, groupe aujourd'hui coté en Bourse et dont le chiffre d'affaires, en croissance constante, frôlerait les 900 millions de francs (licences non comprises), a mis soixante-treize ans à bâtir son empire sur le respect de l'esprit – sinon de la lettre – des traditions, joint à une incroyable audace technologique.

RECYCLAGE

Comme souvent en Italie, son histoire est une saga, où les femmes jouent les premiers rôles. Dès l'immédiat après-guerre, cinq sœurs – Paolo, Anna, Franca, Carla et Alda Fendi – s'activaient à étoffer la petite affaire montée par leurs parents en 1925.

La contribution de Karl Lagerfeld, à partir de 1965, fait exploser la créativité des formes. Tournant le dos aux vieilles conceptions ostentatoires de la fourrure-symbole, le styliste réintègre celle-ci dans le train de la mode, en la traitant comme un tissu.

Aujourd'hui encore, un secret jaloux protège les techniques d'où sont issues ces toisons légères comme plume, aussi souples qu'un gant, et qui soulignent tous les mouvements du corps dans leurs moires.

Cible privilégiée de la vindicte des associations anti-fourrure (la Maison avait du créer des manteaux réversibles, où la doublure de soie pouvait camoufler la toison...), Fendi joue naturellement les phares du réveil de la fourrure.

La collection de cet hiver l'associe plus que jamais au quotidien, au travers des petites pièces (chemise, pantalon, vestes courtes...), d'allure moins institutionnelle.

Parmi tous ces trésors, une robe en vison épilé, un orylag tressé double face, une cape en tulle brodé de pétales de rat musqué, et même un cabas en vison, *« tellement léger »*, pour valoriser ses légumes...

Conciliant vertueusement écologie et économies, la maison s'offre à recycler les fourrures de ses clientes, transformant un manteau en une veste, une veste en chemise, jusqu'à son ultime avatar : le coussin du salon.

Jacques Brunel

Temps agité

SAMEDI, une profonde dépression est attendue de l'Atlantique. Elle continuera à se décaler vers l'Allemagne en se comblant légèrement. Le temps restera agité sur la France. Les averses et les rafales de vent *marqueront* souvent la journée. Elles seront entrecoupées de brèves éclaircies. Le vent s'orientera progressivement au nord-ouest. Il annonce un net rafraîchissement pour ces prochains jours. Il neigera sur les reliefs, surtout des Alpes du Nord aux Vosges.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Un fort vent de nord-ouest apportera une note de fraîcheur. Les grains se succéderont mais laisseront tout de même quelques moments de soleil. Il fera de 10 à 12 degrés.

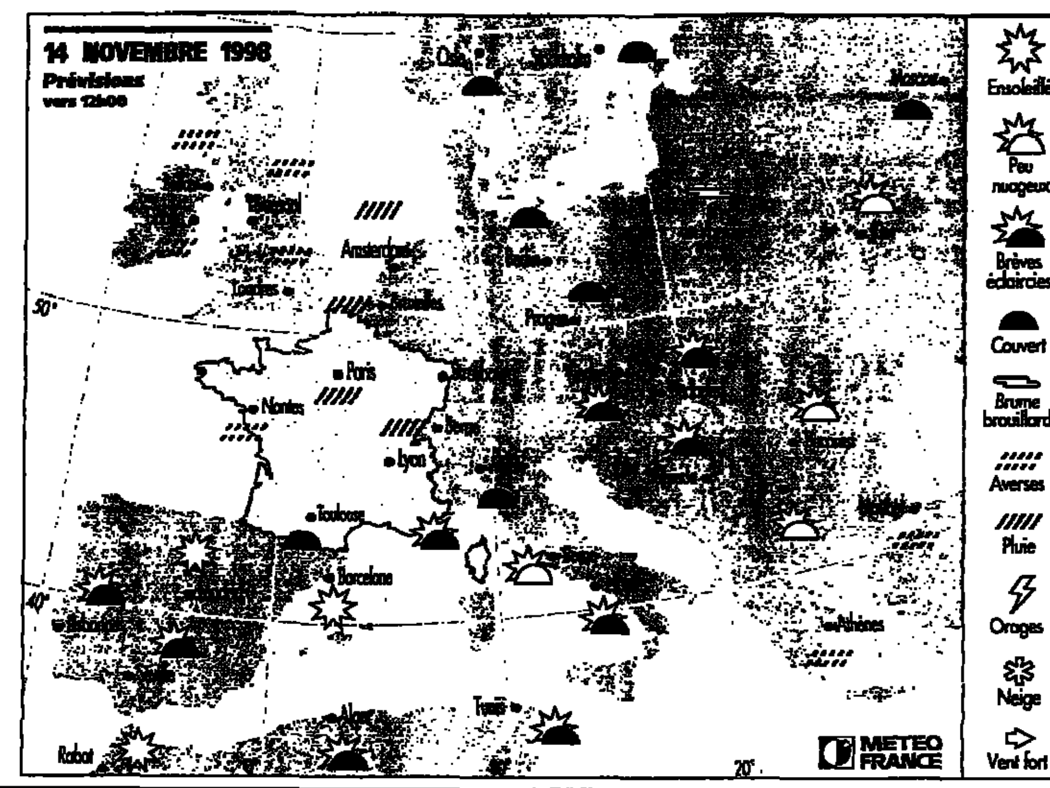
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La journée commencera sous la pluie avec, au fil des heures, le retour de rares éclaircies. Les averses prendront *ensuite* la relève. Il fera de 7 à 10 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les pluies s'attarderont de l'Alsace à la Franche-Comté. Il neigera sur les Vosges et le Jura. De la Champagne à la Bourgogne, quelques éclaircies prendront le relais de la pluie. Il fera de 5 à 8 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le ciel aura du mal à se dégager près des Pyrénées où les pluies persisteront. De la Gironde au Midi toulousain, les averses prendront le pas sur les éclaircies. Il fera de 10 à 14 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le ciel restera menaçant toute la journée. Les averses fréquentes laisseront peu de place au soleil. La neige pourra tomber à basse altitude. Il fera de 6 à 10 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le vent de nord-ouest se lèvera en matinée du golfe du Lion aux *bouches de Bonifacio. Il dégagera* généralement le ciel. Il fera de 13 à 15 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 14 NOVEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	24/30 S	KIEV	-4/-2 N	VENISE	4/9 N	LE CAIRE	18/25 S
				POINTE-A-PIT.	24/30 C	LISBONNE	12/16 N	VIENNE	-1/4 S	MARRAKECH	13/26 C
				ST-DENIS-RÉ.	21/26 N	LIVERPOOL	6/10 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/25 S
				EUROPE		LONDRES	5/7 P	BRASILIA	19/24 C	PRETORIA	18/34 S
				AMSTERDAM	4/7 P	LUXEMBOURG	1/4	BUENOS AIR.	16/29 P	RABAT	14/22 S
FRANCE métropole		NANCY	2/6 P	ATHENES	12/16 P	MADRID	7/14 S	CARACAS	24/28 P	TUNIS	13/22 S
AJACCIO	7/17 N	NANTES	5/12 N	BARCELONE	10/18 S	MILAN	4/9 C	CHICAGO	5/13 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	12/15 C	NICE	7/17 N	BELFAST	3/8 P	MOSCOU	-9/-8 C	LIMA	18/21 N	BANGKOK	22/32 C
BORDEAUX	10/14 P	PARIS	5/8 P	BELGRADE	2/9 S	MUNICH	-3/7 N	LOS ANGELES	13/20 S	BOMBAY	22/31 S
BOURGES	4/9 P	PAU	9/12 C	BERLIN	1/5 C	NAPLES	10/15 S	MEXICO	10/23 S	DJAKARTA	26/30 C
BREST	8/10 N	PERPIGNAN	9/18 N	BERNE	1/7 P	OSLO	-6/-3 C	MONTREAL	-2/6 P	DUBAI	22/31 S
CAEN	7/10 N	RENNES	6/11 N	BRUXELLES	3/6 P	PALMA DE M.	11/18 S	NEW YORK	7/14 C	HANOI	19/29 S
CHERBOURG	6/10 N	ST-ETIENNE	3/9 P	BUCAREST	-4/5 N	PRAGUE	-2/4 C	SAN FRANCIS.	7/13 C	HONGKONG	20/27 C
CLERMONT-F.	5/10 *	STRASBOURG	2/6 P	BUDAPEST	0/4 N	ROME	9/16 N	SANTIAGO/CHI	9/26 S	JERUSALEM	16/24 S
DIJON	2/8 P	TOULOUSE	9/12 C	COPENHAGUE	2/5 C	SEVILLE	11/20 N	TORONTO	3/11 P	NEW DEHLI	18/27 S
GRENOBLE	2/9 *	TOURS	4/10 N	DUBLIN	2/8 P	SOFIA	2/8 N	WASHINGTON	5/16 N	PEKIN	6/18 S
LILLE	4/7 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	3/5	ST-PETERSB.	-9/-7	**AFRIQUE**		SEOUL	13/21 S
LIMOGES	3/8 P	CAYENNE	23/29 P	GENEVE	2/10 P	STOCKHOLM	-3/1 C	ALGER	13/23 N	SINGAPOUR	26/29 C
LYON	4/10 P	FORT-DE-FR.	24/30 P	HELSINKI	-9/-5	TENERIFE	17/22 S	DAKAR	24/31 N	SYDNEY	17/23 S
MARSEILLE	5/13 N	NOUMEA	21/26 C	ISTANBUL	9/10 P	VARSOVIE	-3/3 C	KINSHASA	22/30 N	TOKYO	12/21 S

Situation le 13 novembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 15 novembre à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ETATS-UNIS.** La ville de Phoenix (Arizona) s'enorgueillit de posséder un grand nombre d'hôtels distingués par les spécialistes. Ainsi 24 établissements ont reçu les 5 étoiles décernées par les Mobil Travel Guides (une combinaison des guides Michelin vert et rouge), notamment le Marriott Camelback Inn, le Wigmam Resort & Country Club et The Phoenician. Quant aux 5 diamands accordés par les guides régionaux de l'American Automobile Association, ils ont été attribués à The Boulders, au Marriott's Camelback à Scottsdale et au Scottsdale Princess dont le restaurant figure parmi les 25 meilleures tables du pays.

■ **REPUBLIQUE DOMINICAINE.** A partir du 17 décembre, la compagnie AOM assurera le jeudi une liaison directe Paris-Puerto Plata en DC 10 30. Vol de retour le lendemain, avec escale à *Punta-Cana*. Réservations au 0-803-00-12-34.

ASTRONOMIE

Images célestes à la Bibliothèque nationale de France

« DONC, avant tout, fut le Vide ; puis Terre aux larges flancs, assise sûre à jamais offerte à tous les vivants (...). *Du Vide naquirent Erèbe et la noire Nuit. Et de Nuit, à son tour, sortirent Ether et Lumière du Jour. Terre, elle, d'abord enfanta un être égal à elle-même, capable de la couvrir tout entière, Ciel Etoilé, qui devait offrir aux dieux bienheureux une assise sûre à jamais. »* Voici comment, sept siècles avant notre ère, le poète grec Hésiode imaginait la création du monde dans sa *Théogonie*.

Depuis sa naissance, l'homme s'est toujours interrogé sur ce Soleil nourricier et sur les astres qu'il apercevait la nuit tombée. Les cieux, apparemment intangibles et parfaits, n'ont cessé de fasciner et de matérialiser la demeure des dieux dans la conscience ou l'inconscient d'*Homo sapiens*. Et celui-ci a toujours dessiné, peut-être pour mieux les comprendre, les phénomènes visibles du monde secret et inaccessible qui le surplombe.

A l'occasion de l'exposition « Figures du ciel », organisée sur le site François-Mitterrand de la Bibliothèque nationale de France (BNF), l'histoire de ces représentations célestes, exceptionnellement riche, est mise en parallèle avec l'histoire de l'astronomie. Résultat d'une collaboration fructueuse entre deux astrophysiciens, Marc Lachièze-Rey et Jean-Pierre Luminet, et une équipe de conservateurs de la BNF conduite par Catherine Petit, cette manifestation associe avec bonheur manuscrits anciens, cartes du ciel de toutes les époques, *littérature, science-fiction* et science tout court. Dans un sobre décor – bleu nuit comme il se doit –, des flots de lumière ressemblant à des univers-bulles présentent leurs trésors, ici un incroyable dépliant cosmique enluminé du XVI[e] siècle, là les très rares planisphères célestes d'Albrecht Dürer, si immaculés qu'on les croirait imprimés la veille, plus loin les émouvants cahiers de notes du grand astronome danois Tycho Brahé.

Ces témoignages du passé, ces œuvres d'art se marient, sans se tamponner, avec les impressionnantes photographies en couleurs prises par le télescope spatial Hubble. Rédigé en 960, le traité de l'astronome arabe Al Sufi cohabite avec les atlas postérieurs des Européens Bayer, Hevelius, Flamsteed, Doppelmaier, Lacaille et Bode. Les systèmes du monde imaginés par les philosophes grecs de l'Antiquité sont confrontés à l'Univers relativiste déduit des théories d'Albert Einstein. Non sans humour, l'exposition présente une photo du célèbre savant échevelé, expliquant au tableau noir quelque idée jaillie de son génial cerveau, non loin d'une représentation du barbu Dieu le père traçant la Terre avec son compas... De l'orbite circulaire – et donc parfaite – des Anciens à l'ellipse de Kepler, des tourbillons erronés de Descartes à l'*« espace hyperbolique multiconnexe »*, cette quête tâtonnante et inachevée de la compréhension du monde, les commissaires de « Figures du ciel » ont voulu la conter en quatre chapitres, quatre thèmes : l'harmonie du monde – ou l'éternelle tentative de légiférer en matière d'astronomie –, l'uranométrie – ou l'art de dessiner, de représenter le ciel –, l'heptaméron – ou la création de l'Univers en sept jours symboliques – et les habitants du ciel – ou comment, par l'imagination, l'homme a peuplé les astres.

CURIOSITÉS

Même les allergiques à la science peuvent se délecter dans ces parcours emplis de curiosités. Qui a déjà entendu la musique d'un pulsar, *une rythmique endiablée* engendrée par une étoile à neutrons en rotation rapide ? Et comment ne pas contempler le plus vieil objet jamais montré dans une exposition, bien plus ancien que le moindre fossile de dinosaure, plus âgé même que notre système solaire ? Un fragment de 300 grammes de la météorite tombée le 8 février 1969 à Allende, au Mexique. 4,566 milliards d'années nous séparent de sa formation. A deux pas, une tranche polie de la météorite Charcas révèle un paysage métallique de figures géométriques ou les lignes s'entrecroisent dans un réseau complexe. Ces étranges structures minérales nous racontent l'intérieur des planètes. Selon l'essayiste Roger Caillois, il s'agit *« des seuls dessins que l'homme connaisse qui ne soient pas terrestres »*.

Pierre Barthélémy

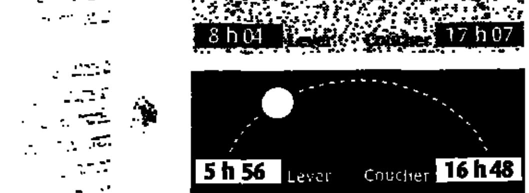
★ **« Figures du ciel », jusqu'au 10 janvier 1999. Bibliothèque nationale de France, site François Mitterrand, Grande Galerie, Hall est, quai François-Mauriac, 75013 Paris. Du mardi au samedi de 10 heures à 19 heures, le di*manche de midi à 19 heures, fermé* le lundi. Entrée : 35 francs (tarif réduit : 24 francs). Livre-catalogue de 208 pages (coédition BNF-Le Seuil) : 299 francs jusqu'au 15 janvier 1999, 350 francs ensuite. Renseignements au 01-53-79-59-59.**

Couleurs terrestres

En complément à « Figures du ciel », l'exposition « Couleurs de la Terre », qui occupe deux galeries du site Richelieu de la Bibliothèque nationale de France, est consacrée à la façon dont l'homme a représenté sa planète. Sous la direction de Monique Pelletier, directeur du département des cartes et plans à la BNF, et de Catherine Hofmann, six thèmes découpent le parcours du visiteur, dans un ordre chronologique, montrant l'évolution des techniques cartographiques, des mappemondes médiévales aux images du satellite Spot. Plusieurs moments forts – le magnifique atlas catalan de 1375 et l'atlas dit « Miller » de 1519, établi à la gloire du roi du Portugal *Manuel I[er], entre autres – et un fil conducteur : la couleur, qui doit* tout autant renseigner que séduire.

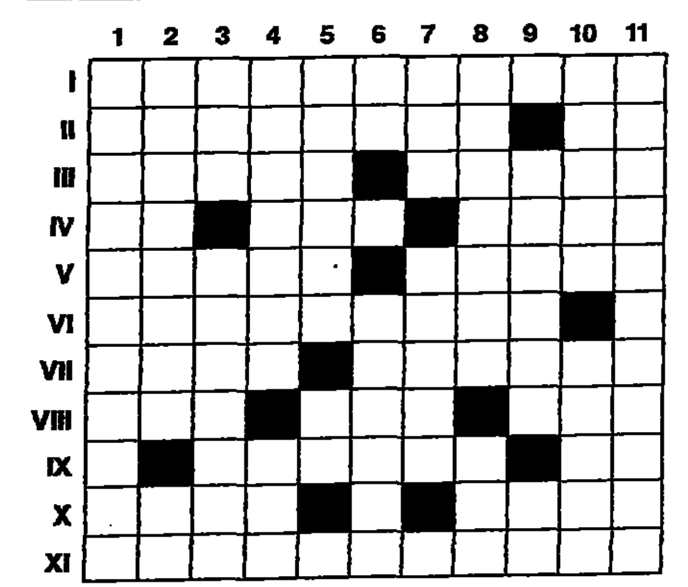
★ **« Couleurs de la Terre », jusqu'au 10 janvier 1999. Bibliothèque nationale de France, site Richelieu, 58, rue de Richelieu, 75002 Paris. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 19 heures, fermé le lundi. Entrée : 35 francs (tarif réduit : 24 francs). Livre-catalogue, coédition BNF-Le Seuil, 192 p., 290 F. Renseignements au 01-47-03-81-10.**

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE
• mardi 17 novembre 1998 (à Paris) •



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98272



HORIZONTALEMENT

I. Il y a risque d'usure, quand son taux s'élève. – II. *Meilleurs s'ils sont* fins, mais attention à leur fin. Descendu. – III. Rendu stupide. Accélère la distribution. – IV. Pour faire le tour. Médecins du monde. Remis sous les yeux. – V. Dessus de panier. Jongler avec les pieds. – VI. Reste en bordure. – VII. Sortis du lot. Les Espagnols en font tout un plat. – VIII. Sans supplément. Conservateur et populaire à Londres. Homme de robe. – IX. Délicieuse ou sotte. Note. – X. Affluent de l'Elbe. Facile à avoir. – XI. Qui évitent tous soucis.

VERTICALEMENT

1. Suivre de près. – 2. Qui pourra donc agir. Tête de gamin. – 3. Un petit bout de la couronne. Communes dans les jachères. 4. Moins elles en disent, plus elles frappent fort. Objets de luxe. – 5. S'en prendre à la tête. Donc appris. – 6. Points. En finir avec le passif. – 7. Quand Bercy est déjà servi. Fait plaisir à voir. – 8. Fait du bien au tube. Lettres de Redon. – 9. Surgit dans l'opposition des parties. Personnel sur le retour. – 10. Met le doute dans le texte. Un défaut souvent mis en boîte. – 11. Bien développées.

Philippe Dupuis

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

SOLUTION DU N° 98271

HORIZONTALEMENT

I. Abréviation. – II. Cravache. Nô. – III. Curare. Emoi. – IV. Lie. III. Amr. – V. At. Pauillac. – VI. Maritime. Si. – VII. Agami. Puits. – VIII. Tempo. Irais. – IX. Pan. DS. Qu. – X. Open. OE. Pur. – XI. Ni. Torsadée.

VERTICALEMENT

1. Acclamation. – 2. Bruitage. Pi. – 3. Rare. Rampe. – 4. Eva. Pimpant. – 5. Variation. – 6. Icelui. Or. – 7. Ah. Limpides. – 8. Tee. Leurs. – 9. Mal. Ia. Pd. – 10. Onomastique. – 11. Noircissure.

PHILATÉLIE

MSF dessiné par Plantu

LE MONDE accueillera un double *événement philatélique les samedi* 21 et dimanche 22 novembre : la vente anticipée du timbre à 3 F *Médecins sans frontières* dessiné par Plantu, *ainsi qu'une vente aux en*chères de timbres et de cartes postales au profit de l'organisation humanitaire.

Depuis les années 50, les organismes caritatifs autres que la Croix-Rouge française ne bénéficient que rarement d'une promotion par les timbres-poste, La Poste ayant, jusque-là, préféré s'associer à des campagnes plus générales (don du sang en 1959, 1972 et 1988, assistance médicale internationale en 1988, lutte contre le sida et Journée mondiale de prévention des toxicomanies en 1994). Médecins sans frontières (MSF) succède au Secours populaire, qui, en 1995, avait ouvert une brèche.

MSF, créé en 1971 et régulièrement pressenti pour le prix Nobel de la paix, a fait l'objet de timbres en *Guinée*, à *Wallis-et-Futuna*, en Belgique (1991) et au Tchad (1992). A l'exception du timbre belge, la ténacité d'un médecin, Jean Rismondo, *est à l'origine de tous ces projets. Il réussit ainsi*, depuis des années, à associer deux passions, la philatélie et l'humanitaire.

MSF ne touchera pas un centime de la vente des timbres à son image, seule la Croix-Rouge française *bénéficiant du montant des* surtaxes postales, en application d'un décret de 1952. Pour ce timbre, mis en page par Charles Bridoux, Plantu a proposé un dizaine de maquettes parmi lesquelles La Poste et MSF ont fait leur choix – noter que, pour la première fois, un dialogue apparaît sur un timbre français. Plantu sera présent le samedi, de 16 heures à 18 heures, pour une séance de dédicaces.

Le docteur Rismondo est aussi à l'origine de la vente aux enchères – la quatrième en huit ans ; la précédente, en 1994, avait rapporté plus de 400 000 F –, où seront dispersés près de 180 lots par le ministère de M[e] Renaud, commissaire-priseur, avec Jean-François Brun comme expert, tous deux apportant leur concours bénévole. Cette vente a mobilisé une équipe de trieurs recrutés parmi les retraités du club philatélique de la MGEN, Danièle Dutertre, négociante parisienne, Jean Duran et Serge *Zeyons, membres du comité de ré*daction du *Monde des philatélistes*, associé à l'opération.

P. J.



★ **Vente anticipée au bureau « premier jour » ouvert au *Monde*, 21 bis, rue Claude-Bernard, Paris-5[e], les 21 et 22 novembre, de 9 heures à 18 heures.**

★ **Vente aux enchères, le 21, de 14 heures à 18 heures, à la salle du comité d'entreprise. Liste des lots disponible chez M[e] Renaud, 6, rue de la Grange-Batelière, Paris-9[e], et chez Jean-François Brun, 85, galerie de Beaujolais (Palais-Royal), Paris-1[er]. Lots visibles au *Monde*, le jeudi 19, de 14 heures à 18 heures, le vendredi 20, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, et le samedi 21, de 9 heures à 12 heures.**

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

DANSE *Quat e choès*, à Pau, *Kakophonies* et *Lord of the Dance*, à Paris, sont trois spectacles, respectivement basque, antillais, irlandais, révélateurs d'un intérêt des chorégraphes et danseurs contemporains pour les danses traditionnelles, après *The Be Good In*, créé en juillet 1995 aux Sables-d'Olonne et toujours représenté. ● UNE MODE DU BAL a contribué à ce nouvel intérêt. Philippe Chevalier, danseur du groupe les Lolita, a créé le Bal dingue. Aujourd'hui, on peut se rendre à des bals tango, des bals salsa, des bals auvergnats. ● CHANTAL LOÏAL, danseuse contemporaine dans le spectacle *Paradis*, de José Montalvo, essaie depuis trois ans d'affirmer une identité afro-antillaise au sein de la culture française. ● FRANCINE LANCELOT, d'abord comédienne puis danseuse, a été, au sein du CNRS, une des toutes premières à participer à la recherche des danses traditionnelles.

Bourrées, branles et maraîchines inspirent la danse contemporaine

Voilà bientôt dix ans que les chorégraphes les plus actuels se souviennent des racines traditionnelles de leur art. Ils ont retrouvé dans les formes et les bals traditionnels le plaisir simple de danser

LE 13 JUILLET 1989, au cours du défilé du Bicentenaire de la Révolution française, la *Danse des sabots*, de Philippe Decouflé, bat l'asphalte des Champs-Elysées et sidère par sa modernité. Depuis dix ans, les « sabots » ont tracé leur chemin, et aujourd'hui branle béarnais, bourrée d'Aubrac ou danses bigoudènes s'introduisent dans la chorégraphie contemporaine. A quoi répond ce besoin de racines qui, il y a encore peu, paraissait totalement ringard à un milieu artistique pour lequel la danse commence avec le XX[e] siècle ?

Le courant s'affirme, puisqu'à son tour la danse traditionnelle, peu encline au changement, s'ouvre au contemporain. Désir de rester vivante ? D'échapper ainsi aux intégrismes d'extrême droite, toujours prompts à récupérer la tradition ? Le Métive (le mot signifie moisson), Maison des cultures de pays située à Parthenay (Deux-Sèvres), est devenu le vivier des expérimentations les plus novatrices.

Décloisonnement, métissage, respect de l'autre ? La première exclusion n'est-elle pas d'avoir considéré comme moins dignes d'attention les cultures régionales et leurs propres circuits ? Le 6 novembre 1998, à Pau, *Quat e choès* crée l'événement. Le spectacle mêle la danse contemporaine aux branles de la vallée d'Ossau (Béarn) et au jeu de quilles de neuf, le tout sur une musique originale des Manufactures verbales (que dirige Jean-François Tisner). Il est donné en avant-première au « plantier » (lieu du jeu de quilles) du village de Simacourbe. Pour cette aventure, le chorégraphe Yves Bernet, assisté d'une ex-danseuse de chez Dominique Bagouet, Sonia Onckelinx (catalo-flamande), et de trois danseurs traditionnels du Béarn (Marie-Claude Hourdebaigt, Claudine Delille, et Lionel Dubertrand), ont réuni leur savoir-faire. Ils inventent une danse qui prend sa forme en fonction des aléas et des contraintes définis par le jeu des quilleurs (Gérard Lafenêtre, Félix Lacoste, Jean Mariette, François Birou).

Mieux que la notion du hasard chez Cunningham ? Les quilles de neuf se jouent dans un espace de huit mètres sur huit mètres (le quillier), qui offre déjà un décor, avec ses quilles en bois de quatre-vingt-seize centimètres de haut. *« Quat e choès »* (Quatre et choix) : c'est le cri qui salue le beau coup (quatre quilles percutées sans sortir de l'espace).

LE PLAISIR ENJEU

Le spectacle intrigue jusque dans ses maladresses, tant il questionne un des enjeux (perdus ?) de la danse contemporaine : le plaisir de danser. *« Au milieu des quilleurs, la danse court un risque, pas un danger,* explique Yves Bernet. *On a voulu une célébration musicale et chorégraphique d'un jeu dont les règles et la finesse servent de structures à la danse. »* Sonia Onckelinx ajoute : *« Dans* Quat e Choès, *le rapport tradition/contemporain s'élargit avec la mise en présence de corps et de langages différents – joueurs, danseurs, chanteurs. Avec l'intégration de chants à danser originaux, créés à partir d'expressions qui émaillent le jeu. » Quat e choès* a l'allure d'un travail à la Meredith Monk, tout en conservant l'esprit béarnais. Chapeau !

Autre expérience décoiffante, celle menée par Catherine Massiot et Marie-Pierre Rémy. Elles mettent en scène la rivalité historique entre les Sablaises et les Bigoudènes sur... la longueur de leurs coiffes. Autrement dit, quand les sabots des unes cavalent, les coiffes des autres volent. De cet insolite conflit entre les pieds et la tête, les deux danseuses-chorégraphes ont fait *The Be Good In*, un divertissement pétant comme un bouchon de champagne. *« J'avais soif de faire revivre les images de Sablaises en costume traditionnel, battant du sabot sur le port des Sables-d'Olonne, qui ont marqué mon enfance,* explique Catherine Massiot, fille de charpentiers de navires, ex-interprète de Jackie Taffanel et Odile Azagury. *Depuis quelques années, je renoue instinctivement avec mes origines. Ce qui m'émeut, c'est la communion de groupe, en comparaison avec la danse contemporaine déconnectée de toute fonction sociale. Je ne peux donc faire l'économie de ce détour par la tradition pour créer aujourd'hui. »* Autour de danses poitevines comme la marchoise, les avant-deux ou la polka courue, apprises auprès du groupe vendéen Le Nouch, elle conçoit une fredaine chorégraphique, drôle sans jamais être caricaturale, qui parle un langage direct, de plain-pied avec les tensions du monde.



JEAN GROS-ABADIE

Les coiffes de « The Be Good In », spectacle de Catherine Massiot.

Une mode du bal, depuis ces dix dernières années – bals tango, bals salsa... –, a contribué à ce regain d'intérêt pour les danses traditionnelles. En 1993, de passage à Poitiers, Philippe Chevalier, danseur contemporain du groupe phare des années 80, les Lolita, aujourd'hui professeur de tango, se glisse à son tour dans les méandres de la scottish, du pas d'été, de la maraîchine... En s'appuyant sur son savoir tout neuf, il va créer le Bal dingue. *« J'aime le côté sautillant, immédiatement jouissif de ces danses,* commente ce fils de danseur de bal, abonné aux dancings depuis l'enfance. *A peine ai-je commencé à les apprendre que je les savais déjà, comme si je détenais une sorte de patrimoine génétique. Je retrouve avec elles une terre, celle de mes parents, de mes oncles et tantes. »* Au cours du Bal dingue, il propose un répertoire recomposé de danses inédites, parfois imaginaires, loufoques – où par exemple le fox-trot argentin devient le frott-tox. Philippe Chevalier connaît enfin son public : *« Sur scène, j'étais solitaire, lointain et intouchable. Là, je parle aux gens, je les invite à danser. Et chacun rencontre tout le monde. »*

Contre la solitude, le public manifeste le désir d'un surcroît de spectacles de proximité : la tradition réinventée, à la fois par le contemporain et l'imagination, est peut-être le début d'une réponse.

ENFIN MALHERBE VINT

Ce décloisonnement des genres et des corps a *« donné la pêche »* à Cécile Magnien, vingt-huit ans, une des rares aventurières du traditionnel à risquer le contemporain. Elle vient même de décider de devenir danseuse professionnelle. Une première dans ce milieu où la danse n'est jamais envisagée comme un métier. Elle affirme aujourd'hui la spécificité d'une tradition ouverte en chorégraphiant *La Valse dans un aquarium*. *« Bien sûr, il y a ceux qui veulent qu'on ne touche à rien,* dit-elle. *Le Front national ? Vous touchez là un point sensible. Dès qu'on parle d'identité, ça peut déraper vite, pas toujours consciemment, contre une prise de liberté qui, si elle est encore embryonnaire, est une brèche ouverte par ceux qui ont besoin de danser dans leur quotidien, par ceux qui ont le sens de la vie. En danse, l'important n'est pas d'où l'on vient, mais de s'accorder. »*

Le mot de la fin reviendra provisoirement aux Béarnais. Il est emprunté à Malherbe : *« Un poète n'est pas plus utile à l'Etat qu'un bon joueur de quilles. »* Et les quilleurs de se réjouir : *« Certains sont encore très perturbés par l'entrée des femmes dans le plantier. Désormais, quand nous jouerons, les filles et la danse nous manqueront ! »* A quand les quilleuses ?

R. Bu et D. F.

Ouvertures et traditions

● **Spectacles :** *Quat e choès*, le 13 novembre, Plantier municipal de Pau, rue de la Fontaine-aux-Fées, à 20 h 30. Le 14, Plantier municipal de Lys, à 20 h 30. 50 F. Tél. : 05-59-83-13-44. *Kakophonies* par la compagnie Difé Kako. Espace Paris-Plaine, 13, rue du Général-Guillaumat, Paris 15[e]. M[o] Porte-de-Versailles. Tél : 01-40-91-03-16. 40 F à 70 F. Les 20, 22 et 23 novembre, puis du 14 au 17 janvier, à 20 h 30, dimanche à 16 heures. *Lord of the Dance :* Michael Flatley's, ou un Chippendale au pays des danses celtiques. Les 23 et 24 novembre, au Palais des sports. Tél. : 01-44-68-69-70. Fnac, Virgin. De 150 F à 420 F.

● **Bals :** le 21 novembre, Bal des danses du monde à Saint-Fons (Rhône), tél. : 04-78-70-81-75 ; le 29, bal auvergnat à la Boîte à frissons, Paris 3[e], tél. : 01-42-72-17-78 ; le 6 décembre, bal tango au Divan du monde, Paris 18[e], tél. : 01-44-92-77-66.

● **Disques :** *Le Catalogue*, par les Manufactures verbales. *Camelica*, par J.-F. Tisner. Editeur Menestrers Gascons, 64110 Saint-Haust. Tél. : 05-59-83-13-44.

● **La tradition :** La Mission bretonne. Tél. : 01-43-25-26-41. Conservatoire occitan, 31300 Toulouse. Tél. : 05-61-42-75-79. Le Médive, Maison des cultures de pays, Parthenay (Deux-Sèvres). Tél. : 05-49-99-90-70.

● **Livres :** *La Danse aux Antilles*, de Jacqueline Rosemain, Ed. L'Harmattan, 90 p., 1990, 80 F. *Histoires de bal*, ouvrage collectif, éd. Cité de la musique, 246 p., 1998, 140 F. *La Danse traditionnelle en France*, d'Yves Guilcher, à paraître début 1999, éd. Modal/Famtd/Librairie de la danse.

TROIS QUESTIONS À...

CHANTAL LOÏAL

1 Vous êtes danseuse contemporaine dans le spectacle *Paradis*, de José Montalvo, qui triomphe depuis trois ans. Comment y affirmez-vous vos racines afro-antillaises ?

Depuis trois ans, j'essaie de dessiner le chemin de ma propre identité au sein de la culture française en l'introduisant dans la danse contemporaine, souvent fondée sur une certaine cérébralité, contrairement à la danse antillaise plus spontanée, plus généreuse. L'expérience menée avec José Montalvo témoigne d'un besoin de cosmopolitisme. Lorsque chacun maîtrise ses origines culturelles, il est plus facile d'aborder celle des autres.

2 Ce souci de votre tradition, vous l'exprimez dans votre compagnie Dife Kako ?

J'ai créé il y a cinq ans cette compagnie avec Nathalie Jeco. En créole, *difé kako* signifie « quelque chose qui chauffe ». Dans *Kakophonies*, il y a de l'Afrique dans les pieds enracinés, les hanches volubiles ; de l'Europe dans certains ronds de bras et talons-pointes hérités de la mazurka et du quadrille que les missionnaires enseignaient aux esclaves pour contrer leurs penchants voluptueux. Il y a Jean de La Fontaine et les « sapeurs » zaïrois, les tambours ka de Guadeloupe et du zouk-love actuel. Depuis peu, Annie Rozet nous a rejoints. Elle ne parle pas créole et n'est allée que deux fois aux Antilles, mais elle se sent de là-bas. Elle en a besoin pour inventer une singularité qui, loin de la vision « doudouiste madras et bon riz », comme elle dit, prend autant en compte sa vie d'urbaine occidentale que la mémoire de ses ancêtres.

3 On parle de vous aussi comme d'une excellente « ambianceuse » de *léwoz*. De quoi s'agit-il ?

Il s'agit de renouer avec l'esprit de fête dans la lignée des *léwoz* de Guadeloupe. Ces réunions, de plus en plus courues, remontent à l'esclavage. Elles rassemblent dans une atmosphère familiale l'orchestre *gwoka* composé de *tanbouyé* (joueurs de tambours), les *chantè* (chanteurs) et les *dansè* (danseurs). C'est un jeu de défi où danse et musique se propulsent l'une l'autre, cherchant à se troubler mutuellement pour se couillonner, comme on dit en blaguant.

Propos recueillis par Rosita Boisseau

Francine Lancelot, la pionnière

ELLE a été, au sein du CNRS, une des toutes premières à participer à la recherche des danses traditionnelles, tombées en désuétude après la seconde guerre mondiale. *« Je viens de la danse moderne, j'ai aussi étudié le classique. Comme, dans les années 60, il y avait peu de travail dans la danse, je suis devenue comédienne-danseuse chez Jean Dasté. Le choc du traditionnel, je l'ai reçu à Saint-Etienne en voyant une compagnie de Sarajevo. Je me suis dit : La danse, c'est ça ! C'est ça la vibration que je n'ai jamais connue dans la danse contemporaine ! »*

Elle court alors les fest-noz des cafés de la banlieue parisienne, campe à la Mission bretonne et explore le Musée des arts et traditions populaires. Puis fait partie de la fameuse mission Aubrac en 1965. Elle s'engouffre dans le sillage de la musique baroque, la seule à être reconnue et soutenue financièrement. En même temps que Philippe Beaussant crée l'Institut des musiques anciennes, elle fonde Ris et Danceries, qui se consacre au répertoire des danses du Grand Siècle. C'est le succès d'*Atys*. Noureev lui commande deux pièces, dont l'excellent *Suite Bach*.

« Mais les danses traditionnelles et les danses de la Renaissance m'intéressaient tout autant, avoue Francine Lancelot. *La danse traditionnelle, c'est une gifle pour le danseur contemporain. Elle fait perdre son petit moi, oublier la conscience individuelle. C'est une découverte du bonheur. »* François Raffinot, danseur-chorégraphe à Ris et Danceries jusqu'en 1989, sera le premier à ouvrir les codes du baroque au contemporain. *Suite d'un goût étranger*, puis le très réussi *Caprice*, sont restés dans les mémoires.

« La musique traditionnelle a vingt ans d'avance, mais il est plus facile de trouver des passerelles d'un style à un autre, enchaîne Francine Lancelot. *Plus facile, par exemple, de brancher un biniou sur une prise électrique... qu'un corps. Au début des années 80, j'ai participé à la réconciliation des ghettos de danse. Tout le monde se méprisait. J'ai même enseigné le baroque à l'Ecole de danse de l'Opéra de Paris !... Je ne suis pas étonnée de voir des danseuses de Dominique Bagouet à la pointe de cette ouverture. J'ai enseigné dans cette compagnie. Dominique Bagouet adorait le baroque. Dominique Noël a été danseuse chez moi et chez Bagouet. Michèle Rust, de son côté, s'est lancée dans le tango. Au tour de Sonia Onckelin d'inspirer sa danse de la bourrée, du branle béarnais. »*

« CETTE TRANSE DE LA SALLE »

Sonia Onckelinx, qu'on vient de voir dans *Quat e choès*, à Pau, revient sur sa nouvelle passion : *« Comment ressentir cet élan qui met les gens debout, ensemble ? Avec Dominique Noël, j'ai commencé à m'intéresser aux fêtes populaires, à cette transe qui s'empare de la salle avec la répétition d'un même saut, d'une même ronde. Le buste bouge à peine, les épaules sont tenues raides, tout le travail porte sur les jambes, le rapport au sol. Et pourtant, le corps vibre dans son entier dans un mouvement d'ascension et de fléchissement... Je pense que notre génération a été formée à la danse contemporaine tout en étant coupée, ou trop éloignée culturellement, géographiquement, des sources américaines, allemandes. Il fallait rencontrer notre fonds spécifique. On n'apprend pas le branle béarnais, mais le pas de M. Untel, le saut de M[lle] X... Apprendre les pas prend dix minutes. Savoir les danser est le but d'une vie. »*

Pierre Corbefin, du Conservatoire occitan de Toulouse, confirme que le mouvement s'étend à l'Europe. On sait par ailleurs que la danse basque tente de nombreuses ouvertures (Mizel Théret, Daniel Munoz). On se souvient comme d'un moment de grand étonnement des rituels mis en scène par Juan Antonio Urbelz, qui travaille à San Sebastian.

En octobre, à Wuppertal, au Festival organisé pour les vingt-cinq ans de la compagnie de Pina Bausch, le Honved Ensemble a fait un tabac : un spectacle unique, selon les spécialistes.

Dominique Frétard

Gérard Manset chante ici et maintenant

Le compositeur solitaire publie son nouvel album, « Jadis et Naguère »

GÉRARD MANSET est un homme autoritaire. Il impose à ses laudateurs comme à ses détracteurs, tout aussi nombreux, le respect dû à son travail, un travail d'artiste, d'artisan d'art, dont on n'aura jamais le droit de dire qu'il n'est pas digne. Grand critique de la manipulation médiatique, opposant farouche à l'impudeur de la chanson, à ses gesticulations scéniques, ses obscénités de ton, Gérard Manset dévie d'emblée toute critique vers le paradis perdu des intentions pures (les siennes).

A ceux qui voudraient trouver dans cette constante mise hors d'eau les traces d'une paranoïa galopante, d'une aigreur poignante peut-être, les chansons de Gérard Manset opposeront un mur de naïveté quasi rousseauiste. Centaure, la tête dans un futur étoilé – ou un passé mythique, c'est la même chose –, Manset expédie sa voix tremblée, livrée à elle-même, et ses arrangements de guitares volatiles vers des ailleurs fléchés par lui seul, tandis qu'il se fixe au sol grâce à une rythmique carrée (*A quoi sert le passé ?*) et au bon sens d'un ordre naturel où les bœufs *« beuglent/Les chevaux hennissent d'effroi ».*

« En ce temps lointain/Qu'on nomme naguère/Qu'on nomme jadis/Où l'homme était sur terre/Parmi les délices/Sans colère... En ce temps-là, l'homme était guerrier/La femme était mère » : le paradis post-Adam et Eve et ante-féministe de Gérard Manset fait l'impasse sur la guerre du feu, les guerres de libération, la guerre automobile, pour ne retenir que l'idée de *« ce qui fut »*, et s'est perdu. Manset chante à l'imparfait. *Jadis et Naguère*, titre emprunté à Verlaine, sème une confusion volontaire entre le lointain (jadis) et le récent (naguère). Ce qui est aujourd'hui fut hier, ce qui sera demain est aujourd'hui : Gérard Manset, voyageur impénitent, parti sans cesse à la recherche de la vérité de la vie sous des cieux moins encombrés par les vices modernes (*Le Monde méchant*), cultive le *jet-lag*, la confusion des fuseaux horaires. Dans son intransigeance, il fait l'impasse sur le présent et continue de prendre pour repères fondateurs *Orion* ou *Lumières*.

UN PRÊCHEUR DE L'ABSOLU

On peut contester cette façon de penser en bloc – les bons, les méchants, les anges et les démons, la pureté et la déviation. On peut douter de cette vision somme toute impérialiste d'un tiers-monde où survivraient encore de bons sauvages, de jeunes créatures graciles et symboliques *« contraires de l'ennui »* (*Vahiné ma sœur*), long délire de neuf minutes où la voix est livrée à elle-même, insupportable prêchi-prêcha). Mais on doit reconnaître à Gérard Manset le mérite trop rare d'avoir une pensée, et une agilité poétique pour l'exprimer, ce qui n'est pas si courant dans l'univers promotionnel et formaté d'aujourd'hui. Manset incarne ainsi la permanence de Manset.

Gérard Manset n'est jamais meilleur que dans l'exercice de la rigueur protestante qu'il a fait sienne depuis son apparition dans la musique française et qui empêche, jadis comme naguère et comme maintenant, toute représentation graphique de Dieu et de ses saints, du chanteur et de ses instruments.

L'illusion – Et si tout était faux ?, demande Manset dans la chanson qu'il vient d'écrire pour Jane Birkin – guette au coin des mots et des notes. Il faut donc passer le mur de l'inconnu, explorer le monde en se raccrochant à des repères (la pureté, l'obligation d'être soi, les animaux, la terre). Voilé, déjà dit, *Jadis et Naguère* récapitule le parcours intérieur d'un têtu chronique, un prêcheur de l'absolu.

Il y a dans *Matrice*, dans *Revivre*, comme *Dans le royaume de Siam* ou *La Vallée de la paix* une indéfectible envie de retrouver l'état de poussière plutôt que de subir encore les humeurs guerrières d'hommes fous ou d'accepter de se constituer *« prisonnier de l'inutile »*. Cette inflexibilité sans mansuétude produit aujourd'hui encore les chansons les plus belles, les plus liquides, avec les mots de l'évidence : *« La nature est amour, or la nature a peur, c'est donc l'amour qu'on tue »* (*Oraison*). Ces chansons à flux tendu ne s'échangent à aucun box-office, même si *Il voyage en solitaire*, comme ici *Jadis et Naguère* (la chanson-titre) ont le profil des mélodies entendues qui ressurgissent au fond du corps sans crier gare, pour une joie, pour un spleen soudain. Manset ne joue pas la révolte. Il se tient droit. Dans les lumières, sur la route, noyé dans les synthétiseurs ou les guitares, dans le verbe ou dans le bruit de fond de la civilisation du Net.

Véronique Mortaigne

★ *Jadis et Naguère*, 1 CD EMI 7243 4 97170-2



Gérard Manset cet été à Phnom Penh (Cambodge), derrière le marché central.

Le prix Novembre à Michel Houellebecq

LE 10e PRIX Novembre a été décerné, jeudi 12 novembre, à Michel Houellebecq pour *Les Particules élémentaires* (Flammarion), au troisième tour de scrutin, par 6 voix contre 4 à Laurence Cossé pour *La Femme du premier ministre* (Gallimard). Doté de 200 000 F, le prix Novembre, dont la présidence et le jury sont tournants, affiche pour ambition de *« récompenser en toute indépendance le meilleur roman ou texte, écrit en français et paru dans l'année ». Les Particules élémentaires*, sujet de polémique depuis septembre (*Le Monde* daté dimanche 8-lundi 9 novembre), avait figuré sur plusieurs listes de prix et n'en avait obtenu aucun. Présidé cette année par Daniel Schneidermann, le prix Novembre réunit entre autres des écrivains, dont Julian Barnes, Bernard Frank, Jean-Paul Kauffmann, Philippe Sollers et Mario Vargas Llosa.

■ **MUSIQUES DU MONDE : le mensuel *World* consacre son dossier du mois de novembre à la musique bretonne.** La revue est vendue chaque mois avec un CD de dix titres accompagnant les sujets traités dans le journal (en novembre, le tango, les polyphonies féminines en Corse, celles de Gênes, etc.)

■ **CHANSON : la Chambre syndicale des éditeurs de musique** (CSDEM) propose le troisième volume d'*Un siècle de chanson française*, regroupant partitions et paroles des principales chansons ayant *marqué les esprits entre 1949 et 1959* (300 pages, 250 F ; prix de lancement : 180 F).

SÉLECTION DISQUES

GEORGE GERSHWIN
Fantaisie pour violon et orchestre d'après Porgy and Bess – Trois Préludes pour violon et piano – Songs pour violon et orchestre
Joshua Bell (violon), Orchestre symphonique de Londres, John Williams (direction et piano)

Né il y a un siècle, mort en 1937, à l'âge de trente-neuf ans, George Gershwin continue d'avoir mauvaise presse... auprès de certains critiques musicaux qui, finalement, ne connaissent quasiment rien de son œuvre. Le violoniste Jasha Heifetz rêvait que le compositeur américain lui écrive un concerto : il a d'ailleurs lui-même adapté les Trois Préludes pour piano au violon. Gershwin est mort trop tôt. C'est donc Alexander Courage – l'auteur du thème de *Star Trek* – qui a adapté les chansons de *Porgy and Bess* pour en faire une fantaisie pour violon et orchestre. Pour son entrée au catalogue Sony, l'Américain Joshua Bell, trente ans, la joue avec une sonorité soyeuse, une grâce qui ne touche pas terre, des attentions de jeune amoureux qui font de ce disque l'un des plus recommandables de ces derniers mois. Car les deux autres œuvres au programme bénéficient du même respect de la part d'un artiste que l'on vient d'entendre à Amsterdam dans le *Concerto* de Mendelssohn avec Chailly au cours d'une répétition générale qui lui a valu une ovation debout du public présent. A-t-on jamais entendu jouer du violon ainsi depuis les disques de Menuhin adolescent ? *A. Lo.*

★ 1 CD Sony SK 60659.

LUDWIG VAN BEETHOVEN
Dix Sonates pour piano et violon, intégrale.
Lambert Orkis (piano), Anne-Sophie Mutter (violon)

Que fallait-il à Anne-Sophie Mutter pour jouer les Sonates pour violon de Beethoven, puisque c'est là le titre du coffret publié par Deutsche Grammophon ? Réponse : *« Il me fallait un pianiste très polyvalent stylistiquement, qui contrôle très bien toutes les questions de timbres, capable de comprendre parfaitement ce que je fais, et enfin quelqu'un qui ait sa propre personnalité – Lambert réunissait tous ces atouts. »* Mais que faut-il pour jouer les *Sonates pour piano et violon* de Beethoven, puisque c'est là leur vrai titre ? Deux musiciens dont aucun n'est assujetti à l'autre, ce qui implique qu'il n'y ait pas un nom plus grand sur l'affiche (lors des concerts parisiens d'octobre, l'affiche mentionnait : *« Beethoven-Mutter, le face-à-face »*)... et que le cachet soit partagé en deux parts égales. Ces conditions ne sont pas toutes réunies. Lambert Orkis joue d'une façon contrainte et notre attention est toujours focalisée sur le violon. Anne-Sophie Mutter en joue divinement bien, mais d'une façon affectée. Elle tire tant la couverture à elle par une avalanche d'intentions sonores et expressives (même les formules d'accompagnement quand le piano énonce les thèmes) que cette intégrale rejoint la cohorte des ratés de l'interprétation beethovénienne. Casadesus/Francescatti (Sony), Haskil/Grumiaux (Philips), Argerich/Kremer, Pennetier/Pasquier (Auvidis) dominent toujours.

Alain Lompech

★ Un coffret de 4 CD Deutsche Grammophon 457 619-2. Les possesseurs de lecteurs de CD-ROM pourront écouter et regarder les partitions des *Sonates op. 12 n° 1, op. 24, op. 30 n° 2* et *op. 96.*

CLAUDE LE JEUNE
Dodécacorde (extraits)
Ensemble vocal Sagittarius, Michel Laplénie (direction)

Une quinzaine de jours à peine avant la signature de l'édit de Nantes, le 30 avril 1598, Claude Le Jeune, huguenot promu par Henri IV *« compositeur de la musique de la Chambre du Roi »*, publiait à La Rochelle, où il avait trouvé asile, le *Dodécacorde*. Ce recueil de psaumes polyphoniques – plus ambitieux que les quelques centaines de pièces qui furent adoptées pour le culte réformé en France, aux Provinces-Unies, dans le Saint-Empire, voire en Nouvelle-Angleterre – propose autant de pièces qu'il y a de modes ecclésiastiques selon le théoricien suisse Heinrich Glarean (1488-1563) dans son *Dodecachordon* (1547). Composés sans doute près de dix ans auparavant, ces psaumes, qui utilisent les traductions françaises de Clément Marot et Théodore de Bèze, eurent une riche postérité didactique. Aussi saluera-t-on l'initiative de Michel Laplénie, qui restitue opportunément sept de ces pièces, où le souci de la prosodie est capital. Un regret toutefois : les cinq psaumes manquants. Une intégrale était-elle trop « risquée » ? *Ph.-J. C.*

★ CD Accord 206 752.

BECK
Mutations

En artisan iconoclaste, Beck a pioché dans la grande poubelle de l'Amérique. Ses collages visionnaires, greffant le groove de la rue à l'aridité acoustique de racines ancestrales, ont enfanté l'une des tendances majeures du rock des années 90. Sur l'album *Mellow Gold*, puis sur *Odelay*, guitare et *sampler* s'acoquinaient avec un sens inouï de l'éclectisme et de la trouvaille. Mais le mutant est, apparemment, encore loin d'avoir achevé sa transformation. Est-ce la pratique de la scène ? L'effet de la maturité ? Le jeune homme formalise aujourd'hui ses constructions excentriques en chansons ambitieuses. Tenté par le classicisme, il délaisse l'échantillonnage au profit du *song writing*. Plus de cassures hip-hop, de scansion rap ni de glissades dépenaillées. Les chansons de *Mutations* se concentrent sur l'élégance mélodique et l'affinage formel. Les oreilles de Beck restent ouvertes à la variété des styles, qui se font dorloter par les harmonies de ce grand monsieur de la pop. *Stéphane Davet*

★ 1 CD Bong Load/Geffen GED 25184. Distribué par Universal.

NOIR DÉSIR
One Trip One Noise

L'égocentrisme et la facilité minent souvent les albums dits de « remix ». Un groupe, un chanteur demandent, en général, à des DJ de relifter des hits passés, ce qui permet de se faire célébrer par d'autres artistes et de sortir de nouveaux disques sans trop se fatiguer ; mais Noir Désir a choisi de se donner du mal. Principe de départ de *One Trip One Noise* : confier à qui le veut – groupe, DJ, instrumentiste, arrangeur... – les bandes des Bordelais dans le but de les réinvestir, de les réinterpréter ; sélectionner ensuite ces « recyclages » en écoute *blind test* (sans connaître le nom des auteurs). Compilation de « re-créations » plus que de remixages, cet album dessine deux grandes tendances : le détournement de l'incandescence rock par la machinerie dub et techno (les adaptations de Treponem Pal, Andrej, Franz Treichler, Al *Comet, Gus Gus...), la précieuse* réorchestration d'un univers poétique (par Anna Logik, Zend Avesta, Replicant...). Quelques anecdotes, mais aussi beaucoup d'intelligence et de nouveaux horizons. La palme revenant à la délicatesse de Yann Tiersen réinventant *A ton étoile* à coups de violon, accordéon et piano-jouet. *S. D.*

★ 1 CD Barclay 559187-2. Distribué par Polygram.

JEFF GARDNER
Noches habaneras

Pianiste américain, longtemps installé à Paris, Jeff Gardner entretient avec les musiques latines des rapports passionnels, dont sa musique a pu être, en partie, l'expression, qu'il la joue en soliste ou à la tête de diverses formations. Si sa nature l'a plutôt porté vers le Brésil – amitié pour Hermeto Pascoal –, il est allé cette fois à Cuba, d'où il rapporte ses *Nuits havanaises*. Se tenant à l'écart de l'exotisme, Gardner profite de la vélocité détendue du quintette cubain – dont des membres du groupe Irakere – qui l'accompagne pour exprimer ce qui fait sa force, son identité, une grande science du rythme, tant du point de vue du placement que de l'usage du rebond. Parfois un peu distant en d'autres circonstances, Jeff Gardner laisse entendre des mélodies lyriques, claires, mises en valeur par un jeu *collectif où s'équilibrent, c'est difficile* à atteindre, les propositions et l'écoute. *S. Si.*

★ 1 CD Axoloti Jazz AXO17. Distribué par Night & Day.

RINÔÇÉRÔSE
Le Mobilier

Rinôçérôse offre à la techno des allures moqueuses, une légèreté de ton qui n'est pas celle du vide : ici, ce qui fait danser, c'est d'abord la ligne de basse, distillée on line. A cela, les compères animaliers, fiers de leurs accents – Rinôçérôse est le titre d'une toile de Gaston Duf – et de leur accent cultivé à Montpellier, ajoutent des congas, délivrés en rafale et des guitares électriques tendant vers la saturation. Les machines font le reste, c'est-à-dire les cassures rythmiques *et le voilage mélodique*. Car, à l'instar des Daft Punk, Rinôçérôse invente des tubes. Cette musique électronique a d'ores et déjà ses standards (*Le Mobilier* ou *La Guitaristic House Organisation*, d'où Carlos Santana n'est pas absent). La formule étant en place, il faudra lui donner davantage de fantaisie. *V. Mo.*

★ 1 CD Crépuscule 086105521. Distribué par PIAS.

TOM ZE
Com defeito de fabricaçao

Les « défauts de fabrication », dont Tom Zé, Brésilien de la bande des Tropicalistes bahianais, vante les mérites, sont déclinés dans un album débridé et sauvagement politique. Tom Zé dédie quatorze défauts – les titres se déclinent ainsi, du *Defeito 1* au *Defeito 14* – à ceux que les patrons du premier monde et leurs alliés voient comme des « androïdes », milliards d'individus qui peuplent les bidonvilles, travaillent pour peu et sont analphabètes, donc ne pensent ni ne créent. Les défauts de fabrication dans la masse supposée des robots font qu'ils se mettent à danser (*Defeito 7*), à critiquer l'ONU (*Defeito 8*), à être curieux (*Defeito 2*) ou à inventer une musique inédite (*Defeito 14* : mariage de l'électronique urbaine, de la musique classique, de l'ac*cordéon paysan, du rap). Profon*dément nordestine, brésilienne au sens anthropophage (tout assimiler), la musique de Tom Zé ne comporte ni règles ni interdits, que ce soit dans les cohabitations faussement chaotiques des instruments, des styles, tango compris, ou dans les mots. *Com defeito de fabricaçao* est un collage passionnant, cédant toutefois à la manie du zapping mental au détriment de la grâce. *V. Mo.*

★ 1 CD Luaka Bop 936246953-2. Distribué par WEA.

Les meilleures ventes d'albums en France

	ARTISTE ou GROUPE	Rang de la semaine précédente	TITRE	MAISON DE DISQUES
1	DIVERS ARTISTES	1	Notre-Dame de Paris	POMME/SONY
2	DIVERS ARTISTES	E	Enfoirés en cœur	RESTOS DU CŒUR/WEA
3	CÉLINE DION	2	S'il suffisait d'aimer	COLUMBIA
4	MIOSSEC	E	A prendre	PIAS
5	ALANIS MORISSETTE	19	Supposed Former Infatuation Junkie	MAVERICK
6	LOUISE ATTAQUE	3	Louise Attaque	ATMOSPHERIC
7	THE ROLLING STONES	E	No Security	VIRGIN
8	FLORENT PAGNY	7	Savoir aimer	MERCURY
9	PORTISHEAD	E	Pnyc	BARCLAY
10	AXELLE RED	8	A tâtons	VIRGIN

Période du 01/11 au 7/11 inclus. E = Nouvelle entrée
Résultats obtenus par le comptage à la sortie des caisses de cent magasins représentatifs des circuits de distribution

Quatre nouveaux entrants la même semaine au classement des meilleures ventes d'albums : le fait est rare, pour ne pas dire tout à fait exceptionnel. *Les Enfoirés du cœur* (pour les restos) accomplissent leur performance annuelle et rejoignent les rangs des « divers artistes » dont le champion est toujours *Notre-Dame de Paris*. Logique, également, l'arrivée de l'album *live* des Rolling Stones, *No Security*, au 7e rang. Plus surprenante, et réjouissante, la présence d'*A prendre* de Christophe Miossec à la 4e place, tandis que les exercices symphoniques de Portishead dépassent Axelle Red, 10e avec *A tâtons*. Dans les compilations et *best of*, le quarté gagnant est, dans l'ordre : U2, Phil Collins, Dire Straits et La Mano Negra.

Du décor comme plaisir retrouvé

A Villeneuve-d'Ascq, la question équivoque du décoratif dans l'art du XXe siècle reçoit des réponses qui ne le sont pas moins

L'ENVERS DU DÉCOR, Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 03-20-19-68-68. Du mercredi au lundi, 10 heures à 18 heures. 43 F. Jusqu'au 21 février 1999.

C'est une inflexion qui se dessine : depuis à peine un an réapparaissent des mots qui n'avaient plus cours. « Beauté » est en train de devenir un terme à la mode, dans un registre revendicatif : pourquoi serait-il interdit de rechercher et de goûter la beauté d'une œuvre ? Ainsi a-t-on entendu récemment Daniel Buren déclarer qu'il convenait de ne rien placer dans les espaces publics qui soit de l'ordre de la laideur, mais d'y cultiver la beauté de la couleur. Ainsi lit-on, dans un article du critique Eric Troncy, que la « part décorative » aurait été la « part maudite » de l'art et qu'il faut urgemment la réhabiliter – tant pis pour Bataille, qui avait de la « part maudite » une autre conception.

Le livre où figure cet appel accompagne une exposition, « L'Envers du décor », sous-titrée : « Dimensions décoratives dans l'art du XXe siècle ». Elle occupe toutes les salles du Musée d'art moderne de Villeneuve-d'Ascq et la distribution est des plus glorieuses : Picasso, Matisse, Kandinsky, Dubuffet, Broodthears, Warhol, Viallat, Buren, Stella, Léger, Pollock, Polke... Leur point commun ? Avoir, de manière ou d'autre, prêté attention aux éléments du décor. Cette attention peut se manifester par l'inclusion et la citation, papiers peints dans les collages cubistes, motifs muraux dans les intérieurs peints par Matisse dans l'entre-deux-guerres, nappes et tentures récupérées par Viallat, par Saytour, réutilisées dans nombre d'installations ironiques pop et néo-dada.

Elle peut se reconnaître – du moins l'exposition le sous-entend-elle – à l'emploi de géométries colorées, rayures, damiers, losanges, figures plus compliquées obtenues avec le secours des mathématiques. Elle se voit aussi quand l'artiste joue de l'équivoque et, tel Warhol, conçoit un modèle de papier peint.

Autant de relations, autant d'usages et de détournements si distincts qu'il est malaisé de les réunir dans un espace commun, plus malaisé encore d'y construire un parcours didactique. Les maîtres d'œuvre de l'exposition ont pris le parti des juxtapositions hardies, parfois explicites, parfois inexplicables.


KUNSTMUSEUM, BONN

« Ohne Titel (Vase) » (sans titre, vase), de Sigmar Polke, 1971, acrylique sur tissu. 150 × 125.

À HUE ET À DIA

Pour l'histoire, cette décision se discute, dans la mesure où elle rend impossible toute analyse d'une évolution et brouille les repères qui aideraient le visiteur à s'y retrouver. Pour l'œil, le résultat est heureux, parce que les couleurs claquent et se heurtent, parce que les toiles et les objets ne font pas nécessairement bon ménage, parce que les motifs ne sont pas neutres. Loin de se fondre dans une harmonie – décorative ? –, ils s'opposent, se combattent, tirent à hue et à dia. Plus délicate est la question des limites, autrement dit la question du décoratif en tant que tel. Que considérer ainsi ? Où cesser ? Il semblerait juste que les rideaux de scène, les décors monumentaux, les tentatives d'art total – abondantes dans le siècle – figurent dans le parcours. Or c'est peu le cas, en dépit de vitrines bourrées de photographies, mais logées dans un entresol. Là s'accumule la mémoire du problème, Bauhaus, Exposition universelle de 1937, *Parade*, *La Création du monde*, Picasso, Léger... Là, mais dans un espace étroit et encombré. A l'inverse, il est des œuvres dont la présence est contestable, à commencer par trois monochromes blancs de Ryman. S'ils sont là pour proposer une réinterprétation de l'abstraction, ils ne suffisent pas et il aurait été nécessaire de faire place à Malevitch, à Delaunay ou à Newman. S'ils font office de contrepoint, l'accrochage ne le signale pas assez et entretient l'équivoque.

Car la question demeure : que veut-on prouver ? Que l'art du XXe siècle peut être plaisant, séduisant, chatoyant, aimable ? Qu'il peut entrer dans la chambre des enfants autant que dans le cabinet du poète ou du philosophe ? Qu'il invite au plaisir sans fausse honte ? S'il en est ainsi, c'est aller sans beaucoup de nuance d'un extrême à l'autre, de l'austérité du concept si prisée jadis à la simple jouissance rétinienne, aujourd'hui à nouveau autorisée. Il y a peu à gagner à de tels exercices de bascule, effets de la lassitude ou du désir de consensus.

Philippe Dagen

Six femmes de cœur pour un chœur de femmes

LE DÉCAMÉRON DES FEMMES, de Julia Voznesenskaya. Mise en scène : Julie Brochen. Avec Stéphanie Sphyras, Hélène Viaux, Chloé De Bouter, Sabrina Delarue, Sandrine Gréaume, Salima Kheloufi. ODÉON-THÉÂTRE DE L'EUROPE, 1, place Paul Claudel, Paris-6e. Tél. 01-44-41-36-36. Mº Odéon. Du mardi au samedi, à 20 heures. Durée : 2 h 30. Le 14 novembre et du 24 au 28 novembre.

En chemise blanche d'hôpital, une femme allongée pose un disque 45 tours sur un phonographe. C'est la chanson *Nuits de Moscou*. Forte charge d'évocation : nous sommes quelque part en URSS, fin des années Khrouchtchev, puis durant les années Brejnev. Des prisonniers reviennent des camps.

Elles sont là six prochaines mamans, dans un service de maternité. Le calme, le silence, l'éloignement peut-être de cette aile-là de l'hôpital, les mesures de prophylaxie, font que ces femmes se retrouvent un petit peu comme dans une île. Pour quelques jours à l'écart des maux de ce temps, de ce monde. Comme le groupe d'amis du *Décaméron*, de Boccace, au XIIIe siècle, qui s'éloignent de Florence en pleine épidémie de peste et tiennent, nous dirions aujourd'hui un petit symposium, de dix ou quinze jours, avant de rejoindre les mourants.

La parturiente au phonographe est, *« dans la vie »*, metteur en scène de théâtre. Elle invite ses compagnes, une militante du Parti, une dissidente, une hôtesse de l'air, une femme au foyer, une zonarde, à s'entre-donner un spectacle : chacune va raconter aux autres une histoire, plusieurs histoires. Et elles vont fixer un thème par journée, comme chez Boccace, mais l'horizon est le même : l'attente d'une vie moins dure, et le rappel de ce que leur font vivre les hommes. De temps à autre elles se taisent, quand deux infirmières traversent la salle : elles chantent des chants russes. Elles ont de belles voix.

LE SENS INTIME DES CHOSES

Ce *Décaméron des femmes* est, à l'origine, un très beau récit de Julia Voznesenskaya, traduit par Danielle Chinsky, publié par Actes Sud. Il est adapté et mis en scène par Julie Brochen, dont les précédents spectacles, en particulier *La Cagnotte*, de Labiche, et *Penthésilée*, de Kleist, ont été des bonheurs. Julie Brochen est de ces artistes médiumniques qui ont un sens intime des choses de la vie, qui savent susciter un climat, une terre, une saison, une densité de l'inquiétude ou de la confiance, un poids des événements, avec des riens, un livre ouvert, un bout de pain, un coin de nappe, une fenêtre, mais aussi avec tout, dès qu'il s'agit de la présence, là, des actrices, des acteurs.

Or ces six jeunes actrices, réunies dans cette salle d'hôpital, s'étaient trouvées réunies déjà, des semaines et des semaines, hors du monde si l'on peut dire, dans une salle de travail de l'école de théâtre de la rue Blanche, en compagnie de Julie Brochen, leur professeur. Conjointement à l'apprentissage, entre ces libres prisonnières une connivence avait eu lieu, une entente des élans, un accord des âmes singulières. Accord magique, qui hélas s'éteint lorsque ces « élèves » s'en vont vivre leurs vies, leurs rôles, loin les unes des autres.

Julie Brochen a voulu, a su, sauvegarder cet état de grâce, dont elle a pressenti qu'il allait habiter de nouveau les six pensionnaires de la maternité, ce qui donne à chacune de leurs histoires une qualité d'émotion rare. Les deux infirmières aux belles voix sont Julie Brochen et son assistante, Marie Desgranges. Il faut écouter Stéphanie Sphyrax raconter ses visites à son mari, détenu dans un camp, et comment elle donne sa vie contre une heure de liberté. Mais il faut tout écouter. C'est simple et très beau.

Michel Cournot

Bill T. Jones médite sur les énigmes du siècle

WE SET OUT EARLY... VISIBILITY WAS POOR (Nous avons pris la route de bonne heure... la visibilité était réduite), par la Bill T. Jones/Arnie Zane Dance Company. Igor Stravinsky, John Cage, Peteris Vasks (musiques). Liz Prince (costumes). Robert Wierzel (lumières). Bjorn Amelan (scénographie). Jusqu'au 14 novembre, 21 heures. MAISON DES ARTS ANDRÉ-MALRAUX, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Tél. : 01-45-13-19-19. De 50 F à 120 F (dans le cadre du Festival d'automne).

Une création à l'allure sévère d'un bilan artistique à mi-course. Dans lequel Bill T. Jones s'interroge sur sa décision, à près de quarante-cinq ans, de vouloir quitter le terrain de l'œuvre militante. Il ne sait pas désormais où il va s'engager. D'où la beauté maladroite de cette pièce. Son obscurité. Désertion ou repos du guerrier ? Ni l'un ni l'autre : il navigue à vue. Le titre nous a prévenus : visibilité réduite. Lui dont les créations, depuis dix ans, participent de tous les combats pour défendre la culture noire (*Last Supper at Uncle's Tom Cabin*, 1990), lui qui ose aborder sur scène, sans métaphore, l'angoisse du sida – il est séropositif – et de toutes les maladies qui ruinent le corps (*Still/Here*, 1994), ce porte-parole offensif, mais aussi triomphant, des exclus et des minorités, convie pour la première fois le spectateur à une méditation où mystère et ambiguïté troublent le propos.

Bill T. Jones accepterait de ne plus tout comprendre de la vie ? De sa vie ? Dix ans après la disparition d'Arnie Zane, son compagnon, mort du sida en 1988. Devoir de mémoire accompli, révolte apaisée ? Disons qu'il décide d'employer une autre approche. Il parle de *« stratégie de ricochet »*. Il regarde le XXe siècle en homme d'expérience. Et la manière dont son propre parcours s'y inscrit. Il a demandé à la musique d'être son guide. Cette chorégraphie est orchestrée par *L'Histoire du soldat*, d'Igor Stravinsky, *Empty Words*, *Sonata* et *Music for Marcel Duchamp*, de John Cage, et *Stimmen*, *Symphony for Strings*, du Letton Peteris Vasks, natif de Riga.

Une chorégraphie en trois mouvements, autour des avant-gardes des années 20, la mort des avant-gardes des années 50 et le postmodernisme des années 90. Après *Ursonate*, magistrale mise en danse, en 1996, de la poésie sonore du dadaïste Kurt Schwitters, Bill T. Jones dit encore une fois avec Stravinsky l'admiration qu'il porte aux artistes des trente premières années de ce siècle *« qui croyaient que leur art allait changer le monde »*. Comme lui quand il avait vingt ans. *« Qui a raison*, interroge-t-il aujourd'hui, *le jeune homme, ou l'homme à mi-chemin que je suis ? »* Dès les premières mesures de *L'Histoire du soldat*, on sent à quel point l'Américain reste attaché à l'arrogance de la jeunesse, *« sans laquelle on ne saurait prendre le risque de devenir un artiste »*. Ce plaisir à croire qu'on peut rire avec le diable.

UN CORPS CÉLESTE

L'esthétique de cette première séquence s'inspire des emboîtements des constructivistes. Avant que la musique de Cage ne se fasse entendre, les danseurs, devenus mécaniciens, montent en silence rectangles et cercles. Le résultat ressemble à un chariot. Qui pourrait aussi bien être un corbillard ou un canon. Tout est lent, sombre. Un corps céleste baigne la scène d'une lumière terne. Une manière indirecte de procéder, entièrement nouvelle chez Bill T. Jones : il réussit à exprimer à la fois la guerre, le champ de bataille, mais aussi ces moments où tout se noue dans la vie d'un homme. Ou tout n'est que questions.

L'émotion, rythmée par la musique de John Cage, naît de la contradiction non résolue entre l'ironie du musicien et le tempérament hyper-lyrique de Bill T. Jones. Il est évident que le chorégraphe se sent plus proche du désespoir d'un Vasks. Après le succès et les controverses provoquées par *Still/Here*, le chorégraphe s'était fait la promesse de revenir à son propre corps pour chercher de nouvelles voies à son mouvement. Pour trouver aussi les musiques qui savent provoquer l'élan des muscles, du squelette.

De ce travail solitaire, transmis aux danseurs par vidéo, est née *We set out early*. *« Dans ce spectacle, la roue n'est pas seulement l'idée de la communauté entre les hommes*, dit-il. *Je n'ai pas d'enfant : qu'est-ce qui me garde encore au monde ? Justement, la poursuite de la roue. De la vie. »* Pas vraiment gai. Très Bill T. Jones, seul avec lui-même.

Dominique Frétard

SORTIR

RÉGION PARISIENNE

Woyzeck
Woyzeck, le chef-d'œuvre inachevé de Georg Büchner, a été la première mise en scène (*Le Monde* du 13 octobre 1998) d'André Engel au Centre dramatique national de Savoie, qu'il dirige depuis novembre 1996. Ce spectacle, repris à Gennevilliers, transpose le héros de Büchner dans une HLM de banlieue.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons. 92 Gennevilliers. Mº Gabriel-Péri. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Jusqu'au 19 décembre. Tél. : 01-41-32-26-26. De 60 F à 140 F.

PARIS

Chucho Valdes Quintet
Le pianiste Chucho Valdes fut aussi le leader et fondateur d'Irakere, le groupe de jazz cubain le plus en vue de La Havane à Paris. Figure historique du jazz latino, il vient de publier un nouvel album, *Bele Bele en La Habana* (chez Blue Note), où il développe un jeu de piano percussif.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mº Château-d'Eau. Le 13, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Soul Coughing
Peu d'équivalent à ce groupe new-yorkais, qui combine avec un talent singulier les mélodies anguleuses de la no-wave et le groove urbain. Par ailleurs, d'exceptionnelles prestations scéniques.
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mº Pigalle. Le 13, à 20 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 132 F.

Les Nuits du Balzac
Le cinéma Le Balzac présente une nuit sur le thème « Paris, Paris » avec animation musicale et sept films au programme : *Paris au mois d'août* (Pierre Granier-Deferre, 1965), *L'Air de Paris* (Marcel Carné, 1954), *Un Américain à Paris* (Vincente Minnelli, 1951), *Harmonies de Paris* (Lucie Derain, 1927), *Les Rendez-vous de Paris* (Eric Rohmer, 1995), *Etudes sur Paris* (André Sauvage, 1928), *Paris vu par...* (Jean-Daniel Pollet, Jean Rouch, Jean Douchet, Eric Rohmer, Jean-Luc Godard, Claude Chabrol, 1965).
Le Balzac, 1, rue Balzac, Paris-8e. Mº George-V. Le 13 novembre, de 22 heures à l'aube. Tél. : 01-45-61-10-60. 120 F (buffet compris).

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Best Men
de Tamra Davis (Etats-Unis, 1 h 26).
Dancer, Texas
de Tim McCanlies (Etats-Unis, 1 h 38).
Elizabeth
de Shekhar Kapur (Grande-Bretagne, 2 h 04).
Le Fascisme ordinaire
de Michaïl Romm (URSS, 2 h 13).
Fourmiz
dessin animé d'Eric Darnell et Tim Johnson (Etats-Unis, 1 h 19).
Mary à tout prix
de Peter Farrelly et Bobby Farrelly (Etats-Unis, 1 h 59).
Slam
de Marc Levin (Etats-Unis, 1 h 40).
Snake Eyes
de Brian De Palma (Etats-Unis, 1 h 38).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

La Femme modèle
de Vincente Minnelli, avec Gregory Peck, Lauren Bacall.
Américain, 1957 (2 h).
Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).

COLLOQUE

Colloque Friedrich Wilhelm Murnau (1888-1931)
Le Collège d'histoire de l'art cinématographique, en collaboration avec l'université Paris-III-Sorbonne-Nouvelle, organise trois jours de projections et de discussions autour de l'œuvre de Murnau.
Cinémathèque française, salle des Grands Boulevards, 42, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris 10e. Mº Bonne-Nouvelle. Les 13, 14 et 15 novembre. Tél. : 01-56-26-01-01.

VERNISSAGES

1917-1981, la photographie soviétique, miroir de son temps
Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau, terrasse Lautréamont, Paris 1er. Mº Châtelet-les-Halles. Tél. : 01-42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi et fêtes. Du 13 novembre au 14 février. 35 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Concours international de danse de Paris
Finale du concours contemporain.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. Le 13, à 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 220 F.
Ballet du Grand Théâtre de Genève
Twyla Tharp : *Noir*. Nacho Duato : *Cor perdut*. James Kudelka : *Désir*. Amanda Miller : *Un petit d'un petit*. Ohad Naharin : *Axioma 7*.
Théâtre Claude-Debussy, 116, avenue du Général-de-Gaulle, 94 Maisons-Alfort. Le 13, à 20 h 45. Tél. : 01-43-96-77-67. 150 F.
Compagnie Cré-Ange
Charles Cré-Ange : *All About Zouzou*.
Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies, 92 Nanterre. Le 13, à 21 heures. Tél. : 01-41-37-94-20. 140 F.
Orchestre philharmonique de Radio-France
Ravel : *Pavane pour une infante défunte, Don Quichotte à Dulcinée*. Duparc : *L'Invitation au voyage, Chanson triste, La Vague et la cloche*. Stravinsky : *L'Oiseau de feu*. José Van Dam (basse), Hans Vonk (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. Le 13, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 80 F à 190 F.
Raul de Souza (trombone) et Jobim's Friends
Sylvain Sourdeix (saxophone), Emmanuel Sourdeix (piano), Carlos Werneck (basse), Luis Augusto (batterie, percussions).
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. Les 13 et 14, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.
Sixun
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. Le 13, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-45-45.
Jacques Mahieux Quartet, Workshop de Lyon
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. Le 14, à 17 h 30. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.
Angélique Ionatos
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. Le 13, à 19 h 30. Tél. : 01-47-00-57-59. 140 F.
Marc Ogeret
Hommage à Léo Ferré.
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. Le 13, à 20 heures. Tél. : 01-42-36-37-27. De 100 F à 120 F.
L'Orchestre du dancing
Bal-tango.
La Coupole, 102, boulevard du Montparnasse, Paris 14e. Mº Vavin. Le 13, à 21 h 30. Tél. : 01-43-20-14-20. 100 F.

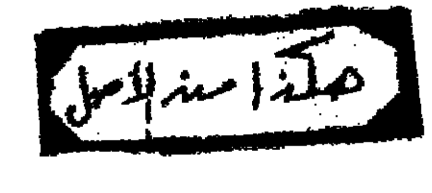
RÉSERVATIONS

Max Black
de Heiner Goebbels, mise en scène de l'auteur.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du 3 au 15 décembre. Tél. : 01-46-14-70-00. De 55 F à 140 F.
Cesaria Evora
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Du 23 au 25 novembre, à 20 h 30. Tél. : 01-49-95-99-99. 211 F.

DERNIERS JOURS

20 novembre :
Electre
de Hugo von Hofmannstahl, d'après Sophocle, mise en scène de Michel Cerda.
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. Tél. : 01-43-13-50-50. De 55 F à 110 F.

DISPARITIONS
Gérard Grisey
Nagaharu Yodogawa



DISPARITIONS

Gérard Grisey

Un observateur attentif de la matière sonore

LE COMPOSITEUR Gérard Grisey est mort mercredi 11 novembre à Paris des suites d'un accident cérébral, à l'âge de cinquante-deux ans. Brutale, inattendue, l'annonce de cette disparition nous laisse désemparés. Beaucoup le considéraient encore comme un jeune compositeur, sans doute parce qu'il n'a jamais donné l'impression d'un artiste « arrivé », mais d'un musicien que son exigence ne laissait pas en repos. Sa nature, farouchement indépendante, abrupte et chaleureuse, le tenait à l'écart des institutions. La disparition de ce créateur inquiet, au sens étymologique, le fait apparaître paradoxalement comme le premier représentant du courant de la musique « spectrale », ainsi définie par Hugues Dufourt parce qu'elle prend en compte les spectres harmoniques dont sont faits les sons.

Il n'avait rien pourtant d'un chef d'école et s'amusait de cette phrase amicale entendue après la création parisienne de *Sortie vers la lumière du jour* : *« C'est bien, mais à présent vont arriver tous les griseyistes ! »* Son enseignement de la composition, au Conservatoire de Paris, éloigné de tout dogmatisme, ne visait pas à former des disciples. Il n'y a pas eu de « griseyistes » et il n'y en aura pas. En revanche, son approche de la musique, si éloquente dans ses œuvres, exerce une influence profonde, synthétisant celles qu'ont exercées sur lui les maîtres qu'il se reconnaissait : Messiaen (*« Dieu le père »*), Stockhausen (*« le Fils »*) et Ligeti (*« le Saint-Esprit »*), ainsi qu'il le dit un jour. Car ces compositeurs lui ont appris à écouter la chair même de la musique et pas seulement le langage qui la véhicule, à canaliser les sons selon leur nature plutôt qu'à les embrigader de force.

Plus tard, quand il décidera, en 1984, *« d'ajouter rupture et rapidité à l'obsession de la continuité et à la lenteur des processus »*, il révérera aussi Conlon Nancarrow et Leos Janacek. Grisey ne se posait pas en démiurge de la matière sonore, mais en observateur attentif et parfois amusé : *« D'abord, prenons le son au sérieux,* conseillait-il en 1979. *Si nous n'apprenons pas à jouer avec lui, il se jouera de nous. »* Réagissant contre l'aveuglement de certains de ses aînés qui, sur la lancée du dodécaphonisme mal compris, appliquaient à la composition musicale des processus abstraits ou compartimentés, il entendait tenir compte de la nature acoustique des sons, qu'il étudiait passionnément, et de la réalité de notre perception, avec ses leurres, ses limites, ses paradoxes.

UN ÉVEILLEUR

Il s'efforçait, en outre, de désamorcer le conflit esthétique entre consonance et dissonance : *« Le son,* écrivait-il, *n'existe qu'en raison de son individualité, et cette individualité ne se révèle que dans un contexte qui l'éclaire et lui donne sens. Je considère donc comme essentiel, pour le compositeur, d'agir, non sur le seul matériau, mais sur l'"espace", sur la "défense" qui sépare les sons. Accueillir le semblable et le différent comme base même de la composition musicale permet en effet d'éviter deux écueils : la hiérarchie et l'égalitarisme. Jouer, non plus avec les notes mais avec la nature même des sons – je dis jouer et non dominer –, suppose la connaissance des différentes "races et ethnies sonores" et le respect de leur culture. »*

Mais voilà qu'à travers quelques citations, Gérard Grisey, qui s'est assez peu exprimé autrement qu'en musique, risque de passer pour un théoricien. Il était au contraire pour ses amis, ses élèves et ceux qui l'ont connu moins intimement, un éveilleur, le compagnon de route qui invite d'un geste fraternel à faire halte pour se rendre attentif, intensément, aux beautés alentour. Ses partitions – le cycle des *Espaces acoustiques, Jour, contre-jour, Dérives, Les Chants de L'amour, Talea, L'Icône paradoxale* – ne sont rien d'autre qu'une porte ouverte sur les arcanes de l'univers acoustique. On y entre sans effraction, on s'installe, on s'y sent de plus en plus réceptif aux transitions les plus infimes et l'on oublie que tout cela repose sur une élaboration complexe, sur une reconstruction de la nature sonore primordiale à la façon des jardins anglais où la main de l'homme disparaît.

Né à Belfort le 17 juin 1946, Gérard Grisey avait d'abord étudié en Allemagne, au conservatoire de Trossingen, de 1963 à 1965, avant d'entrer au Conservatoire supérieur de Paris d'où il sortit, en 1972, muni de ses prix d'harmonie, de fugue, d'accompagnement au piano et de composition. Avant d'être élève de Messiaen au Conservatoire, il suivit, en 1969, la classe d'Henri Dutilleux à l'Ecole normale supérieure de musique et s'initia à l'électroacoustique auprès de Jean-Etienne Marie. Les cours d'été de Darmstadt dispensés en 1972 par Stockhausen, Ligeti et Xenakis exerceront sur sa réflexion une influence durable. Ses rencontres romaines avec Scelsi, à l'époque où il était boursier à la Villa Médicis (1972-1974), le confirmeront dans son évolution. Au retour, il ira suivre les cours d'acoustique d'Emile Leipp à la faculté des sciences. Aux prix de la Fondation de la vocation, de la Biennale internationale de Paris et de la Sacem s'ajoutera la bourse de la DAAD à Berlin en 1980. De 1978 à 1982, il donne à son tour des cours d'été à Darmstadt, puis enseigne à l'université de Berkeley en Californie avant de se voir confier, en 1987, au CNSM de Paris, une classe d'orchestration puis de composition. En 1973, il participa, avec Michaël Lévinas, Tristan Murail et Roger Tessier, à la fondation de l'Itinéraire.

Gérard Condé

Nagaharu Yodogawa

Un critique de cinéma enthousiaste

NAGAHARU YODOGAWA, qui est mort mercredi 11 novembre à Tokyo, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, était un vétéran de la critique de cinéma au Japon et sans doute la personnalité de ce monde la plus populaire auprès du grand public pour sa bonhomie et son art consommé de conteur. Depuis 1966, ce vieux monsieur aux cheveux blancs et portant des cravates colorées, penché en avant comme pour mieux convaincre son auditoire, présentait sur la chaîne de télévision Asahi le film du dimanche soir. Toujours enthousiaste, même pour des films médiocres, il avait le don de leur trouver le détail de qualité : *« Oh, vous allez être surpris !... La scène où... est extraordinaire ».* Le film fini, il revenait pour une courte intervention qui se terminait immanquablement par trois *Sayonara* (Au revoir), titre de son autobiographie. Nagaharu Yodogawa n'était pas un homme des festivals ou une personnalité du cénacle de la critique internationale. Mais pour les Japonais, c'était une des figures de leur cinéma populaire. Après la disparition de l'acteur Mifune, puis du réalisateur Kurozawa, survient celle d'un « troisième mousquetaire » qui leur avait fait connaître et aimer le septième art, écrit l'*Asahi*. *« Généralement, on regarde un film avec sa tête, Yodogawa les regardait de tout son être »,* commente dans le quotidien le critique Shigehiko Hasumi.

Né dans une famille tenant une agence de geishas à Kobé, Yodogawa avait commencé à envoyer des critiques aux journaux dès le lycée. Il travailla pour les maisons de production United Artists et Toho, puis devint rédacteur en chef de le revue *Les Amis du cinéma*. Doté d'une mémoire d'éléphant, il se souvenait des moindres détails, bien qu'il ait visionné en moyenne, au cours de sa vie, neuf films par jour. Célibataire, se disant volontiers « marié » au cinéma, il avait établi ses pénates depuis de longues années dans la chambre d'un grand hôtel de Tokyo, où sa petite silhouette semblait engloutie sous les piles de cassettes, de livres, ou de coussins ornés d'une effigie de Marilyn Monroe ou de Charlie Chaplin. Il aimait à dire qu'il voulait mourir comme ce vieil homme qui reste le dernier dans une salle de cinéma après une projection. Il paraît assoupi mais lorsque l'ouvreuse le secoue, elle constate qu'il est mort. Ce fut presque le cas : dimanche 8 novembre, Nagaharu Yodogawa avait présenté avec sa ferveur coutumière un très quelconque film d'action américain terminant comme d'habitude son commentaire débité au galop par son *« A la semaine prochaine, sayonara, sayonara, sayonara »...*

Philippe Pons

NOMINATION

DIPLOMATIE

Claude Losguardi, ambassadeur à Sainte-Lucie et à Saint-Vincent (*Le Monde* du 6 novembre), a été nommé ambassadeur à la Dominique en résidence à Castries, en remplacement d'Hélène Dubois qui a pris sa retraite, par décret publié au *Journal officiel* daté 9-10 novembre.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 11 novembre sont publiés :

● **SNCF** : un arrêté, fixant la composition et les modalités de fonctionnement de la commission nationale de répartition des actifs entre Réseau ferré de France et la Société nationale des chemins de fer français ; un arrêté portant nomination à cette commission.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Louis-Axel EDOUARD
est ravi d'annoncer la naissance de son frère,

Léon-Gabriel,

le 8 novembre 1998, à Toulon.

Décès

– *Dijon.*

Toute la famille
a le regret de faire part du décès de

Mme Ghassem AMIR TAHMASSEB,
née Marie-Madeleine HUGUENOT,

survenu le 10 novembre 1998, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 14 novembre, à 9 h 15, en la salle omniculte du crématorium de Dijon-Mirande.

– Le président d'Aéroports de Paris,
Le conseil d'administration,
La direction générale et l'ensemble du personnel,
ont la tristesse de faire part du décès, le 30 octobre 1998, de

Jean BARILLOT,
directeur départemental honoraire des impôts,
directeur honoraire d'Aéroports de Paris.

A ses proches, ils présentent leurs condoléances émues.

– M. Roland Biribin,
son époux,
Mme Silvana Biribin
et M. Yves Signori,
ses enfants,
Dimitri et Gioia,
ses petits-enfants,
Et sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jacqueline BIRIBIN,
née GUARNIERI,

survenu à son domicile, le mercredi 11 novembre 1998.

Les obsèques auront lieu le samedi 14 novembre, à 9 h 45, en l'église Saint-Germain, rue de Rosny, à Fontenay (Val-de-Marne).

Cette annonce tient lieu de faire-part.

M. Roland Biribin,
28, rue Ernest-Renan,
94120 Fontenay-sous-Bois.

– Milan, le 13 novembre 1998.

Dans une inoubliable atmosphère d'amitié, de tendresse et de pensées partagées, nous avions fêté lundi dernier nos vingt-cinq ans de travail ensemble. Aujourd'hui, nous te pleurons désolés, notre cher

Gérard GRISEY,

et te remercions avec la plus grande affection pour tout ce que tu nous as donné. Ta musique et tes inventions resteront pour toujours dans la vie de tes amis de Casa Ricordi qui, consternés par la cruauté de ta mort, partagent, avec une profonde solidarité, le chagrin de Raphaël, de Mireille et de toute ta famille.

Mimma Guastoni,
Teresita Beretta,
Lalla Brau,
Fausto Broussard,
Maria Teresa Confalonieri,
Francesco Degrada,
Gabriele Dono,
Enrica Fossati,
Claudia Guidini,
Marco Mazzolini,
Cristiano Ostinelli,
Luciana Pestalozza,
Francesca Sansalone,
Salvatore Sciarrino,
Ivanka Stoianova,
Elisabetta Zanette,
Et tous les amis de Casa Ricordi.

(Lire ci-contre.)

– Le président,
Le vice-président,
Et les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Jean LERAY,
membre de l'Académie des sciences,
professeur au Collège de France,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 10 novembre 1998, à La Baule.

Né à Nantes, le 7 novembre 1906, Jean Leray, *ancien élève de l'Ecole normale* supérieure, agrégé de mathématiques, fut professeur à l'université de Nancy, de Paris, de l'Oflag XVII-A, puis au Collège de France.

Jean Leray était membre de l'American Academy of Art and Sciences, l'American Philosophical Society, la Société mathématique suisse, l'Académie royale de Belgique, l'Akademie de Göttingen, la National Academy of *Sciences, l'Académie des sciences de* Russie, l'Accademia Nazionale dei XL dei Lincei, l'Accademia di Palermo, l'Accademia di Milano, l'Académie polonaise des sciences, The Royal Society of London, l'Académie de Roumanie.

Jean Leray avait reçu le Grand Prix des sciences mathématiques de l'Académie des sciences de Paris (1940) et, avec J. Schauder, le Prix Malaxa (Roumanie, 1938), le Prix Feltrinelli (Lincei, 1971), avec A. Weil le Prix Wolf (Israël, 1979) et la Médaille d'or Lomonossov (Académie des sciences de Russie, 1988).

Jean Leray sera incinéré le samedi 14 novembre, à Nantes, à 10 h 30.

– Anne Long,
son épouse,
Kate, Clare, Tim, Sally et Toby,
ses enfants et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Gérald LONG,
journaliste,
ancien directeur général de Reuters,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 8 novembre 1998, à Paris, à l'âge de soixante-quinze ans.

La crémation aura lieu le mercredi *18 novembre, à 11 h 15, au cimetière* du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue d'Aumale,
75009 Paris.

– La direction,
Et le personnel de Reuters
s'associent au deuil de la famille de

Gérald LONG,
ancien directeur général de l'agence,

décédé le 8 novembre 1998, à Paris.

– Samuel et Lee Fou Messica,
son fils et son épouse,
Sa famille et ses amis,
font part du décès de

Vicky MESSICA,

survenu le 11 novembre 1998.

L'inhumation aura lieu ce vendredi 13 novembre, à 11 h 30, au cimetière de Pantin.

Rendez-vous devant l'entrée principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Marcelle et Maurice Guigon,
ses grands-parents,
Thérèse et Jacques Peyroles,
ses parents,
Lama et Sidney, Mireille et Ivan, Raphaël, Guillaume,
ses frères et belles-sœurs,
et leurs enfants,
Les familles Guigon et Peyroles,
ses amis,
Ses collègues de l'école publique Guillaume de Normandie, de *Montfarville (Manche),*
ont la grande douleur de faire part du décès subit, le 10 novembre 1998, de

Géraldine PEYROLES,

à l'âge de trente-trois ans.

Les obsèques seront célébrées le samedi 14 novembre, à 14 h 30, en l'église Sainte Marie du Mont (Manche).

Place de l'Eglise,
50480 Sainte Marie du Mont.

– Mme Louis Serre,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Louis SERRE,
fondateur et directeur honoraire du SAMU de l'Hérault,

survenu le 11 novembre 1998, à Montpellier.

La cérémonie religieuse aura lieu ce vendredi 13 novembre, à 15 heures, en l'église de Saint-Laurent-le-Minier.

1, rue Antoine-Carles,
30340 Saint-Laurent-Le-Minier.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30

– Mme Clotilde Sueur,
Et sa famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. René-Charles SUEUR,
ingénieur général des télécommunications,
directeur général adjoint honoraire des télécommunications,
président de France-Câble et Radio,
président de la Compagnie radiomaritime,
général de réserve,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier de l'ordre national *du Mérite,*
croix de guerre avec palme,
médaille de la Résistance,
médaille du Congrès américain,
titulaire de nombreuses décorations françaises et européennes.

survenu le 10 novembre 1998, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Ses obsèques ont eu lieu ce vendredi 13 novembre, à Damville (Eure).

Cet avis tient lieu de faire-part.

58, rue des Belles-Feuilles,
75116 Paris.

Rectificatifs

– Dans le faire-part paru dans notre édition du 11 novembre dernier, il fallait lire

Hélène Maugüé

et non

Hélène Maugüe,

décédée le 8 novembre 1998.

Remerciements

– Mme Boulud,
Et toute sa famille
très touchées des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Jean-Claude BOULUD,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Anniversaires de décès

– Kinshasa, Paris, Beauraing.

Il y a un an,

Christiane BOURLON.

« Je ne regarderai
ni l'or du soir qui tombe
Ni les voiles au loin
descendant vers Harfleur
Et quand j'arriverai
je mettrai sur ta tombe
Un bouquet de houx vert
et de bruyère en fleur. »

– En ce dixième anniversaire de la disparition, souvenons-nous de

Christiane GALLENCA,
professeur des universités.

« To die, even when they to perfection grow ! »

– Il y a cinq ans,

Jean-Pierre JANUARD

nous quittait.

Ses amis se souviennent.

– Il y a sept ans, le 7 novembre 1991, disparaissait

Gaston MONNERVILLE,
ancien président du Sénat.

Mme Gaston Monnerville,
Sa famille,
Et la Société des amis du président Gaston Monnerville,
rappellent en cette année 1998 le souvenir du grand républicain et du vibrant défenseur des droits de l'homme.

Conférences

LE MOUVEMENT JUIF LIBÉRAL DE FRANCE (MJLF)

vous propose, dans le cadre de son cycle de conférences sur la pensée juive, la deuxième intervention de

Gérard HADDAD,
psychiatre et écrivain, sur le thème :
« Maïmonide - Sa vie - Son œuvre. La grande controverse »

Jeudi 19 novembre 1998, 20 h 15
MJLF, 11, rue Gaston-de-Caillavet, Paris-15e. Buffet dînatoire pour poursuivre le débat, après la conférence.

Participation aux frais : 120 F.
Renseignements et réservation au siège du MJLF Tél. : 01-44-37-48-48

Soutenances de thèse

– **Christine Lombez** soutiendra sa thèse de doctorat intitulée : **« Philippe Jaccottet poète et traducteur »** le 20 novembre 1998, à 14 h 30, à l'université de Rouen (UFR des lettres).

EN VUE

■ Mardi 10 novembre, au Honduras, un garde a tué à bout portant **Jenny Vanezza Gomez**, neuf ans, qui volait un seau d'eau potable, dans la ville de Comayaguela dévastée par le cyclone Mitch.

■ La reine **Elizabeth II**, engagée dans une prudente réforme de la monarchie, a invité pour se produire au gala en l'honneur des cinquante ans de son fils **Charles**, les Al ! ve, groupe de rock d'adolescents amateurs, totalement inconnu.

■ L'armée britannique imagine des « scénarios catastrophe », pour aider la police à combattre les effets d'un blocage des ordinateurs au passage de l'an 2000 : vols et pillages en cas de *black out*, pannes de feux tricolores provoquant des embouteillages monstres, graves perturbations du trafic aérien, etc.

■ Selon **Michael Kraig**, auteur d'un document sur le bogue de l'an 2000, un déclenchement accidentel du feu nucléaire est « *improbable* » mais des « *pannes imprévisibles* » pourraient empêcher le président américain de répondre à temps à une alerte.

■ Le quotidien irakien *Babil*, propriété de **Oudaï**, fils de **Saddam Hussein**, soutient que, après avoir lâché des cobras dans les champs de manœuvres, les services secrets israéliens ont déposé des œufs de crocodiles dans les lacs de Dokan et Darbandi Khan.

■ Samedi 7 novembre, les chercheurs de la Food and drug administration de Corée du Sud ont apporté des offrandes d'anchois et de cacahuètes dans une pagode de Séoul, afin d'apaiser les esprits des animaux de laboratoires sacrifiés.

■ Les amis des bêtes de Lucknow, en Inde, opposés à « *la stérilisation forcée et cruelle* » des chiennes, viennent de commercialiser avec succès une ceinture de chasteté pourvues de pointes « *pour dissuader les mâles en chaleur* ».

■ Les ossements d'un troupeau disparu en 1992, ont été retrouvés, jeudi 12 novembre, près du col du Lautaret dans les Hautes-Alpes, au fond d'un puits naturel où 214 moutons s'étaient précipités l'un après l'autre.

■ Lundi 9 novembre à Kinshasa, 315 magistrats de République démocratique du Congo ont été révoqués pour « *corruption, désertion, moralité douteuse ou incompétence notoire* ».

■ **Joseph Uhlmann**, quatre-vingt-dix-neuf ans, de Colmar, attend la Légion d'honneur. Soldat du Kaiser pendant la première guerre mondiale, ballotté par l'Histoire, il ne parle pas français mais sait par cœur *Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine*.

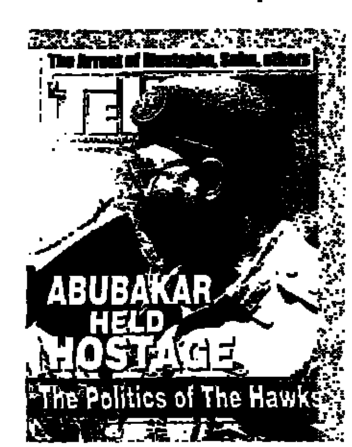
Christian Colombani

Le Nigeria apprend à critiquer son ancien régime

La presse de Lagos a payé un lourd tribut à la dictature du général Sani Abacha, mort le 8 juin. Depuis quelques mois, elle a retrouvé toute sa vivacité pour dénoncer les anciens bourreaux du pays

PENDANT quatre ans, ils furent les hommes les plus redoutés du Nigeria, les exécuteurs des basses œuvres du dictateur Sani Abacha, les bourreaux du régime le plus répressif qu'ait jamais connu le pays. Mais, après avoir jeté des journalistes en prison, en avoir fait assassiner certains et torturer d'autres, Ismaïla Gwarzo, Hamza Al-Mustapha ou Frank Omenka sont aujourd'hui la cible d'une presse nigériane qui a recouvré en quelques mois toute sa vivacité.

Ismaïla Gwarzo était le conseiller national pour la sécurité du général Abacha. Après le décès soudain de ce dernier, le 8 juin, le nouveau régime, dirigé par le général Abdulsalami Abubakar, s'est mis en quête de l'argent détourné par le clan Abacha. Des milliards de dollars ont été ainsi recouvrés, mais, comme le rapporte l'hebdomadaire *Tell*, les investigations sont allées un peu loin au goût des enquêteurs : « *La présidence a été si gênée par la fuite du "document Gwarzo", la lettre de réquisition qu'il a utilisée pour retirer 250 millions de nairas* [un naira = sept centimes], *80 millions de dollars et 40 millions de livres sterling de la Banque centrale du Nigeria qu'elle s'est inquiétée auprès de la Banque, qui a à son tour ordonné une enquête afin de déterminer l'origine des fuites. Cette attitude, jointe à la libération récente de l'ancien conseiller national pour la sécurité, en dit long sur le genre de "révolution silencieuse et pacifique" qui se déroule au Nigeria. Des gens comme Soyinka* [l'opposant au régime militaire, Prix Nobel de littérature, qui est récemment revenu



au Nigeria] *affirment que, plutôt que de faire la révolution, les Nigérians préfèrent balayer les problèmes en les cachant sous le tapis.* »

Parce qu'elle a payé un lourd tribut à la dictature, la presse de Lagos n'entend pas lâcher prise. *The Week* relate ainsi avec une satisfaction à peine dissimulée l'arrestation de Hamza Al-Mustapha, l'ancien chef de la sécurité du général Abacha. « *Beaucoup le croyaient invicible. Il avait réussi à déjouer les projets (...) des putschistes présumés de décembre 1997. Les récits sordides des tortures qu'il leur a infligées semblaient sortis des* Mille et Une Nuits. *Cette aura d'invincibilité s'est renforcée lorsque les médias ont rapporté son rôle dans l'accession au pouvoir d'Abdulsalami Abubakar, le chef de l'Etat. Tout s'est effondré lors de son arrestation, après la découverte d'une cache d'armes dans sa villa de Kano.* »

L'arrestation d'Al-Mustapha a coïncidé avec celle de deux responsables du renseignement militaire, le colonel Frank Omenka et le général Ibrahim Sabo. « *Ce trio avait mérité la haine qui l'entourait,* remarque *Tell, pour avoir aidé Abacha à déchaîner la terreur sur les citoyens. Mais on ignore toujours la cause immédiate de leur arrestation. Et il n'y a eu aucune déclaration officielle à ce sujet.* »

Les caches d'armes, les comptes à l'étranger, les stocks d'argent liquide (on aurait trouvé 250 millions de dollars en billets au domicile d'Ismaïla Gwarzo) indiquent bien qu'il s'agissait d'une entreprise systématique de pillage des ressources de la nation. Ces révélations ont coïncidé avec l'arrestation à Londres du général Augusto Pinochet, ce que la presse nigériane n'a pas manqué de relever. « *Les durs du régime Abacha n'ont toujours pas été traduits en justice* », fait remarquer *The Week* après avoir évoqué les tribulations de Pinochet ou de Pol Pot. Et, dans un entretien publié par *Tell*, Wole Soyinka rappelle que, malgré les libérations de détenus politiques et la libéralisation de la presse, le gouvernement du général Abubakar n'a toujours pas aboli la législation d'exception qui permet de détenir les suspects sans jugement : « *On se demande parfois s'il ne s'agit pas d'un moyen d'empêcher les gens de répondre de leurs actes. Si on détient Gwarzo en vertu de ce décret, il n'y a pas besoin de le traduire en justice.* »

Thomas Sotinel

DANS LA PRESSE

FRANCE-INTER
Jérôme Dorville

■ Il faudra bien qu'ils s'y fassent : Dany le Vert débarque dans le délicat château de cartes de la gauche « plurielle ». Le temps d'une campagne européenne, socialistes, communistes et Verts vont devoir cohabiter avec le bateleur narcissique de l'écologie politique. Intronisé demain par les camarades de Dominique Voynet, Daniel Cohn-Bendit donne déjà de l'urticaire à quelques responsables de la majorité. Certains ne voient en lui qu'un Tapie sans casserole, seulement attiré par la perspective d'une razzia électorale sans lendemains. D'autres redoutent un « effet Dany » qui aurait pour conséquence de bousculer les fragiles équilibres internes de la majorité. Dans cette campagne européenne, Dany le Vert heurtera, choquera, bousculera. La gauche classique, en panne de têtes d'affiche attrayantes, en panne de discours européen attractif, ne l'accepte pas de gaieté de cœur.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ La France observe un dommageable silence sur la crise entre l'Irak et les Etats-Unis. Elle se cache derrière l'ombre du secrétaire général des Nations unies. Elle feint de croire qu'il pourrait à lui seul trouver encore une issue diplomatique à cette nouvelle épreuve de force. L'Elysée se tait et son aphasie s'explique pour partie par une cohabitation décidément réductrice. Ainsi le prudent mutisme de Jacques Chirac tranche-t-il avec la vigueur de ses propos et de son action diplomatique au début du septennat. Le gouvernement se tait parce que le gouvernement de Lionel Jospin renoue aujourd'hui avec un vieux réflexe mitterrandien de solidarité avec toutes les décisions américaines, de l'appui apporté jadis à l'installation des fusées Pershing à la participation active, en 1991, à la guerre du Golfe.

THE GUARDIAN

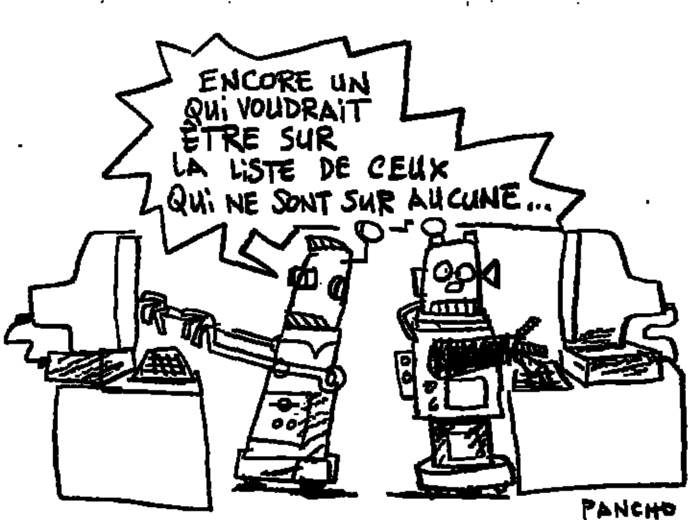
■ Les roulements de tambour de la bataille se rapprochent dans le Golfe. Une fois de plus, une armada d'avions américains prépare ses bombes, les Britanniques jouant de nouveau leur rôle de loyaux seconds. On peut s'attendre à ce que Saddam Hussein ne recule pas face à la menace imminente. Cela veut dire que ceux qui, à Washington et ailleurs, prônent le recours à la force doivent également être sûrs de savoir pourquoi ils s'apprêtent à employer cette dernière.

www.cru.fr/listes

Un répertoire de plus de mille « listes de diffusion » francophones, pour parler de tout

SI LES FRANÇAIS sont relativement peu présents dans les « newsgroups » (forums de discussion planétaires d'Internet), ils sont de plus en plus nombreux à créer et à fréquenter des « listes de diffusion » thématiques (« mailing lists ») fonctionnant par le biais du courrier électronique. Une fois inscrit sur la liste de son choix, chaque participant peut envoyer ses textes vers une boîte à lettres électronique centrale. Là, un automate se charge de redistribuer les messages à tous les abonnés, qu'ils soient collaborateurs actifs ou simples lecteurs.

Pour permettre à tous de mieux s'orienter dans ce nouveau recoin du cyberespace, le CRU, cellule nationale gérant les réseaux informatiques des universités françaises, a mis en place un vaste site-répertoire baptisé « Francopholistes ». Cet annuaire en ligne, qui s'enrichit régulièrement, recense à ce jour près d'un millier de listes de diffusion françaises, canadiennes, suisses et belges. Les administrateurs et les abonnés constatant que leur liste préférée a été oubliée, peuvent le faire savoir au CRU, qui l'ajoutera.



Le site propose un moteur de recherche par mot-clé, ainsi qu'un répertoire classant les listes par thème : enseignement (sans doute la rubrique la plus fournie), art et culture, politique et société, santé, droit et législation, documentation, médias, sport et jeux, humour, animaux ou encore Unix et MacOs...

Dans cette arborescence, on trouve donc des sujets très classiques, comme la situation de l'emploi ou le football, et d'autres plus pointus, tels « la langue picarde et ses variantes », « la généalogie en Auvergne », « le Congo Kinshasa et la région des grands lacs », « les amoureux du Solex » ou « Francis Cabrel ». A noter que certaines listes n'ont pas pour but de susciter des échanges et des discussions, mais seulement de diffuser des informations, grâce à des bulletins ou des revues de presse...

Francopholistes propose aussi un petit guide d'utilisation à l'usage des débutants, ainsi qu'un manuel technique assez complet pour les internautes désireux de monter leur propre liste de diffusion et de l'administrer directement. Attention : si, ponctuellement, le CRU crée et héberge des listes pour le compte d'associations ou d'organismes publics comme le CNRS, les internautes anonymes ne peuvent pas compter sur lui au-delà des conseils techniques. Ils devront s'adresser à leur fournisseur d'accès habituel.

Xavier de Moulins et Yves Eudes

SUR LA TOILE

INTERNET EN FRANCE

■ Selon l'Association française des fournisseurs d'accès à Internet (AFA), on comptait en France, au 15 octobre, 960 000 abonnements individuels. Le trafic dépasse désormais les 8 millions d'heures mensuelles. – *(AFP.)*

PHOTOS AÉRIENNES

■ L'Institut géographique national (IGN) a ouvert une boutique qui permet de sélectionner puis de commander la photographie aérienne de n'importe quelle portion du territoire français au 25 000e, puisée dans une banque de 4 millions de clichés. Lorsque la numérisation de l'ensemble sera achevée, les images seront directement visibles sur le site.
www.ign.fr

SITE PRINCIER

■ Le prince Charles a ouvert un site doté d'un forum de discussion, afin de débattre de problèmes qui lui tiennent à cœur, notamment l'architecture contemporaine, l'action caritative et l'agriculture biologique. En 1997, la reine Elizabeth avait fait ouvrir le site officiel de Buckingham Palace (plus de 100 millions de visites). – *(AP.)*
www.princeofwales.gov.uk.

Le nouveau mystère de Paris

par Alain Rollat

NUL N'A VU son visage. Nul n'a entendu sa voix. Nul n'a entrevu son ombre. Il (ou elle) était pourtant là, jeudi soir, à proximité de la caméra de France 2 qui avait l'insigne privilège de se promener « librement », pour la première fois, à l'intérieur de cette forteresse assiégée qu'est devenu l'Hôtel de Ville de Paris. Les reporters d'« Envoyé spécial » ont attendu la fin de l'émission pour révéler sa présence. Mais ils ont gardé son identité secrète. Ils ont simplement parlé d'« *une personne membre du cabinet du maire de Paris* ». Une « *personne* » assurément très serviable puisqu'elle était « *toujours présente* » à côté d'eux pendant les entretiens qu'ils ont réalisés tout aussi « librement » au fil de cette visite accompagnée.

C'était, en tout cas, une « *personne* » importante. Elle était là quand la concierge de l'Hôtel de Ville de Paris a révélé, en exclusivité, qu'il lui arrive de tricoter pour le maire de Paris, pour sa femme et pour leur fille. Elle était là quand le chef des trente-cinq policiers préposés à la sécurité privée de l'Hôtel de Ville de Paris, un limier ayant « *la réputation de tout savoir* » sur ce qui se passe *intra muros*, a affirmé... qu'il ne s'y passe jamais rien hormis quelques « *peccadilles* ». Elle était là quand le secrétaire général de l'Hôtel de Ville de Paris a fait aux téméraires enquêteurs de France 2 les honneurs d'une plongée vers les égouts. Elle était là, surtout, quand le maire de Paris, sa seigneurie Jean Tiberi, trônant en majesté dans son bureau doré, a répété son indéfectible attachement à « *la clarté et la transparence* ». Elle était même derrière la porte du candide conseiller socialiste qui s'est dit « *émerveillé* » de constater que les débordements électoraux de l'Hôtel de Ville de Paris vont parfois jusqu'à accorder des subventions de 100 000 francs « *pour l'amélioration de la race bovine normande* »...

C'était, surtout, une « *personne* » pleine de tact. Elle n'a pas insisté quand son altesse Xavière Tiberi n'a pas daigné ouvrir aux reporters d'« Envoyé spécial » les portes de ses appartements privés, ni même leur parler par crainte « *d'apparaître dans un reportage où figurerait aussi Lise Toubon* », sa prétendue rivale. Une « *personne* » pleine de délicatesse. Elle est restée à l'écart quand cette friponne de Lise, filmée dans le grand escalier de l'Opéra, a confié, sous le regard gêné de Jacques, son mari : « *Je n'ai jamais eu beaucoup d'amitié pour Mme Tiberi mais j'ai une grande tendresse pour sa fille...* » Cette déclaration d'amour était digne de *La Belle et la Bête*... Sous cette invisible « *personne* » se cachait sûrement Fantômas.

VENDREDI 13 NOVEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 Le Mur invisible ■ ■
Elia Kazan (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 120 min). Ciné Classics

21.05 L'Homme de l'Ouest ■ ■ ■
Anthony Mann (Etats-Unis, 1958, v.o., 100 min). Cinétoile

22.45 Goubbiah, mon amour
Robert Darène (Fr.-It., 1955, N., 90 min). Avec Jean Marais. Cinétoile

22.45 Le Village des damnés ■ ■
John Carpenter (Etats-Unis, 1995, v.o., 105 min). 13ème Rue

23.00 Le Patient anglais ■ ■
Anthony Minghella (Etats-Unis, 1996, 154 min). Canal +

0.05 Le silence est d'or ■ ■ ■
René Clair (France, 1946, N., 100 min). Ciné Classics

0.05 After Dark, My Sweet ■ ■
James Foley (Etats-Unis, 1990, v.o., 110 min). Ciné Cinémas

0.15 Le Vent de la plaine ■ ■
John Huston (Etats-Unis, 1959, v.o., 120 min). Cinétoile

0.55 Sous les toits de Paris ■ ■ ■
René Clair (France, 1930, N., 85 min). France 2

1.40 Le Monstre ■ ■
Val Guest (Grande-Bretagne, 1955, N., v.o., 75 min). Canal +

1.45 Gouverneur malgré lui ■ ■
Preston Sturges (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 80 min). Ciné Classics

2.15 L'Ange des maudits ■ ■ ■
Fritz Lang (Etats-Unis, 1952, 95 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Etienne Daho : Cheb Mami ; Alain Ehrenbergs ; Alain Gérard ; Lili Boniche. Canal +
19.00 Tracks. Arte
19.00 De l'actualité à l'Histoire. Les universités, trente ans après. Histoire
20.00 Envoyé spécial, les années 90. Les profs. Familles victimes de la drogue. Histoire
20.05 C'est la vie. Anorexie : peur et douleur. TSR
20.55 Thalassa. Les Trois Frères de Fulton. France 3
22.05 Faut pas rêver. Inde : Les cornes de la gloire. France : Les rosières de La Mothe-Saint-Héray. Ethiopie : L'or noir des Boranas. France 3
23.10 Bouillon de culture. Alexandre Soljénitsyne à Moscou. France 2
23.15 Sans aucun doute. Les disparitions d'enfants. TF 1
23.30 Les Dossiers de l'Histoire. Zone Rouge. France 3

DOCUMENTAIRES

17.15 Les Grandes Batailles du passé. [2/28]. Carthage, 149-146 avant J.-C. Planète
17.55 Couples légendaires. J.F. Kennedy et Jacqueline Bouvier. La Cinquième
18.05 La Guerre civile d'Espagne. [6/6]. Victoire et défaite. Odyssée
18.15 Le Siècle Stanislavski. [2/3]. Les années sismiques. Planète
18.30 Carné, vous avez dit Carné ? Ciné Classics
19.00 Cinq chorégraphes. Momix-Pilobolus, Carlson, Gallotta, Béjart, Ailey. Muzzik
19.15 *La Quête du futur.* [11/22]. Les guerres du futur. Planète
19.30 Virtuoses. John Eliot Gardiner : révolutionnaire et romantique. Mezzo
19.30 Hamel, le tournant de la guerre. Odyssée
20.15 Palettes, Delacroix. Sous les pavés, l'image : *La liberté guidant le peuple.* Arte
20.30 Moulay Hassan, Aïssaoui. Odyssée
20.35 *Preuves à l'appui.* [2/6]. Tueurs en série. Planète
20.45 Universal Story. Histoire d'un studio. 13me Rue
20.55 Egon Schiele. Vie et œuvre. Odyssée
21.25 La Chasse au grand requin blanc. Planète
22.00 Conférences de presse. Conference du 14 janvier 1963 [1/3]. Histoire
22.20 Grand format. Jeckes : les parents lointains. Arte
22.20 Kali, une déesse au secours des Tamouls. Planète
23.00 Ceux qui se souviennent. [3 et 4/7]. Ils ont tenu 1914-1918. Histoire
23.10 Café bouillu. [2/3]. Plus ça mijote, meilleur c'est. Planète
23.25 Au cœur des tribus. Les Waorani. Odyssée
23.45 John Williams. Un portrait. Mezzo
0.15 Chasseurs d'Afrique. [2/2]. Odyssée
0.35 RU 486, la pilule abortive. Planète
0.50 La Case de l'Oncle Doc. La Légende des sciences. [9/12]. Brûler (Le couple et le feu). France 3

SPORTS EN DIRECT

18.30 Tennis. Tournoi messieurs de Stockholm : quarts de finale. Eurosport
20.40 Route du Rhum 1998. France 3
22.00 Supercross. Indoor Bercy. Eurosport

DANSE

20.45 American Ballet Theatre at the Met. Mezzo

MUSIQUE

18.30 John Eliot Gardiner. *La Symphonie fantastique*, de Berlioz. Par l'Orchestre révolutionnaire et romantique. Mezzo
21.00 Brewhouse Jazz 1992. Muzzik
21.55 Willie Dixon 1984. Muzzik
22.45 John Williams à Séville. Mezzo
22.55 Liz McComb Gospel. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 De gré ou de force. Fabrice Cazeneuve. Festival
20.45 Laisse un peu d'amour. Zaïda Ghorab-Volta. Arte
20.50 La Fugue. Chuck Bowman. M 6
20.55 Un certain jour de juin. Charles Sturridge. TMC
22.00 Venise est une femme. Jean-Pierre Vergne. Festival
0.00 ▶ Medea. Lars von Trier (v.o.). Arte

SÉRIES

19.20 Equalizer. Le fil du rasoir. 13ème Rue
20.50 Two. Le secret de Victoria. Série Club
20.55 Soirée sitcom. Téva
21.50 ▶ The New Statesman. *Le bonheur est un flingue encore chaud* (v.o.). Canal Jimmy
22.25 Dream On. La petite sœur a grandi (v.o.). Canal Jimmy
22.50 Seinfeld. Prix d'ami (v.o.). Canal Jimmy
3.20 Star Trek, Deep Space Nine. Un homme seul (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● **20.30 Ciné Classics**
Le Mur invisible
Chargé d'une enquête sur l'antisémitisme dans la vie quotidienne aux Etats-Unis, un journaliste new-yorkais se fait passer pour juif et découvre lâchetés, suspicions, préjugés. En 1947, au sortir de la guerre, les Américains, traumatisés par les persécutions antisémites des nazis en Europe, exploraient les défauts de leur société. *Gentleman's Agreement (Le Mur invisible)*, réalisé par Elia Kazan, sous l'égide de Darryl Zanuck, à la Fox, d'après un roman de L. Z. Hobson, débusquait une ségrégation larvée, cachée – juifs obligés de changer de nom, hôtels interdits aux juifs, vexations parfois infligées en public... Ce film à thèse, courageux et utile (il contribua à briser un tabou), fut oscarisé. De grands interprètes (Dorothy McGuire, Celeste Holm, John Garfield, Sam Jaffe) entourent Gregory Peck transformé en bouc émissaire. – *J. S.*

● **23.30 France 3**
Les Dossiers de l'histoire
La « Zone rouge », c'est la région dévastée autour de Péronne, dans la Somme. Au lendemain de l'armistice de 1918, la population qui a survécu dans les ruines ou s'est réfugiée sous des tôles dans les gravats doit apprendre à surmonter l'horreur. Enfant, Gilberte a erré dans cette campagne pleine de cimetières. A quatre-vingt-huit ans, elle raconte à Gérard Rougeron son calvaire : les mines, les grenades, les obus, les camps de prisonniers allemands qui font peur, les coolies chinois amenés (et oubliés) par l'armée britannique, l'insécurité... Pourtant Gilberte laisse échapper que la vie n'était pas triste dans cette Picardie à laquelle elle reste attachée. – *J. I.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.55 Les Enfants de la télé.
23.15 Sans aucun doute. Les disparitions d'enfants.
1.05 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.15 Friends.
18.45 Cap des Pins.
19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 L'Euro, Au nom du sport.
19.57 Météo, Journal.
20.35 La Route du Rhum, Météo, Point route.
20.50 Tirage du Loto. Super Loto.
20.55 Au cœur des Bleus.
23.05 Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.
23.10 Bouillon de culture. Alexandre Soljenitsyne à Moscou.
0.30 Journal, Météo.
0.55 Sous les toits de Paris ■ ■ ■ Film. René Clair.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.52 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.40 Voile. La Route du Rhum.
20.55 Thalassa. Les Trois Frères de Fulton.
22.05 Faut pas rêver.
23.05 Météo, Soir 3.
23.30 Les Dossiers de l'Histoire. Zone Rouge.
0.25 Libre court. *Rien que des grandes personnes.*

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Le Prix à payer. Film. Gary Gray.
23.00 Le Patient anglais ■ ■ Film. Anthony Minghella.
1.40 Le Monstre ■ ■ Film. Val Guest (v.o.).

ARTE

19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Palettes, Delacroix.
20.45 Laisse un peu d'amour. Téléfilm. Zaïda. Ghorab-Volta.
22.15 Contre l'oubli. Wei Jingshen (Chine).
22.20 Grand format. Jeckes. Les parents lointains. Documentaire.
0.00 ▶ Medea. Téléfilm. Lars von Trier (v.o.).

M 6

19.00 FX, effets spéciaux, la série.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, Politiquement rock.
20.50 La Fugue. Téléfilm. Chuck Bowman.
22.35 Buffy contre les vampires. Kendra.
23.30 Au-delà du réel, l'aventure continue. Le passage.
0.20 Politiquement rock.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora.
21.00 Black and Blue. Art Farmer, le gentleman.
22.10 Fiction. *L'Enterrement à Sabres*, de Bernard Manciet.
23.00 Nuits magnétiques. Dans les coulisses d'Amnesty International.
0.05 Du jour au lendemain. Michel Butor (*Improvisations sur Balzac*).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert franco-allemand. La voix et l'orchestre. Œuvres de Ravel, Duparc, Stravinsky.
22.30 Musique pluriel. Magazine musical...de blancheur, de Kasper T. Toeplitz.
23.07 Jazz-club.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Tchaïkovski.
20.40 Franz Anton Hoffmeister, compositeur et éditeur. Œuvres de Mozart, Beethoven, Haydn, Bach, Clementi, Hoffmeister.
23.00 Opéra. *L'Amour de trois rois*, de Montemezzi, par l'Ambrosian Opéra Chorus et l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Santi.

SAMEDI 14 NOVEMBRE

FILMS DU JOUR

14.30 Le silence est d'or ■ ■ ■
René Clair (France, 1946, N., 100 min). Ciné Classics

16.10 Le Mur invisible ■ ■
Elia Kazan (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 115 min). Ciné Classics

18.00 La Table aux crevés ■ ■
Henri Verneuil (France, 1951, N., 90 min). Cinétoile

23.00 Le Mouchard ■ ■
John Ford (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 90 min). Ciné Classics

0.30 Gouverneur malgré lui ■ ■
Preston Sturges (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 85 min). Ciné Classics

0.30 Le Carrosse d'or ■ ■ ■
Jean Renoir (France - Italie, 1952, 100 min). Cinétoile

1.05 Cléopâtre ■ ■
Cecil B. De Mille (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 100 min). Arte

1.50 L'homme qui n'a pas d'étoile ■ ■
King Vidor (Etats-Unis, 1955, v.o., 90 min). Ciné Cinémas

2.10 Coups de feu dans la Sierra ■ ■
Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1962, 95 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Thème: Les intellectuels. Invité: Bernard-Henri Lévy. LCI

MAGAZINES

13.00 Les Dicos d'or. Finales régionales : La dictée. France 3
13.45 Savoir plus santé. Les minibébés. Invité : Michel Dehan. France 2
14.30 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Patrick Eveno, Claude Aziza, Jean-Marie Rouart, Philippe Sollers. Histoire
16.30 De l'actualité à l'Histoire. Les universités trente ans après. Histoire
16.45 Courts particuliers. Avec Agnès Varda. Paris Première
17.30 Les Dicos d'or. Finales régionales : Corrigé et palmarès. France 3
17.30 Envoyé spécial, les années 90. Les profs. Familles victimes de la drogue. Invités : Françoise Mayeur, Olivier Galland. Histoire
18.05 Le Club. Jean Marais (rediff.). Ciné Classics
19.00 T.V. +. Canal +
19.00 Histoire parallèle. *Semaine du 14 novembre 1948.* Le triomphe de la radio. Invité : *Jean-Noël Jeanneney.* Arte
20.00 Thalassa. Sur la Route du rhum. TV 5
20.45 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Catherine Berto, Pierre-Henri Deleau, Krystof Pomian, Alain Besançon. Histoire
21.00 Faut pas rêver. Mauritanie : Les escadrons nomades. Brésil : Le poète des pauvres. Italie : La course aux bœufs. Invité : *Patrick Chamoiseau.* TV 5
21.35 Metropolis. Amsterdam, ville culturelle. Stanislas Nordey et son théâtre de Saint-Denis. Michael Naumann. Klaus Michael Grüber. Arte
22.45 Strip-tease. Un mâle dominant. En Nouvelle-Calédonie. Le petit livre rouge. France 3
23.30 T'as pas une idée ? Invité : Gilbert Collard. Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

18.05 Les Sectes, mensonges et idéaux. [5/5]. La société face aux sectes. La Cinquième
18.30 Ceux qui se souviennent. [3 et 4/7]. Histoire
18.40 Notre-Dame de la joie. Planète
19.00 André Malraux ou la «Grande Vie». Odyssée
19.35 Les Grandes Batailles du passé. [2/28]. Carthage. Planète
20.35 Planète animal. Tuer pour vivre [4/5] : Le danger vient du ciel. TMC
20.35 Le Siècle Stanislavski. [2/3]. Les années sismiques. Planète
20.35 La Guerre civile d'Espagne. [6/6]. Victoire et défaite. Odyssée
20.40 L'Aventure humaine. Vasco De Gama, du Portugal vers l'inconnu [4/4]. L'Extrême-Orient. Arte
21.25 Planète Terre. L'Ouest américain [2/8]. TMC
21.30 La Quête du futur. [11/22]. Les guerres du futur. Planète
21.30 Les Années fracture. La Grande Guerre à l'écran. Odyssée
22.00 Histoire et légende du judo mondial. Planète
22.00 Jazz Collection. John Coltrane. Muzzik
22.05 Il était une fois à Hollywood. Le western. Ciné Cinémas
22.05 The World of Tomorrow. Canal Jimmy
22.25 Hamel, le tournant de la guerre. Odyssée
22.55 Preuves à l'appui. [2/6]. Tueurs en série. Planète
23.00 Trotsky. Histoire
23.20 Arctique, lumières boréales. [4/13]. Odyssée
23.45 La Chasse au grand requin blanc. Planète
23.50 Egon Schiele. Vie et œuvre. Odyssée
0.00 Corpus Christi. [2/12]. Jean le Baptiste. Histoire
0.10 ▶ Music Planet. Oum Kalsoum. Arte
0.25 Crépuscule des dieux. Elisabeth Schwarzkopf. France 3

SPORTS EN DIRECT

13.00 Tennis. Tournoi messieurs de Stockholm. Demi-finale. Eurosport
14.00 Basket-ball. Pro A : Asvel - Limoges. Canal +
15.30 Rugby. Test Match. France - Argentine. France 2
16.00 Rugby. Coupe du monde 1999. Angleterre - Pays-Bas. Eurosport
17.55 *Football.* D2 : Caen - Troyes. Eurosport
20.25 Basket-ball. Pro A : Paris-SG - Nancy. Eurosport
20.30 Supercross. Bercy. Paris Première
20.45 Route du Rhum 1998. France 3
23.00 Boxe. Mont-de-Marsan. Fabrice Tiozzo - Ezequiel Paixao. Canal +

MUSIQUE

17.15 Cannonball Adderley Sextet. Muzzik
18.45 Dexter Gordon Quartet. Jazz at the Maintenance Shop [1/2]. Muzzik
20.00 Mendelssohn, musique de chambre. Par le Quatuor Gewandhaus. Mezzo
20.30 La Bohème. Opéra de Puccini. Mise en scène. Francesca Zambello. Par l'Orchestre de l'opéra de San Francisco, dir. Tiziano Severini. Mezzo
21.00 Sonny Rollins. Muzzik
22.25 Mitsuko Uchida interprète Debussy. Douze Etudes pour piano. Mezzo
23.10 Martha Argerich. Avec l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit. Mezzo
23.10 Art Blakey and the Jazz Messengers. Muzzik
0.00 The Charles Mingus Sextet. Oslo 64. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.40 La fièvre monte à El Pao. Manuel Matji Tudurí. Ciné Cinémas
20.55 Les Maîtres du pain. Hervé Baslé [1 et 2/5]. Téva
21.00 La Femme du veuf. Michel Favart. France 3
22.05 Le vol Kal 007 ne répond pas. David Darlow. Festival
22.35 La Flèche de l'amour. Antonio Tibaldi. Arte

SÉRIES

17.25 Equalizer. La force de l'ombre. 13ème Rue
18.30 Two. Le secret de Victoria. Série Club
19.15 Une fille à scandales. The Seer and the Sucker (v.o.). Téva
19.45 La Vie à cinq. Une décision importante. Téva
19.50 Kojak. Une fille à l'eau. 13ème Rue
20.15 Hale and Pace. (v.o.). Arte
20.30 L'Inspecteur Lavardin. Maux croisés. Festival
20.35 H. Mon meilleur copain. Canal +
20.40 New York Undercover. Racaille. Le meilleur ami de l'homme. 13ème Rue
20.50 Le Caméléon. Course contre la mort. M 6
20.55 Blague à part. Bucky. Canal +
20.55 Les Cinq Dernières Minutes. L'assassin fait du cinéma. Série Club
21.20 Spin City. Question de fierté. Canal +
21.45 The Sentinel. Un trop long sommeil. M 6
22.13 High Incident. Changez de partenaire (v.o.). 13ème Rue
22.40 Profiler. Mourir pour vivre. M 6
22.40 Columbo. Le Spécialiste. TSR
0.30 Star Trek, Deep Space Nine. Un homme seul. Canal Jimmy
0.35 American Gothic. Requiem [22/22]. 13ème Rue

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision *ainsi qu'une sélection des programmes* du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● **11.20 Planète**
Les Patrons sous Vichy
« Pouvait-on faire autrement que de travailler avec les Allemands ? », se demande encore aujourd'hui François Le Hideux, ministre de la production industrielle sous Vichy. *« Non »*, avait d'emblée répondu Louis Renault, qui fabriqua pour eux chars et chenilles. A l'époque, il déclarait : *« Une seule chose compte, moi et mon usine. »* D'autres adoptèrent des positions plus ambiguës, comme Marius Berliet, à Lyon, qui, à la Libération, fut condamné pour avoir accompli *« des actes de nature à nuire à la défense nationale sans avoir trahi la France »*. En revanche, les dirigeants d'Hispano-Suiza ou Paul Ricard refusèrent catégoriquement de travailler pour les nazis. Michelin résista dans l'ombre et Peugeot laissa la résistance saboter ses usines. Cette minutieuse enquête de Jean-Charles Deniau et Marc Mopty montre comment, entre 1940 et 1944, le capitalisme n'ayant plus de patrie, la plupart des grandes entreprises françaises ont collaboré à l'effort de guerre allemand. « *Business is business* », résume aujourd'hui l'un de ces patrons, éludant les vingt mille sociétés juives liquidées et « aryanisées » à la suite du décret sur le statut des juifs pris par le gouvernement de *Vichy en juillet 1941.*

● **13.45 France 2**
Savoir plus santé
En France, chaque année, environ 30 000 bébés viennent au monde avant terme. Un meilleur suivi des grossesses a permis de réduire ce chiffre de moitié en vingt ans. Grâce aux progrès de la médecine *néonatale*, la plupart des prématurés, nés avec deux, trois, voire quatre mois d'avance, peuvent être sauvés. A travers cinq courts reportages, ce numéro du magazine *Savoir plus santé* consacré aux « Minibébés » montre comment sont pris en charge ces nourrissons, nés avant que leur développement soit terminé. A la maternité Jeanne-de-Flandres à Lille, à l'hôpital Robert-Debré à Paris, et en Bourgogne, région qui dispose de cinq services de néonatologie, les techniques les plus perfectionnées sont mises en œuvre pour conduire à terme, hors de la matrice maternelle, des bébés pesant parfois moins de 1 kilo. Invité de Martine Allain-Regnault et François de Closets, le professeur Michel Dehan, pédiatre, chef de service à l'hôpital Antoine-Béclère de Clamart, répond aux parents d'enfants nés prématurément qui s'interrogent sur les risques de séquelles. – *S. Ke.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 MacGyver.
14.50 Alerte à Malibu.
15.40 Flipper.
16.35 Dingue de toi.
17.10 Hercule.
18.00 Sous le soleil.
19.00 Melrose Place.
19.50 Bloc modes.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Surprise sur prise.
22.55 Hollywood Night. Escale en enfer. Téléfilm. Strathford Hamilton.
0.30 Formule foot.
1.10 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.00 ▶ Journal, Météo.
13.45 Savoir plus santé.
14.35 L'Euro.
14.40 et 15.00, 17.10 Samedi sport. 14.45 Tiercé. 15.30 Rugby : France - Argentine.
17.20 Les Dessous de Veronica.
17.45 Animal Zone.
18.55 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.00 Helicops.
19.45 et 20.45 Tirage du Loto.
19.50 Au nom du sport.
19.55 Météo, Journal.
20.35 L'Image du jour : La Route du Rhum, Météo.
20.55 Y'a quoi à la télé.
23.05 Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Article 5. Torture.
23.10 Union libre.
0.45 Journal, Météo.

FRANCE 3

13.57 Keno.
14.05 Le Magazine du cheval.
14.40 Les Pieds sur l'herbe.
15.10 Destination pêche.
15.40 Couleur pays.
17.25 Expression directe.
17.30 Les Dicos d'or.
18.50 et 1.30 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 La Vipère noire.
20.40 Tout le sport.
20.45 Voile. La Route du Rhum.
21.00 La Femme du veuf. Téléfilm. Michel Favart.
22.45 Strip-tease.
23.45 Météo, L'Euro, mode d'emploi.
23.55 Soir 3.
0.15 et 1.20 Saturnales. Journal des spectacles.
0.25 Saturnales. Crépuscule des dieux. Elisabeth Schwarzkopf.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 14.00
13.30 C'est ouvert le samedi.
14.00 Basket-ball. Asvel - Limoges.
15.40 Football américain.
17.05 Maguinnis, flic ou voyou.
▶ En clair jusqu'à 20.35
17.55 Décode pas Bunny.
18.25 La Légende de Calamity Jane. [9/13].
19.00 T.V. +.
20.03 Jean-Luc et Falpassa. *A table.*
20.05 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.30 Samedi comédie. 20.35 H. [4/20]. Mon meilleur copain. 20.55 Blague à part. [4/20]. Bucky. 21.20 Spin City. Question de fierté. 21.45 South Park. Une promenade complètement folle avec Al Super Gars.

22.10 Jour de foot.
23.00 Boxe. Championnat du monde WBA.
0.30 Turbulences à 30 000 pieds. Film. Robert Butler.
2.10 The Blackout ■ Film. Abel Ferrara.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 Le Magazine Ciné.
14.00 Fête des bébés.
14.30 Le Journal de la santé.
15.00 Correspondance pour l'Europe.
15.30 Les Aventuriers de l'Egypte ancienne.
16.00 Sur les chemins du monde.
16.05 L'Océan Indien.
17.05 Voyage.
17.35 100 % question.
18.05 Les Sectes, mensonges et idéaux. [5/5].
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 14 novembre 1948 - 1948 : Le triomphe de la radio.
19.45 Météo, Arte info.
20.05 Le Dessous des cartes. Royaume-Uni : Entre Europe et insularité.
20.15 Hale and Pace. [7/7].
20.40 L'Aventure humaine. Vasco De Gama, du Portugal vers l'inconnu [4/4].
21.35 Metropolis.
22.35 La Flèche de l'amour. *Téléfilm. Antonio Tibaldi.*
0.10 ▶ Music Planet. Oum Kalsoum.
1.05 Cléopâtre ■ ■ Film. Cecil B. De Mille (v.o.).

M 6

13.20 Code Quantum.
14.20 La Belle et la Bête.
15.10 Fame L.A.
16.15 Raven.
17.10 Amicalement vôtre.
18.10 Mission impossible, 20 ans après.
19.10 Turbo.
19.45 Warning.
19.54 *Le Six Minutes*, Météo.
20.10 Plus vite que la musique.
20.40 Ciné 6.
20.45 La Trilogie du samedi. 20.50 Le Caméléon. Course contre la mort. 21.45 The Sentinel. Un trop long sommeil. 22.40 Profiler. Mourir pour vivre.
23.35 Pentathlon. *Téléfilm. Bruce Malmuth.*

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Fiction. Comédie-Française. *Minna von Barnhelm* ou *La Fortune du soldat*, de G.E. Lessing.
22.35 Opus. La petite chambre ou vous avez dit cabaret.
0.05 Le Gai Savoir. Peter Kubelka.

FRANCE-MUSIQUE

19.07 A l'Opéra.
19.30 Concert à quatre. Donné par la Maîtrise des Hauts-de-Seine, le Chœur d'enfants et le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. James Conlon. Œuvres de Zemlinski, Ravel.
23.07 Présentez la facture. Invité : Jean-Frédéric Schmitt.

RADIO-CLASSIQUE

19.00 Intermezzo. Œuvres de Boccherini, Richter, Kraus.
20.00 Sergei Taneiev. Œuvres de Taneiev, Tchaïkovski, Medtner.
22.00 Da Capo. Œuvres de R. Schumann, Mozart, Brahms, Beethoven.

Adieu, veau, vache....

par Pierre Georges

UN CROCODILE, déjà ! Alors, un dinosaure à gueule de crocodile ! Imagine-t-on bien à quelle catastrophe l'on a échappé et à quel film-catastrophe l'on n'échappera pas. Les Dents du spinosaure ! Certes, on lit que cette charmante petite bête ne mangeait que du poisson. Mais qui sait si, à l'époque, nous *n'étions pas, nous, hominidés*, du genre vessie natatoire et pieds palmés !

Plus le passé s'actualise – car il *n'est de semaines où l'on ne nous* révèle l'existence d'un théropode inédit ou retrouvé –, plus il faut se féliciter de vivre dans le présent. Quelle douce vie est la nôtre en effet que de n'avoir à affronter, sur ce plan-là, dans nos contrées tempérées, que le pitbull de nos banlieues, la vipère aspic de nos rochers, le frelon de nos campagnes, le loup de nos élevages, l'ours de nos Pyrénées, et quelques autres dangers plus ou moins identifiés ! Quelle douce et triste vie, pourtant, qu'une vie sans prédateurs !

Fort heureusement, l'homme est ingénieux qui a su s'inventer, à partir de la nature, une multitude d'adversaires domestiques. Du moins par la grâce des agriculteurs les moins regardants. Prenez un cochon. C'est gentil, un cochon. Fort économique, un cochon. Rien ne se perd. Tout est bon. Comme l'animal est fort coopératif, il a fait don de ses organes à l'humanité mangeante. Comme à l'humanité scientifique. Le cochon est, quoi qu'on en pense, le vrai meilleur ami de l'homme. Et qu'a fait l'homme au cochon ? Un tour de porc ! Du porc partout. Par batteries, par porcheries, par montagnes, par millions, la chaîne sans fin du porc. La grande armée des porcs, poussée aux farines, au rendement, au cul, croissez et multipliez. Résultat extraordinaire, une fable : le porc ne nourrit même plus son homme. Du moins son éleveur. Résultat subsidiaire : la vengeance du cochon a été immédiate. Non seulement il nous a fait passer le goût du jambon humide. Mais même celui de l'eau. Phosphates et nitrates sommeillaient en l'aimable animal.

Prenons la vache, elle aussi fondée à se plaindre, de tout le *regard implorant de ses* doux yeux. La vache vivait heureuse. Et le veau encore plus sous sa, tendre, mère. Puis les choses ont commencé à se gâter. *On leur a* tout fait. Mis les veaux en batterie, ces gueux orphelins et anabolisés pour faire le poids. Mis les vaches en ligne, hors sol, hors le plancher des vaches donc, poussées elles aussi aux bons engrais de nos laboratoires, aux bonnes farines de nos animaux malades, aux bons antibiotiques de nos laboratoires. Quant au bœuf, n'en parlons pas, traité comme un coureur cycliste ! D'où l'immense révolte de la race bovine.

Cela a commencé par la surproduction. Des montagnes de lait, de beurre, de viande. Vinrent les quotas, notion qui, pour une vache poussée à la performance, doit bien représenter un sommet d'illogisme humain. Puis la vengeance s'est faite plus radicale. A vache folle, homme terrorisé ! Ou, alors, elle s'est faite plus insidieuse : retour à l'envoyeur des antibiotiques ingérés. A tel point qu'aujourd'hui la Commission européenne propose l'interdiction de quatre des principaux antibiotiques pour animaux. Quel dommage ! Une côte de bœuf sur ordonnance, fameuse médecine ! Malgré nous.

Martin Bouygues marque un point contre Vincent Bolloré

Le Conseil des marchés financiers donne l'avantage au groupe de BTP

ESPÉRÉE par le camp Bouygues, redoutée par le camp Bolloré, l'intervention du Conseil des marchés financiers (CMF) vient de donner un avantage à Martin Bouygues. Après une réunion, jeudi 12 novembre, en toute discrétion pour éviter les multiples pressions qui s'étaient exercées sur lui en août, le CMF considère que *« la SCDM [la société commune de Martin et Olivier Bouygues] et que la Financière du Loch [société de Vincent Bolloré] n'agissent pas de concert »*.

Le CMF justifie cette position, en soulignant qu'il existe un désaccord persistant entre les deux parties, portant sur des points essentiels comme la stratégie. Selon lui, une action de concert suppose un intérêt commun et une entente. Depuis des mois, Vincent Bolloré conteste les choix de Bouygues, notamment son engagement dans le téléphone jugé trop dangereux et gourmand en capitaux. Bien que le CMF ait déjà émis de sérieuses réserves sur la validité de l'action de concert entre les deux parties en août, la querelle entre les dirigeants familiaux et le deuxième actionnaire du groupe s'est poursuivie.

« Nous nous réjouissons de cette décision. En mettant fin à l'action de concert, le CMF harmonise les faits avec le droit », déclarent Martin et Olivier Bouygues. De son côté, Vincent Bolloré a décidé de faire appel de la décision du CMF. Ce recours n'est pas suspensif.

LIBERTÉ DE MANŒUVRE

Dès aujourd'hui, Martin et Olivier Bouygues retrouvent une liberté de manœuvre qu'ils avaient perdue depuis décembre. Ligotés par un pacte d'actionnaires très contraignant, ils ne pouvaient ni augmenter leur participation dans le groupe, ni, surtout, aller chercher des alliés extérieurs, sous peine de devoir lancer une OPA (offre publique d'achat). Réunies par l'action de concert, les actions des frères Bouygues et celles de Vincent Bolloré frôlaient le seuil des 33 %, qui rend obligatoire, en cas de dépassement, le lancement d'une offre publique.

Martin Bouygues ne cherchera certainement pas tout de suite de nouvelles alliances pour conforter le capital éclaté de son groupe : le risque de voir casser la décision du CMF par la cour d'appel est trop grand. Mais il devrait secrètement poursuivre les intenses négociations – qui semblent engagées depuis l'été – avec des groupes amis. Le patron du groupe de BTP reconquiert une liberté de gestion plus forte au sein de son groupe : Vincent Bolloré est en position plus faible pour s'opposer aux décisions du Conseil d'administration.

Enfin, le groupe Bouygues se trouve en meilleure posture pour sa deuxième action en justice. Il a saisi en juillet le Tribunal de commerce de Paris pour lui demander de casser le pacte d'actionnaires avec Vincent Bolloré, qui donne à chacun des « associés » un droit de préemption réciproque sur les actions de l'autre. Le dossier doit être plaidé le 24 novembre. La décision du CMF risque de peser sur l'avis du tribunal.

Martine Orange

Mort d'Yvon Chotard, ancien vice-président du CNPF

YVON CHOTARD, ancien vice-président du Conseil national du patronat français et ancien président de sa commission sociale, est décédé, jeudi 12 novembre, à l'âge de soixante-dix-sept ans, dans un hôpital de la région parisienne.

Né le 25 mai 1921 à La Madeleine (Nord), licencié en droit et diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, M. Chotard a fondé et présidé, en 1945, les éditions France-Empire. Président du Centre chrétien des patrons et dirigeants d'entreprise français, M. Chotard a présidé de 1972 à 1986 la commission sociale du CNPF, prenant une part active à la politique contractuelle.

Candidat malheureux à la présidence du CNPF, en 1981 et en 1986, M. Chotard occupa le poste de premier vice-président de 1981 jusqu'à sa démission, en 1986. Membre du Conseil économique et social depuis 1964, M. Chotard était, depuis 1987, représentant de la France au Bureau international du travail (BIT), à Genève, dont il a présidé en 1991, puis en 1995, le conseil d'administration.

Deux univers réunis à Vallauris pour les obsèques de Jean Marais

NICE
de notre correspondant

Dans l'église Sainte-Anne de Vallauris (Alpes-Maritimes), les deux univers de Jean Marais se sont côtoyés, vendredi 13 novembre, à l'occasion de ses obsèques. A l'oraison funèbre du maire devait succéder celle du ministre de la culture, Catherine Trautmann, retraçant l'ensemble de la carrière du comédien, mort dimanche 8 novembre à l'âge de quatre-vingt-quatre ans (*Le Monde* du 11 novembre).

Dans l'église, tous les potiers de Vallauris avaient tenu à être présents, aux côtés de nombreuses personnalités du monde du spectacle, au premier rang desquelles Michèle Morgan, Jean-Paul Belmondo et Michel Serrault. Le curé de Vallauris, Vincent Marchisio, a repris un texte que Jean Marais avait récité, il y a sept ans, lors de la consécration de l'église Sainte-Anne.

Le fils adoptif de l'acteur, Serge Marais, accompagnait Nini et Jo Pasquali, ses amis intimes qui l'avaient décidé à s'installer à Vallauris. *« Il y a vingt-six ans, Jean Marais a acheté deux cents kilos d'argile et il est arrivé à l'atelier*, raconte Nini. *Mon mari n'osait pas lui apprendre à tourner car il disait : "Je ne pourrai pas prendre les mains de Jean Marais dans les miennes". Il était doué pour tout. C'était trop pour un seul être, mais il nous faisait tout partager. »*

La simplicité de Jean Marais lui avait permis de se faire adopter par tous les potiers et céramistes de Vallauris, malgré un statut de vedette qui, au début *« nous agaçait, nous qui avions fait des écoles d'arts plastiques*, raconte Jean Derval, un céramiste. *Dans nos ateliers, on nous demandait où était Jean Marais sans avoir un seul regard pour nos travaux. Mais il était si talentueux et si humble que ça a fini par passer. »*

Les registres de condoléances ouverts à la mairie de Vallauris témoignent de toutes ces petites histoires, ou encore de plus simples anecdotes que de nombreux habitants de Vallauris ont vécues un jour avec Jean Marais. De la chef des majorettes, dont il a parrainé la compagnie, à Eugenio Arrias, coiffeur de Picasso pendant vingt-six ans, si fier d'une dédicace de Jean Marais. En signe de deuil, les commerçants de Vallauris ont tiré leurs rideaux jusqu'à l'inhumation de Jean Marais dans le cimetière de la commune. Tous ont affiché une photo de l'acteur, souriant et levant le bras en signe d'au revoir.

Jean-Pierre Laborde

60 500 emplois supplémentaires créés au troisième trimestre

LE NOMBRE d'emplois créés, au troisième trimestre, dans le secteur marchand non agricole s'est élevé à 60 500 (+ 0,4 %), selon les données provisoires publiées, vendredi 13 novembre, par le ministère de l'emploi et l'Insee. Le nombre total d'emplois atteint 13 754 000, *« soit près de 80 000 au-dessus du maximum historique du 31 décembre 1990 »*, se félicite Martine Aubry dans un communiqué. Entre juillet et septembre, l'emploi a été tiré par le tertiaire (+ 0,9 %), alors que la construction (– 0,2 %) et l'industrie (– 0,2 %) voyaient leurs effectifs se réduire. Par ailleurs, Mme Aubry se réjouit de la progression des salaires sur ces douze derniers mois. Outre les hausses consenties par les entreprises, le transfert de la cotisation-maladie des salariés sur la CSG a entraîné, selon elle, une progression de 1,1 % des salaires.

Tirage du *Monde* daté vendredi 13 novembre 1998 : 523 331 exemplaires 1 -

